This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

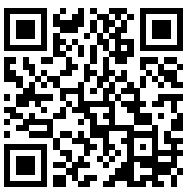

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

BERKELEY
LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA

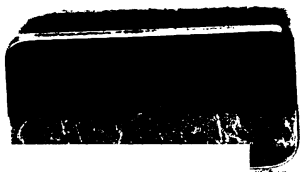

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

BAS-POITOU

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

BAS-POITOU

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

37e Année. — 1re Livraison.

Directeur : RENÉ VALLETTE

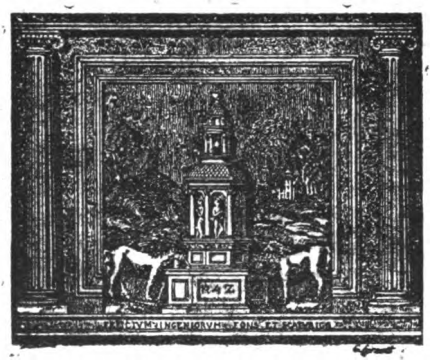

FONTENAY-LE-COMTE

BUREAUX : 9, RUE DES LOGES

PARIS
AUGUSTE PICARD
82, Rue Bonaparte

NIORT
G. CLOUZOT
2, Rue des Halles

FONTENAY-LE-COMTE
HENRI LUSSAUD, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
1924

Digitized by Google

Digitized by Google

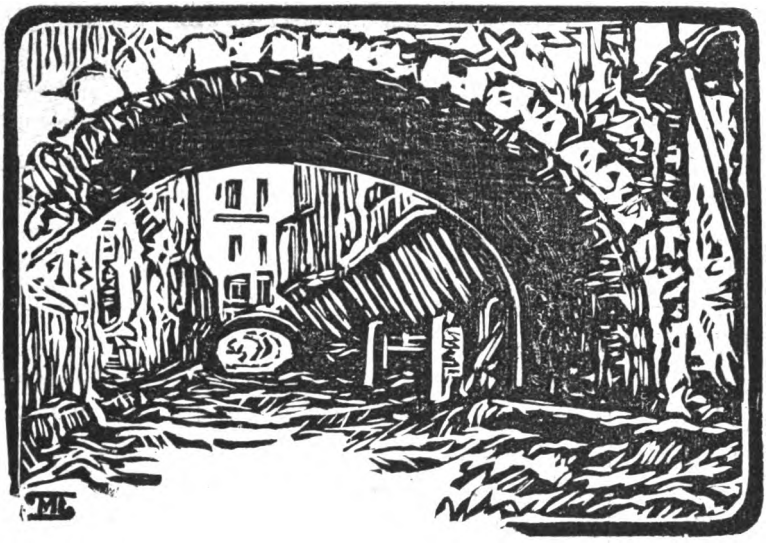

LE SÉJOUR DE RABELAIS

A FONTENAY-LE-COMTE [1]

Le séjour de Rabelais à Fontenay-le-Comte est dans sa biographie, la première notion certaine, établie sur un texte authentique. On ignore la date de sa naissance. Ecartant des traditions mal fondées, d'après lesquelles il serait né à Chinon, en 1485 ou 1490, d'un père cabaretier, la critique moderne a déduit de l'examen du texte de *Gar-*

(1) M. Plattard, professeur à l'Université de Poitiers, que nos lecteurs connaissent par deux articles publiés ici sur Nicolas Rapin, fait paraître aux « Belles Lettres », 95, boulevard Raspail, Paris, un ouvrage sur *l'Adolescence de Rabelais en Poitou*, dans lequel il étudie le séjour de l'auteur de *Gargantua* à Fontenay, Maillezais, Ligugé, Poitiers et ses conséquences sur la formation de l'écrivain. Les très intéressantes pages que nous publions sont une partie du premier chapitre: *Rabelais à Fontenay-le-Comte*.

Digitized by Google

gantua qu'il était né en 1494, dans le voisinage de Chinon, sur la paroisse de Seuilly, à la Devinière, petite métairie qui appartenait alors à Antoine Rabelais, licencié ès lois, avocat au siège de Chinon. Cette conjecture est extrêmement vraisemblable (1). Elle est confirmée par une tradition que recueillit sur place en 1689 l'archéologue Gaignères (2). Mais jusqu'ici aucun document authentique, contemporain de Rabelais ne la confirmée.

De même, nous ne savons rien de certain sur l'enfance et l'éducation première de notre écrivain chinonnais. Si l'on en croit le témoignage d'un avocat angevin Bruneau de Tartifume, qui écrivait vers le milieu du XVII[e] siècle il aurait été élevé au couvent des cordeliers de La Baumette, près d'Angers (3). La valeur de ce renseignement est contestée. Il faut avouer notre ignorance sur les premières années de la vie de Rabelais.

Mais le 4 mars 1521, il envoie de Fontenay-le-Comte à Guillaume Budé, une lettre latine qui nous a été conservée (4).

Ce document nous fournit d'abord une indication sur la date de la naissance de Rabelais. Il s'y déclare confus de l'honneur que son correspondant illustre lui fait à lui adolescent inculte et obscur: *adolescens*. Le mot d'*adolescens* s'appliquait chez les Romains au troisième âge de

(1) Voir Abel Lefranc. Cours professé au Collège de France en décembre 1904, dans *Revue des Etudes Rabelaisiennes*, III, 45 et Jacques Boulenger, au *Pays de Rabelais (Revue des Deux Mondes* de novembre-décembre 1921).

(2) Voir H. Clouzot, *Roger de Gaignères au pays de Rabelais*, R. E. R., VI, 75.

(3) Voir sur ce témoignage de Bruneau le Tartifume un article de V. Dauphin, *Rabelais à la Baumette*, dans REVUE DU XVI[e] S., t. I. « En tout état de cause, le séjour de Rabelais à la Baumette ne peut être ni nié, ni affirmé », telle est la conclusion de cette étude.

(4) Voir le texte de cette lettre, une traduction et un commentaire dans un article d'Abel Lefranc, *Les autographes de Rabelais*, R. E. R., 1905, p. 338 et suiv.

Digitized by Google

la vie, qui allait de la quatorzième à la vingt-huitième année (1). Si la date de naissance de Rabelais était, comme on le croyait naguère, 1490, il lui eût été déjà difficile de se qualifier d'*adolescens* en 1521, à trente-et-un ans. Si, au contraire, comme nous le croyons, il est né en 1494, il était encore dans l'*adolescentia* au moment où il écrivait cette lettre, n'ayant que vingt-six ans.

Il était alors depuis peu de temps au couvent des Frères Mineurs de Fontenay. C'est du moins ce qui ressort d'une lettre adressée le 10 février 1520 par Guillaume Budé à un autre moine du même couvent frère Pierre Amy. Budé plaint, en effet, son correspondant d'être seul dans sa communauté à se plaire aux études latines et grecques. Il n'a donc pas encore entendu parler de Rabelais, qui dut entrer dans le monastère vers la fin de 1520 (2).

Pourquoi était-il entré en religion chez les Frères Mineurs? et pourquoi se trouvait-il au monastère de Fontenay plutôt que dans telle autre maison du même Ordre plus rapprochée de son pays natal, à Mirebeau par exemple? ou encore à Cholet? ou à Clisson? c'est ce que nous ignorons. Le couvent du Puy-Saint-Martin, à Fontenay-le-Comte, était un des plus anciens de la province franciscaine de Touraine-Pictavienne, ayant été fondé en 1321, sur le chemin du Gros-Noyer, entre la rivière de Vendée et le côteau qui domine

(1) « Tertia aetas est adulescentia ad gignendum adulta, quae porrigitur a decimo quarto usque ad vigesimum octavum annum. » Isidore de Séville, *Orig.*, II, 2. 4. Je dois l'indication de ce texte à M. Goelzer, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

(2) Voir Delaruelle, *Répertoire analytique et chronologique des lettres de Guillaume Budé*, p. 94. Il y a lieu de tenir pour apocryphes, comme l'a démontré H. Clouzot, les deux documents qui, d'après Benjamin Fillon, *Lettres écrites de la Vendée*, attesteraient la résidence de Rabelais au Puy-Saint-Martin antérieurement à 1520, à savoir une signature sur un acte d'achat d'une moitié d'auberge et une quittance donnée par un voyageur de la maison Henri Estienne pour des livres fournis à l'évêque de Maillezais. Voir H. Clouzot, *Rabelais à Fontenay-le-Comte et le prétendu acte de 1519*, R. E. R., V, 413.

Digitized by Google

la ville à l'ouest (1). Peut-être devait-il à son ancienneté une réputation particulière. Quoiqu'il en soit des raisons qui attirèrent Rabelais dans ce couvent, il s'y trouvait en 1521.

Il nous apparaît donc pour la première fois, dans sa vingt-sixième année, sous le froc de bure couleur de cendre propre aux Fransciscains, les reins ceints d'une corde, les pieds nus ou chaussés de sandales. Des quatre vœux monastiques ordinaires, obéissance, humilité, chasteté, pauvreté, le dernier avait été particulièrement recommandé par le fondateur de l'Ordre, saint François d'Assise. C'est en entendant ce verset de l'Evangile dans la messe des apôtres: « Ne prenez ni or, ni argent, ni monnaie, dans vos ceintures », qu'il s'était décidé à remplacer la ceinture de cuir où l'on portait ordinairement la monnaie, par une simple corde. Celle-ci était devenue, dans l'opinion commune, l'attribut des Franciscains: on les appelait les Cordeliers.

Le vœu de pauvreté obligeait les Cordeliers à vivre d'aumônes. Leurs couvents étaient situés généralement dans des villes ou de gros bourgs, d'où quelques-uns des moines se répandaient dans la campagne pour faire des tournées de quête. En principe ils ne portaient jamais d'argent sur eux; leurs mains devaient fuir le contact de toute monnaie. Quelques-uns éludaient la règle, nous assure Erasme, en mettant des gants! Ces casuistes étaient sans doute peu nombreux. Non moins rares étaient ceux qui poussaient l'observation de la règle jusqu'au scrupule, comme ce frère Adam Couscoil, du couvent de Mirebeau, dont Rabelais nous cite le trait suivant (2). Un jour certain receveur l'avait prié de le prendre sur ses épaules pour lui faire passer une rivière à gué. Frère Couscoil y consentit. Parvenu au plus

(1) A peu près sur l'emplacement de l'Hôtel de Ville actuel. Ruiné en 1568 par les protestants il a été reconstruit au XVII^e siècle sur un autre point de la ville. Voir H. Clouzot, *Rabelais à Fontenay-le-Comte*. R. E. R., V, 413.

(2) *Le Tiers Livre de Pantagruel*, chap. XXIII.

Digitized by Google

profond du gué, il apprend que la gibecière du receveur était pleine. Alors pour ne point enfreindre la défense de porter de l'argent sur lui, sans tarder, il jette à l'eau le receveur et sa gibecière.

L'effet le plus apparent de cette pauvreté que devaient chérir les Cordeliers, était la malpropreté. Ils s'y abandonnaient avec indolence, semble-t-il. Pendant plusieurs siècles leur saleté a égayé la verve des conteurs.

Un article de leurs statuts enjoignait à ceux qui étaient ignorants de ne pas se soucier d'apprendre les lettres. Il n'en faudrait pas conclure que les Franciscains faisaient profession d'ignorance. Leur ordre a donné à la philosophie médiévale quelques-uns de ses plus grands penseurs: Alexandre de Halès, saint Bonaventure, Roger Bacon, Duns Scot. Au XVII^e^ siècle un compilateur, Wadding, a pu dresser un catalogue de dix-huit cents écrivains franciscains (1). Mais c'est un fait qu'au début du XVI^e^ siècle tous les humanistes flétrissent l'ignorance dans laquelle croupissent les Cordeliers.

Rabelais ne pouvait donc, en entrant au couvent du Puy-Saint-Martin, se flatter de l'espoir d'y trouver un asile propice à l'étude. Son initiation aux lettres latines et grecques, qui date de son séjour parmi les frères Mineurs, ne doit rien ni à l'influence de l'Ordre, ni à l'atmosphère du couvent de Fontenay. Elle procède d'un amour inné du savoir et elle atteste la force de sa volonté.

Parmi beaucoup d'obstacles, quelques circonstances favorables secondèrent d'ailleurs le zèle du jeune étudiant. Tout d'abord, il eut la chance de rencontrer au couvent un moine instruit, frère Pierre Amy (2) qui fut pendant trois ans son compagnon d'études. Pierre Amy avait déjà appris le

(1) Wadding, *Annales Minorum*. Rome, 1650.

(2) Et non Pierre Lamy, comme on écrit quelquefois. C'est Rabelais lui-même, *Tiers Livre*, chap. X, qui écrit Pierre Amy.

Digitized by Google

latin et même le grec lorsque, pour des raisons que nous ignorons, il fut contraint par son père d'entrer au couvent. Il mit à profit les loisirs de la vie monastique pour s'adonner avec ardeur à la lecture de l'Ecriture Sainte et des Pères. Il s'intéressait à la métaphysique d'Aristote, aux mathématiques, à la philologie (1). Il était en relation avec Guillaume Budé, le prince des philologues français, qui par ses exhortations, par ses conseils, par la publication de ses ouvrages sur les *Pandectes* et sur les monnaies anciennes *(De Asse*, 1515) était en train de conquérir à la cause de l'humanisme et des lettres antiques les plus distingués des magistrats et des officiers de finances à Paris. A l'aube de notre Renaissance, c'est vers Guillaume Budé, comme vers leur guide et leur patron que tournaient leurs regards tous les Français qui travaillaient à la restitution des bonnes lettres (2).

Rabelais ne tarda pas à conquérir l'estime et l'amitié de Pierre Amy par son ardeur au travail. On peut se représenter le jeune cordelier dans sa cellule, semblable au savant que les gravures du temps nous montrent enfermé dans un cabinet aux murailles nues, qu'éclaire une étroite fenêtre cintrée, assis devant un pupitre massif et haut comme un lutrin, ayant à portée de sa main, rangés à plat sur une ou deux tablettes, quelques livres.

Doué d'un appétit de savoir plus « strident que le feu parmi les brandes », il ne se contentait pas d'étudier les lettres latines, il apprenait le grec. Tâche ardue à cette époque où l'hellénisme en était encore à ses débuts chez nous. Les maîtres, les livres, les instruments de travail

(1) Voir Delaruelle, *Répertoire analytique et chronologique de la correspondance de Guillaume Budé*, p. 93 et 116.

(2) Sur Guillaume Budé, voir particulièrement L. Delaruelle, *Guillaume Budé, les origines, les débuts, les idées maîtresses*. Paris, 1907 (n°162 de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes).

Digitized by Google

étaient rares. Vers la fin du xv[e] siècle deux professeurs venus d'Italie, Georges Hermonyme de Sparte et Janus Lascaris avaient donné à Paris quelques leçons de grec; de 1508 à 1512 Jérôme Aléandre avait enseigné cette langue dans un collège de l'Université. Mais le groupe des hellénistes parisiens ne comprenait guère qu'une dizaine de professeurs, de magistrats, de médecins. Quant aux livres indispensables, grammaires et textes, ils devaient encore être importés à grands frais d'Italie. C'est à peine s'il était sorti plus de deux douzaines d'ouvrages grecs des presses de Gilles de Gourmont, le seul imprimeur de grec à Paris de 1508 à 1520 (1).

Ces difficultés ne rebutèrent pas Rabelais. Dès le mois d'octobre 1520, frère Pierre Amy estimait que son compagnon d'études pouvait se faire connaître du savant Guillaume Budé et il l'engageait à se recommander à lui par une lettre. Le jeune apprenti ès lettres grecques hésita d'abord. Ne convenait-il pas d'attendre pour tenter cette démarche que son style se fut perfectionné? Pierre Amy lui représentant que Budé s'intéressait à quiconque avait le goût des lettres, Rabelais céda aux instances de son compagnon, rédigea une épitre et l'envoya. Elle est aujourd'hui perdue et nous ne la connaissons que par celle qui la suivit ; sans doute le nouvel helléniste avait-il voulu y présenter quelques spécimens de son savoir : une prière en vers grecs la terminait (2).

Budé était alors secrétaire du roi et parfois très occupé par ces fonctions. Mais il ne laissait échapper aucune occasion d'éveiller ou d'encourager chez les jeunes gens la curiosité des lettres antiques. Sa correspondance pour les années 1516-1522 (quatre livres de lettres latines et un de letrres

(1) Voir L. Delaruelle, *L'étude du grec à Paris de* 1514 à 1530, dans la R. XVI[e] siècle, t. IX, p. 51 et suiv.

(2) Voir R. E. R., t. III, p. 346.

Digitized by Google

grecques) nous donne une haute idée de l'activité qu'il déployait alors comme zélateur de la philologie. Par l'intermédiaire de Pierre Amy, il fit savoir à Rabelais qu'il avait reçu sa lettre.

Ce fut une grande joie pour celui-ci de se savoir connu du prince des hellénistes. Dans une seconde lettre, datée du 4 mars 1521, il s'empressa d'excuser la témérité de sa démarche et de s'applaudir de son succès.

Quelques temps après, il avait l'honneur de recevoir lui-même une longue lettre de Guillaume Budé. Elle lui était envoyée de Villeneuve-sur-Vingeanne, en Bourgogne, où le secrétaire royal avait accompagné François Ier. Dans les tracas de la vie de cour, il enviait, déclarait-il, les loisirs, la liberté, la jeunesse d'Amy et de Rabelais, tout entiers à leur commerce avec la Philologie. Incidemment il louait son correspondant de son style grec et latin : *Epistola tua... utriusque linguae peritiam singularem redolens* (1).

Dans les deux années qui suivirent (1522-1523), Rabelais écrivit plusieurs fois à Budé. Toutes ses lettres ne parvinrent pas à leur adresse et le recueil des lettres de Budé ne contient que deux réponses de cet humaniste aux missives de Rabelais.

Qu'est-ce que nous apprend cette correspondance sur les studieuses occupations de Rabelais au couvent du Puy-Saint-Martin ? Il se montre naturellement soucieux de donner à son savant protecteur une idée avantageuse de son érudition. Il insère dans sa rédaction latine de longs développements en grec. Deux de ses lettres se terminaient par des vers grecs de sa composition. Il cite le texte d'un vers d'Homère. Il plaisante volontiers. Il se gausse par exemple des riches ignorants qui pullulent à la cour et tourne une épigramme en grec contre leur idole l'aveugle Plutus, à qui

(1) Le texte de cette lettre a été reproduit par Marty-Laveaux dans son édition des œuvres de Rabelais, t. III, p. 289 et analysé par Delaruelle. *Répertoire...*, p. 140.

Digitized by Google

Budé seul pourrait ouvrir les yeux à la belle lumière du jour. Il s'amuse encore à menacer Pierre Amy d'une action juridique, *de dolo malo*, pour l'avoir poussé à tenter une démarche téméraire auprès de Budé.

Celui-ci mêle également à son latin de longs fragments en grec. Au reste, trop éloigné de Rabelais pour diriger efficacement ses études, il ne lui donne aucun conseil. Il se borne à le féliciter et à l'encourager. Il répond copieusement à ses plaisanteries. Il lui fait remarquer que la faute qu'il reproche à Pierre Amy appellerait une action juridique *ex stipulatu*, non *de dolo malo;* et il ajoute: *ut nosti, qui juris studiosus fuisti.*

Rabelais était donc à cette époque versé dans la connnaissance du droit romain. C'est qu'une influence plus directe et plus efficace que les encouragements lointains de Budé s'exerçait alors sur lui, celle d'un groupe de légistes qu'il fréquentait à Fontenay-le-Comte. Cette humble cité, par une destinée singulière, était un des foyers de la *Renaissance* en France. Elle pouvait même s'enorgueillir de posséder plusieurs hellénistes. Ils appartenaient à la robe.

Fontenay, ancienne ville féodale, qui avait été d'abord aux *comtes* de Poitou (d'où son nom) appartint successivement au domaine royal, aux Anglais, au duc Jean de Berry, au duc de Bretagne. Ses remparts, son château, muni de cinq grosses tours et d'un donjon, en avaient fait pendant tout le moyen âge une solide forteresse (1), dont il reste d'importants vestiges.

Elle avait été réunie définitivement à la couronne par Louis XI. Ce roi, qui rendit la prospérité à son royaume en favorisant le commerce et l'industrie, érigea Fontenay en commune. Dès lors, la ville se développa et s'enrichit. Les

(1) Sur Fontenay-le-Comte, voir l'article de R. Vallette, dans *Paysages et Monuments du Poitou* de Robuchon et une causerie d'André Hallays dans le *Journal des Débats* du 4 octobre 1912, recueillie dans *En flanant. A travers la France. De Bretagne en Saintonge*, Perrin, 1914.

Digitized by Google

corporations des drapiers et des tanneurs y devinrent florissantes. Des halles en bois, ornées d'une belle façade sculptée, abritaient chaque année trois foires importantes. La ville, primitivement resserrée sur le coteau qui domine la rive droite de la Vendée, vit ses faubourgs s'étendre. Deux églises, Saint-Nicolas et Saint-Jean, celle-ci aujourd'hui encore debout, furent reconstruites. L'église Notre-Dame dressa au-dessus des toits serrés des vieux quartiers l'élégante pyramide de son clocher gothique, qui fait l'admiration des connaisseurs, même après la restauration qu'elle a subie au début du XVIII[e] siècle. Pour consacrer l'importance de cette capitale du Bas-Poitou, Louis XI en fit un siège royal (juridiction correspondant à peu près à une cour d'appel). Le siège royal comportait un assesseur ou lieutenant du sénéchal du Poitou, un lieutenant criminel et particulier, des conseillers, des avocats, des procureurs (c'est-à-dire des avoués) et des clercs de justice.

Jean PLATTARD.

(à suivre).

Digitized by Google

LA VENDÉE DE 1832

L' « Héroïque Comtesse »

Correspondance de la Comtesse Auguste de la Rochejaquelein

(*Suite*) (1)

DOCUMENT XIII

Lettre de la Comtesse de La Rochejaquelein au Maréchal de Bourmont

25 Janvier 1832

Monsieur Ch. Jacquart m'a fait part à mon retour, Monsieur le Maréchal, de la note que vous avez remise. Après l'avoir lue, relue, méditée, je me suis fortifiée dans la persuation qu'elle peut avoir de bien fâcheux résultats. Veuillez, sans vous arrêter à ce début, peut-être trop sincère, lire jusqu'au bout l'explication de mes craintes.

La substance de cette note est ceci: « Je n'ai pas eu l'intention de donner des ordres, je n'ai donné que des avis; je ne donnerai pas d'ordres, chaque chef fera comme il pourra... »

En vérité, Monsieur le Maréchal, je suis tombée de mon haut à cette lecture! Quoi, vous ne donnerez pas d'ordres? Vous, le chef de l'entreprise, vous, le généralissime vous n'ordonnez pas? Et qui

(1) Voir 4e fascicule 1922, 1er, 2e, 3e et 4e 1923.

Digitized by Google

donc ordonnera ? De qui les généraux tiendront-ils le droit de soulever une population et de donner le signal de la guerre civile, c'est-à-dire de faire l'acte qui doit mettre en péril le plus d'existences ! Vous imaginez-vous que ce soit une mince responsabilité que celle-ci ? Il appartient à la Régente de la prendre, à vous de transmettre ses ordres; mais sans ordres, ce qu'il faudra faire, comment et à quel moment, j'ose vous déclarer au nom d'Auguste [comte de Larochejaquelein] qu'il n'agira pas.

« Chaque chef fera comme il pourra ! » mais d'abord il ne pourra pas, car ses officiers commenceront par lui demander au nom et par l'ordre de qui il décide qu'on prendra les armes *tel jour*... il aura beau dire: « je crois qu'il est temps, je fais pour le mieux », cela n'inspirera aucune confiance... On lui dira encore: mais êtes-vous sûr d'être soutenu, tous agiront-ils le même jour ?... il répondra; je n'en sais rien; les autres feront comme ils pourront et verront s'ils jugent à propos de commencer... etc Encore un coup, Monsieur le Maréchal, quelle réponse à de si justes réflexions ? Et quelle confiance peut inspirer un chef en pareille occasion: Auguste verrait cent fois le moment d'agir, il pleurerait des larmes de rage, mais il ne pourra, je dirai plus, il ne devra pas faire un pas !

Remarquez, s'il vous plaît, que cette malheureuse note, (pardonnez si je dis les choses si crues mais jugez vous-même !), cette malheureuse note, dis-je, qu'on vous a arrachée sans doute, est à la fois une excuse pour l'imprudente précipitation de celui qui dirait trop tôt: « il est temps commençons », et une justification pour le récalcitrant peu zélé qui dira: « soyons prudent il n'est pas temps ». Chacun dira, j'ai fait comme j'ai pu; chacun tirera de son côté. L'incertitude dominera, et si quelque chose se fait par les plus dévoués, ce sera sans appui, sans ensemble, et par conséquent sans succès ! Au nom du ciel Monsieur le Maréchal, pesez bien cela ! ne vous livrez pas à l'anarchie en laissant chacun arbitre de son affaire particulière.

Hélas, les moins déterminés sont les plus nombreux et les avis des prudents laissés à leur libre arbitre ne remettront jamais sur un trône un souverain dépossédé !

Nous ne sommes pas déjà si forts; si vous nous ôtez l'ensemble nous sommes perdus ! Vous dites: on se soulèvera quand la voix publique et les journaux annonceront la présence et les succès de Madame dans le Midi... C'est très bien, mais d'abord le Gouvernement, à Paris, arrêtera probablement tous les bons journaux; ceux qu'on laissera partir nous tromperont, ils représenteront comme un coup de tête, une échauffourée sans suite et presque réprimée la plus noble

Digitized by Google

tentative qui aura déjà eu un grand succès. Voyez-nous alors, hésitants, troublés, sans ordres précis: faut-il, ne faut-il pas se lever ? Ah ! Monsieur le Maréchal quelle position pour les [amis ?] vraiment dévoués !

Qu'arrivera-t-il ? L'incertitude, l'hésitation perdront les plus utiles les plus précieux moments ! Nous laisserons le temps de prendre les plus fâcheuses mesures contre nous, nous perdrons pour la cause l'influence qu'aurait sur le Gouvernement le prompt écho de tout l'Ouest ! Vous n'entendrez pas parler de nous (que Dieu permette que je prédise faux !), vous devrez nous croire paralysés, on attendra ici des courriers qui seront probablement interceptés et Dieu sait quelles seront les funestes conséquences de tout cela !

Si une fois le drapeau arboré par moi, le succès ne fait pas tous les jours des progrès, la cause, les nobles efforts sont perdus ! Ah Monsieur le Maréchal, des ordres positifs, qu'il n'y ait pas à hésiter, pas à balancer, pas à douter. Je sais que je n'ai pas de titres à faire adopter un avis, pas de droit de conseil. Mais la vérité ne se fera-t-elle pas jour ! Mais le salut de la cause, si évidemment en péril, ne vous fera-t-elle pas surmonter la crainte de heurter quelques caractères pusillanimes ! Eh ! que coûte-t-il d'ordonner en pareil cas ? On sait bien que ceux qui n'ont pas la volonté d'agir se réfugieront toujours dans l'impossibilité, mais du moins ceux qui auront bonne volonté pourront compter sur de l'ensemble, seront dûment autorisés, pourront avoir action sur leurs subordonnés. Mon Dieu ! Vous ignorez votre force, et le poids d'un ordre sera d'un effet immense; c'est parce que certaines gens ont senti qu'il n'y avait pas à reculer qu'ils ont demandé grâce et vous leur avez dit: « vous ferez comme vous pourrez... » Ah ! Si je ne puis vous le pardonner, du moins, Monsieur le Maréchal, vous ne refuserez pas d'ordres à ceux qui vous en demandent *comme la vie.*

J'ai envoyé chercher Auguste; qu'il trouve vos ordres à son arrivée, ces seuls mots: « Monsieur de Larochejaquelein opèrera le soulèvement de son corps d'armée aussitôt qu'il apprendra d'une manière positive que son Altesse Royale a arboré le drapeau blanc en France ».

L'histoire d'attendre des détails et des succès certains est une platitude et une infamie. C'est assumer sur sa tête la responsabilité d'un non succès de la noble tentative puisqu'un des sûrs garants de ce succès est l'écho que trouvera ce généreux appel dans l'Ouest.

Ceux qui émettent cette opinion par pusillanimité ne sentent-ils pas qu'ils livrent ainsi nos pauvres contrées, pieds et poings liés; le premier moment, l'initiative est tout à notre avantage. Quelles me-

Digitized by Google

sures ne ne peut pas prendre le Gouvernement contre nous dès qu'il saura Madame sur le territoire ? Le Gouvernement serait-il la dupe de ce que l'insurrection n'éclatera pas tout de suite ? En vérité c'est absurde ! Et vous auriez égard à ces imprudents ! Ah ! Monsieur le Maréchal, il y va d'un trône, d'une monarchie, il y va surtout de tant de victimes dévouées et vous hésiteriez à donner un ordre qui seul peut vous assurer le succès ! qui seul peut unir les efforts de l'Ouest à ceux du Midi, et donner à cette assistance tout son poids !

Permettez-moi de vous rappeler que la chose la plus essentielle est que nous ayons, à l'instant même, un nombre immense de proclamations ! Il y a à..., vous le savez, moyen d'imprimer. Comment se fait-il que depuis tant de mois les modèles soient encore à nous parvenir ? Je crois vous avoir parlé, dans ma dernière lettre, de la nécessité indispensable d'avoir, dès le premier moment, une autorité civile importante par département, province ou corps d'armée. Cela évitera bien du désordre et donnera tout de suite un air d'aplomb à l'insurrection. En grâce, nommez en pour le Poitou, ou pour le deuxième corps d'armée d'Auguste; le choix de Monsieur de Bagneux est pour ainsi dire écrit, mais enfin que Madame en donne un, voilà l'essentiel, soit intendant, préfet ou commissaire du Roi. J'ose vous conjurer d'y décider Madame; songez qu'on aura les yeux sur cette première organisation administrative et qu'ainsi il serait politique d'indiquer..... déjà le rétablissement des provinces. Si Monsieur de Bagneux est nommé; envoyez la *nomination écrite*. Je puis la lui faire passer, je le pourrais aussi dans le cas où un choix tomberait sur Monsieur de Curzay. Si Monsieur de Bagneux devient administrateur, il faudra disposer de sa division et je veux vous prévenir que la seule chose bien entendue sera de la réunir à la division de Monsieur Alexandre de Chabot dont la division est fort petite. Ces parages n'offrent pas une autre personne assez influente. J'espère que si vous avez reçu ma dernière lettre vous avez fait connaître à Son Altesse Royale les idées de Monseigneur l'Evêque de Luçon. Ce n'est pas à négliger dans un pays fort religieux. Je n'ai pas entendu parler de la Maison d'Angers, j'ai fait écrire et réclamer en vain.

Ma position est très fâcheuse sous le rapport de l'argent, nos Chouans en manquent, et je ne puis me procurer que presque rien des choses indispensables. J'attends votre réponse pour la nouvelle levée... Pensez-vous à ce que cela peut amener, ils ne pourront se cacher, pourchassés comme ils sont à présent. Si le moment pouvait coïncider il serait excellent pour un soulèvement.

Digitized by Google

Mais j'ignore l'époque où on demandera les conscrits.

On a dit que le Gouvernement voulait les faire partir immédiatement après le tirage. Le Duc d'Escars m'avait parlé de *l'époque* pour le commencement de mars, il paraît que M. Jacquart répond une époque plus tardive.

Il faut prendre garde de tomber dans la reprise des travaux de la campagne, il faut penser de plus à l'état affreux de notre pays, aux battues que fait la troupe, [aux espions], aux visites domiciliaires, aux arrestations, à la fuite de tant de personnes compromises, enfin à des assassinats légaux qui maintenant se renouvellent d'une manière affreuse et fréquente! Vous aurez appris l'affreuse catastrophe qui nous a enlevé le brave et dévoué jeune homme que son zèle avait amené près de nous (1). Les horribles événements se renouvelleront, n'en doutez pas, si après nous avoir tenus depuis tant de mois en suspens le moment décisif tarde encore.

Il vaudrait mieux nous ôter toute espérance que de la prolonger ainsi. C'est à vous à juger, à décider, mais que nous sachions notre sort fixé.

M. d'Autichamp s'est enfin mis en rapport avec M. Allard, mais d'une manière singulière, car il a eu l'air ou a feint d'ignorer sa nomination. Après quoi il *l'a nommé commandant le quatrième corps provisoirement jusqu'à l'arrivée d'Auguste.* Il semble aussi par là ignorer ou vouloir ignorer la réunion du deuxième et quatrième corps sous le commandement d'Auguste.

Puisque vos ordres ont été tels et que vous me les avez communiqués serait-il possible que vous n'en ayez pas donné connaissance au général en chef? Jugez dans quelle fausse position je serais si le doute prenait consistance et M. de Saint-Hubert lui-même avec votre nomination à la main comme Maréchal de camp, commandant la première brigade, et M. d'Autichamp prétendant ignorer ces dispositions? C'est inimaginable. Je me crois obligée de vous instruire de ces faits.

Si le général en chef ne reconnaît à Auguste que le commandement du 4e corps, que fera Auguste en arrivant?

Si cela vient à la connaissance de M. de Saint-Hubert, cela renouvellera ses vues et ce qu'il croit ses droits sur le 2e corps. Point d'inconvénient s'il était aimé et avait la confiance. Mais je vous déclare ici pertinemment que pas *un* des officiers de cette armée du Centre ne *voudrait servir* sous ses ordres. Voyez M. le Maréchal à vouloir bien

(1) Il s'agit sans doute de Louis-Charles de Bonnechose, mortellemen blessé à la Goyère le 21 janvier 1832.

Digitized by Google

faire connaître vos ordres à ce sujet à M. d'Autichamp. S'il les ignore cela le déconsidère dans le pays et c'est fâcheux; s'il les connaît et agit en opposition c'est aussi très fâcheux et peut mettre le trouble là où était l'union.

Croyez à mes sentiments dévoués.

Cette lettre fut suivie, le 12 février, d'une autre missive dans laquelle la comtesse Auguste revenait sur le conflit de Clisson; parlait du tirage au sort, pressait l'arrivée de la princesse et demandait, en grand secret, l'autorisation d'accorder un brevet de lieutenant-colonel. En voici la fin.

DOCUMENT XIV

La Comtesse de La Rochejaquelein au Maréchal de Bourmont

12 Février 1832.

Je sais vos ordres pour le tirage : il faut vous attendre à ce que cela amènera inévitablement des engagements, une guerre de chouannerie. Si Maurice [Charette] dit le contraire, il se trompe. et..... les conséquences peuvent être bien malheureuses, si elles ne sont pas bien avantageuses pour la cause.

J'attends ce que vous savez, mais que ce serait un grand malheur si les choses devaient s'éloigner ! Vous ne pouvez vous faire l'idée de la position de ce pays. Maurice [Charette] y était très peu connu et peut continuer une position intenable pour d'autres. Enfin Dieu est là, il faut espérer qu'il protégera les siens.

Si j'avais l'argent que vous m'avez annoncé, je pourrais l'employer très utilement et un retard serait désastreux.

J'ai une idée qui peut être en temps et lieu d'une grande importance, il faudrait que vous gardiez un secret absolu... et que vous m'autorisiez à promettre 20.000 francs et le grade de Lieutenant-Colonel — et me garantir à moi l'exécution de la parole que je donnerai dans le cas de réussite, si cela vous convient.

Ce que je vous dis est d'une haute importance; que vous me l'accordiez ou non, j'ose exiger le secret le plus absolu sur ma proposition. La somme ne fait pas la difficulté puisque j'ai de quoi en répondre; mais pour le grade, c'est sur quoi il faudrait une autorisation signée pour le promettre. Pesez cela, cela en vaut la peine.

Croyez à mes sentiments bien dévoués.

FÉLICIE.

J'ai reçu la lettre et les billets.

Digitized by Google

Remarquons ici que la comtesse de la Rochejaquelein avait reçu de la duchesse l'autorisation d'emprunter pour elle et en son nom, des sommes pouvant s'élever jusqu'à 300.000 francs, ainsi qu'en fait foi le billet suivant. (1)

(Ecriture secrète, révélée).

2 Février 1832.

Au nom de S. A. R. Madame la Duchesse de Berry, Régente de France, et suivant l'autorisation déposée chez Monsieur Crampun (?) notaire rue de la Monnaie, à Paris, autorisation par laquelle elle me donne pouvoir d'emprunter pour elle et en son nom jusqu'à concurrence de trois cent mille francs, en stipulant pour elle les conditions que je jugerais à propos pour les intérêts et le remboursement, au nom, en vertu de cette autorisation je déclare avoir emprunté de M. Tancrède de Beauregard et reçu de lui la somme de dix mille cinq cents francs, pour S. A. R. Madame Duchesse de Berry, portant intérêt à 5 o/o, à dater de ce jour, et remboursables en espèces ou en rentes sur l'Etat un an après le rétablissement du souverain légitime sur le trône de France, ou sinon au plus tard dans trois ans de ce jour.

Fait au nom de S. A. R. Madame Duchesse de Berry Marie-Caroline, le 2 février 1832.

Doras, Comtesse de la Rochejaquelein

(En clair.

J'ai reçu de M. Berniard, la somme de 10.500 francs, ce 2 février 1832.

Sophie Durand (2).

En vérité, Félicie, fondée de pouvoir de Marie-Caroline, était plus qu'un Chef de Corps, et elle tenait vis à vis du Maréchal le

(1) Château de Clisson.

(2) En vertu de ces pouvoirs la comtesse de la Rochejaquelein toucha en outre 17.000 francs des neuf souscripteurs suivants : Tanneguy Duchâtel (300 fr. le 19 octobre 1831, 500 fr. le 18 août 1832, 500 fr. le 18 octobre 1832) ; Bruno fils (300 fr. le 18 octobre 1832) ; *Moustache* (200 fr. le 29 octobre 1832) ; J. Blanchet (200 fr. le 31 octobre 1832) ; Morin (1400 fr. le 16 novembre 1832) ; E. Augenet (8000 fr. le 17 novembre 1832) ; Clara de St-Hubert (1000 fr. le 19 novembre 1832) ; Albert (1500 fr. le 21 novembre 1832) ; J. de Girardin née de Meaulne (3000 fr. le 23 novembre 1832). Les reçus, datés de Nantes, sont signés comtesse de la Rochejaquelein ou d'un de ses pseudonymes : *Mlle Jeannette, Mlle Marianne, M. Durand, M. François Racineau.*

Digitized by Google

langage d'un chef d'état-major général, très indépendant et très autoritaire.

***

La duchesse de Berry écrivit elle-même qu'elle approuvait ses vues sur les réfractaires et les appliquaient à toutes les provinces (1). Bourmont le lui annonça le 6 mars, lui répéta que d'Autichamp déciderait pour la division de Clisson, et la pria de veiller au bon accord entre Charette, Saint-Hubert et Cathelineau. N'ayant reçu que le 13 mars sa lettre du 25 janvier, il lui adressa en outre le 16 mars une longue réponse qui montre à quel point il lui pardonnait sa franchise.

Félicie voulait un ordre ferme ? Mais, en septembre, on avait attribué au maréchal un pareil ordre, et cela avait soulevé de justes critiques. Il avait donc convenu avec les émissaires de Félicie, (Kersabiec et de Maynard), qu'un simple *avis* laisserait aux chefs la latitude nécessaire ; au besoin, le général en chef (2) ferait, sur les lieux, cesser toute incertitude. Puisque Félicie réclamait maintenant un ordre positif, celui-ci serait adressé au général en chef, et même au Chef de Corps. Le comte de Bagneux était nommé commissaire du Roi pour le Poitou, et d'Alès était accepté comme sous-intendant militaire pour le III[e] Corps. Félicie était autorisée à promettre les 20.000 francs et le grade de lieutenant-colonnel à son mystérieux affilié. Bourmont rappelait à d'Autichamp qu'il avait accepté à Londres la réunion de l'ancienne armée du Centre (sauf Clisson) au Corps de la Rochejaquelein. « En tout » Félicie « avait toujours raison ». Elle pouvait être assurée que Madame accourrait dès que le duc des Cars lui annoncerait le moment propice, peut-être à la fin du carême ; elle serait en Vendée moins de trente jours après la prise d'armes, et Bourmont après quinze ou vingt jours.

(1) Nous n'avons pas trouvé cette lettre.

(2) d'Autichamp sur la rive gauche, Clouet sur la rive droite.

Digitized by Google

DOCUMENTS XV ET XVI

Le Maréchal de Bourmont à la Comtesse de La Rochejaquelein

6 Mars.

A Félicie, ce 6 Mars 1832.

Je me suis empressé de prendre les ordres de Madame sur tout ce dont vous avés bien voulu m'écrire et Madame a voulu vous répondre elle-même sur les choses les plus importantes. Ainsi elle vous écrit qu'elle approuve que les jeunes appelés ne se présentent point à l'appel pour le prochain tirage et S. A. R. m'ordonne de faire connaître ses intentions à ce sujet dans toutes les provinces, afin de faire adopter cette mesure partout où elle pourra être pratiquée.

Madame vous a envoyé des pouvoirs pour les deux maréchaux de camp a (Allard) et Saint-H. (Hubert).

.....

Mad. se propose toujours de se présenter a la première ocrasion opportune et je me flatte qu'il s'en présentera une bonne avant la fin d'avril et peut-être avant Pâques.

Il est à désirer Madame, que le bon accord soit établi et conservé entre Gaspard [Charette] Saint-H. [Saint-Hubert] et le jeune [Cathelineau], personne plus que vous ne peut je crois y contribuer. On m'avait promis que les fonds que vous avés demandés vous seraient servis avant la fin de février. J'espère donc qu'ils sont déjà à votre disposition...

(à suivre).

Gustave GAUTHEROT.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE BAS-POITEVINE

Les Fresques de l'Eglise de l'Absie

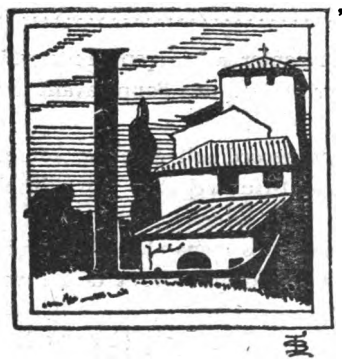

L'église paroissiale de l'Absie-en-Gatine (Deux-Sèvres), ancienne église de l'abbaye cistercienne de Notre Dame (1), renferme deux fresques dont la composition et le dessin vraiment artistiques méritent de retenir l'attention de l'archéologue.

Ces deux fresques, sans doute contemporaines de la restauration de l'église, entreprise au XV^e^ siècle, par Bernard d'Appelvoisin (2) alors abbé de l'Absie, sont adossés au mur de

(1) Cette abbaye, fondée en 1120 par Pierre de Bunt, ermite, sous l'épiscopat et d'après des ordres de Guillaume Gilbert, évêque de Poitiers, reçut alors la règle cistercienne du vénérable Giraud de Salle, disciple de Robert d'Arbrissel, et fondateur de l'Abbaye des Chastelliers, près Saint-Maixent [Cart. Absie, Arch. Hist. du Poitou, T. XXV, p. 7 et 8, n° 30].

(2) Bernard d'Appelvoisin, fils puiné de Guichard ec. seg^r^ du Bois-Chapeleau et de Héliette Chauvereau, fut abbé de l'Absie de 1456 à 1462. Son neveu François d'Appelvoisin, fils puiné de Mathurin ec. et sg^r^ de Thiors, et de Jeannes de Meulles dame de Pompoy et de Thiors, lui devait succéder en 1472 dans le gouvernement de cette abbaye; la restauration de l'église, commencée par Bernard, fut

Digitized by Google

chevet du bras nord du transcept; toutes deux servaient jadis de décor de fond à deux anciens autels, aujourd'hui disparus, mais dont les traces existent encore dissimulées sous le badigeon de chaux qui recouvre le mur. L'un d'eux, le plus éloigné du chœur était l'autel de la chapelle particulière de l'Abbé (1): chapelle construite dans le prolongement du bras nord du transcept, mais séparée autrefois de l'église par un mur qui ne fut abattu qu'en 1876. L'autre autel était situé dans le bras nord proprement dit, c'est à dire dans l'église, et sans doute jadis avait son pendant dans le bras gauche.

La fresque de la chapelle de l'Abbé, déja cité par l'illustre archéologue poitevin M. de Longuemar, est la plus importante tant par ses dimensions que par le nombre de personnages qui y figurent, et l'agencement de sa composition.

Cette fresque, haute de deux mètres trente huit sur deux mètres vingt huit de largeur représente la messe miraculeuse de Saint Grégoire, sujet extrêmement rare, et qu'il est bien curieux de rencontrer dans la chapelle de cette obscure abbaye du Bas-Poitou.

Dans une chapelle décorée à l'italienne, le pape, revêtu de l'aube et d'une chasube d'or est à genoux de trois quarts devant l'autel; ses mains sont jointes les doigts allongés; sur son visage de profil et rejetté en arrière, est répandu une expression de ferveur extaxiée; il contemple avec ravissement la divine apparition du Christ au-desus de l'autel.

achevée par François qui fut abbé jusqu'en 1482 Les clefs de voutes de cette église portent sculptées en relief les armes d'Appelvoisin de gueules à la herse d'or, timbrées de la mitre abbatiale, et supportées par deux anges.

((1) Cette chapelle est dite « Chapelle de la Trémouille » pour ce que Louis Ier de la Trémouille et Marguerite d'Amboise, son épouse, dépossédés de leur patrimoine par Louis XI, ayant sollicité l'hospitalité de leur parent François d'Appelvoisin, abbé de l'Absie, y furent inhumés, le premier en 1482 et la seconde en 1475. Les deux tombeaux furent découverts en 1876 par l'érudit archéologue M. l'abbé Drochon, alors curé de l'Absie.

Digitized by Google

Du Christ l'artiste n'a représenté que le buste de face et nu, émergeant d'un tombeau aux sculptures gothiques: de longs cheveux blonds encadrent un fin visage émacié, d'expression infiniment mélancolique et dont les yeux regardent au loin; la barbe blonde et taillée courte forme deux pointes; les bras tombent le long du corps, et les poignets se croisent sur le rebord du tombeau, au-dessus du calice posé sur l'autel, le dos des mains apparent et portant les stigmates du Golgotha.

A droite et gauche du Christ deux anges aux cheveux blonds, vêtus de robes blanches au grands cols bleus sont agenouillés sur des nuées; celui de droite tient dans sa dextre l'échelle de la Passion, et dans sa main gauche la Croix. Celui de gauche soutient de sa main droite la colonne de la flagellation auquel sont accrochés deux fouets croisés en sautoir et faits chacun de plusieurs cordes chargées de nœuds; dans sa main gauche, il tient ensemble le roseau du prétoire et la lance du calvaire.

Deux moines, servants de messe, revêtus de la dalmatique dorée pardessus leur bure monacale sont agenouillés de profil à la droite et à la gauche du pape, et sur un plan légèrement inférieur. Chacun tient dans sa dextre un long cierge de chœur allumé; comme le pape ils élèvent des yeux pleins de stupeur vers le Christ.

Près de l'autel, du côté de l'épitre, trois personnages se tiennent debout: un cardinal en chapeau (1) revêtu du grand manteau rouge et d'un large rabat blanc, et tenant d'une main sa crosse cardinalice; un évêque en mître et en surplis, soutenant sa crosse dans son bras gauche; enfin, derrière ces deux princes de l'église, un troisième personnage aux mains jointes, mais défiguré et dont la qualité n'apparait pas.

(1) Le chapeau de cette éminence, comme celui du cardinal qui lui fait pendant, a cette particularité d'être retenu sur son chef au moyen de deux longues brides rouges serrées sous le menton par un « coulant » de même couleur.

Digitized by Google

Du côté de l'évangile, debout pareillement se tiennent un autre cardinal en grand costume, et un autre évêque, portant aussi mître et crosse, mais différent du premier décrit par le grand manteau bleu à bordure dorée enrichie de turquoises, retenu sur ses épaules par une large agrafe d'or. L'attitude et le geste de ces divers personnages expriment la pieuse surprise où les plonge cette apparition du Christ au tombeau.

L'autel recouvert d'une nappe blanche, supporte deux hauts flambeaux dorés l'un à droite l'autre à gauche; le missel est ouvert du côté de l'évangile, et du côté de l'épitre repose la tiare pontificale, enrichie de pierres précieuses, et dont les trois couronnes sont nettement datées du xv^e^ siècle par les fleurons détachés qu'elles supportent. Au centre le calice d'or, couvert du corporal, et près du calice, à droite, la patène.

Une bordure rouge-brun, large de 0,12 centimètres, encadre cette composition, dont elle fait ressortir les tonalités, sans doute jadis très vives, aujourd'hui pâlies, où le vert d'eau, le jaune clair, le bleu d'outre-mer et le rouge ocré dominent.

Cette composition, d'une si belle ampleur et d'un si parfait agencement, fut malheureusement mutilée à une époque qu'il est difficile, en l'absence de textes, de déterminer d'une façon absolue. Sans doute ces mutilations, qui n'affectent que les yeux et la bouche des personnages représentés, ne sont pas l'œuvre du hasard, ni celle d'un mauvais plaisant, mais bien celle d'un vandalisme sectaire. D'autre part elles sont tout à fait dans la manière de ces huguenots pillards et iconoclastes du xvi^e^ siècle, dont une bande sous la conduite du chevalier Pyniot (1) incendia en 1575 l'ab-

(1) Ce chevalier Pyniot, issu d'une vieille famille noble de Vendée, fut, dit-on, pendu par un parti catholique, qui ayant surpris sa bande dans la forêt de l'Absie, alors qu'elle quittait ce théâtre de méfaits, défit complètement les huguenots et captura leur chef. Un autre Pyniot, sieur de Puychenin, servit en mai 1621, dans les bandes protestantes levées par M. de Rohan. [Journ. de Paul de Vendée, p. 140].

Digitized by Google

baye de l'Absie et les voûtes de l'église abbatiale. La signature du susdit capitaine huguenot « Painiot » que l'on distingue encore, gravée à la dague, sur le mur nord de la chapelle, et suivi de la date « 24 décembre 1575 », semble tout à fait être la signature de cet acte de brigandage (1). La tradition locale partage du reste cette opinion, qui fut également celle de l'abbé Drochon (2). Remarquons le toutefois: les seuls visages épargnés, outre celui du Christ dont la bouche seule est dégradée, et celui de l'un des anges, sont ceux du moine agenouillé du côté de l'épitre, et... du Pape, particularité surprenante si, comme la tradition le rapporte, les mutilations commises sont l'œuvre des huguenots! par quelle étrange condescendance en effet ces contempteurs de la papauté ont-ils épargné justement la figure de ce Pape de Rome, dont les foudres avaient servi de prétexte à leur révolte, et qu'ils détestaient tout spécialement? Quoiqu'il en soit, en dépit de ses mutilations, cette messe de Saint-Grégoire demeure extrêmement intéressante; les injures, dont elle a souffert, ne lui ont enlevé ni le mouvement, ni l'expression puissante de ce mouvement de ferveur et de tranquille foi, dont l'artiste l'anima tout entière. Ses personnages sont vivants: ils croient, ils adorent, ils prient; ils n'est jusqu'à leurs mutilations mêmes qui ne concourent à rendre plus vivante à nos yeux l'expression de ces images peintes, sur lesquelles, dans un jour déjà lointain, s'acharna la haine d'une certaine catégorie d'hommes, et qui, tou-

(1) D'autres graphiques, rendues à peu près illisibles, par les chaulages successifs, illustrent ce mur : on lit en particulier, à la suite d'une autre signature, le chiffre de l'an 1576, ce qui semble confirmer la tradition d'après laquelle les Huguenots, après avoir incendié l'abbaye en 1575, seraient revenus en 1576.

(2) Ancien curé de l'Absie, archéologue et écrivain remarquable, auteur de plusieurs études d'histoire locale : (journal de Paul de Vendée — Château Larcher et ses seigneurs, Pèlerinages de France).

Digitized by Google

jours en prière, en dépit de leurs blessures béantes, sont le parfait symbole de cette barque de Pierre, toujours battue par les orages, mais contre laquelle les portes de l'enfer ne prévalent point.

Cette fresque dont M. de Longuemar fit autrefois l'éloge, fut jusqu'au 10 avril 1923, la seule offerte à l'admiration des archéologues par les vieilles murailles de l'église de l'Absie; à cette date une seconde fresque, ensevelie depuis des siècles sous un épais badigeon de chaux, et dont M. Edouard Raison, notre savant et distingué collègue des Antiquaires de l'Ouest, soupçonnait depuis longtemps l'existence, fut enfin rendue à la lumière du jour.

Cette dernière composition de dimensions moindres que la précédente, représente une scène du crucifiement à trois personnages: Le Christ en croix ayant à sa droite la Vierge, et à sa gauche Saint-Jean. Du Christ il ne subsiste malheureusement que la partie inférieure du corps (1), depuis la ceinture, et l'avant-bras droit, allongé sur le crampon de la croix, et terminé par la main crispée sur le clou qui la traverse. Tout le reste du corps, buste, chef et bras gauche, est détruit; de cette destruction il ne faut point incriminer les huguenots; elle fut en effet l'œuvre d'un zèle pieux mais déplorable, qui, au cours du siècle dernier, sans tenir compte des traces de couleur existant au revers des plâtras soulevés par le burin, fit sceller au beau milieu de la fresque le socle en chêne d'une énorme statue de Saint-Joseph.

Fort heureusement la Vierge et Saint-Jean ont été épargnés; tous les deux sont debout; la Vierge, placée de face, est drapée dans un grand manteau bleu, dont un pan lui recouvre la tête; elle détourne de la croix son fin visage, ne pouvant soutenir un spectacle aussi déchirant pour son cœur maternel; ses mains, jointes, les doigts croisés, sont élevés à la hauteur de l'épaule gauche; et ce geste rend plus tragique le mouvement dans lequel cette Mère douloureuse détourne les yeux d'une vue trop cruelle.

Digitized by Google

Saint-Jean au contraire élève vers le Christ expirant son visage, remarquablement expressif, tout empreint d'une ferveur angoissée; il a la tête nue; de longs cheveux blonds descendent sur ses épaules, et ses mains jointes à hauteur de la poitrine, dans le geste de la prière, apparaissent hors du grand manteau aux draperies compliquées, et de couleur imprécise, qui l'enveloppe tout entier. Comme la Vierge, il a le chef auréolé d'un grand nimbe rouge-brun.

Le fond de la fresque représente un paysage assez mal défini, étant donné le mauvais état des couleurs. On distingue néanmoins, au troisième plan en arrière d'une vallée, située derrière la colline du calvaire, les remparts d'une ville, évidemment Jérusalem, remparts flanqués de tours carrés, et au dessus desquels s'aperçoivent les dômes, et les clochetons de la cité. Une de ces constructions présente une vaste fenêtre ogivale avec un meneau médian, rayonnant vers son sommet et formant une sorte de rosace. A droite et à gauche et en avant de ces remparts existent deux groupes d'arbres formés chacun de quatre sujets aux troncs jaunis et aux vertes frondaisons. La partie supérieure de la fresque est peinte en bleu vif, le ciel, sur lequel se profilent les toits pointus de Jérusalem et ce qui subsiste du sommet de la Croix (1).

Cette composition est encadrée d'une bordure rouge brun, absolument identique à celle de la « Messe de Saint Grégoire »; les procédés et les couleurs de celle-ci sont du reste les mêmes que ceux de la fresque du crucifiement et de toute évidence toutes deux sont de la même époque et du même auteur.

(1) Cette fresque ne porte point, comme « la messe de Saint-Grégoire », les traces de la dague protestante; le visage de Saint-Jean est intact; celui de la Vierge a subi vers la bouche une dégradation, qui ne saurait être avec certitude attribuée à une main sacrilège; l'involontaire mutilation, faite à l'image du Christ, et qui a totalement détruit le visage de ce dernier, fut, nous l'avons dit, l'œuvre de cette statuomanie déplorable, si répandue parmi nos provinces et nos... cures.

Digitized by Google

Nous avons dit plus haut que les fleurons très détachés de la tiare pontificale dans la fresque de la messe, datait très explicitement cette œuvre du xv^e^ siècle; nous savons d'autre part que la reconstruction de l'église abbatiale fut l'œuvre des abbés Bernard et François d'Appelvoisin, qui gouvernèrent l'abbaye de l'Absie, le premier de 1456 à 1462, et le second de 1472 à 1482. Il semble donc infiniment probable que ces abbés profitèrent de ces travaux pour faire exécuter les deux fresques décrites plus hautes. L'artiste fut-il un moine de l'Absie ou quelque spécialiste en fresques venu d'ailleurs? il est difficile d'en décider, aucune signature, aucun document ne nous renseignant à cet égard; toutefois si nous procédons par analogie, et si nous comparons les fresques de l'Absie, aux fresques découvertes dans le palais des papes en Avignon, il nous est impossible de ne pas reconnaître entre ces compositions si éloignées géographiquement les unes des autres, une certaine similitude de procédés et de coloris vraiment impressionnante. — « D'après M. Eug. Muntz, écrit à ce sujet M. Edouard « Raison, la dernière équipe de peintres employée par Mat- « teo-Giovanetti (1), sous Urbain IV, était composée moitié « d'Italiens, moitié de Français [vers 1360]. — Il s'est « sans doute formée une école qu'ont dû fréquenter les « Limousins sous Grégoire XI et Clément VII. De là on « peut conclure qu'il a existé une école limousine de pein- « tres, qui a rayonné sur le centre et l'ouest, et a pu fournir « l'auteur de nos deux fresques. » — Ailleurs M. Raison écrit encore : « Au xv^e^ siècle...., plusieurs peintres de l'école « florentine parcouraient la France, et se mettaient au ser- « vice de qui les appelaient pour décorer les murs soit des « églises soit des châteaux. Tous n'étaient pas des artistes

(1) Matteo Giovanetti de Viterbe, décorateur du palais des Papes en Avignon, auteur de plusieurs fresques ornant les murs de ce palais, en particulier de celle représentant « Anna, mère de Samuel », composition très analogue de procédé et de coloris, aux fresques de l'Absie.

Digitized by Google

« mais tous appartenaient au groupe des pré-raphaëliques,
« qui a donné des artistes de premier ordre, tel Fra Angé-
« lico. »

Nous laissons à d'autres, plus autorisés en cette très spéciale matière, le soin de rechercher l'auteur des fresques de l'Absie; nous nous bornons là-dessus à citer l'hypothèse si rationnelle de M. Raison, persuadé qu'elle peut orienter d'intéressantes recherches.

Mais quelque soit le cerveau, qui les a conçues, et la main qui en a pétri les couleurs et tracé les lignes, ces deux fresques méritent d'être connues de tous ceux qui ont quelque souci du magnifique héritage artistique, que nous a légué la vieille France. Elles sont un nouveau témoignage après tant d'autres, du génie de nos aïeux, et de cet équilibre spirituel, qui permettait aux plus obscurs artistes de leur temps, d'édifier des monuments, dont les proportions étaient admirables, et dont la décoration, fille d'un goût rarement en défaut, témoignait toujours d'un « métier » très sûr, et d'un souci de la règle trop souvent absent de nos ateliers d'art et de nos « salons ».

M. Brillaud
Membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest.

Digitized by Google

PRIÈRE SOUS LES CHATAIGNIERS

A Monsieur René Vallette

J'allais vers le couchant dans le fauve sillage
Des ors éblouissants soulevés par mes pas
Les ajoncs épineux m'accrochaient au passage
Les chèvrefeuilles fous se tendaient vers mes bras

Je voyais s'incliner les frémissantes herbes
Dans l'ardente clarté du grand ciel flamboyant
Sur les champs d'alentour le soir dorait les gerbes,
L'horizon se marbrait de reflets rougeoyants.

Les châtaigniers géants arrondis sur ma tête
Epaississaient leur ombre autour des gros troncs noirs
Pendant que la lumière irradiait le faîte
Clamant éperdument les vigoureux espoirs.

Vernis et craquelé comme un meuble de Chine
Le feuillage laissait filtrer de longs rais d'or
Qui nimbaient les contours d'une flamme divine
Et la châtaigne blonde allait prendre l'essor.

Déjà l'acajou clair reluisait sous l'écorce
Dont les piquants dorés s'écartaient doucement
Quand le fruit trop brutal montrait sa jeune force
Des insectes tournaient dans un grand chatoiement.

Le sentier brusquement obliqua sous les branches,
Plus lumineux encor furent les châtaigniers
Dans le ciel où l'azur se teintait de pervenche,
Au-dessus des coteaux fondus en un brasier

Digitized by Google

Tu m'apparus alors, mon pays de Vendée
Dévoilant les trésors de ton beau sein fécond
Comme d'un cocon d'or la soie est dévidée
Je t'entrevis unique en ce grand soir profond

Et mon cœur déborda d'inextinguible flamme
Laissant monter le flot de ses pleurs répandus
Dans l'ardente prière où se fondit mon âme
Et qui monta, Seigneur, en accents éperdus

Mieux que dans la beauté des nobles basiliques
Dans les soupirs de l'orgue et les vapeurs d'encens
Mieux que dans la clarté des purs cierges mystiques
Dans l'ombre du vitrail ou des piliers puissants

Seigneur ! Ah, je te prie ici dans ton vrai temple
Ton vrai séjour de gloire en la Sainte splendeur
Où comme l'horizon mon cœur devient plus ample
Et frissonne et t'adore en sa vibrante ardeur

Seigneur, gardez intact avec sa forte sève
Le pays des fronts durs et des rudes aïeux
Le pays des yeux clairs où sommeille le rêve
Sous le sourcil épais et dans le cœur pieux

Gardez les Vendéens obstinément fidèles;
Les grands garçons joyeux qui mènent les bœufs lents,
Les filles au front calme, aux coiffes de dentelle
Gardez-les des cités aux perfides relents.

Pour que le moissonneur sous l'ardente faucille
Couche le blé vermeil toujours plus abondant
Et trouve à son foyer une heureuse famille
Ouvrez grandes vos mains aux gestes fécondants

Pour les labeurs heureux, les tâches décevantes
Seigneur, daignez garder à tous ceux de chez nous
La foi qui raffermit les âmes sans relâche
Qui fait lever le front et courber les genoux.

Charlotte Roy.

Digitized by Google

Un Officier de l'Armée Vendéenne du Marais.

Benjamin Dubois de la Guignardière et sa Famille

(Suite) (1)

BENJAMIN-GABRIEL-PRUDENT DUBOIS de la GUIGNARDIÈRE, naquit le 22 avril 1765, dans la maison qu'habitaient ses parents au bourg de Soulans, à l'endroit, croit-on, où maintenant s'élève l'auberge du Chêne Vert. Le même jour, Gabriel-Aimé Dubois, son grand'oncle, et Marie-Prudence Faudry du Breuil, sa tante, le tenant sur les Fonts, le saint Baptême lui fut administré par M. Gilles Buor de la Mulenière, prieur-curé de la paroisse (2).

(1) Voir 4e fascicule de 1923.

(2) *Registres paroissiaux de Soulans.* Benjamin Dubois fut le dernier enfant de la famille. Il avait eu un frère : *Henri-Benjamin-Aimé*, décédé le 19 Août 1772, à l'âge de 9 ans, et une sœur née en 1760, hors de Soulans. Elle épousa N. Bouron, bourgeois des Sables, et mourut jeune ne laissant qu'une fille.

Digitized by Google

Arrivé à l'âge d'apprendre il fréquenta les petites écoles que tenait alors en qualité de régent maître François-Joseph Aubert, sans se douter qu'un jour, sur les champs de bataille, il trouverait, à ses côtés ou contre lui, plusieurs des petits garçons, fils de bourgeois et d'artisans, qui étudiaient à la même table: Louis-René et Jean-Pierre Mourain du Portail, Joseph-Marie Papon, Louis-Joseph Bodet de Lacroix... Avec le rudiment il apprit le catéchisme. Sa treizième année révolue, il eut le bonheur d'être admis à faire sa première Communion, le 5 juillet 1778 (1), et ce jour-là dut être une belle fête pour la paroisse car il réunit au pied de l'autel 38 garçons et 40 filles.

Passé cette date, Benjamin Dubois disparaît pour un long temps. On sait seulement que ses études achevées il ne songea pas à devenir médecin comme son père. Trop de souvenirs le tournaient vers le métier des armes. Sa tante Nérée avait épousé un gentilhomme d'Alsace, Charles-Joseph de Folzoër (2), capitaine en premier à Bresse-Infanterie, puis major du régiment provincial de Poitou. Enfin, les deux chevaliers de la Milletière, ses oncles, Jacques-Honoré et Gabriel-François Dubois, n'avaient-ils pas jadis servi avec honneur au régiment de Languedoc-Infanterie et partagé, le premier du moins, la gloire des armées du Roi, au Canada, sous Montcalm et Lévis (3)? Il fut donc soldat. A peine âgé de dix-neuf ans — en 1784 — il obtint une lieutenance dans la division garde-côtes de Beauvoir et fut affecté à la compagnie de Saint-Jean-de-Monts, dont M. Prévereau de Sonneville était capitaine.

(1) *Registres paroissiaux de Soulans.*

(2) *Archives de la Vendée : B 310.* Deux autres tantes de Benjamin Dubois : *Marie-Modeste* et *Anne-Elisabeth* étaient, par contre, entrées dans des familles de commerçants. La première avait épousé Pierre Roussel, sieur de la Brochardière, marchand de draps et soieries à Luçon, et la seconde, Louis-Jean Davy, négociant à Saint-Hilaire-de-Talmont.

(3) *Archives de la Vendée : B 389 et 395.*

Digitized by Google

Il occupait encore ce poste en 1790 (1). Mais bientôt les événements allaient l'en arracher et le lancer vers un nouveau destin. Soulevé des communes illusions, il se jeta dans le mouvement, poussant à la création des gardes nationales. C'est ainsi qu'il organisa celle de Soulans et en assuma le commandement, avec, en sous-ordres, Raphaël Bodet-Lacroix, le médecin Gaspard Jouhenneau et Vigneron de la Guillotière, beau-frère de Charles-Marc-René Merland. A ce titre il assista à l'assemblée que M. Imbert de la Terrière, colonel des nouvelles formations, avait réunie, le 30 mai 1790, dans la chapelle Saint-Symphorien, à Challans, pour décider de la création d'un état-major et de l'élection d'un porte-drapeau.

Cependant les choses ne tardèrent pas à changer de tournure. La Constitution civile du clergé mit en pleine lumière l'esprit antireligieux de la Révolution. Dans la contrée, les curés les plus considérés refusèrent de prêter le serment. Parmi eux se trouvait M. Nœau, prieur de Soulans. Du haut de la chaire il protesta avec énergie et mit en garde son troupeau contre ceux que la force pourrait lui donner comme successeurs: « n'écoutez pas ceux qui viendront après moi: ce ne seront pas des bergers mais des loups ravisseurs (2) »... Dans tout le Marais et l'Avant-Bocage, le peuple blessé au vif en ses sentiments religieux murmure et s'agite. Le 9 avril 1791, un maraîchin tire un coup de fusil sur le vicaire assermenté de Saint-Jean-de-Monts, M. Pierre-Louis Laroche, et, le lendemain, le futur capitaine de la paroisse, Dupont, brise dans l'église les bancs des bourgeois *patriotes*. Quinze jours après, Apremont se soulève contre M. Borel de Miracle, prêtre normand, curé jureur du lieu (3). Enfin, au commencement de mai, ce sont les sanglantes émeutes de Saint-Chris-

(1) *Almanach de la Province de Poitou pour l'an 1790.*

(2) Tradition conservée dans la famille Blais.

(3) Ancien vicaire de Soulans et du Poiré-sur-Vie, futur curé constitutionnel de Challans.

Digitized by Google

tophe-du-Ligneron, où périrent trois laboureurs soulandais: Paul Barillon et Jacques Eraud, de la Gabeterie, et Jacques Moreau, du Cailleteau (1). Une fermentation sourde travaille les esprits et rien ne montre mieux à nu l'âme ardente et simple de la foule que les hardis propos tenus, le 2 mai 1791, au Gué-aux-Roux, par Guillaume Gaillard, jardinier de Soulans, à Henry Collinet, maire de Saint-Gilles (2): « *Vous voulez changer la Religion? Il n'en sera certainement rien, autrement il se versera bien du sang... nos prêtres nous sont donnés par Dieu; laissez-les mourir dans leurs places; après cela nous verrons ce que nous avons à faire et pourrons même souffrir leurs successeurs, mais si vous les ôtez* (3) *il y aura du sang répandu et nous les défendrons jusqu'à la mort.* »

En ces heures émouvantes bien des yeux se désillèrent et chacun choisit son camp dans l'attente des choses qui allaient venir.

Benjamin Dubois se rangea dans celui des contre-révolutionnaires, et, lorsqu'en mars 1793, le soulèvement du Marais éclata, il se trouva tout naturellement parmi ses chefs. Laissant son ancien maître d'école, François-Joseph Aubert, ci-devant notaire de la chatellenie, lancer avec l'homme de loi Louis Pyneau, le tailleur Marie-Joseph Papon et le maçon

(1) *Registres paroissiaux de Soulans.*

(2) Henri Collinet, sieur de la Charrault, négociant à Croix-de-Vie. Révolutionnaire ardent, tour à tour président, accusateur et juge aux commissions militaires de Noirmoutier et de Nantes. Il mourut au Retail de Soulans, le 8 Novembre 1820, plein de repentance ; « Je prie Dieu, dit-il, dans son testament, d'étendre sa miséricorde sur moi, mourant dans la foi catholique, apostolique et romaine en laquelle je suis né. » Ses dernières années furent hantées de remords : « *Tu n'as pas le poids que j'ai là dans le cœur* » répliquait-il à un pauvre journalier nommé Briton qui enviait son sort de riche, et, dans la maladie qui l'emporta, tout le monde l'enlendait crier : « *Que sera-t-il de moi, malheureux, qui ai fait périr tant d'innocents à Noirmoutier !* » Sa tombe est au cimetière de Soulans.

(3) *Archives nationales DXXIX 15*, cité par Chassin, *Préparation à la guerre de Vendée, tome I.*

Digitized by Google

Jacques Poitevin un groupe d'action royaliste à Soulans, il va siéger au comité militaire de Challans (1). Puis, secondé par son fidèle ami Joseph Badereau, il organise les paroisses du Perrier, Soulans et Commequiers et les range sous les ordres de Guerry de Cloudy, chef du pays de Monts.

Le 19 mars, sa troupe versée dans « l'armée de droite » des insurgés du Marais, campe à la Grève, près de la rivière d'Auzance, et essuie le feu du républicain Foucault. Les paysans peu habitués à la canonnade s'effrayèrent fort, surtout les gens de Soulans, rapporte une correspondance de l'époque(2). Cependant on garda la position. Mais le 7 avril, à l'approche de la colonne de Baudry, venant des Sables, il fallut se replier jusqu'au Pas-aux-Petons, sur la Vie. Quatre jours plus tard les troupes patriotes commandées par le général Boulard abordèrent ce passage. De part et d'autre l'action fut vigoureuse. Malheureusement, une panique s'étant emparé des maraîchins, l'armée vendéenne se débanda laissant ouverte la route de Beauvoir. Benjamin Dubois, dans cette infortune ne perdit point la tête. Il rallia les principaux groupes et se jeta dans le bourg de Challans qu'il fit en hâte mettre en état de défense. Toutefois, se rendant compte de son infériorité trop certaine, il évacua la place dans la nuit et rejoignit les quartiers de Charette. Le 13 il était à l'attaque de Challans et, le 15, au choc de Saint-Gervais. Les maraîchins, à ces deux affaires, connurent encore

(1) Avec Bethuys, Macé de la Barbelais, l'aîné, et le chevalier de l'Espinay de la Roche d'Avau.

(2) Il paraît avoir agi alors en liaison avec l'ancien régent Dabbaye, commandant des paroisses de l'île de Rié. Dabbaye souvent confondu avec Nicollon des Abbayes, qui ne se distingua pourtant que plus tard, était animé d'un grand esprit d'audace. Bittard des Portes raconte qu'il fut fait prisonnier au combat des Brouzils et fusillé à Legé. C'est une erreur. La correspondance de Merlet apprend qu'il fut tué au combat de la Savarière, en Saint-Etienne-du-Bois, au commencement de 1796. *Archives de la Vendée, L 209.*

(3) Lettre de Mme de L'Espinay de la Roche-Boulogne d'Avau. *Papiers de Goupilleau, n° 94.*

Digitized by Google

la folle terreur, mais ce fut leur dernière faiblesse. Saisis dans l'incessant et rude mouvement de l'armée de Charette, ils s'aguerriront à la canonnade...

En cette nouvelle phase de la guerre, Benjamin Dubois vit très vite sa renommée dépasser le cadre de la division de Guerry de Cloudy. Il avait été le meilleur auxiliaire de l'audacieux Joly, contre les Sables (1); Charette lui-même, qui s'y connaissait en hommes, remarqua, au cours des campagnes qui suivirent le siège de Nantes, sa décision de batailleur et ses talents de manœuvrier. Aussi, après la prise de Noirmoutier, le 11 octobre, lui confia-t-il le commandement de la place en l'adjoignant à René de Tinguy de la Sauvagère nommé gouverneur de l'île « au nom de Louis XVII. »

Bientôt, les événements prouvèrent que l'officier soulandais méritait cette estime.

Aux premiers jours de 1794, l'armée de Turreau, forte de quatre divisions et pourvue d'une artillerie nombreuse, serrait Noirmoutier. La garnison royaliste réduite à ses seuls moyens par l'arrêt et la défaite de Charette sous Machecoul comptait à peine 1800 hommes. C'était la lutte sans espoir. D'enthousiasme, elle fut acceptée pourtant, et, parmi les héros de ce drame héroïque qui dura trois jours, Benjamin Dubois se distingua dès la première heure (2). Mais où il se surpassa lui-même ce fut dans l'après-midi du 3 janvier. Ce jour-là, Haxo ayant réussi à passer le Gois et à prendre la chaussée de la Bassotière, la résistance devenait impossible. Sept heures durant néanmoins, le courageux partisan tint bon, utilisant le moindre talus de fossé, le moindre pan de muraille, ne reculant que pas à pas. A la fin, le gros des troupes vendéennes sentant que tout était perdu, se fiait à la

(1) Chassin : *La Vendée patriote, tome III.*

(2) Avec René de Tinguy, Antoine Savin, Hyacinthe Hervouet de La Robrie, Massip, Mercier, O'Birn. Tous avaient à cœur de n'être pas indignes de la gloire du généralissime d'Elbée, réfugié à Noirmoutier pour guérir ses quatorze blessures, et confié à leur garde.

Digitized by Google

parole de Haxo (1) et déposait les armes. Cette capitulation n'arrêta point Benjamin Dubois: avec une petite bande de hardis compagnons il continua de combattre, aux Champs Poiroux, s'enivrant de la lutte impossible. Se dévouait-il pour assurer la retraite de l'armée ou bien obéissait-il à ce point d'honneur têtu qui posséda tant de guerroyeurs du Marais? Nul ne saura jamais l'ardente pensée qui l'anima dans cette aventure désespérée: la dernière.

Blessé (2), trahi par un homme qui lui devait la vie (3), il tomba aux mains des Bleus. La Fontenelle et Lebouvier Desmortier (4) affirment, l'un et l'autre sans preuve, que plutôt que de se rendre il se brûla la cervelle. C'est la une fable dont les pièces officielles font justice. Elles établissent que condamné, le 4 janvier, par la Commission extraordinaire, il fut, le même jour, avec tant d'autres de ses frères d'armes, fusillé dans les fossés du Château (5).

Les patriotes avaient appris à le connaître. Ils ne l'oublièrent pas. Qui sait si son souvenir ne décida pas, à neuf mois de là, du sort de sa malheureuse cousine, Madame Petiteau, condamnée à mort « pour manœuvres contre-révolutionnaires », malgré l'influence du tout puissant Merland? En tous cas, son nom hantait certainement la mémoire des juges nantais qui envoyèrent à l'échafaud de la place du Bouffay ,le 24 août 1794, sa mère Henriette-Dorothée Faudry. En effet, si la vaillante femme monta à la guillontine pour « avoir suivi l'armée des rebelles habillée en paysanne,

(1) Parole reniée, comme on sait, par le représentant du peuple Bourbotte.

(2) En fuyant, l'un de ses compagnons, Hyacinthe Hervouet de la Robrie, le vit tomber tout sanglant, et crut même « qu'il fut massacré sur place. »

(3) C'est ce que rapporte Piet, chroniqueur très averti des traditions de l'île.

(4) *Réfutation des calomnies contre le général Charette.*

(5) A ce titre, il figure sur la liste des chefs vendéens fusillés à Noirmoutier le 4 Janvier 1794, établie par la Société populaire de Nantes *Papiers de Goupilleau.*

Digitized by Google

s'être montrée un sacré-cœur sur la poitrine et avoir mangé avec l'ex-prieur de Soulans », ce fut aussi dans la rancuneuse pensée de l'accusateur Collinet, parce que « *mère du chef de brigands Dubois* »...

La République savait se venger!

Elle s'en prit même aux choses. Tous les biens du *rebelle* furent déclarés confisqués (1). Le 29 septembre 1796, la « citoyenne » Masson, veuve Bouron, aïeule de Victoire Bouron « *seule et unique héritière de feu Dubois, de Soulans, condamné à mort par une commission militaire de Noirmoutier* » présenta bien une requête au district de Challans afin d'être envoyée en possession des domaines délaissés, mais la pétition fut renvoyée (2). La liquidation se fit au profit de la nation et la Petite Guignardière fut acquise par le « citoyen » Merland.

Par la mort de Benjamin Dubois de la Guignardière le sang des Dubois de Soulans a été tari (3). Mélancolique destin. Raison de plus aussi pour que l'honneur dont s'enveloppa en croulant la vieille maison maraîchine ne lui soit pas enlevé et donné à d'autres.

A.-J. MULOT, prêtre.

(1) Les patriotes de Soulans avaient prélevé quelques acomptes. Le 29 Janvier 1794, leur municipalité s'empara de 400 fagots de bois sec appartenant « *à la mère de Dubois, chef de brigands.* » *Archives de la Vendée : L 472.*

(2) *Archives de la Vendée : L 471.*

(3) A moins que Jacques-Honoré Dubois, chevalier de la Milletière, lieutenant à Languedoc-Infanterie, né à Soulans, le 20 Janvier 1733, n'ait fait souche au Canada. La chose n'est pas impossible. Son nom figure sur les listes de Poitevins au Canada qu'un érudit de là-bas en quête de renseignements, M. Godbout, a fait passer dans la *Revue du Bas-Poitou* de l'année 1919, par l'intermédiaire de M. Paul Beauchet-Filleau.

Digitized by Google

NOTES D'ART

IN MEMORIAM

J'ai suivi depuis ses débuts avec une trop sympathique et trop admirative attention la marche ascensionnelle du talent d'André Astoul, pour ne pas vouloir être un des premiers à signaler le monument que l'excellent peintre yonnais se propose d'élever, dans l'église Saint-Louis, à la mémoire des enfants de La Roche-sur-Yon, tombés au champ d'honneur.

La maquette de cette œuvre que nous reproduisons ici, et où l'on retrouve toutes les qualités maîtresses de l'artiste vendéen — sa parfaite compréhension de la vérité humaine, comme celle de la vie profonde de l'âme — peut dès à présent se voir dans la chapelle Notre-Dame des Sept Douleurs, là même où doit être exécutée l'œuvre définitive.

Dans cette grandiose page évocatrice, où communient la foi profonde du chrétien et celle du patriote, le pinceau merveilleusement inspiré d'Astoul a voulu faire revivre, en même temps que l'âpre tragédie de la guerre, la poésie délicate de la France, fille aînée de l'Eglise, sauvée par le martyre de ses héros.

Au premier plan, court une tranchée abandonnée. Des arbres déchiquetés par la mitraille révèlent la violence de la lutte subie, et de nombreuses croix de bois attestent lugubrement les sacrifices consentis pour la sauvegarde ou le rachat de ce coin de terre française souillé par le barbare envahisseur, l'odieux profanateur de nos gloires ancestrales.

Digitized by Google

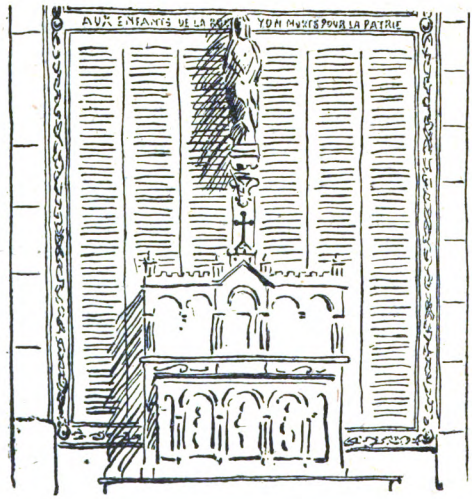

Digitized by Google

De cette terre meurtrie, bouleversée, s'élèvent en rangs pressés, diaphanes et comme allégés du poids des misères humaines, les soldats glorieux appelés à recueillir dans le Ciel la récompense de leurs sublimes sacrifices. Et les voici qui montent vers le Christ, entourés des Saints et des Rois protecteurs de la Patrie qui leur font le plus magnifique des cortèges, vers ce Christ qui n'a jamais cessé d'aimer les Francs et dont les bras tendus sont prêts à recevoir les héros vers lesquels l'Ange du Triomphe tend la palme des martyrs et la couronne des élus.

Cette œuvre admirable, dans laquelle André Astoul manifeste si excellemment l'art de vie et de poésie sereine, et où il se montre tout à la fois artiste consciencieux, chrétien profond et ardent patriote, sera certainement la plus belle consécration de son jeune et beau talent.

J'ajoute qu'en sa qualité de parfait portraitiste, il saura encore ajouter au puissant intérêt et à l'émotion vivante de cette œuvre, en donnant aux morts s'élevant vers la gloire, les traits des enfants de La Roche-sur-Yon tombés à l'ennemi.

Je suis bien assuré que la population yonnaise tout entière, sans distinction d'opinions, ni de croyances, aura à cœur de s'associer généreusement à la réalisation de ce splendide monument d'art chrétien et de reconnaissance patriotique, qui sera comme le suprême hommage rendu à nos glorieux soldats, en même temps que la page maîtresse d'un artiste qui honore grandement sa cité natale, et dont la réputation est désormais connue, par ses succès au Salon, de la France tout entière.

René VALLETTE.

P.-S. — Les souscriptions seront reçues au presbytère de la paroisse Saint-Louis de La Roche-sur-Yon

Digitized by Google

DE VENDÉE

I

Joannæ carissimæ meæ.

Emus de la plus douce haleine,
Charzais, Nieul et Coulon
Luisent dans le soleil, au long
D'une route de plaine.

O mon amour, je me souviens.
Que cette route est belle!
Tout me parle, tout me rappelle
Les chers bonheurs anciens.

— Avril 1907! — Ecoute
Battre comme mon cœur,
O ma joie, un autre moteur
Sur cette même route...

Auto, Route de Fontenay à Niort, 15 mars 1924.

II

A M. et Madame Henry LAMOTTE.

Dans toute maison polie
A trinquer chacun est prêt.

Digitized by Google

Votre vin de la Folie
M'a rendu tout guilleret;
Et sous le ciel de Vendée,
Dont j'ai l'âme possédée
Depuis les plus tendres ans
De mon enfance première,
Je danse dans la lumière,
Et j'embrasse le printemps.

— Votre jeune poétesse,
Main hésitante et cœur sûr,
Noble cœur sans petitesse,
Vibre et chante dans l'azur.
Que Dieu la garde, et la sauve
Comme d'une bête fauve
Que vous ne sauriez dompter,
De toute « Littérature »,
Et que sa bonne nature
Se contente de chanter !

Fontenay-le-Comte, 7 avril 1924.

FRANCIS EON.

Digitized by Google

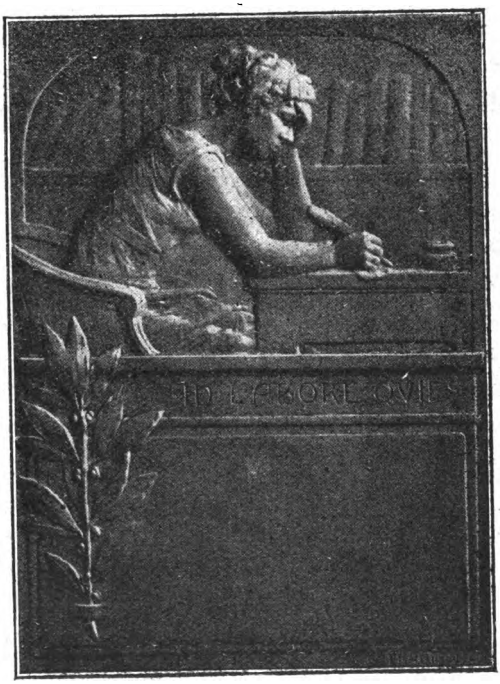

Etude de KAUTRET,

PLAQUETTE EN ARGENT MASSIF
EXÉCUTÉE PAR LA MAISON D'ART ARTHUS BERTRAND, DE PARIS
ET OFFERTE LE 12 FÉVRIER 1924

A M. PAUL AULNEAU

CONSEILLER GÉNÉRAL DE LA VENDÉE
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

PAR LES MAIRES RECONNAISSANTS

DU CANTON DE LA CHATAIGNERAIE

Digitized by Google

UN HOMMAGE MÉRITÉ

Le 12 février dernier, a eu lieu au château des Marronniers à la Châtaigneraie (Vendée), la cérémonie tout intime, mais très cordialement émouvante de la remise à M. Paul Aulneau, Conseiller général, du souvenir offert par les maires reconnaissants de son canton, à l'occasion de sa récente nomination de Chevalier de la Légion d'honneur.

En remettant ce souvenir — une exquise plaquette en argent massif, de la maison d'édition d'Art Arthus Bertrand, — M. René Vallette qui, en sa qualité de doyen des maires du canton, et aussi comme parent et ami de la famille, avait pris l'initiative de la souscription, adressa à M. Aulneau les paroles suivantes, écho fidèle des sympathies unanimes dont le nouveau chevalier de la Légion d'honneur est entouré dans le pays:

Mon cher Conseiller général,

Je dois au privilège de l'âge — et aussi à la vieille et fidèle amitié qui nous unit, — le grand honneur et l'insigne plaisir de vous offrir, au nom des 18 maires, qui y ont souscrit (1) ce souvenir qui doit consacrer notre reconnaissance pour les innombrables et si désintéressés services, que depuis près d'un demi-siècle vous avez rendus au canton de la Châtaigneraie.

Digne continuateur des belles et nobles traditions de votre distingué beau-père, M. Brillaud, — traditions qui sont l'apanage de votre maison — voilà, en effet quarante-quatre années, si je ne me trompe, que vous ne cessez de mettre à la disposition des populations de ce canton, votre grande intelligence, votre inlassable dévouement et la haute autorité dont vous jouissez auprès de l'Administration et des Pouvoirs publics.

Et c'est avec raison qu'on a pu un jour vous présenter à un chef de l'Etat, visitant notre département, comme l'un des membres du conseil général les plus influents par les qualités de son esprit et l'un

(1) MM. Arnaud, maire de Loge-Fougereuse; Bâty, maire de Marillet; Bazireau maire de Cezais; Bouillaud, maire de Saint-Maurice-des-Noues; Chamarre, maire de Vouvant; Cognacq, maire de Saint-Pierre-du-Chemin; Coirier, maire de Saint-Sulpice-en-Pareds; Doux, maire de la Châtaigneraie; Giraud, maire de Saint-Maurice-le-Girard; Guillon, maire du Breuil-Barret; Marchand, maire de Saint-Hilaire-de-Voust; Mesnard, maire de la Chapelle-aux-Lys; de Pontlevoye, maire de Bazoges-en-Pareds; Quéneau, maire de Menomblet; Rousseau, maire de Cheffois; Rousseau, maire d'Antigny; Simson, maire de la Tardière; Vallette, maire de Saint-Germain-l'Aiguiller.

Digitized by Google

des plus unanimement considérés par la bienveillante équité de son caractère.

Tous les Préfets qui se sont succédé à la Roche-sur-Yon, se sont fait un devoir de rendre hommage à vos mérites et de proclamer votre particulière compétence en matière vicinale, et c'est à juste titre que vous passez aujourd'hui encore pour l'homme de Vendée qui en connaît le mieux les chemins, dont tant de fois vous fûtes l'apprécié rapporteur.

Mais celui de tous — permettez-moi de l'ajouter — qui vous est le plus connu, parce qu'il fut pratiqué par vous toute votre vie, c'est le chemin de la droiture, du travail et de l'honneur.

Aussi le Gouvernement a-t-il été heureusement inspiré, en vous accordant la Croix, qui vient en votre personne couronner la belle et laborieuse carrière d'un des plus anciens conseillers généraux de France, et honorer en même temps que vous le canton tout entier que vous avez toujours si dignement représenté. Et c'est pour nous associer à cette très légitime récompense, que nous sommes venus aujourd'hui vous offrir ce Souvenir et vous présenter nos hommages.

Les hommes de votre valeur intellectuelle et morale sont l'orgueil et la fortune d'un pays. Aussi souhaitons-nous de tout cœur de vous conserver longtemps encore à notre tête, pour le plus grand profit de notre région, et pour la plus grande joie de tous ceux qui vous estiment et vous affectionnent.

M. Paul Aulneau, très ému par cette touchante manifestation de sympathie reconnaissante, remercia en ces termes charmants, M. Vallette et tous ceux de ses collègues qui avaient avec un aimable empressement répondu à son appel:

MESSIEURS,

Je suis extrêmement flatté et surtout reconnaissant de la marque de sympathie et d'estime que vous me témoignez en m'offrant ce magnifique objet d'art, en souvenir de mes nombreuses années de fonctions au Conseil général que vient consacrer la distinction dont j'ai été l'objet.

Je ne saurais trop vous en remercier. Vous me permettrez cependant d'adresser un remerciement particulièrement affecteux à M. Vallette, qui, en sa qualité de doyen, a été le promoteur de cette manifestation. Grâce à son amicale initiative, vous avez fait quelque peu violence à la réserve et à la modestie qui sont le fond de mon caractère. J'aurais tant désiré qu'elles ne fussent pas mises à cette épreuve, même si bienveillante et si flatteuse! Mais il y a, paraît-il, des violences qui sont douces. Je me fais donc un plaisir de reconnaître que celle que je subis aujourd'hui est bien de celles-là.

On a raison de dire que tout arrive à qui sait attendre. Mais si j'ai eu la bonne fortune de remplir cette condition, ce n'est pas tant aux années qui m'ont été généreusement imparties que je le dois qu'à la confiance que les électeurs du canton n'ont pas cessé de me témoigner.

D'ailleurs, les faveurs dues à l'ancienneté, en l'absence de tout autre mérite, emportent avec elles un avantage éminemment enviable

Digitized by Google

que malheureusement beaucoup ne peuvent pas obtenir, celui d'avoir vécu. J'en recueille aujourd'hui le bénéfice, et je m'en félicite avec d'autant plus de satisfaction que votre amicale et généreuse intervention est venue en augmenter la valeur et le prix. Mais, s'il m'est permis de m'en réjouir, c'est avec la pensée que l'honneur que j'y recueille en rejaillira pour une large part sur le canton qui, pendant de si nombreuses années, m'a favorisé de ses suffrages.

Encore une fois, merci, Messieurs !

M. de Vexiau prit ensuite la parole, en sa qualité de Président d'âge du Conseil Général, pour féliciter son ami Paul Aulneau de cette promotion méritée à plus d'un titre, en associant ses collègues à l'hommage qui lui était rendu.

Puis, sur la demande qui lui en fut faite, M. Joseph Aulneau, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, et dont le double talent d'écrivain et d'orateur est connu et apprécié de tous, accepta de prendre à son tour la parole, — ce qui fut un véritable régal pour l'esprit et pour le cœur de ceux qui eurent la bonne fortune de l'entendre:

Messieurs les Maires,

Il ne sied point à un fils, surtout dans la maison familiale, d'adresser des éloges à son père, souffrez donc, en prenant la parole pour céder à l'invitation que vient de m'adresser M. Vallette, que je les reporte sur vous.

D'abord, ces éloges, je les dois à votre doyen M. Vallette, dont vous appréciez les services rendus depuis tant d'années à la chose publique; vous appréciez aussi chez lui cette haute culture qu'il doit à ses études gréco-latines et à ses lectures choisies du XVIII^e^ siècle qui ont donné à sa parole l'élégance, à sa pensée la justesse, à sa phrase la finesse de l'expression. Cette phrase, vous l'avez entendue se dérouler lentement, avec majesté, tout en gardant une douceur qui captive et un charme qui retient.

M. de Chateaubriant, non pas celui qui dort là-bas sur les côtes agitées de la côte bretonne avec ses enthousiasmes magnifiques, mais aussi avec son âme inquiète, son égoïsme et son cœur de pierre, mais M. de Chateaubriant, notre compatriote de Vendée, qui a mis tout son être sensible dans la peinture incomparable du vieux domaine ou de cette terre noire de Saint-Nazaire qui semble revivre sous la magie de son style, a comparé M. René Vallette, dans un sonnet finement ciselé, à un templier (1).

(1) En voici le texte, tel que nous le trouvons reproduit dans l'excellente Revue *Les Lettres* de notre distingué confrère, M. Gaëtan Bernoville.

En toi je vois debout le dernier Templier,
Toujours fort au combat que ta conscience engage ;
Car chacun de tes coups, Vallette, rend hommage
A ta devise écrite au rude bouclier

Digitized by Google

Un templier, il le serait certes par ces idées qui sont sa foi et que je vois évoluer plutôt autour des légistes de Philippe le Bel que dans l'organisation démocratique de l'Etat moderne; mais il l'est aussi par cette loyauté, par cette franchise qui font à son âme comme une armure solide, lui donnant une rigidité de caractère parfois excessive, parce qu'elle est un vieil héritage des âges où l'on était peut-être plus impénétrable aux compromissions de la vie. Mais sous cette armure une âme vit, sensible, ardente, que l'injure atteint d'autant plus qu'elle est plus fière et plus haute!

Je sais bien pourquoi M. Vallette est venu ici aujourd'hui, conduit par le guide le plus sûr, l'amitié. Mais vous, Messieurs, pourquoi vous y trouvez-vous également autour de lui?

Ne représentez-vous pas une des plus anciennes organisations politiques de l'Europe, de cette Europe dont j'entends des esprits trop inquiets annoncer la disparition prochaine? Et de ces organisations vous restez les sages gardiens. Je ne veux point vous faire remonter à la cité romaine, encore moins aux groupements qui existaient dans la vieille Chine, il y a des siècles, et que l'on connaît imparfaitement. Je sais simplement que vous avez donné votre nom à l'une des plus anciennes et des plus vénérables assemblées politiques de l'Europe qui, depuis le XII^e^ siècle, a représenté les bourgs et les villes d'Angleterre, au moment où naissait le droit électoral, et qui est la doyenne des chambres électives, tandis que chez nous les communes, déléguant peu après aux Etats généraux, se dressaient fièrement contre le pouvoir royal et lui arrachaient ces libertés restées inviolées sous l'absolutisme de la plus glorieuse des monarchies. Vous êtes les héritiers de toutes ces choses vétustes; et c'est peut-être parce que vous représentez des intérêts plus anciens, plus solides que vous avez moins de heurts, plus de sagesse dans vos assemblées où la délibération excessive ne paralyse pas l'action.

On parle beaucoup de réformes aujourd'hui — qui ne rapporteraient peut-être pas les économies qu'on en attend — soit pour éloigner le contact entre l'électeur et l'élu, soit pour supprimer certains rouages administratifs, ou les simplifier. Quelque réformes qu'on fasse, il y a une chose certaine, c'est que vos organismes subsisteront parce qu'ils sont essentiels à la vie du pays. Regrettera-

Quand la joûte a meurtri ton cœur hospitalier
Aux Muses du Poète et au livre du Sage,
Tu cherches, comme Horace, une ombre d'ermitage
Sous ta charmille douce au songe familier.

Et c'est à Beauregard, sous les feuilles du cloître,
Que j'ai vu ce sonnet, strophe à strophe s'accroître
Jusqu'au dernier tercet, où d'un crayon subtil.

J'ai voulu, comme au coin des médailles romaines,
Fixer au souvenir des Lettres vendéennes
Ce bronze inaltéré de ton double profil.

(*Octobre 1902*).

Digitized by Google

t-on par exemple de vous voir représentés dans cette assemblée qui fait figure en Europe et que l'on a appelée le Grand Conseil des Communes de France, et où vous semblez apporter votre bon sens et votre mesure ?

Vous êtes certes des potentats au petit pied, légiférant avec le pouvoir réglementaire en mains, engageant seuls certaines dépenses imprévues, mais combien votre pouvoir est amoindri par la critique, par l'envie ! A ces attaques souvent injustes, à ces dénigrements, vous opposez le sang-froid. Les difficultés qui naissent chaque jour dans votre cité, soit dans l'exercice de votre administration, soit entre vos concitoyens, vous vous efforcez de les résoudre par le tact et la conciliation. Vous n'avez qu'une pensée: faire œuvre utile et vous dévouer en serviteurs modestes mais désintéressés de l'Etat.

Ces traditions et ces mérites vous êtes venus les apporter en hommage à votre dévoué représenant; sachez bien que parmi tous les hommages qu'il a reçus, il n'en est pas de plus beau !

A l'issue de la cérémonie, Madame Paul Aulneau, avec l'amabilité charmante dont elle est coutumière, offrit à toutes les personnalités présentes, une coupe de champagne, ce qui permit à M. Vallette de prendre encore une fois la parole pour porter la santé du nouveau Chevalier, et celle aussi de son excellent collègue, M. de Vexiau, qui en vieil et fidèle ami de la maison, avait tenu à assister à cette jolie fête et à s'y associer de tout cœur.

UN TÉMOIN.

Digitized by Google

NOS MORTS

LE COMMANDANT LOUIS DE VIRSAY

C'est avec une douloureuse surprise et une très sincère émotion que nous avons appris en janvier dernier la mort de notre excellent confrère et ami, Louis de Virsay, décédé subitement à Paris; et, bien que nous ayions déjà salué, le jour de ses funérailles, sa belle et vaillante mémoire, nous tenons à lui adreser ici un nouveau et suprême hommage.

Né le 27 juin 1865 à Wassy-sur-Blaise (Haute-Marne), de Louis-Alphonse Palustre de Virsay et de dame Lucie-Joséphine-Antonine de Morisson, Louis-Henri-Prosper Palustre de Virsay fut, après de brillantes études au Petit Séminaire de Montmorillon, au collège de Pons, et à la Rue des Postes, admis en 1885 à l'Ecole Militaire de Saint-Cyr. Deux ans après, il en sortit avec le grade de sous-lieutenant et fut affecté au 137e régiment d'infanterie, en garnison à Fontenay. Il y reçut en 1891, son second galon, et fut détaché l'année suivante comme substitut près le conseil de guerre de Nantes, poste qu'il occupa avec la plus parfaite distinction jusqu'en mars 1893. A cette époque il rentra à son régiment, qu'il ne devait pour ainsi dire plus quitter, et où il sut conquérir la confiance de ses chefs en même temps que l'affection de ses subordonnés. Nommé capitaine le 1er juillet 1899, il fut

Digitized by Google

placé à la tête de la 8e compagnie, et y fit preuve des plus belles qualités de chef jusqu'en 1907, époque où il dut, avec une profonde amertume, se séparer de son cher régiment, pour d'impérieuses raisons de santé, et dans la crainte aussi de voir se renouveler les douloureuses scènes des inventaires.

A la faveur d'un congé temporaire de trois années, le capitaine de Virsay rentra dans la vie civile, qu'il quitta de nouveau en mars 1910, pour être envoyé au 138e régiment d'infanterie, à Magnac-Laval.

Mis à la retraite par anticipation sur sa demande, le 20 septembre 1911, il fut fait chevalier de la Légion d'honneur et affecté comme capitaine de réserve au 137e, où son souvenir était fidèlement gardé.

C'est alors que Louis de Virsay vint se fixer à Pissotte, dans cette calme et accueillante villa de Saint-Rémy, où il devait continuer les belles traditions de foi et de labeur de son regretté beau-père.

Se consacrant dès lors tout entier aux œuvres de bien, il fonda successivement pour la jeunesse une Société de Tir et de Gymnastique et construisit une salle de patronage, où il aimait à venir chaque dimanche apporter aux sociétaires, avec des commentaires sur les événements du jour, les précieux témoignages de son affectueuse sympathie.

Son dévouement avait trouvé dans le journalisme un autre champ d'action, qui était bien fait pour solliciter son âme généreuse. Aussi, en 1913, à l'heureuse instigation de notre vaillant et toujours regretté ami Raoul Hervineau, fut-il nommé président du conseil d'administration du journal *La Vendée*, dont il était déjà le distingué collaborateur.

Entre temps, ses concitoyens qui n'avaient pas moins apprécié ses hautes qualités, l'avaient fait entrer au Conseil de leur commune, et l'avaient placé à la tête de la Société de Secours Mutuels

Mais voici que subitement l'horizon s'assombrit: l'Allemagne se livre contre la France à une odieuse agression, et le 2 août 1914, éclate la plus formidable des guerres. Patriote et soldat dans l'âme, le capitaine de Virsay demande immédiatement à reprendre du service. On lui donne le commandement d'une compagnie du 93e d'infanterie à La Roche-sur-Yon, et bientôt après, il est placé à la tête d'un bataillon où il eut vite fait d'acquérir un très grand ascendant, grâce à ses capacités militaires, à son esprit de justice, et à sa paternelle direction. Aussi put-il demander à ses hommes et en obtenir les plus grands sacrifices, lorsque sous les murs de Reims, ils eurent à subir, notamment les 19 et 20 octobre 1915, dans le secteur de Benne-Sillery, les plus meurtrières attaques.

Cette affaire de Sillery, qui avait décimé son courageux bataillon

Digitized by Google

valut au commandant de Virsay la Croix de Guerre avec étoile d'argent et une brillante citation à l'ordre de la division.

La guerre continue impitoyable toujours, et en 1917 on retrouve le commandant de Virsay sur le front offensif. A la tête de ses braves territoriaux, il s'empare de Nanteuil-le-Fossé, près de Margival. Mais dans son ardeur guerrière il a trop présumé de ses forces; il est, à son grand chagrin, bientôt contraint de se faire évacuer, et ce chagrin lui fut d'autant plus cruel qu'il ne devait plus revoir son cher bataillon, lequel à la suite des pertes subies avait dû être dissous.

Quelques mois après, se sentant mieux, et ne voulant pas rester inactif, à l'heure où la France avait besoin de tous ses fils pour assurer le triomphe de ses armes, le commandant de Virsay réclama un nouveau poste et, affecté au 5e bataillon du 93e R.I.T., il le conduisit vaillamment en Lorraine, dans la Somme, en Belgique, et ne le quitta qu'à la fin de la guerre, à l'heure de sa dissolution.

Démobilisé lui-même en mars 1919, le commandant de Virsay est nommé officier de la Légion d'honneur pour ses glorieux faits de guerre, et reçoit la rosette le 19 février 1921. Sa carrière militaire s'arrête-là, mais il garde au fond du cœur le grand amour de l'armée et de ses soldats, et lorsque se fonde à Fontenay la section Vendéenne de l'Union Nationale des Combattants, c'est sans hésitation qu'il en accepte la vice-présidence.

L'inépuisable générosité de son cœur, et l'inflexible fidélité à ses croyances religieuses et à ses convictions politiques, lui valurent de même d'être appelé tout à la fois au secrétariat général de la section Vendéenne d'Action Française, et à la direction du journal *Le Nouveau Publicateur*. Partout, il se dépensa sans compter, prodiguant à chacune de ces œuvres son dévouement et son intelligente activité. Mais en janvier dernier, ayant voulu reprendre ses occupations, bien qu'insuffisamment remis d'une grave maladie, il fut brusquement frappé par la mort, loin de tous les siens, au cours d'un voyage à Paris.

Il avait épousé, le 9 février 1892, à Pissotte, Mademoiselle Marie-Gabrielle de Verteuil, issue d'une très ancienne famille de Guyenne, qui était venue se fixer ultérieurement en Vendée. Plusieurs membres de cette famille ont donné d'éclatantes preuves de leur attachement à la Royauté, et c'est également pour la défense du trône et de l'autel, que d'autres Verteuil ont versé leur sang, au cours de la grande épopée vendéenne.

Par sa mère, Marie-Henriette-Dolorès de Liniers, Madame de Virsay appartient aux de Liniers, dont la vie s'écoula surtout en Poitou.

Digitized by Google

Un de ses ascendants fut Jacques de Liniers qui, passé au service de l'Espagne, reprit deux fois, au compte de sa patrie d'adoption, la ville de Buenos-Ayres sur les Anglais — ce qui lui valut le titre de comte de Buenos-Ayres et de vice-roi de la Plata. Furieux de s'être laissés vaincre par lui, les Anglais fusillèrent Jacques de Liniers.

Le commandant de Virsay fut le digne continuateur des glorieuses traditions que lui avaient léguées sa famille et celle de sa femme, et jusqu'à son heure dernière, il est demeuré comme nous l'avons dit déjà, l'admirable et fidèle soldat, de l'Eglise, de la France et de la Monarchie.

Il repose au milieu de tous les siens dans le cimetière Notre-Dame de cette ville de Fontenay, où son nom est unanimement entouré de respect, de sympathie et de vénération. Et si la commune de Pissotte, dont il fut l'insigne bienfaiteur, ne possède pas sa dépouille mortelle, son souvenir n'y sera pas moins fidèlement gardé; et dans l'église où on aimait à le voir prier, on n'oubliera jamais, comme l'a si bien dit le pieux curé de cette paroisse, « celui qui fut sa vie durant, le chef respecté, le conseiller écouté et surtout l'ami affectionné de tous ceux qui l'approchaient ».

René VALLETTE

Digitized by Google

LIVRES NOUVEAUX

Nous nous faisons un aimable devoir de signaler à l'attention de nos Lecteurs les derniers ouvrages qui ont été offerts à la *Revue du Bas-Poitou:*

La Brière. — A. de Châteaubriant. — Collection « Le Roman », dirigée par Edmond Jaloux.

(Chez *Bernard Grasset*, éditeur, Paris, 1923). Exemplaire sur vélin pur fil Lafuma, « tiré spécialement pour M. René Vallette ».

— *De Sauret-la-Honte à Mangin-le-Boucher*, par Henri Dutheil.

(Paris *Nouvelle Librairie Nationale*, 3, Place du Pathéon. — Prix 7 francs).

— *La Mercante*, roman, par Henri d'Yvignac.

(Paris, *Les Gémeaux*, 66, boulevard Saint-Germain, 1923. — Prix 6 fr. 75).

— *Oya-Insula ou l'Enfant à la Conque*, poème illustré, par Marc-Adolphe Guégan.

(Paris, *Albert Messein, éditeur*, 1923. — Prix 8 francs).

— *La Proie*, roman de Vincent Le Govec (Emile Grimaud).

(*Maison d'Edition des Voix Lorraines*, à Metz. — Prix 2 fr. 95).

— *La Mare Stagnante (un politicien)*, par F. Lapaire.

(Paris, *Darragon*, 10 rue Fromentin. — Prix 7 fr. franco).

— *Le Jongleur*, élégie, par Lasauge.

(1 vol. in-16, double couronne. — Prix 5 francs. *Bernard Grasset*, éditeur, 61, rue des Saints-Pères, Paris).

— *Saint-Hubert et la Chasse en Poitou*, par Hubert Dumoustier (Argenton-Château, Deux-Sèvres).

(*Grimaud*, imp.-libraire, 1923. Grand in-8°, 151 pages).

Digitized by Google

— *Les Fastes de Bourgueil*, ville royale, baronnie au Duché d'Anjou, son abbaye bénédictine, ses hôtes illustres et ses gloires, par M. Georges Cauppard, Bourgueil, Indre-et-Loire.

(Chez *Samson-Huguet*, libraires, 1923, in-8°, 156 pages avec nombreuses illustrations).

— *Le Guide du Voyageur à Noirmoutier*, 8e édition, par le Docteur Viaud-Grand-Marais, revu et complété par L. Troussier.

(Fontenay, *Lussaud*, 1923, avec plusieurs cartes et illustrations. — Prix 2 fr. 50).

— *Niort et le Pays Niortais. — Leurs attraits et leurs ressources*, ouvrage publié sous les auspices du Syndicat d'Initiative de Niort, par M. Maurice Béguin, archiviste des Deux-Sèvres.

(Niort, imprimerie *Saint-Denis*. — Prix 3 fr 50).

— *La Bibliothèque Municipale de Niort*, par Justin Boissière, bibliothécaire-archiviste de la ville.

(Niort, imprimerie *Saint-Denis*, 1923, grand in-8°, 45 pages).

— *La Patrie contre l'Internationale*, par Ch. Portalié.

(Mende, *Henri Chaptal*, éditeur, 1923. — Prix 1 fr. 50).

— *Vers les Etats Généraux*. — Par Paul Robain, Bernard de Vesins, Georges Valois, Ambroise Rendu.

1 volume in-8° carré. — 6 francs (Edition des Cahiers des Etats Généraux. 3, place du Panthéon, Paris Ve).

— *Les Cent jours dan l'Ouest*. — Par Emile Le Gallo.

(Paris, *Félix Alcan*. — Prix 20 francs).

LECTOR.

Digitized by Google

CHRONIQUE

La Vendée au Salon. — La Vendée sera cette année encore, très dignement représentée au Salon des Champs Elysées. Nous apprenons, en effet, avec un très vif plaisir que notre éminent ami Arthur Guéniot, le statuaire Yonnais, dont le talent est si hautement apprécié, y exposera le buste de *Louis de la Chanonie*, le très distingué président de l'Association de la Presse Monarchique, dont il a su rendre avec une grande fidélité, la très expressive physionomie.

Ce n'est pas avec une moindre joie que nous enregistrons le succès obtenu auprès du jury du même Salon, par le portrait de *M. Morand*, sénateur de la Vendée, et celui du peintre *Benjamin Rabier*, deux œuvres absolument remarquables, de l'habile et charmant peintre vendéen, André Astoul.

Nous avons également appris avec une grande satisfaction que le jury avait fait bon accueil aux jolies planches gravées sur Angers, de notre talentueux ami Marcel Fleury, dont toute la presse de Paris et de province a déjà célébré les mérites.

Nos Artistes Vendéens — Quand notre bien cher ami André Astoul aura mis la dernière main aux nombreux tableaux dont l'exécution lui a été confiée à Paris, et parmi lesquels il faut notamment citer un délicieux portrait au pastel de Mademoiselle Andrée de Montesquiou Fezensac, il reviendra bien vite à La Roche-sur-Yon, retrouver son cher foyer et l'atelier où l'attendent deux autres commandes très intéressantes, bien que d'une nature différente: le monument pictural, qui doit décorer la chapelle de Notre-Dame des Sept Douleurs, en l'église Saint-Louis, dont nous parlons

Digitized by Google

d'autre part; et la décoration de la salle à manger de l'hôtel de l'Europe, où à la manière sans doute du peintre Lemordant, son habile pinceau saura évoquer les paysages et les types de notre chère Vendée.

— Le maître graveur Marcel Fleury a fait à La Rochelle, Galerie Langevin, une très belle exposition de ses principales œuvres gravées de Paris, d'Angers, de Vendée et de la Rochelle, accompagnées de fort jolies mines de plomb, consacrées à Rochefort et à différentes autres localités de la Charente-Inférieure.

— L'excellent statuaire Guéniot, prépare également pour La Rochelle, une très belle œuvre religieuse inspirée par cette sublime parole du Christ: « *Je suis la Résurrection et la vie* ». C'est tout ce qu'il nous est permis d'en dire à l'heure présente.

L'Histoire d'un Tableau. — Le ministre des Beaux-Arts avait acheté pour l'Etat, il y a trois ans, au peintre vendéen, René Rousseau-Decelle, prix de Rome, un portrait de Jaurès.

Quelques jours après, l'artiste, enchanté, portait son tableau aux Beaux-Arts.

Les fonctionnaires du ministère se dirent: « Un portrait de Jaurès commandé par l'Etat, ça doit être pour la Chambre. »

On envoya donc le tableau au Palais-Bourbon.

A la questure, où il fut porté, on se dit: « La tradition s'oppose à ce qu'on mette dans cette maison l'effigie d'un député, même mort et quel qu'il soit ».

Le tableau fut donc envoyé au « matériel », où l'on vient de le retrouver, dans les sous-sols, parmi des balais, des têtes-de-loups, des arrosoirs, des poubelles. Par bonheur, il était intact: les rats n'y avaient pas touché.

Le tableau va retourner aux Beaux-Arts.

A l'Exposition de " l'Epatant " à Paris, figurait un très beau portrait du *Marquis de Rosambo*, par Jacques Baugnier.

Pour le Prix de Rome. — Nous apprenons avec plaisir que notre jeune concitoyen, M. Jean Durand, élève de l'Ecole des Beaux-Arts, ancien élève du lycée de la Roche-sur-Yon, est admis à monter en loge pour le grand concours national du Prix de Rome.

L'Art Ancien au Château de Nantes. — De Mai à Septembre, aura lieu au vieux et curieux château de Nantes, une grande exposition d'objets d'Art ancien, qui promet d'être particulièrement inté-

Digitized by Google

ressante, notre ami, le comte Raoul de Rochebrune, dont on sait en pareille matière la particulière compétence, a été nommé président de la commission des Armes et Costumes.

Signalons à cette occasion les précieux objets d'art Romain, Gaulois et du Moyen-Age, dont il vient d'enrichir son magnifique musée de la Court.

Un Don à la Ville de Fontenay. — Notre Directeur, M. René Vallette, dont on sait l'attachement fidèle à sa cité natale, a fait don au Musée de Fontenay, de 32 gravures de l'éminent aquafortiste, O. de Rochebrune, tirages à part de la *Revue du Bas-Poitou*.

La Société des Antiquaires de l'Ouest. — La Société des Antiquaires de l'Ouest, réunie en assemblée générale, le lundi 28 janvier, à 8 h. 1/2 du soir, a procédé au renouvellement du Bureau et du Conseil d'administration pour 1924.

Ont été élus:

Président: M. Boissonnade, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des Lettres;

Vice-Président: M. Audinet, professeur à la Faculté de Droit;

Secrétaire: M. Maurice Pouliot;

Vice-Secrétaire: M. Salvini, archiviste du département;

Trésorier: M. Rousseau, professeur à la Faculté de Droit;

Questeur: M. le Colonel Chevallier-Rufigny;

Bibliothécaire-archiviste: M. Emile Ginot, conservateur de la Bibliothèque Municipale.

Un Puits Funéraire — Dans l'ancienne Mairie de Saint-Gilles, qui fut la *Maison commune* et l'Ecole publique pendant la Révolution et la première partie du XIX^e^ siècle, aujourd'hui propriété de Madame Neveu, on vient, au cours de constructions nouvelles, de découvrir un vieux *Puits funéraire* gallo-romain, autrefois vidé, puis comblé, mais n'ayant jamais pu servir de puits à eau.

Une Société Archéologique. — Il vient de se constituer aux Sables, sous la dénomination d'*Olona*, une association ayant pour but l'étude de la géographie de la région et de sa transformation à travers les âges, les recherches de son passé historique (archéologie, histoire, ethnographie, linguistique), la conservation des monuments, la création d'un Musée-Bibliothèque local et régional.

Notre érudit collaborateur et ami, Henri Colins, en a accepté la présidence; c'est une raison de plus pour nous de souhaiter à *Olona*, succès et longue vie.

Digitized by Google

Monument Historique. — Nous apprenons que le Menhir: « Les Deux Jumeaux », situé sur la pointe de Grosse-Terre, non loin du rocher de Pilours, vient d'être classé comme monument historique.

Dans la Légion D'Honneur. — Parmi les récentes nominations de chevalier de la Légion d'honneur, nous avons été très heureux de trouver celle de M. Pierre de la Gorce, de l'Académie Française, l'éminent auteur de l'*Histoire religieuse de la Révolution Française*, auquel nous renouvelons l'expression de nos plus vives félicitations.

Vers la Gloire. — Voici, d'après l'*Almanach Catholique Français* de 1924, la recension des causes vendéennes encore pendantes:

Le Bienheureux *Louis-Marie Grignon de Montfort* (1673-1716), dont la cause a été introduite en 1838 et qui a été béatifié en 1888.

Le vénérable *Louis-Marie Baudouin*, vicaire général de Luçon et fondateur des deux congrégations des Ursulines de Jésus et de la Société des Enfants de Marie Immaculée (1765-1835). Cause introduite le 7 décembre 1871.

Pierre-Henri Dorie, de la même Société (né à Saint-Hilaire-de-Talmont), massacré à Séoul (Corée), le 8 mars 1866. La béatification est à l'étude.

Adrien-Georges Brumault de Beauregard, vicaire général de Luçon, guillotiné à Paris le 27 juillet 1794.

Augustin-Robert de Lézardière (1768-1792), diacre au Séminaire Saint-Sulpice, du groupe des martyrs des Carmes à Paris (massacres de septembre 1792).

Pierre Gelot, prêtre des missions étrangères, massacré au Tonkin le 6 janvier 1884.

Henri Macé, de la même Société, mis à mort en Annam le 2 août 1885.

Le 6e Centenaire de Saint-Thomas-D'Aquin a été célébré avec éclat au grand Séminaire de Luçon où le R. P. Martin, Mgr Poirier, vicaire général et S. G. Mgr l'évêque de Luçon ont successivement fait avec une très grande éloquence l'éloge du Saint Docteur.

Distinction Pontificale. — M. Valéry, ancien notaire à la Rochelle, retiré maintenant en Vendée, est nommé Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, en récompense des éminents et désintéressés services qu'il a rendus à l'administration diocésaine.

Digitized by Google

Aux Vendéens morts en défendant Tournai. — L'Union des dames françaises du Tournaisis a décidé de faire placer sur le mur du parvis de l'église du Sacré-Cœur de Tournai, un mémorial portant les noms des braves, morts en combattant. La cérémonie se déroulera le jour de la translation des restes des courageux Français dans l'ossuaire situé sous le monument aux Vendéens. Cette cérémonie est fixée au 24 août prochain, jour anniversaire de l'héroïque défense de la ville par les soldats vendéens.

Thèses de Médecine. — M. André Rouillon, ancien interne des hôpitaux de Nantes, vient de passer à Paris, sa thèse de doctorat en médecine, avec un splendide ouvrage, qui a pour titre : « *Les Lésions préhistoriques osseuses de la Vendée* ». Il a obtenu la mention « très bien » et mérité de publics éloges de la Faculté de Médecine de Paris. C'est la très juste récompense d'un énorme travail basé sur les fouilles faites dans notre département par M. le docteur M. Baudouin, notre savant collaborateur.

M. le docteur Rouillon s'est fixé à Chantonnay.

— Non moins intéressante et non moins remarquable est la thèse de doctorat en Médecine passée par notre excellent parent et ami Pierre Chaigneau, devant la Faculté de Toulouse sur ce sujet : *L'Appendicectomie dans les premières heures de l'Appendicite Aigüe.*

Le docteur Pierre Chaigneau exerce à Airvault (Deux-Sèvres).

Nos félicitations et vœux les meilleurs.

Nos Compatriotes. — Notre distingué compatriote et ami, M. J. Aulneau, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, a été élu, par le Comité de l'Union latine, au nombre des secrétaires de cette importante Association, dont le président, pour 1924, est M. Barthou.

— M. Morand, l'honorable sénateur de la Vendée, a été réélu secrétaire du Sénat.

— Notre éminent compatriote, M. l'amiral Merveilleux du Vignaux a été nommé au dernier Conseil des ministres, membre du Conseil supérieur de la Marine pour l'année 1924.

Conférences. — Devant un public enthousiasmé notre illustre collaborateur et ami, Alphonse de Chateaubriant a fait en mars à l'Institut des Lettres de Nantes, une très remarquable conférence sur *l'Imagination dans l'Art et dans la Vie*, et au cours de laquelle l'auteur désormais célèbre de *M. des Lourdines* et de *La Brière*, a merveilleusement conté en véritable écrivain et en artiste d'une

Digitized by Google

exquise sensibilité qu'il est, comment il conçut l'idée de ses deux admirables romans et comment il les exécuta.

— Notre érudit compatriote et ami, M. René Pichard du Page, a fait le 14 décembre 1923, sous la présidence de M. Lucien Romier, directeur de la *Journée Industrielle*, une très belle conférence sur *Alphonse de Châteaubriant* et son œuvre littéraire.

— Le 23 mars 1924, au théâtre de Fontenay-le-Comte sous les auspices de la *Société des Conférences Fontenaisiennes*, M. le Commandant Darde, de La Rochelle, a fait une très élégante et très littéraire conférence sur *l'Aventure Merveilleuse de Joséphine de Beauharnais*, après avoir été présenté en termes excellents par M. Roger Guillemet.

— Au Congrès général de la Jeunesse Catholique qui vient de se tenir à Angers, notre sympathique compatriote M. Joseph Marchand, président de l'Union départementale de Vendée, maire de Saint-Hilaire-de-Voust, a fait un remarquable rapport en faveur de l'*Attachement à la Terre*.

— La *Société de Géographie Commerciale de Nantes*, à l'issue de la Conférence qu'a faite, le 8 février 1924, notre collaborateur Marcel Baudouin, à la Salle Colbert, devant plus de mille personnes, sur le « Marais de Monts et le pays des Maraichins » a remis solennellement à notre compatriote sa grande *Médaille d'Argent* pour ses recherches de Géographie humaine et de Folklore.

Cette médaille est de M. Dubois, le célèbre sculpteur. Elle est gravée au nom du bénéficiaire.

Nos Poètes Vendéens. — Nous apprenons avec le plus grand plaisir que la charmante saynète de Basile Clénet, notre bon poète vendéen, « Mimi Pinson » sera jouée prochainement à l'Odéon à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Murger.

Notre excellent ami a déjà remporté — il nous est agréable de le rappeler — à Paris, un mérité succès, avec *Les Géants de la Vendée*, *Les Cerises*, et les *Trois Marches de Marbre Rose*.

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

FIANÇAILLES

Nous apprenons avec plaisir les fiançailles de:

Mademoiselle ANNE-MARIE GASNIER, avec M. MAURICE-MARIE D'AVIGNEAU, Médaille Militaire et Croix de Guerre.

— Mademoiselle JEANNE DE LA DÉBUTRIE, petite-fille de M. et Madame Eugène Blampain de Saint-Mars, avec le comte ROGER DE CAMPAGNE, Croix de Guerre.

— Mademoiselle MARIE-THÉRÈSE BAZIRE, fille de feu M. Henri Bazire, ancien député de la Vendée, avec M. CHARLES BLONDEL, auditeur au Conseil d'Etat, chevalier de la Légion d'honneur.

— Mademoiselle ETIENNETTE GINOT, fille de notre très érudit collaborateur, M. Emile Ginot, conservateur de la bibliothèque municipale de Poitiers, avec M. FRANCIS CARTIER.

MARIAGES

Le 3 janvier 1924, a été célébré en l'église Notre-Dame de La Rochelle, le mariage de M. HENRI LESAFFRE, avoué-licencié à La Roche-sur-Yon, avec Mademoiselle MARGUERITE-MARIE CHASTENET DE GÉRY.

— Le jeudi 3 janvier 1924, a eu lieu à Saint-Denis-la-Chevasse, le mariage de M. MICHEL CACAUD, directeur du cabinet du préfet de la Moselle, avec Mademoiselle SIMONE ROCH, fille de M. Alcime Roch, châtelain de l'Aurière, maire de Saint-Denis et de Madame, née Guihal.

M. Michel Cacaud, licencié en droit, est fils du docteur Maurice Cacaud (de Saint-Gervais), chevalier de la Légion d'honneur, directeur de l'asile d'aliénés de Clermont (Oise), et de Madame, née Yvonne Baudouin, sœur de notre collaborateur, M. le docteur Marcel Baudouin.

Digitized by Google

— Le 10 janvier 1924, Monseigneur Mignen, évêque de Montpellier, a béni en l'église Saint-Louis de La Roche-sur-Yon, le mariage de son frère, M. PAUL MIGNEN, pharmacien à la Mothe-Achard, avec Mademoiselle JEANNE MALLARD.

— Le 5 février a été célébré, dans l'église Saint-Pierre de Montrouge, à Paris, le mariage du docteur RENÉ GAMBIER, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre, avec Mademoiselle MARIE-LOUISE LAFON.

— Le 13 mars 1924, a été célébré à Paris, en l'église de Saint-Pierre de Chaillot, le mariage de Mademoiselle MAGDELAINE SAVARY DE BEAUREGARD, avec M. JEAN DE CAMPIGNEULLES, décoré de la Croix de Guerre.

NAISSANCES

M. et Madame RENÉ COUTEAU, nous ont fait part de la naissance de leur fils PAUL, le 31 décembre 1923.

— Madame HENRY DE MOUSSAC, vient de mettre heureusement au monde un fils, qui a reçu au baptême les prénoms de PAUL-MARIE-JEAN-SIMON.

— HENRI BALLEREAU nous a fort gentiment annoncé la naissance à Luçon, de son petit frère, qui a reçu au baptême les prénoms de JACQUES-MICHEL, le 17 février 1924

Digitized by Google

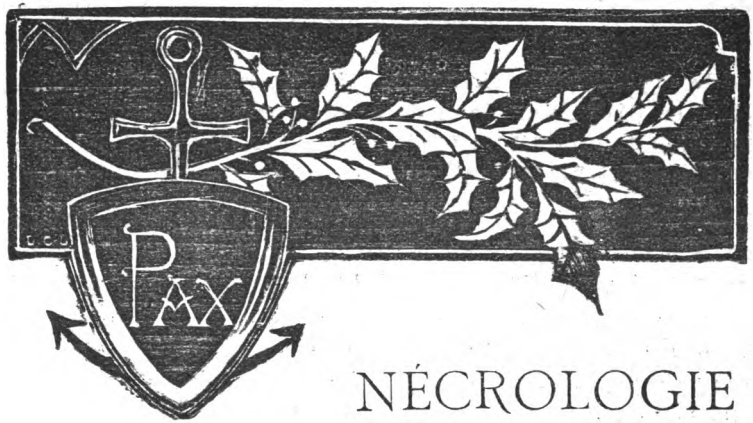

NÉCROLOGIE

M. Adolphe-Jean-Baptiste ADERER, décédé le 28 décembre 1923, à l'âge de 69 ans. Né à la Roche-sur-Yon en 1855, il était depuis de longues années courriériste des théâtres au journal *Le Temps;* membre de l'Association des journalistes parisiens, littérateur distingué, il a produit un grand nombre de romans et de pièces de théâtre.

— M. le commandant Louis PALUSTRE de VIRSAY, officier de la Légion d'honneur et Croix de Guerre, décédé subitement à Paris, dans sa 58e année, le 9 janvier 1924, et dont les obsèques ont été célébrés le 14, en l'église de Pissotte.

L'inhumation a eu lieu au cimetière N.-D. de Fontenay, où plusieurs discours ont été prononcés, par le colonel Collet, MM. de Suyrot, Coussot et René Vallette.

— Mademoiselle Anne-Marie de LAUZON, décédée le 9 janvier 1924, au château de Tournepoil et dont les obsèques ont eu lieu le 11, à Bellefonds (Vienne).

— M. Eugène BODIN, époux de Madame Fernande Christin, avoué-licencié, ancien combattant de la grande guerre, décédé à Fontenay-le-Comte, le 13 février 1924, dans sa 54e année.

D'une bienveillance à toute épreuve et d'une loyauté qui le faisait aimer de tous ceux qui avaient recours à ses services, le regretté défunt était unanimement apprécié à Fontenay, et nous avons personnellement perdu en lui un excellent et fidèle ami, dont nous garderons pieusement le souvenir.

— Mademoiselle Hélène-Adèle PAYEN de la GARANDERIE, fille du commandant et de la comtesse Hugues Payen de la Garanderie, décédée à Noëllet (Maine-et-Loire), le 14 janvier 1924, à l'âge de 30 ans.

Digitized by Google

— Madame veuve DE LANCESSEUR, née François du Temps, décédée à la Rigale, par Villamblard (Dordogne), le 15 janvier 1924, dans sa 84e année.

— M. JEAN AUBUGEOIS DE LA VILLE DU BOST, contrôleur de la Banque de France, décédé à Toulouse, le 21 janvier 1924, dans sa 39e année et dont les obsèques ont eu lieu le 26 janvier 1924, en l'église de Cholet (Maine-et-Loire).

Le regretté défunt était le neveu de Madame Ludovic Vallette, belle-sœur de notre Directeur

— Madame DENIS, née Leboulay, épouse de M. Denis, ancien commissaire priseur, décédée à Niort, le 25 janvier 1924, à l'âge de 59 ans et inhumée à Fontenay-le-Comte, le 28 janvier.

— M. l'abbé CAMILLE EUDE, chanoine honoraire du diocèse d'Angers, supérieur de l'institution Sainte-Marie, de Cholet, décédé subitement le 7 février 1924, dans cette ville.

M. Camille Eude, né à Mouilleron-en-Pareds (Vendée), le 25 juillet 1858, était un fidèle abonné de cette *Revue*.

— M. EUGÈNE JANNET DE LÉPINAY, décédé en son château de la Véquière, commune de Saint-Avaugourd des Landes, le 18 février 1924, à l'âge de 81 ans.

Profondément religieux et patriote, M. de Lépinay s'était engagé en 1870-71 dans le régiment des zouaves pontificaux et faisait partie de nombreuses œuvres catholiques et philanthropiques.

Issu d'une vieille Maison de la région sablaise, M. Eugène Jannet de Lépinay avait épousé Mademoiselle de la Motherie, fille de M. de la Motherie, capitaine aux chasseurs d'Orléans et de Madame, née de Morisson, qui lui apporta la terre et le château de la Véquière auxquels se rattachent tant de glorieux souvenirs. Le bisaïeul de Madame de Lépinay, Gabriel-René Baudry d'Asson, chevalier, seigneur de la Véquière et de la Fromentinière fut guillotiné aux Sables pendant la Révolution.

La veuve de ce dernier, Marie-Charlotte-Esther de Mouillebert du Vivier, périt dans les prisons de Fontenay.

— Madame A. VELASQUE, née Berthe Gentil, décédée à l'âge de 78 ans, à Pont-Rousseau (Loire-Inférieure), le 24 février 1924.

La regrettée défunte, épouse admirable de notre savant collaborateur, M. Velasque, était le plus parfait exemple de toute les vertus chrétiennes et sa longue vie s'est passée à soulager et à consoler l'infortune.

Nous nous associons de tout cœur au deuil cruel de M. Velasque.

Digitized by Google

— Madame Alexandrine-Marie PICHARD du PAGE, comtesse de Villeneuve Esclapon, décédée le 25 février 1924, en son hôtel de Fontenay-le-Comte, à l'âge de 82 ans, et dont l'inhumation a eu lieu après une seconde cérémonie religieuse, au cimetière de Menomblet, dans le caveau de famille.

Nous lui avons consacré unes de nos récentes *Chroniques du Bas-Poitou*, du *Nouveau Publicateur*.

— M. l'abbé Pascal RIVALLAND, curé des Epesses, décédé le 26 février 1924, à l'âge de 72 ans.

— Madame LÉVESQUE du ROSTU, née Marie-Marthe-Agathe Ranfray de la Bajonnière, pieusement décédée, à Vannes, le 28 février 1924, après une vie entièrement consacrée aux œuvres religieuses et charitables.

La défunte était fille de Joseph-Edmond Ranfray de la Bajonnière, ancien officier de la garde royale, et de Marie-Mathilde-Eugénie Lévesque de Puyberneau, et avait épousé en 1868, Georges-Stanislas Lévesque du Rostu.

— M. Gustave DEMANGEAT, ancien magistrat, décédé le 8 mars 1924, en son château de Rocheguillaume, en Landevielle (Vendée), à l'âge de 80 ans.

— Madame veuve René de MONTGERMON, née Mathilde de Lespinay, décédée à Luçon, dans sa 80e année.

— Madame Marie-Noémie-Louise LUCE de TRÉMONT, comtesse de Fouquet, décédée au château d'Epigny, le 21 mars.

— Madame Blanche-Rosine FESTY, veuve de M. Jules Pellevoisin, ancien maire de Niort et grand'mère de Madame Baffrey et de M. Baffrey, préfet de la Vendée, décédée le 25 mars 1924, dans sa 93e année, à l'hôtel de la préfecture de la Roche-sur-Yon.

— Madame Antoinette-Julie-Lydie-Marie MAILLARD de la GOURNERIE, veuve de l'intendant général, comte de Kervenoaël, décédée le 27 mars 1923, à Nantes, dans sa 83e année, et dont l'inhumation, après un second service religieux, a eu lieu le 31 mars à la Verrie (Vendée).

Nos bien sincères condoléances à toutes les familles que ces morts mettent en deuil.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

LES BELLES EDITIONS. — Angers à l'eau forte

Une Vieille rue d'Angers.
d'après une eau forte de Marcel FLEURY.)
(Cliché de l'Illustration)

Le nouvel et remarquable album gravé de notre excellent collaborateur et ami, Marcel Fleury. — *Angers à l'eau forte* — a obtenu à Paris, comme en province, le plus légitime et le plus mérité succès.

Voici notamment le bel éloge qu'en fait l'*Illustration*, sous la signature d'Albéric Cahuet, et auquel nous nous empressons de faire écho:

« Angers, avec toutes les expressions savoureuses et si joliment nuancées de son vieux visage, Angers avec ses pierres d'antan et sa mousse, ses ruelles et ses porches, ses remparts et ses clochers, ses tours et ses douves, nous apparaît dans les vingt planches du nouvel album de M. Marcel Fleury, le jeune et laborieux graveur, à qui nous devons déjà parmi quelque deux cent cinquante planches, l'*Escalier de marbre de l'Opéra*, *Le Jardin de Saint-Sulpice sous la neige*, *le Cloître de l'abbaye de la Grainetière*, *les châteaux et logis vendéens*, *les Sables d'Olonne*, *le Vieux Rouen*. Le vieil Angers nous est restitué par un art vigoureux et souple, se réalisant avec passion dans le pittoresque et l'atmosphère du passé ».

Digitized by Google

Le Beau Sacrifice. — La grande presse parisienne s'est également décidée à parler de l'œuvre admirable de Jean l'Hiver, et nous avons un particulier plaisir à reproduire ici ce que le *Gaulois*, sous la plume charmante de Pierre Plessis, a dit de « ce recueil émouvant de noblesse et d'amour d'un soldat tombé pour la France. Pieux reliquaire, livre exquis sur lequel il serait souhaitable que tous les fronts des mères en deuil se puissent pencher: le *Beau Sacrifice* de Jean L'Hiver. Jean L'Hiver... qui est-ce? C'est un fils de France qui s'appela Raymond Cottineau, et que le grand coursier rouge de la guerre voulut arracher à la gloire! Mais la gloire aujourd'hui s'agenouille sur ses lauriers, appelant pour venger les morts, non pas des épées mais des lyres! »

Notes littéraires — *Un nouvel ouvrage de M. Emile Baumann.* — M. Emile Baumann qui fut professeur au lycée de la Roche-sur-Yon, publie « *L'Anneau d'Or des grands Mystiques* », ouvrage consacré à Sainte Claire d'Assise, à la Bienheureuse Angèle de Foligno, à Ruysbroek « l'admirable », à Anne-Catherine Emmerick, et... à Dante qui sans être un saint, est l'intelligence de la sainteté ».

— Une Vendéenne, Madame Jeanne Perdriel-Vaissière avait présenté au concours de littérature spiritualiste, son roman: *Le Droit sur la hauteur.* Cet ouvrage a été retenu pour l'examen définitif.

— Madame Madeleine Clemenceau-Jacquemaire, fille de notre compatriote, le Président Clemenceau, a traduit de l'anglais l'œuvre singulière d'Achmel-Abjulaire: *Un parfait Gentilhomme.* (Perrin, éditeur).

— Nous nous faisons un plaisir de signaler les deux articles que MM. J. Morel et P. Massé, deux bons écrivains poitevins, ont publiés sur *J.-H. Rosny et la Préhistoire* dans le *Mercure de France* du 15 novembre 1923 et dans celui du 15 mars 1924.

Le Fontenaisien J. Morel a fait ses débuts dans la préhistoire, sous la direction du savant docteur, Marcel Baudouin. Il prépare en collaboration avec P. Massé, une série d'études critiques consacrées au puissant romancier de Nell Horn et de la guerre du feu.

Il a donné dans *La Vie* du 15 février un essai sur le pli professionnel dans l'œuvre de Marcel Coulon, magistrat et critique littéraire.

P. Massé vient de consacrer (*Belles Lettres*, mars 1924), un article documenté au *Mouvement littéraire en Poitou;* il en dégage heureusement les traits généraux et rend hommage au talent de F. Eon, d'H. Martineau et de Madame Pellerin.

Digitized by Google

— En attendant qu'il nous soit possible d'en parler plus longuement, signalons élogieusement le très curieux et très intéressant roman de notre très distingué compatriote, Maurice Loiseau: *Le Seigneur et son Prophète* (chez Bernard Grasset, Paris. 6 fr. 75), qui sera bientôt suivi d'une autre œuvre éminemment littéraire et sentimentale: *Fidelio.*

— En de pieuses et émouvantes pages, M. l'abbé L. Pasquier, curé de Saint-André-sur-Sèvre, nous a conservé le souvenir de l'existence toute de foi, de générosité et de labeur de notre vaillant et regretté ami *Henri Savary de Beauregard, député des Deux-Sèvres, de 1897 à 1913.* (Imprimerie Wesnes, Armentière).

— A l'occasion des représentations qu'il en a données sur la scène parisienne du *Bon Théâtre;* l'excellent poète Vendéen B. Clénet a fait paraître une nouvelle édition de son beau drame *Les Géants de la Vendée*, précédée d'une jolie *Ballade d'Henri de la Rochejaquelein.* (Imprimerie Pacteau, Luçon).

A la même imprimerie, B. Clénet a publié son autre beau drame en trois actes: *L'Enfant Prodigue ou le retour à la Terre*, qui témoigne chez l'auteur d'une parfaite connaissance de l'âme Vendéenne et de nos mœurs locales.

— *Oya Insula ou l'Enfant à la Conque*, tel est le titre du monument de poésies et d'art qu'en amoureux fidèle de sa Vendée, M. Marc Adolphe Guégan, vient d'élever à la gloire de l'Ile d'Yeu, son île natale. Ce curieux volume, illustré par Marcel Moore, et dont nous parlerons un jour plus longuement, comme il convient, a été édité par Albert Messein, 19, quai Saint-Michel, à Paris (Prix 8 francs).

— De notre excellent confrère Toulousain, Armand Praviel, signalons la très intéressante *Histoire Anecdotique des Jeux Floraux* (Paris, Didier, 1924, 7 francs), à la prochaine édition de laquelle il pourra ajouter un dernier chapitre sur la candidature plutôt inattendue au dernier Concours poétique de l'Académie Toulousaine, d'un « garçon boucher de Pouzauges (Vendée) », (M. Louis Brégé, de l'Usine Biret), dont l'œuvre n'est pas sans mérites.

Pages d'histoire — M. le Chanoine Boutin poursuivant ses précieuses études sur les Martyrs de la Foi pendant la Révolution en Vendée, a fait paraître successivement quatre émouvantes notices: *Jacques Petiot, curé de Saint-Révérend* (La Roche-sur-Yon, imprimerie Grillard, 1923, in-octavo de 43 p.); *Louis-Joachim, de la Roche-Saint-André*, ancien vicaire général de Dax (Luçon, Pacteau, 1923, in-octavo 73 p.); *François-Pierre-Alexis Tortereau, curé de Challans*

Digitized by Google

et *Jean-Charles Durand, de la Tudairière, prêtre d'Apremont* (même imprimerie); et *Charles Retailleau, curé des Landes-Genusson* (La Roche-sur-Yon, imprimerie Vendéenne).

— Notre ami, le Comte du Chaffault, vient de réunir en une élégante brochure sous ce titre *Souvenirs de Guerre*, les éloquents et patriotiques discours qu'il a prononcés au cours de la Grande Guerre 1914-1918 et notamment celui adressé *A La Vendée*, le jour de la remise du Fanion d'honneur au 137e d'Infanterie, à Fontenay-le-Comte (Imprimerie Desfossés, 13, quai Voltaire, Paris).

— De notre savant Confrère M. Emile Salomon, directeur de la *Nouvelle Revue Héraldique* : une élégante plaquette illustrée consacrée aux *Armoiries Inédites* du Vivarais, du Forez, du Lyonnais, de la Bresse et du Velay (Conseil des Héraldistes de France, à Lyon).

A travers Revues et Journaux · Notre éminent ami M. le Comte Bégouen, en collaboration avec M. Casteret et le docteur Capitan, a fait paraître dans la *Revue Anthropologique* de novembre-décembre 1923 une très intéressante description, accompagnée de nombreuses illustrations sur la *Caverne de Montespan* (Haute-Garonne).

— Le savant archéologue poitevin M. Gustave Chauvet a réuni en brochure sous ce titre : *Le Temple romain de Sanxay et le Culte des Empereurs* (grand in-8° de 47 p.) les remarquables articles publiés par lui dans les Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest.

— Notre érudit collaborateur et ami, M. Louis Charbonneau-Lassay, continue dans la Revue *Regnabit* ses très précieuses recherches sur L'Iconographie ancienne du Sacré-Cœur.

Nous croyons savoir, et nous nous en réjouissons, que tous les éléments de ces Recherches antérieures au XVIIe siècle seront utilisées dans un ouvrage d'ensemble qu'il prépare sur les *Origines du Culte du Sacré-Cœur et des Cinq Plaies.* A la suite il envisage la rédaction d'un travail préliminaire sur *Les Symboles personnels du Christ dans les Arts, des temps apostoliques à la Renaissance.*

— A lire dans la *Semaine Dentaire:* un savant article de notre distingué confrère, M. le Docteur Marcel Baudouin, *A propos de l'Abraison des dents. — Recherches à faire sur l'usure néolithique.*

— Dans le *Gaulois littéraire* du 16 février 1924, un très bel article de M. Victor Giraud: *Brunetière contre Renan*, à l'occasion de la publication par M. Pierre Moreau d'un volume posthume de Brunetière préparé par ses soins sur *Ernest Renan.*

Digitized by Google

— M. Ferdinand Duviard professeur de l'Université et homme de lettres a publié dans la *Revue Mondiale* (ancienne Revue des Revues), numéros des 1er, 15 avril et 1er mai 1923, une charmante nouvelle, intitulée: *Le Cotillon Barré* et dont l'action inspirée des mœurs locales se déroule avec un très vif intérêt sur nos côtes vendéennes de Saint-Jean-de-Monts et de Saint-Gilles.

— Notre très distingué compatriote, M. le docteur H. Pineau, de La Rochelle, nous a fait aimablement hommage de son remarquable ouvrage *La France en Ordre* dont la lecture serait profitable à plus d'un politicien.

— Sous ce titre *Nos compatriotes*, M. Louis Chaigne, le jeune et charmant écrivain Talmondais, a consacré dans la *Dépêche Vendéenne* de très jolies pages à M. *Achille Mestre*, le distingué professeur à la Faculté de droit de Paris, et à notre bon ami, le chantre de nos gloires vendéennes, *Basile Clénet*.

Nous publierons prochainement de lui, une très belle étude sur l'œuvre de *M. de Brémond d'Ars*.

— Dans la *Libre Parole*, Jean Mortenval signale avec juste raison aux lecteurs de ce journal le poëme de notre compatriote M. l'abbé Georges Duret, du Collège Saint-Stanislas de Poitiers, et publié dans ses « *Cahiers pour les Professeurs Catholiques de France.* »

— A lire dans le *Bulletin de la Société d'Emulation de la Vendée* (1915-1922) *La Loi des Suspects à Fontenay*, Gabriel Mandé Brunet de Montreuil (1792-1795), par M. l'abbé Gaillard, curé de Montreuil.

— *Découverte d'une Nécropole à Puits funéraire*, à la Veronnière de Vairé (Vendée), par M. le docteur Marcel Baudouin.

— Nous nous faisons un plaisir de recommander à nos lecteurs *La Vie à la Campagne*, la revue la plus pratique par le texte et par l'image, des travaux, produits et plaisirs de la campagne (Librairie Hachette, 79, Boulevard Saint-Germain, Paris).

R. DE THIVERÇAY.

Le Directeur-Gérant : RENÉ VALLETTE

Fontenay-le-Comte. — Imp. HENRI LUSSAUD, Téléph. 1-62

Digitized by Google

REVUE DU BAS-POITOU -- ANNONCES

CRÉDIT DE L'OUEST

Société Anonyme au Capital de 50 millions

Siège Social à Angers, 17, rue Voltaire

Succursale à *FONTENAY-LE-COMTE*

(Banque E. AMÉDÉE et Cie près le Pont-Neuf)

AGENCES

La Roche-sur-Yon, Les Sables-d'Olonne, Luçon, Chantonnay, Challans, Les Herbiers et Saint-Gilles-sur-Vie.

LE CRÉDIT DE L'OUEST

Se charge de toutes Opérations de Banque et de Bourse.
Paie tous les Coupons sans Frais.
Reçoit sans Frais les Souscriptions à toutes les Émissions.
Loue des Coffres-forts, etc., etc.

GRANDS VINS
DE BOURGOGNE

HENRI DE BAHÈZRE

PROPRIÉTAIRE DE GRANDS CRUS

Maison fondée en 1808

NUITS-SAINT-GEORGES
(COTE-D'OR)

N.-B. — La Maison accepte de Bons Représentants.

Recommandés Comme Coupures de Journaux :
Le Courrier de la Presse, 21, Boulevard Montmartre, Paris.
L'Argus de la Presse, 12. Faubourg Montmartre, Paris.

Digitized by Google

Par les Routes et les Sentiers Poitevins

II

SAINT SAVIN

La capricieuse Gartempe, redoutable au moment des pluies, emporte vers l'Indre et la Loire le reflet de beaux coteaux et de vieilles églises. A Montmorillon, elle se glisse entre des tourelles crénelées, et baigne les terrasses de Notre-Dame. Elle file ensuite, pour s'élargir aux abords de Saint-Savin où elle s'endort au pied de l'antique abbaye que fonda Charlemagne.

Un pont en dos d'âne, dont l'arche médiane est pincée en ogive, semble, vu de loin, la base du groupe harmonieux formé autour du clocher par le pignon du transept, le sanctuaire entouré d'un cordon de cintres, et les absidioles qui font bordure. De cette tour basse part la longue croupe de la nef aboutissant à la flèche hardie, centre et ornement de la contrée, qui s'élance, fine et barbelée, de son tambour à triple étage. Dans le clair miroir, le vieux pont dessine son chapelet de losanges, et l'aiguille du clocher, entamée par le courant, semble percer la terre.

Digitized by Google

⁂

Au fond de la place plantée de tilleuls, que bordent les bâtiments du monastère, rebâti au XVII[e] siècle, voici le donjon paroissial, la plus belle flèche de l'Ouest, entre Saint-Michel de Bordeaux et les clochers bretons. L'architecte en a soulevé et allégé la base au moyen de longues arcatures qui décorent chaque face, deux par deux. Au-dessus du toit de l'église il paraît s'achever en plate-forme. Alors commence un second étage en retrait, puis un troisième, chacun d'eux éclairé d'une petite baie à double archivolte. On arrive ainsi à la balustrade cantonnée de quatre poivrières alternant avec des lucarnes d'où la flèche va rejoindre les nuages.

Il n'y a dans cette église aucune façade, et dès le vestibule, sous une tribune, nous sommes en présence de compositions polychromes. L'arc doubleau qui soutient la voûte est décoré des signes du Zodiaque, souvenir de l'antiquité païenne et du lointain Orient. C'est comme un portique, symbole du temps, de l'espace et du monde, dressé devant l'image du Christ qui occupe le tympan. Ce Dieu solennel, entouré d'anges portant des attributs de la Passion, accompagné des apôtres et des vieillards, attend le fidèle sur le seuil redoutable, tel que nous le verrons, un siècle plus tard, face au parvis des grandes cathédrales, présider au Jugement dernier. Tout autour, des scènes à peu près indéchiffrables de l'Apocalypse. On y distingue encore le combat de Saint-Michel contre le démon. Deux cavaliers, sur un champ d'étoiles, fondent vers le dragon. L'archange, chaussé d'éperons, manteau déployé, les ailes dressées au-dessus de l'auréole, dirige un cheval blanc, une main armée de la lance, l'autre du bouclier. Son compagnon, sur une monture sombre, agite une longue épée. Le monstre se redresse, les griffes sorties, la gueule ouverte dans une tête aux oreilles de chien; son corps, mi-oiseau, mi-reptile, semble ramassé pour bondir; les mauvais anges armés de glaives, viennent

Digitized by Google

lui prêter main-forte, et derrière eux s'aperçoit l'extrémité de son dos sinueux, dressé en queue de serpent.

A voir ces formes presque effacées dans des couleurs éteintes, ces nimbes sans visages, ces animaux incomplets, il semble qu'on va pénétrer dans un monde inconnu et mystérieux. Une seconde porte à franchir, quelques marches à descendre: le vaste vaisseau se découvre dans toute sa longueur, avec une double colonnade, rétrécie à la croisée, jusqu'à l'abside, trouvaille des constructeurs romans, clairière dans la futaie rangée autour de l'autel, où se joue la lumière matinale des cinq chapelles. Il y eut dans cette église, au XII^e^ siècle, un vaste ensemble pictural dont il n'est resté, en dehors des deux salles du clocher, que les fresques de la crypte et les compartiments de la voûte centrale.

***

Ces 32 compositions, vues du sol, produisent un effet assez singulier; l'éloignement ne peut en atténuer le défaut de groupement et de racourci. Elles ne plafonnent pas. Le coloris, sans richesse, ni variété, est en teintes plates; le rouge et le jaune généralement bien conservés; le bleu, au contraire, fortement déteint, le vert assez maintenu. Ces tableaux juxtaposés ont trait aux épisodes de la Genèse et se disposent sur quatre rangs, deux de chaque côté de la bande médiane. L'abbé Lebrun remarque, avec Mérimée, qu'ils se succèdent en lacet, ou encore à la manière des bœufs traçant le sillon, la ligne revenant parallèlement à elle-même une fois rendue au bout de sa course. La première division représente Dieu créant le monde. Vêtu d'un ample manteau, les pieds nus, la tête entourée d'un nimbe crucifère, le Père éternel est debout, devant un disque concentrique qui représente la terre; dans chaque main il tient un cercle; celui de droite est rouge, et renferme un buste d'homme; celui de gauche est jaune autour d'un buste de femme, la tête surmontée d'une croix. Une nature embryonnaire: arbres

Digitized by Google

grêles en forme de feuilles ou de champignons. Les peintures suivantes sont consacrées à la création d'Adam et d'Eve, et à la tentation par le serpent. Détail singulier: Eve a de la barbe comme Adam avant la faute, Eve coupable n'en a plus. Voici l'arche de Noë, semblable, avec ses étages et sa carène galbée, aux nefs normandes brodées sur la tapisserie de la reine Mathilde. Le Déluge traversé, Noë taille la vigne, s'enivre, se couche sous sa tente, victime des moqueries de son fils Cham. Un peu plus loin se reconnaît la tour de Babel qui se dresse au milieu d'ouvriers chargés de pierres en gros appareil. L'un d'eux tend à bout de bras un énorme moellon qu'il passe au maçon juché au sommet de l'édifice, exploit symbolisant l'orgueil qui a présidé à sa construction. Puis vient l'histoire d'Abraham; il reçoit la bénédiction de Melchisédec, ce roi de Salem, pontife mystérieux, qui a toujours retenu l'attention des artistes du Moyen-Age. Huysmans constate qu'il apparaît pour consommer le sacrifice du pain et du vin, recevoir la dîme du Patriarche, et s'évanouit dans les ténèbres de l'histoire. Un psaume de David le consacre à nouveau, et les Pères de l'Eglise n'ont pas hésité à voir en lui une figure du Christ. Ici se manifeste le point de départ de toute une suite décorative qui se développera durant des siècles. Combien d'étapes va parcourir ce personnage, un des principaux de l'iconographie depuis ce grand prêtre d'une facture si gauche, jusqu'à l'admirable statue du mur de Reims.

La série continue par l'histoire de Joseph, envoyé par Jacob vers ses frères, puis vendu à des marchands qui l'entraînent en Egypte, cédé à Putiphar, accusé par la femme de ce dernier, et emprisonné, traduit devant Pharaon dont il explique les songes, recevant ses frères qui le supplient de faire cesser la famine, reconnu par Jacob, et couronné comme un roi. Elle se termine à travers de nombreux vides par des sujets tirés de l'Exode: on y distingue encore le passage de la mer Rouge, dans laquelle, sur un signe de

Digitized by Google

l'ange, va s'engloutir l'armée égyptienne, et enfin le peuple hébreu rassemblé derrière Moïse, qui reçoit du Seigneur les tables de la loi.

***

Il est difficile aujourd'hui d'étudier ces fresques sur place. La lumière, l'humidité, la lente décomposition de l'enduit et des couleurs ont produit d'irréparables lacunes. Pour les bien comprendre il faut feuilleter à la Mairie le bel atlas édité en 1844. Le texte de Mérimée décrit, explique et commente sans omettre aucune particularité les lithographies coloriées. Il les a sauvées de l'oubli. Mais quand il les attribue à une école grecque parvenue au XII^e^ siècle jusqu'en Poitou, il se plonge en pleine imagination. A cette époque, apogée des fondations monastiques, les chanoines avaient sous la main tous les éléments nécessaires pour conduire à bonne fin cette « somme » de tout le savoir humain qu'était une grande abbaye. D'un couvent à l'autre ils se prêtaient ou échangeaient des artistes suivant les ressources, les préférences et les nécessités du moment. Point n'était besoin d'attendre le passage d'une équipe étrangère arrivant des pays lointains. Sans doute, ces religieux avaient appris les procédés byzantins au cours de leurs voyages, dans les manuscrits, sur les copies rapportées d'Orient; mais ils les avaient incorporés à leurs formules propres, et adaptés à une tradition lentement élaborée. Le moyen-âge, au moment où l'étudiait l'auteur de Colomba, fait penser à un palais abandonné par ses hôtes, plein de richesses délaignées et autour duquel poussent en s'épaississant pendant trois siècles, les broussailles de l'oubli, du dédain et d'une complète incompréhension.

Mérimée y pénètre comme en une demeure féérique, où tout est légende. Le fil était rompu; la méthode était à créer. Il y suppléa, et, en bon romantique, fit venir sur les bords de la Gartempe des peintres mystérieux, issus de l'antique berceau des arts.

Digitized by Google

L'église entière était décorée. Les premières colonnes s'animent d'un bestiaire, série d'animaux fantastiques, chevaux ailés, perroquets à trompes d'éléphants, lions à têtes de femmes, copiés sur des étoffes musulmanes, ou sortis d'imaginations hantées par le mystère des formes et des espèces. La pierre des piliers était revêtue d'une marbrerie variée. De cette magnifique parure la crypte seule, consacrée à la légende des saints Savin et Cyprien, mieux garantie contre les agents de destruction pourrait donner une idée. On distingue, à la clarté des cierges, Jésus au centre de la voûte, les pieds sur l'escabeau, bénissant d'une main, tenant de l'autre le livre de la loi; drapé dans un manteau aux plis serrés il occupe un panneau entouré d'une inscription circulaire et dont les angles sont remplis par les quatre animaux évangéliques.

***

Ces personnages aux draperies soulignées d'un trait, ces épisodes doublés d'un sens symbolique, cette architecture géométrique dans un paysage réduit, nous les retrouverons reproduits, coordonnés, dans l'art du XIII^e^ siècle qui, avide de lumière et de durée recherchera, pour se manifester, la solidité de la pierre et la transparence du vitrail. Quand, après avoir franchi les porches prestigieux, on pénètre dans les nefs de Chartres, la pénombre des avenues s'éclaire comme une caverne enchantée sous l'éclat des chassis qui semblent suspendus à la voûte comme des bannières resplendissantes. On reconnaît bientôt, fragmentée dans les médaillons, cette épopée déjà lue, tâtonnante et timide au long du berceau de Saint Savin. La pensée des vieux âges, après avoir longtemps cheminé, atteint ici sa pleine grandeur, car les mouvements artistiques, comme les transformations sociales, sont toujours lents et presque insensibles. Ne trouve-t-on pas déjà l'ogive à Notre-Dame-la-Grande et la voûte d'arêtes à Saint-Savin même, églises en plein cintre où ces singu-

Digitized by Google

larités semblent sans objet, jusqu'au jour où le génie gothique les conduit à une si magnifique fortune!

Ils ignoraient ces artistes, la perspective et le mouvement et c'est pour cela que leur sculpture est parvenue à un si haut degré. Les personnages qu'ils dessinent ont la raideur et l'immobilité des statues. Ils savent cependant tirer parti des accessoires, inscriptions, auréoles et guirlandes, mais ils procèdent comme les enlumineurs, plus soucieux de l'effet décoratif que de la vérité. Il y a cependant à Saint Savin une fresque d'exécution moins archaïque. Mérimée la nomme Vierge portière par allusion à la place qu'elle occupe au tympan de l'entrée. Elle est assise, nimbée de bleu, vêtue d'une robe jaune, son fils sur les genoux. Un voile, sous sa couronne, encadre la figure et descend sur ses épaules. Elle semble tenir dans la main droite une fleur effacée. Son siège est celui de nos premiers Capétiens; on le reconnaît sous ses volutes stylisées: c'est un coussin débordant sur un coffre. Le fond est formé par une vaste auréole, interrompue dans le haut. L'enfant couronné lève déjà la droite bénissante et la main gauche chargée d'un livre. De chaque côté, et de taille minuscule, deux anges placés dans un fragment de sphère et deux abbés mitrés, à genoux, protecteurs et saints patrons.

Le visiteur peut terminer son examen sur cette dernière peinture. On y reconnaît plus de souplesse, un goût éclairé du groupement. C'est l'aboutissement d'une longue série de vierges où s'essayait, sans se lasser, la main timide du moine, pendant que la liturgie enrichissait le bouquet des louanges et célébrait l'éternelle Sagesse. Si le Christ juge et docteur, occupe le trumeau central des grandes basiliques, la Vierge triomphe désormais au portail voisin. Elle est assise, présentant le Messie, Dame de ce XIIIe siècle qui lui consacra ses cathédrales, dans l'appareil de la puissance et de la grâce, telle que nous pouvons la contempler encore dans le demi-jour du vieux sanctuaire poitevin.

Robert DELAGRANGE.

Digitized by Google

LA VENDÉE DE 1832

L' « Héroïque Comtesse »

Correspondance de la Comtesse Auguste de la Rochejaquelein

(Suite) [1]

DOCUMENT XVI

A Sophie Durand, ou Jeanneton

Le Maréchal de Bourmont à la Comtesse de La Rochejaquelein

16 mars 1832.

Ordres....

Je n'ai reçu qu'il y a trois jours la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 25 janvier dernier et en même temps celle du 18 février.

J'avais compris comme vous qu'un ordre était utile pour assurer des efforts simultanés et donner plus d'ensemble, mais lorsque j'ai seulement transmis par ordre de Madame l'avis qu'elle serait probablement en France très prochainement, qu'elle désirait qu'on se tint prêt partout à la seconder aussitôt qu'elle aurait fait prévenir de son arrivé, on a écrit de tous côtés que l'effet de cet avis avait été désastreux; on a dit que cet avis impliquait l'ordre de se soulever du jour au lendemain sur la nouvelle apportée par un courrier, de l'arrivée

[1] Voir 1er fascicule de 1924.

Digitized by Google

de mad... en France, sans qu'on sache si elle n'avait pas été obligée de sortir de France aussitôt après y être entrée; que d'ailleurs il serait impossible de soulever l'Ouest, si la nouvelle de l'arrivée de Mad... n'était pas attestée auprès des masses, par les journaux et la voix publique, qu'un tel ordre ne pouvait donc être donné par quel qu'un qui n'était pas sur les lieux, qu'il arriverait si on persistait à le vouloir faire que des chefs verraient manquer le soulèvement de leur corps d'armée pour avoir voulu obéir ponctuellement ou que comme on l'avait déjà vu au mois d'octobre, ils différeraient d'eux-mêmes l'exécution d'un ordre ce qui peut n'être pas moins grave.

Ces considérations qui n'auraient point dû avoir d'application aux circonstances du mois d'octobre, puisqu'elles reposaient sur un ordre qu'on supposait à tort impliqué dans l'avis que je donnais, me semblèrent cependant justes en elles-mêmes et me confirmèrent que j'avais eu raison de ne donner qu'un avis; seulement je dus songer à prendre des précautions pour qu'à l'avenir on n'y trouvât point un ordre implicite. J'en causai avec vos envoyés qui n'y aperçurent aucune objection et le mode de donner un avis fut convenu avec eux. Il était bien entendu qu'à la réception de cet avis, tous les chefs s'occuperaient immédiatement d'opérer leur soulèvement le plus tôt possible, eux seuls pouvant bien juger du moment le plus favorable, et savoir d'une manière certaine jusqu'à quel point la nouvelle de l'arrivée de Mad... et de ses succès aurait pénétré dans les masses et produit parmi elles les bonnes dispositions et l'enthousiasme même, nécessaires à une levée générale. Si quelques-uns de ces chefs par excès de prudence ou par pusillanimité tardaient trop à se montrer, c'était au général en chef présent aussi sur les lieux à lui ordonner de le faire et de suivre l'exemple des autres. — Pour cette dernière démarche du général en chef, les circonstances où nous la supposons à faire l'autorisaient suffisamment. — Aujourd'hui vous m'écrivez que aucun chef n'osera prendre sur lui de faire soulever son pays s'il n'a un ordre positif, qui se rapporte à la nouvelle de l'arrivée de Mad... dans le Midi et qui lui prescrira de prendre les armes.

Puisqu'il en est ainsi, j'engagerai Mad... à donner un ordre positif au général en chef. Je conçois encore d'après ce que vous me dites qu'il peut être utile de le faire parvenir aussi aux chefs de corps: mais le moment où il sera envoyé rend toute communication par écrit plus difficile que jamais et peut compromettre l'arrivée d'un courrier très important. Nous ferons le mieux que nous pourrons.

Je vous ferai remarquer aussi que vous m'avez reproché de ne vous

Digitized by Google

envoyer que des jeunes gens pour les ordres et avis qu'on avait à vous transmettre. Dans les circonstances actuelles ce sont cependant les meilleurs et presque les seuls pue l'on puisse avoir à sa disposition.

Prenez donc confiance dans tous ceux que nous vous enverrons et que nous choisirons autant que possible le plus à votre convenance.

La perte cruelle de M. de Bonnechose nous a tous affligés et Madame qui le connaissait a été bien sensible à ce malheur.

Madame a nommé le comte de Bagneux commissaire extraordinaire du Roi et intendant pour la province du Poitou. Si vous voulés en outre M. d'Alès (?) pour remplir les fonctions de sous-intendant militaire pour les troupes aux ordres d'Auguste, il pourra se considérer comme nommé, Auguste pourra le nommer provisoirement si Mad.... n'a pas eu le temps de lui envoyer sa nomination. — Vous avés demandé à Madame l'autorisation de promettre 20 mille francs et un brevet de lieutenant-colonel, à un homme qui peut rendre un grand service. Madame a trop de confiance en vous, pour ne pas vous autoriser à permettre les deux choses en son nom et elle m'a spécialement chargé de vous autoriser à promettre ces deux choses en son nom. — Madame a écrit à l'évêque dont vous faisiés mention et sa lettre a été confiée à M. Deshéros.

Avant que j'eusse quitté Londres. d'Aut. (d'Autichamp) était prévenu que l'armée dite du Centre était réunie au corps d'Auguste, sauf la division de Clisson; à cet égard l'intention de Mad... est formelle et Auguste l'emportera par écrit s'il vient ici et que je puisse lui remettre la lettre que vous m'avés fait passer pour lui. — Au surplus je vais en écrire de nouveau à d'Aut....

J'avais écrit dès le mois de novembre pour que les fonds que vous aviés demandés vous fussent remis, mais on n'a point voulu faire de payements sans un ordre écrit et signé par Madame; elle n'a pu l'envoyer qu'au commencement de janvier et on a promis que tout serait payé à la fin de février. On vient de m'écrire qu'une partie de ce qui était destiné au pays d'Auguste était remis au comte de Bagneux et une autre portion à M. Allard; on ne m'explique point les motifs qu'on a eus pour en agir ainsi.

En tout je trouve que vous avés toujours raison et que vos observations sont très justes. Mad... a chargé les commandants de s'entendre avec les commissaires du Roi, s'il y en avait de nommés, pour pourvoir à tous les emplois civils et de déléguer cette autorisation lorsqu'il n'y aurait point de commissaire extraordinaire. M. de Bagneux sera chargé du Poitou; M. Corbière de la Bretagne; j'ai vaine-

Digitized by Google

ment attendu qu'on m'indiquât un commissaire extraordinaire du Roi ou un intendant pour l'Anjou.

M. Morisset, ou M. de Rochebouet, sera payeur général sur la rive gauche.

Vous avés dû recevoir une lettre de Mad... portant approbation de la mesure qui lui a été proposée pour le prochain tirage; elle en a écrit dans le même sens à M. Jacquart, et, par son ordre, j'ai fait donner partout le même avis, non seulement en Bretagne, en Anjou, dans le Maine, mais encore dans tout le Midi, en Bretagne, Berry, Nivernais, Bourbonnais, Limouzin, Rouergue, Quercy, Cévennes, etc...

Mad... a prononcé à ce sujet parce qu'elle est bien résolue à lever l'Etendard aussitôt que le duc d'Escars la préviendra qu'il est temps. Il doit être rendu aujourd'hui sur le point dont il est chargé, il m'a fait savoir qu'il lui faudrait au moins quinze jours de préparatifs et il me semble qu'il sera prêt au plus tard vers la fin du carême.

Nous sentons bien je vous assure la cruelle situation de nos amis et Mad... a le plus vif désir de se trouver le plus tôt qu'elle pourra avec eux.

Le Saint Père a protesté contre l'occupation d'Ancône, il a ordonné à toutes les administrations et à ses troupes de quitter cette ville; il a fait des plaintes à toutes les puissances et on nous écrit de Rome que le gouvernement pontifical est résolu à demeurer ferme. Il nous semble que cette entreprise doit tourner à la honte de ses auteurs.

Le général Clouet est chargé provisoirement de commander en chef sur la rive droite de la Loire à l'exception du pays aux ordres de M. de Coislin (Loire-Inférieure). Il faut espérer que la centralisation du commandement donnera l'ensemble nécessaire dans les premières opérations et j'espère toujours que je serai avec vous quinze ou 20 jours après la prise d'armes, que Mad... y arrivera en moins de 30 jours.

J'ai envoyé pour Jacquart des proclamations, mais des changements y ont été faits depuis, je vais lui en envoyer de nouvelles et il aura soin de les faire imprimer et répandre partout, il en sera ainsi de quelques ordonnances concernant les troupes de la garde, de la ligne et les volontaires, j'espère que vous recevrés tout cela à temps.

La Comtesse de La Rochejaquelein avait en somme satisfaction et elle envisagea l'avenir avec confiance.

Digitized by Google

V. — A LA VEILLE DE L'INSURRECTION

(mars 1832)

Si pour réussir la première condition est d'avoir foi dans le succès, la comtesse Auguste était, à cet égard, au premier rang.

Le 29 mars, un mois avant le débarquement de la duchesse de Berry, elle déclare au Maréchal que jamais la Vendée n'avait été si bien disposée. On ne se plaignait que du retard. Charette prétendait encore accaparer la Division de Clisson ; Saint-Hubert en était navré ; d'Autichamp et Cathelineau ne s'accordaient pas ; à Angers, le Trésorier de l'insurrection (Hébert de Soland) refusait des fonds à Félicie, mais c'étaient là des détails secondaires, et « avec du cœur » on pouvait « faire de tout ». Madame n'avait qu'à venir au plus tôt, et deux jours avant la date probable, Bourmont n'avait qu'à ordonner la prise d'armes. Félicie ajoutait de curieuses observations sur l'attitude de l'émissaire Jacquart, et sur certain serment proposé par son mari absent.

DOCUMENT XVII

La Comtesse de La Rochejaquelein au Maréchal de Bourmont

29 mars 1832

Je venais de vous écrire quatre pages à l'instant même où votre lettre m'est arrivée. Je recommence afin de ne rien dire que d'utile. Je vous disais que le pays est mieux disposé qu'il n'a jamais été; cela est positif pour le 2e corps. La nomination d'All. [Allard] a produit un effet magique, toute l'organisation s'est faite, la confiance a repris. J'ai établi des rapports qui n'avaient pu exister jusqu'alors et qui eurent de plus heureux résultats: « Quand donc commencerons-nous ? » est le cri général. Comme l'autre brigade est depuis plus longtemps en haleine, une sorte d'impatience, d'irritation les gagne... On murmure qu'on attend trop, que le beau temps arrive qui facilite les chemins aux troupes et que les travaux vont commencer. On avait toujours attendu quelque chose dès mars; on voit mars passer et on s'inquiète. Mon langage là-dessus ne doit pas vous être suspect. Depuis 18 mois je n'ai rien dit de semblable. Je disais la vérité,

Digitized by Google

qu'on abusait, qu'on pourrait commencer, etc., mais ce que j'écris aujourd'hui est autre chose; il paraît que cela est vrai aussi des autres corps; pour le 1er corps, je le tiens d'Achille [Cathelineau] lui-même... et je tiens de quelqu'un qui approche le grand C. [Cadoudal] que cette partie de la Bretagne qui était la moins ennemie est devenue celle-là. On vous rend compte sans doute de tout cela, et Maurice [Charette] pour son compte. Ainsi je me borne à ces renseignements.

Il y a les plus grandes ressources dans le régiment qu'on vient d'envoyer chez Allard. Je me sers de votre clef que j'ai devinée à force de travail. L'autre moitié est à Toulon. — Je vous parlais de Saint-Hubert qui malgré toute mon éloquence ne peut pas (digerer ?) l'affaire de [Clisson ?] et qui réclame à Marchand [d'Autichamp] et à vous (1)...

Je n'entends pas qu'il soit possible que des ordres arrivent une fois la chose commencée là-bas, mais j'entends par un ordre auquel chacun devra se rendre ce mot: « Le jour où vous apprendrez de quelque manière que ce soit que Madame est en France, et ce sera probablement tel jour, prenez les armes. » C'est ce que vous pouvez faire dire deux jours avant de partir. Je ne sais que du bien de M. d'Alès (2), mais à moins de changement, Achille [Cathelineau] est convenu de le prendre avec lui. Je vais m'en informer mieux. Je crois que sur la rive gauche pour payeur général on préférera Morisset à l'autre.

J'en viens aux 40... que vous m'aviez annoncés. Messieurs d'Angers ont trouvé que vous n'aviez pas sufisamment bien placé votre confiance. Cela m'est égal comme à vous peut-être. Mais Ba... [Bagneux] et A. [Achille ?] n'ont pas jusqu'ici plus touché que moi.

Quand j'ai fait ma réclamation à Angers Mr [Hébert ?] (3) a fait une figure toute allongée et embarrassée et a répondu évasivement. Je vais poursuivre. Maintenant je vais faire de mon mieux pour tirer peu ou de cette affaire, mais comme ils ont frustré Achille somme à lui allouée par Madame et que cependant il était là pour se défendre, je n'espère rien de cette affaire. Il est un peu choquant pour moi, quand j'ai donné si grande part aux autres des fonds que je mettais à la disposition de Madame qu'on déshérite le 2e corps des fonds que vous lui allouez. On serait bien vite découragé s'il fallait s'arrêter à tous les déboires.... Mais en dépit de tout, je servirai de mon mieux cette sainte cause. Seule-

[1] Nous omettons un long passage relatif à cette affaire.

[2] Ancien sous-préfet.

[3] Il nous semble pourtant lire : « M. de R... B. »

Digitized by Google

ment, il ne me sera pas demandé compte de ce que je n'ai pas reçu et pour les munitions le 2e corps suivra l'ancienne méthode d'en prendre dans , et peut-être qu'au moment les voisins nous feront la charité pour que nous puissions les aider. Avec du cœur on fait de tout. Vous devez savoir si 300 chouans subsistent et durant 10 mois sans secours. Il paraît qu'on ne peut plus tenir ceux des bords de la Loire; ces choses partielles font bien et mal, mais très certainement beaucoup de mal si on ne prend très tôt un parti. Il semblerait que le Gouvernement recule devant le tirage. Au reste, vous n'aurez ni plus ni moins de monde; alors, avant, après, avec la disposition des esprits cela est égal, et sous d'autres rapports il semble que le plus tôt est le mieux. C'est ce que je ne m'étais jamais permis de penser ni de dire plus tôt et encore je vous supplie de n'en faire aucun cas particulier, hormis si cela coïncidait avec d'autres avis meilleurs que les miens.

J'ai une chose à vous dire sur... de Godef, [Charette], c'est qu'il faut que vous pensiez et qu'il réfléchisse lui-même qu'il y a bien longtemps qu'il n'a pu juger par ses yeux. Mes bien affectueux et respectueux hommages à qui de droit et pour que nous ne perdions pas notre !

Jacquart est excellent, mais il se croit grand de 6 pieds, depuis qu'il vous a vus. Ce sont des misères humaines n'y a pas de dans cette nombreuse famille, je n'ai pas voulu le voir ou plutôt il n'a pas cherché à surmonter quelques difficultés pour me voir et je ne les ai pas aplanies par la raison que je viens de vous dire. En sorte qu'il me boude; il ne me communique rien. Je pense qu'au moment important, ces petites misères disparaîtront, et je ne vous dis cela que pour qu'en cas de besoin vous lui recommandiez de me faire de telles ou telles choses. Les proclamations sont de la plus immense importance, il faudrait qu'elles fussent déjà non seulement arrivées, mais imprimées et réparties dans les différents corps, prêtes à distribuer au jour et heure.

Parlez à Godef, [Charette] du [serment ?], car actuellement ne le veut pas et je crois qu'il a raison, parce que sur les lieux même l'effet du serment serait bien mauvais.

Adieu, M. le M., quand Dieu permettra-t-il nous revoir ?

FÉLICIE.

(à suivre).

Gustave GAUTHEROT.

Digitized by Google

LE SÉJOUR DE RABELAIS

A FONTENAY-LE-COMTE

Suite [1]

A l'époque où Rabelais entra au couvent du Puy-Saint-Martin, il régnait dans ce cercle de légistes une grande fièvre de savoir. Les sciences juridiques y étaient étudiées selon les méthodes nouvellement mises en honneur par les humanistes, l'italien Laurent Valla et notre Guillaume Budé. En outre, ces gens de loi s'intéressaient aux « lettres d'humanité » c'est-à-dire à l'histoire, à la philosophie, à la poésie des anciens.

Les plus notoires d'entre eux étaient le lieutenant criminel et particulier, Arthus Cailler et son gendre, le juge André Tiraqueau. C'est chez ce dernier que l'on se réunissait ordinairement, dans le parterre du jardin ou sous un ber-

[1] Voir 1er fascicule de 1924.

Digitized by Google

ceau de ces lauriers-thims si communs dans la région. Les entretiens de ce petit cénacle portaient sur le droit, la morale, la philosophie, la poésie. Ce n'était pas un « salon », les femmes en étant absentes, mais des réunions de gens du monde, qui devaient ouvrir à frère Amy et à frère Rabelais, évadés de leur cellule, des échappées sur le siècle. Les doctes propos de leurs amis les légistes, leur apprenaient bien des choses que ni leur vie monastique ni leurs livres, ne les invitaient à étudier. Par exemple, il fut un temps où la plupart des conversations portèrent sur le mariage et les femmes (1).

Tiraqueau, en effet, avait acquis une certaine notoriété pour avoir publié à l'âge de vingt-quatre ans deux traités sur le mariage (1513). L'un était une réédition (2) d'un livre latin de l'italien Francesco Barbaro, *De re uxoria*, qui avait eu au delà des Alpes un succès attesté par trois éditions et une traduction en italien.

L'autre était une œuvre originale (3). Elle se présentait comme la première partie d'un commentaire que Tiraqueau projetait d'écrire sur la coutume du Poitou, pour éclairer ses compatriotes les Poitevins, race qui n'est, ajoutait-il, ni lourde, ni stupide « *gentem alioquin nec bardam, nec stupidam* ». Il commençait ce commentaire par l'examen du titre XV du Coutumier du Poitou, codifié à Parthenay (4), en 1457: « De la puissance et administration des maris ».

(1) Consulter sur cette question J. Barat, *L'influence de Tiraqueau sur Rabelais*, dans R. E. R., t. III, p. 138, 253.

(2) Paris, Josse Bade, 1513.

(3) *Andreae Tiraquelli Fontiniacensis judicis ex commentariis in Pictonum consuetudines sectio de legibus conuabialibus*, Paris, Josse Bade, 1513. La description bibliographique de ces deux ouvrages a été donnée par M. L. Polain, dans R. E. R., t. III, p. 271.

(4) Sur ce *Vieux Coustumier du Poitou*, voir l'*Essai sur la coutume poitevine du Mariage au début du XV^e siècle*, par Maurice Lacombe, Paris 1910.

Digitized by Google

Il intitulait son ouvrage: *De legibus connubialibus* (Lois du mariage). Ce qu'il entend par *Leges* ce ne sont point les clauses du Coutumier, les lois civiles, mais des préceptes moraux qu'il formule lui-même dans un latin d'une concision impérieuse.

L'ouvrage était dédié à Arthus Cailler son beau-père: il contenait le programme de vie conjugale qu'adoptait Tiraqueau au moment où il se mariait, de même que le *De re uxoria* représentait les règles de conduite qu'il recommandait à Marie Cailler, sa très jeune épouse (1).

Un même esprit règne dans les deux ouvrages. Le *De re uxoria* de Francesco Barbaro prescrit aux femmes de garder en toutes circonstances une sage réserve. Il leur interdit sévèrement tout ce qui est marque de légèreté: l'allure trop prompte, l'agitation des mains, la mobilité du regard. Rire aux éclats est honteux, déclare-t-il, et indécent à une femme. Il ne condamne pas la parure, mais il la borne aux articles solides et durables: or, pierreries, joyaux, qui ne demandent pas à être renouvelés sans cesse, comme les étoffes délicates et les colifichets. Toutes ses recommandations tendent à confiner les femmes dans la vie conjugale et les soins du ménage.

Les préceptes que Tiraqueau appelle les lois matrimoniales (*leges connubiales*) répondent à la même conception du rôle de la femme dans le mariage. Le titre XV^e^ de la coutume du Poitou stipulait que « la femme est au pouvoir de son mary». Commentant ce texte, Tiraqueau formule ainsi sa première loi matrimoniale:

Viri uxoribus imperanto,
Uxores viris obediunto.

(1) Elle n'avait pas douze ans lorsqu'il l'épousa. Lui-même en avait vingt-quatre d'après Barat, article cité, p. 139. On mariait alors les filles au sortir de l'enfance. Guillaume Budé, dans sa trente-huitième année, épousa Roberte le Lieur, âgée de quinze ans. Il en eut sept enfants. Voir Delaruelle, *Guillaume Budé*, p. 89.

Digitized by Google

Les onze préceptes (*leges*) qui suivent s'inspirent plus ou moins de ce principe. Ils sont corroborés par force citations empruntées principalement aux juristes. Toutes ces « lois » sont fondées sur cet axiome indiscuté, que la femme est un être faible par nature. Toutes légitiment la tutelle maritale, dont les abus eux-mêmes ne choquaient alors ni la coutume, ni l'opinion. Ainsi dans la question, si souvent débattue au cours du moyen âge, de savoir si les sexes sont égaux, Tiraqueau prenait parti contre la femme qu'il tenait pour inférieure à l'homme (1).

Son ouvrage fit quelque bruit. Un jurisconsulte messin, Claude Chansonnette, le plagia. Tiraqueau résolut d'en donner une seconde édition, augmentée de tous les textes latins, grecs et italiens que ses lectures lui fourniraient à l'appui de ses thèses. Il mit vraisemblablement à profit non seulement ses lectures, mais encore celles de ses amis de Fontenay et les questions relatives aux femmes et au mariage furent maintes fois débattues sous le bosquet de laurier-thim, en présence d'Amy et de Rabelais.

Pendant qu'il préparait ainsi cette seconde édition de son *De legibus Connubialibus*, paraissait en 1522, à Paris, chez son propre éditeur, Josse Bade, une apologie du sexe féminin, en latin et sous un titre grec.

Elle était l'œuvre d'un magistrat qui était lié avec Tiraqueau, Amaury Bouchard, lieutenant général du sénéchal de Saintonge au siège royal de Saint-Jean-d'Angély (2).

Le livre s'ouvrait sur une épître latine de frère Pierre Amy

(1) Sur cette question lire l'article d'Abel Lefranc, *Le tiers livre du Pantagruel et la querelle des femmes*, dans R. E. R., t. II, p. 1, 78, recueilli dans *Grands Ecrivains de la Renaissance*, Paris, H. Champion, 1914.

(2) Sur Amaury Bouchard, on trouvera des renseignements puisés à bonnes sources dans *Un diplomate poitevin du XVI^e siècle, Charles de Dauzay, ambassadeur de France en Danemark*, par Alfred Richard, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1909, p. 16.

Digitized by Google

à Tiraqueau. Il faut bien croire que les moines du Puy-Saint-Martin n'étaient pas strictement obligés à la résidence, car c'est de Saintes, où il habite, chez Bouchard, depuis quelque temps, qu'Amy écrit à Tiraqueau. Il le charge d'affectueux messages pour son compagnon Rabelais, « le plus érudit des Franciscains », et il expose, avec quelques ménagements, l'objet du livre: c'est un plaidoyer pour les femmes que Tiraqueau a quelque peu discréditées. Désormais, décla-t-il, une joute est engagée entre les deux amis (1).

Dans cette lutte Bouchard eut l'avantage de la courtoisie. Il ne s'en faisait pas accroire sur la portée de son livre. Etant de loisirs à Bordeaux, où il attendait l'issue d'un procès, il s'était amusé à écrire, par manière de passe-temps cette réfutation du *De legibus connubialibus*. Son apologie du sexe féminin était un exercice de dialectique et de style, et il en parlait avec un certain détachement.

Au contraire, Tiraqueau, dont l'amour-propre était chatouilleux, n'entendait pas la plaisanterie sur sa thèse antiféministe. Lorsque, deux ans plus tard, il publia la seconde édition du *De legibus connubialibus*, qu'il préparait depuis longtemps, il se répandit en récriminations contre Amaury Bouchard. Pour faire le galant et capter les grâces du sexe féminin, ce « Boucharmant », comme il l'appelle dans un calembour grec, n'avait pas hésité à déchirer, à diffamer, à piétiner un livre écrit par un ami! Il reconnaissait, sur un ton aigre-doux, que l'ouvrage de Bouchard n'était pas sans agrément, bien que les idées en fussent confuses et l'expression obscure. Il maintenait au reste sa thèse, se bornant dans cette seconde édition du *De legibus connubialibus* à confirmer et à développer les idées que son adversaire avait voulu ébranler et renverser.

(1) Le titre complet de l'ouvrage de Bouchard l'indiquait: *Almarici Bouchardi Angeliaci Sanctorum praesidis... adversus Andream Tiraquellum Fontinlensem.*

Digitized by Google

Cette confirmation de ses thèses consistait en allégations d'autorités aussi nombreuses que variées. Tiraqueau citait pêle-mêle les philosophes et les poètes, les historiens et les orateurs, Tite Live et Cicéron, Platon et Pétrarque, Ezéchiel et Properce. L'ouvrage s'augmentait ainsi considérablement. De 27 feuillets que comportait la première édition il passait à 276.

Ainsi se querellaient les légistes du cercle de Fontenay! Que faisaient cependant nos deux moines, frère Pierre Amy et frère Rabelais? Liés avec l'un et l'autre adversaires, ils les admiraient également. En tête de la seconde édition du *De legibus connubialibus*, on lit un compliment de Rabelais à Tiraqueau, en vers grecs: si ces lois, dit ce quatrain, édictées par le jurisconsulte poitevin étaient de Platon, y aurait-il parmi les hommes quelqu'un de plus illustre que Platon?

Et frère Amy, dans un quatrain latin, renchérissait sur cet éloge, proclamant par la même occasion son admiration pour le savoir de Rabelais, son compagnon d'études (1). Celui que tu loues, affirme-t-il, ne peut être que docte; il l'est d'autant plus que c'est toi, ô Rabelais, qui le loues!

Tiraqueau ne restait pas sans répondre à de tels témoignages d'estime et de sympathie. Il glissait parmi ses allégations et références des éloges de Rabelais et d'Amy. Il nous donne, en passant, un renseignement sur les exercices auxquels se livrait Rabelais dans sa cellule du Puy-Saint-Martin: il y avait traduit le second livre d'Hérodote. Sans doute cette traduction était-elle en latin, puisqu'elle était destinée à combler une lacune de la translation latine entreprise et laissée inachevée par l'humaniste italien Laurent Vallat. En tout cas, elle était élégante et Tiraqueau tient, à ce propos, à rendre cet hommage à Rabelais que son éru-

(1) « Quem, Rabelaese, probas graio latioque polite
Eloquio, rerum qui monumenta tenes
Doctum quis neget esse? Probe mihi cognitus idem
Doctior hoc multo est, quod, Rabelaese, probas. »

Digitized by Google

dition dans les deux langues grecques et latine, ainsi que dans toute sorte de doctrine, était bien supérieure à ce que l'on pouvait attendre d'un homme de son âge et surtout d'un moine cordelier. « *Franciscus Rabelaesus Minoritanus, vir supra aetatem praeterque ejus sodalicii morem, ne nimiam religionem dicam, utriusque linguae omnifariaeque doctrine peritissimus* (1) ».

A cette érudition, qui devenait encyclopédique, le cénacle de Fontenay apportait sa contribution. Il exerça d'abord sur la culture de Rabelais une influence particulière. A cette époque, il n'y avait pas pour l'humanisme français d'orientation générale. Dans le trésor des lettres grecques et latines, nos érudits choisissaient pour leurs études, qui les poètes, qui les philosophes, qui les historiens, au gré des circonstances, des relations, des goûts personnels. Il était naturel que les légistes qui s'intéressaient professionnellement à l'homme, à ses mœurs et à ses coutumes fussent sollicités généralement par les moralistes, les orateurs et les historiens. A Fontenay-le-Comte, Plutarque et Lucien étaient particulièrement en faveur (2). Or, ce sont précisément les moralistes, Plutarque par exemple, et Lucien qui sont le « gibier » de Rabelais (3). Des poètes, à part quelques exceptions, il n'a cure. A cette direction spéciale de sa curiosité de lettré, il est vraisemblable que le commerce des légistes de Fontenay ne fut pas étranger.

Sur une question en particulier, celle de la faiblesse naturelle de la femme, ses idées concordent avec celles de Tiraqueau. Lorsqu'il fera du troisième livre de *Panlagruel* une longue consultation sur le mariage, il se souviendra des arguments allégués en faveur de cette thèse dans le *De legibus*

(1) Voir f° LXXIV, v°.

(2) Voir *De legibus connubialibus*, éd. de 1524, f° CXVIII, 1°.

(3) Sur les lectures de Rabelais, voir mon ouvrage, *L'œuvre de Rabelais (sources, invention et composition)*, chap. VI. *L'humanisme*.

Digitized by Google

connubialibus, dont une troisième édition parut précisément en 1546, en même temps que le *Tiers Livre;* et l'on a pu montrer qu'une bonne part de sa documentation sur les femmes et le mariage se trouve dans l'ouvrage de Tiraqueau (1).

Ce fut donc pour Rabelais une heureuse fortune que la rencontre de ces légistes, qui travaillaient à faire bénéficier les sciences juridiques de leurs études latines et grecques. Encouragé par Guillaume Budé, stimulé par les familiers du docte Tiraqueau, loué par celui-ci, il s'essayait, en traduisant Hérodote, aux travaux de l'humanisme, ne nourrissant d'autre ambition que de devenir un « abîme de science (2) ». La félicité de cette existence laborieuse fut troublée vers la fin de 1523.

A cette époque, la Faculté de théologie de Paris, ou, comme l'on disait alors, la Sorbonne, du nom du collège où se réunissait ordinairement le conseil de cette Faculté, fut alarmée par la publication des commentaires d'Erasme sur le texte grec de l'Evangile de saint Luc. Le luthéranisme, qui datait d'une demi-douzaine d'années à peine, commençait à s'infiltrer en France. Ses thèses principales offraient beaucoup de rapports avec les idées du doyen des humanistes français, Jacques Lefèvre d'Etaples. Celui-ci professait que l'Ecriture est le seul fondement de la doctrine du Christ, que les dogmes sont l'œuvre des hommes, que nous ne sommes pas « justifiés » par les œuvres, mais par la foi, qu'au reste une seule chose importe: le retour à l'Evangile. De là le nom d'Evangélisme donné à cet ensemble d'aspirations et d'idées.

Or, la plupart de nos humanistes étaient des *Evangéliques;* ils affectaient, en outre, le mépris le plus superbe pour la

(1) Voir Baraf, article cité.

(2) Expression que Rabelais emploie à propos de son géant, au chap. VIII du *Pantagruel*.

Digitized by Google

scolastique et ses suppôts. La Sorbonne les tenait donc pour suspects. Il lui parut qu'il y avait du danger à leur laisser commenter le texte grec de l'Ecriture, comme Erasme venait de le faire, et elle conçut le projet d'interdire en France l'étude de la langue grecque (1).

Par suite de cette résolution, les moines du Puy-Saint-Martin confisquèrent les livres grecs de Pierre Amy et de Rabelais. On imagine l'émotion de nos deux hellénistes! Jusqu'alors la discipline monastique avait été pour eux fort douce: Amy, nous l'avons vu, pouvait quitter le cloître pour aller résider à Saintes! Cette mesure de rigueur leur sembla intolérable. Pierre Amy, affolé, songea bientôt à s'enfuir. Avant de se décider, suivant un usage renouvelé de l'antiquité, il consulta l'avenir en ouvrant au hasard les œuvres de Virgile. Il tomba sur ce vers du troisième chant de l'*Enéide:*

Heu! fuge crudeles terras! fuge littus avarum!

Il suivit le conseil du sort et partit, échappant sain et sauf, nous dit Rabelais, de l'embuche des farfadetz, c'est-à-dire des Cordeliers (2).

Il se réfugia vraisemblablement au couvent des bénédictins de Saint-Mesmin, près d'Orléans. De là il passa en Suisse où il mourut, ayant adhéré, semble-t-il, au luthéranisme.

Dans leurs tribulations, les deux amis ne trouvèrent d'abord de réconfort que de Guillaume Budé, qui les soutenait en leur montrant le triomphe prochain des bonnes lettres

(1) Guillaume Budé démontrera quelques années plus tard aux théologiens que le grec n'est pas nécessairement un « errorum seminarium », dans son livre *De litterarum recte instituendo*, Paris, Josse Bade, 1532.

(2) *Tiers Livre de Pantagruel*, chap. X. L'usage de consulter Virgile pour connaître le sort se maintint jusqu'à la fin du siècle.

Voir à ce sujet une lettre curieuse de Nicolas Rapin à Agrippa d'Aubigné dans un article que j'ai publié sur des *Poèmes inédits de Nicolas Rapin*

Digitized by Google

sur l'ignorance. « Quel outrage on a fait aux Muses, écrivait-il à Pierre Amy, en vous tracassant pour le zèle que vous apportez à l'étude du grec! Comme on voudrait pouvoir châtier ces supérieurs de couvent qui cultivent l'ignorance sous le nom d'orthodoxie!... Ce sont les dernières œuvres d'Erasme, déclare-t-il, qui ont provoqué cet assaut des théologiens contre la langue grecque. Heureusement, ceux-ci n'ont plus aucun crédit à la cour et rien désormais n'arrêtera la renaissance des lettres.

Cette lettre nous apprend que le 25 février 1524 (1), Rabelais et Pierre Amy étaient séparés. Où était Rabelais? Quel parti prenait-il, en butte aux avanies et à la suspicion des moines ses confrères? Vraisemblablement il courbait le dos sous l'orage et il y aurait quelque rigueur à se scandaliser de son attitude. Rabelais était prêtre: devait-il donc pour l'amour du grec entrer en rebellion contre ses supérieurs et aller au besoin jusqu'à l'apostasie? Il préféra patienter. Il s'en trouva bien. Au bout de quelque temps, ses livres grecs lui furent rendus. Craignant toutefois qu'ils ne lui attirassent de nouveaux ennuis de la part des Franciscains, il se résolut à quitter leur ordre pour passer dans celui des Bénédictins. Ce n'est point que les disciples de saint Benoit fussent alors plus cultivés que les Franciscains: mais il y avait à trois lieues de Fontenay, à Maillezais, une abbaye bénédictine, dont le supérieur, Geoffroy d'Estissac, s'intéressait aux lettres. Rabelais se plaça sous sa protection et entra dans son monastère. Une vie nouvelle allait commencer pour lui, plus large, plus facile, sinon plus féconde pour son développement que ses années de moinage chez les frères mineurs.

Il resta en relations avec les membres du Cénacle de Fontenay. Peu à peu ceux-ci se dispersèrent. Amaury Bou-

(1) M. Arthur Tilley me paraît avoir prouvé qu'il faut assigner la date de 1524 à cette lettre, contrairement à l'opinion de M. Delaruelle. (*Répertoire...*, p. 199) qui proposait 1523. Voir R. E. R., t. VI, p. 45. *La date de la seconde lettre de Budé à Rabelais.*

Digitized by Google

chard, devenu maître des requêtes de l'hôtel du roi (1531) passa en Allemagne et en Angleterre où il s'acquitta de missions diplomatiques délicates. L'avocat Hilaire Goguet, autre ami de Rabelais, devint sénéchal de Talmond (1). Tiraqueau demeura dix ans encore à Fontenay. Chaque année sa maison s'accroissait d'un enfant, sa postérité spirituelle d'un livre. Sa réputation de jurisconsulte était telle qu'en 1541 le roi le nomma conseiller à la Grand Chambre du Parlement de Paris, sans qu'il eût préalablement, selon l'usage, exercé de fonctions à la Chambre des Enquêtes.

Cependant Fontenay-le-Comte continuait de prospérer. Ses rues s'ornaient d'hôtels et de logis aux façades décorées de pilastres, de niches à coquilles, de bandeaux sculptés. Son église principale, Notre-Dame, s'agrandissait par l'adjonction de deux chapelles latérales dans le style franco-italien.

Pour abriter la fontaine à laquelle la ville doit son nom, un architecte du pays, Liénard de La Réau, construisait en 1542 un délicat édifice à colonnes doriques et à fronton triangulaire. Aujourd'hui encore, Fontenay garde son caractère architectural de la Renaissance. « C'est une de ces petites villes gracieuses, élégantes et parfumées qui sont la vraie parure de la France (2) ».

L'activité intellectuelle de cette cité ne connut pas de relâche jusqu'au début du XVII^e^ siècle. Aux membres de son petit cénacle de 1520 succédèrent d'autres savants et d'autres lettrés. C'était un disciple de Tiraqueau, le jurisconsulte Jean Imbert, dont les *Institutiones forenses* devinrent un traité classique de droit civil dans nos écoles. Plus tard, ce fut Barnabé Brisson, autre jurisconsulte; Sébastien Collin,

(1) Sur cet ami de Rabelais, voir un article de H. Clouzot, dans R. E. R., t. III, p. 65.

(2) André Hallays, ouvrage cité, p. 121.

Digitized by Google

qui publia plusieurs traités de pharmacie; le mathématicien François Viète; les poètes André Rivaudeau et Nicolas Rapin, l'historien Besly. Fontenay avait bien mérité le blason que lui avait octroyé François Ier en 1541. Il représente une fontaine avec cette noble devise: *felicium ingeniorum fons et scaturigo*, source bouillonnante d'esprits heureusement doués. De cette fontaine généreuse, les eaux fécondes du savoir se répandirent, un siècle durant, sur le Poitou et sur la France.

Jean PLATTARD.

Digitized by Google

LES LARMES DE LA FONTAINE

S'en revient de la guerre,
Du fin fond de la terre,
Sur un maigre coursier,
Très hardi chevalier.
Compagnon plein de zèle,
Son écuyer fidèle
Lui barre le chemin
Qui conduit au ravin.

« Quand lasse est la monture
Bien grave est l'aventure !
De sauter le torrent
Gardez-vous, par Saint-Jean ! »
— « Coursier prouve ta force !
Cours ! Rapproche ma noce,
Pique droit dans le vent !
Pour mon Dieu ! En avant ! »

Le cheval s'avance,
Hésite, s'élance,
Touche le sentier !
Rit le Chevalier.

« Quand soupire sa belle
Au triste oubli rebelle,
L'amant sans un détour
Doit presser son retour ! »
— « Valet, faisons gageure
Que trois fois dans cette heure

Digitized by Google

Je resterai du sort
Le maître le plus fort !
Que brille ma flamberge !
En avant ! Pour la Vierge ! »

Saute le cheval
Tourne sur le val,
Ramène au chemin
Hardi paladin ! »

« Seigneur, je vous supplie !
Gardez-vous longue vie !
Au château de Guérande
Attend douce Yolande.
Ciel qui traîne du sang
Est présage sanglant ! »
— « Va ! ta peur m'est risée !
En avant ! Pour l'Aimée ! »

Flancs serrés, la bête
Hennit, tend la tête
Vers le fond du trou:
Puis se met debout,
Roule sur la pente !
Adieu ! douce amante !

Au pays des salins,
De la tour des Malins,
Tombent dans la fontaine
Larmes de châtelaine !
Les siècles ont passé,
Le granit s'est creusé:
Larmes de la fontaine,
Rachat de souveraine
Pour revoir son amant
Au dernier Jugement !

Ainsi content la Légende
Les paludiers de Guérande.

Digitized by Google

LA PIERRE-QUI-VIRE

Tourne, tourne, Pierre-qui-Vire,
Dolmen aux piliers de granit:
L'appel des fées se mêle au rire
Des lutins dans le val maudit!

Tourne, tourne, voici la nuit!

Maintenant revivent les âmes
Des vieux guerriers ensevelis!
Sur le dolmen dansent des flammes,
La terreur des gars du pays.

Pierre-qui-Vire, il est minuit!

Ronde funèbre, ronde folle
Autour du tombeau de granit:
Gente fée tourne et batifole,
Le hibou de son trou s'enfuit!

Pierre-qui-Vire, il est minuit!

Le coq a chanté! L'aube tendre
Se lève: l'horizon sourit,
Et l'esprit retourne à sa cendre
Sous le vieux dolmen de granit:

Et la Pierre a viré sans bruit!

Mais un murmure solennel
Monte dans les genêts fleuris:
« L'amour du sol est immortel,
« Les aïeux ne sont qu'endormis! »

S. Boutet-Lagrée.

Digitized by Google

ÉTUDE D'HISTOIRE VENDÉENNE

NOTICE

Sur la Comtesse de la Rochefoucault-Bayers

fusillée aux Sables-d'Olonne, le 24 Janvier 1794 (1)

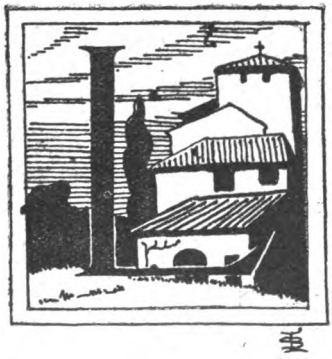

Le 15 mai 1793, avant même que le soleil se dégageant du brouillard de la nuit, parut à l'horizon, trois épaisses colonnes Vendéennes marchant dans un morne silence, se dirigeaient vers Palluau afin d'y surprendre la petite, mais vaillante garnison républicaine aux ordres du général Boulard.

Ces trois colonnes, parties de Legé, du Poiré et de Falleron, se trouvaient placées sous la direction unique de Charette, le plus redouté des chefs royalistes. Elles étaient commandées, la première, dite du Centre, par ce général en personne; la deuxième, celle de gauche, par Jolly; et enfin la troisième, celle de droite, par Guerry du Cloudy.

(1) Cette étude a obtenu le premier prix au concours de 1907, organisé par la Société Académique de la Loire-Inférieure.

Digitized by Google

Elles formaient, en tout, un effectif d'environ douze mille hommes. Les républicains n'étaient que 1252 hommes environ.

.....

.....Un cliquetis d'armes au passage des échaliers, des frôlements continus le long des haies, des bris de branches sèches, le sourd martèlement des sabots sur le sol; quelques paroles brèves: des ordres. Voilà, les seuls bruits que l'on entendait, dans la campagne endormie, au passage de ces troupes graves et recueillies.

Mais, la brise fraîche qui s'élève dès l'apparition des premiers rayons du jour; l'excitation de la marche et peut-être aussi le besoin de chasser de sombres appréhensions, font que bientôt une certaine animation se manifeste dans les rangs, et circule de proche en proche parmi ces braves, dont la tenue offre un aspect quelque peu singulier.

Les chefs de paroisse vont et viennent sur les flancs de la colonne, expliquant, tant bien que mal, la manœuvre qui va s'opérer. Ils ont surtout soin d'indiquer le lieu de ralliement en cas de retraite.

Dans la colonne de droite, on remarque une paroisse dont les gâs, bien équipés et bien armés, n'ont de regards que pour leur chef. Celui-ci n'a pourtant pas, tant s'en faut, l'aspect bien redoutable car c'est une femme jeune et belle; c'est leur châtelaine.

La mythologie des temps antiques nous apprend que des peuplades belliqueuses du Nord entrevoyaient, parfois, à la tête de leurs armées en marche, d'idéales créatures qui, brandissant une épée de flamme, fendaient les airs sur des coursiers aux formes éthérées: c'étaient les Génies de la victoire.

Telle devait apparaître, à l'imagination naïve du paysan superstitieux, comme une sorte de « Valkyrie » vendéenne, cette femme dont l'endurance exceptionnelle et l'activité étaient bien faites pour enflammer son ardeur.

Digitized by Google

Armée de deux pistolets, d'un fini rare, passés dans une ceinture de soie blanche, elle est assise sur une de ces solides cavales nourries dans les gras pâturages du marais de Challans, et on admire l'adresse avec laquelle elle en maîtrise la fougueuse ardeur. Elle va et vient parmi ses gens, accompagnée d'un paysan, âgé de quarante cinq ans environ. Celui-ci à l'apparence aisée, la suit respectueusement à cheval, lui tenant ainsi lieu d'écuyer.

Cette châtelaine qui nous rappelle ces nobles héroïnes d'un autre âge, portait un des plus beaux noms de l'Armoirial de France, car c'était Madame la Comtesse de la Rochefoucauld, née Marie-Adelaïde de la Touche-Limouzinière.

A notre connaissance, il n'a paru sur la participation à l'insurrection Vendéenne et la fin tragique de cette héroïne bas-poitevine qu'une seule étude sérieuse, mais vraiment trop écourtée; c'est une brochure publiée en 1847, par B. Fillon. Nous ne citerons que pour mémoire ce qui a paru sous les signatures de B. Fillon et de Dugast-Matifeux, dans le numéro 11 des *Echos du Bocage Vendéen*, mars-avril 1884, car, sauf l'acte de mariage, le reste n'est que la redite de la brochure.

Quand à ce qui est donné dans les *Ephémérides Sablaises* du journal « *L'Etoile de la Vendée* » numéro du 24 janvier 1889, signé du Docteur Marcel Petiteau, ce récit, excellement écrit mais entièrement dramatisé, n'est, paraît-il que pure imagination.

Rappelons, en passant, l'étude pleine de charme et empreinte de poésie, parue dans le tome 10, page 19-31 de la *Revue du Bas-Poitou*, sous la signature de Madame Renée Monbrun; et la critique de ce travail par M. A. Barrau, dans le *Populaire* de Nantes, du 21 juillet 1897; et enfin la polémique entre ces deux écrivains, tome 10, page 362-363 de la même Revue. Le débat dont il s'agissait alors est définitivement clos, croit-on par la lettre du comte Henri de la Rochefoucauld, fils de la comtesse Adélaïde, adressée le 1er no-

Digitized by Google

vembre 1826 au vicomte Walsh, auteur des « *Lettres Vendéennes* » et parue dans « *L'Etoile de la Vendée* » du 23 septembre 1900, sous la signature de M. René Vallette et citée dans la *Revue du Bas-Poitou*, même année, p. 388 (1).

La comtesse Adélaïde était fille de Messire Henri-Louis de la Touche-Limouzinière, chevalier et seigneur de Mareuil, et de dame Jeanne-Marie Cocu de la Fouchardière.

Anciennement les de la Touche avaient embrassé la religion protestante et fidèles à leurs convictions religieuses, ils émigrèrent lors de la révocation de l'Edit de Nantes (1685), préférant l'exil à l'abjuration. Ils se retirèrent aux Antilles, dans l'île de la Grenade, où ils acquirent de riches plantations. Durant son séjour cette famille revint à la foi catholique. Marie-Adélaïde y naquit le 5 mars 1760. Nous donnons ci-après copie de l'extrait du registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse « *Notre-Dame de l'Assomption du marquis îsle Grenade* », en ce qui concerne sa naissance.

Ce document a son intérêt, puisqu'il fixe une date jusqu'alors incertaine.

Ce jourdhuy, vingt deux mars mil sept cent soixante un, a été baptisée Marie-Adélaïde née le cinq du mois de mars de l'année dernière (5 mars 1760), en légitime mariage de Messire Henri-Louis de la Touche, écuyer, seigneur de Mareuil et de dame Jeanne-Marie Cocu de la Fouchardière. Le parrain a été Messire Jean-Michel de Savignac, seigneur de la Rivière; la marraine dame Marianne Canohé, épouse de M. Ignace de Beltgens, ancien capitaine de milice, commandant au Megnu, le père et la mère de l'enfant presans

(1) Au sujet de cette lettre, nous ferons remarquer que le seul enfant mâle survivant de la comtesse Adélaïde s'appelait *Louis-Marie-François*. Nous ne nous expliquons pas pourquoi elle est signée du prénom d'Henri.

Ayant fait demander, au descendant actuel de la branche aînée des Bayers, son avis sur l'authenticité de cette lettre, M. le marquis de la Rochefoucauld répondit catégoriquement qu'il la considérait comme apocryphe: Henri n'étant pas le prénom du fils de l'héroïne et celle-ci n'ayant jamais portée le titre de marquise. Les enfants étaient à Nantes sous le nom de Jollonnière et non de Thomazeau.

Digitized by Google

qui ont signé avec nous ainsi que le parrain et la marraine.

Ont signé à l'original: Canohé de Beltgens; Savignac de la Rivière; de la Touche Marueil; Cocu Fouchardière de la Touche; Gacoin de Marueil; F. Sarrobert miss. apost.

Je soussigné Missionnaire apostolique de l'ordre des Frères Prêcheurs, curé de la susdite paroisse, certifie l'extrait ci-dessus conforme à l'original.

Au marquis de la Grenade, le 10 avril 1764

F. Sarrobert, miss. apost.

Nous François Ollivier, conseiller du Roy, juge royal, civil et criminel de la juridiction royale, à cette isle Grenade, certiffie à ceux qu'il appartiendra que le R. Père Sarrobert qui a signé cy-dessus est curé desservant la paroisse Notre-Dame de l'Assomption du marquis à cette Isle et qu'il y doit être ajouté foi.

A la Grenade, le 21 may 1764.

Ollivier

scellé à la Grenade

Le 21 mai 1764

Raimfort

Marie-Adélaïde de la Touche avait trois sœurs et un frère. L'une de ses sœurs, Marie-Louise, née, comme elle à la Grenade, se maria à l'âge de dix-huit ans, le 28 avril 1783, avec Jacques-Augustin des Mesliers de la Gallerie, âgé de 26 ans, fils de Pierre-Charles des Mesliers et de feu Madeleine Desparé, natif et domicilié en la paroisse de Beligné, diocèse de Nantes. La bénédiction nuptiale fut donnée dans la chapelle du château de Greix, paroisse de Corsept.

La seconde sœur épousa le comte de la Tribouille.

La troisième M. de Liger de la Roussière.

Nous n'avons pu savoir quelle alliance leur frère avait contracté, mais il paraît certain qu'il se maria dans l'Ile-et-Vilaine. Les descendants s'allièrent aux familles de la Fruglaye, de Freslon, etc...

Il existe encore aujourd'hui deux demoiselles de la Touche-Limouzinière; Mesdames de Poulpiquet du Halgouët et de Boisbaudry.

(à suivre). WAITZEN.

Digitized by Google

Les Forêts sous l'Ancien Régime

VANT la Révolution, l'étendue territoriale de la France était environ de cinquante-quatre millions d'hectares, dont neuf en parties boisées. C'est dire quelle richesse constituaient pour le pays nos vastes forêts. Aussi la Monarchie, dont le génie embrassait tous les intérêts de la société, avait-elle pris en mains, avec un soin jaloux, la défense de cette incomparable fortune.

A partir d'une ordonnance de Philippe-Auguste datée de 1219, les édits sur les Eaux et Forêts se succèdent sous les règnes suivants et à de rares intervalles. Tous témoignent de l'extrême sollicitude que les forêts inspiraient aux Rois. Les plus saillants sont ceux de François Ier réglementant la culture et l'exploitation des forêts, leur surveillance et leur jouissance, deux autres de Charles IX et de Henri III qui défendent le défrichement et l'aliénation, enfin l'ordonnance de Henri IV portant réglement général des maîtrises forestières.

Mais il est une ordonnance qui domine toutes les autres par le génie administratif qui l'a inspirée. Résumant les dispositions antérieures, elle organise l'administration des Forêts et le régime des Eaux. C'est la célèbre ordonnance de Louis XIV, préparée par Colbert et donnée à Saint-Germain-en-Laye, le 13 août 1669. Elle a été le code des Eaux

Digitized by Google

et Forêts jusqu'à la Révolution; et le code forestier actuel qui date de 1827 — car le roi Charles X, en promulguant la nouvelle loi et en créant l'Ecole de Nancy, compléta l'œuvre forestière de ses devanciers — n'est que la reproduction modifiée de l'œuvre admirable du Grand Roi et du grand ministre.

Il n'est pas inutile d'en rappeler ici le beau préambule:

« Comme il n'est rien qui soit plus exposé aux désordres « de la guerre que les bois et forests, aussi n'y a-t-il pas « de domaine qui mérite plus justement les premiers soins « de la paix, non seulement à cause qu'il fait un ornement « et une décoration très considérable pour l'Etat, mais « encore parce que c'est le plus précieux et le plus consi- « dérable trésor que la prudence puisse réserver au public « pour les commoditez de la vie privée, veu qu'il croist « tous les jours insensiblement par la seule fécondité de la « nature, sans aucune diminution du bien des sujets et sans « mesme qu'ils y contribuent de leurs soins et travail. C'est « pourquoi ne nous estant relâché du progrès et de la pros- « périté de nos armes que dans l'intention de remplir notre « royaume de bonnes loix et de faire succéder une juste « réformation à tant d'abus qui le défiguraient, nous n'eus- « mes pas sitôt résolu d'arrester nos victoires par la paix, « que nous portasmes nos premières pensées sur cette noble « et précieuse portion de nostre patrimoine. Mais comme « il ne suffit pas d'avoir rétably l'ordre et la discipline, si « par de bons et sages réglements, on ne l'assure pour en « faire passer le fruit à la postérité, nous avons estimé qu'il « estait de notre justice pour consommer un ouvrage si « utile, de former un corps de loix claires, précises et cer- « taines qui ne laissent plus de prétextes ou d'excuses à « ceux qui pourraient tomber en faute. »

Cette ordonnance réglementait tout, gestion des forêts, ensemencement, repeuplement, vente des bois, juridiction civile et criminelle, attribution des officiers forestiers, droits

Digitized by Google

d'usage, routes royales, chasse, pêche, etc., jusqu'aux plus petits détails. Elle était suivie de cinq édits, dont l'un supprimait une vingtaine de maîtrises « trop peu considérables et de trop petite étendue » pour mériter un siège, telles en Poitou, celles de Civray, Montmorillon, Aulnay et Fontenay-le-Comte. « Ordonnons, disait le Roi, que les forests et bois dépendant des dites maîtrises supprimées seront unis au ressort des maîtrises cy-après scavoir: les bois et maîtrises de Civray et Montmorillon à celle de Poitiers, la forest d'Aulnay et les bois de la maîtrise de Fontenay-le-Comte à celle de Chizé. »

Et les faits étaient d'accord avec les prescriptions écrites, car le Roi ne négligeait ni les soins ni les dépenses pour repeupler les forets.

Au cours de ses travaux, mon père (1), éminent forestier, avait découvert dans les archives des anciennes maîtrises, entre autres documents, un ordre particulier de Louis XIV « chargeant le sieur Hurault, conseiller du Roi en ses conseils, grand maître enquêteur et général reformateur des

(1) *Erasme Béraud, né* à La Rochelle en 1809, mort à Niort en 1871. Fils de Jean Béraud, député de La Rochelle sous la Restauration, petit-fils du baron Alquier, député de La Rochelle aux Etats Généraux, ambassadeur à Rome, sous l'Empire. Sorti de l'Ecole forestière avec le n° 1, garde-général à Valence et à Blois. Sous-inspecteur à Bordeaux. Inspecteur à Dax, Nevers et Le Mans. Conservateur à Amiens et à Niort. Auteur d'un grand nombre d'ouvrages forestiers, au sujet desquels le Directeur général lui écrivit: « Les agents forestiers trouveront dans vos études très approfondies de précieuses indications. Vous avez traité ces questions avec une compétence et une autorité exceptionnelles. Il est heureux pour nos belles forêts qu'un conservateur aussi éclairé que vous soit chargé de surveiller leurs destinées. »

Chevalier de la Légion d'honneur. Tout jeune, il avait été attaché à la Direction générale, à Paris, et avait reçu du Sous-Directeur ce bel hommage: « Le Directeur général avait besoin d'un agent qui lui offrit sous le rapport du talent et du caractère toutes les garanties désirables; il vous a choisi et ne pouvait mieux faire, car je vous ai vu à l'œuvre et je sais ce que vous valez. » Comme agent de la direction générale, il fut chargé, en 1842, par une commission de la chambre des députés, de préparer l'échange de divers forêts entre le domaine privé du Roi et le domaine de la Couronne.

Digitized by Google

eaux et forêts es provinces et généralités d'Orléans, Blois, Tours et Poitiers de se transporter dans les forêts appartenant à sa Majesté, dans les dites provinces et généralités pour en faire une visite générale et exacte, de garde en garde, de triage en triage, et donné son avis pour le réglement des coupes et autres aménagements, pour les remettre en bon état et être de tout dressé procès-verbal pour être pourvu que de raison. »

Or, du procès-verbal de cette visite en Poitou, il résulte que dans une des forêts inspectées de 10.000 arpents (environ 5.000 hectares actuels) il se trouvait seulement 76 arpents à repeupler, ruinés par le pâturage des bestiaux. Que conclure de cette constatation, sinon que malgré les désordres administratifs auxquels l'ordonnance de 1669 avait pour but de remédier, la culture forestière s'opérait jadis de la façon la plus complète. « Les anciennes maîtrises avaient fait tout ce qu'il y avait à faire pour la conservation des forêts, écrit mon père, et nous avons acquis, dans leur archives, la preuve certaine de l'activité et de la sollicitude des officiers royaux pour les intérêts dont ils étaient chargés. En contemplant avec l'attention et l'admiration qu'elles méritent les magnifiques futaies des âges antérieurs à la Révolution qui restent encore sur pied, nous pensons que les forestiers des temps présents auront fort à faire pour laisser aux générations à venir des forêts aussi belles. »

***

L'ordonnance de 1669 réglementait les droits d'usage qui s'exerçaient en vertu d'anciennes concessions. « Presque toutes les forêts du Roi étaient inondées de droits gratuits, disait en 1768, le grand maître Pecquet, il n'y avait personne un peu voisin des forêts qui n'y fut usager. C'était une aisance que les Rois ont bien voulu accorder à leurs sujets. » Ces jouissances provenaient de la constitution même de la propriété forestière.

Digitized by Google

Les forêts anciennes de la Gaule, sans chemins, d'une étendue et d'une profondeur immenses, où la hâche n'abattait quelques arbres que sur leurs rives et ne pénétrait jamais dans l'intérieur, où les bois naissaient, croissaient et mourraient sans que l'homme s'occupât de leur culture, où régnait un désordre grandiose et un silence effrayant, ces forêts étaient des lieux sacrés, temples naturels dont les Druides se servaient pour célébrer leurs mystères.

Plus tard, l'empire romain les confisqua au profit du fisc, et à la suite de l'invasion franque, la propriété forestière passa entre les mains des conquérants et de leurs successeurs. Lors de la formation des grands fiefs, les possesseurs du sol s'approprièrent les forêts dont ils formèrent leur domaine patrimonial, puis par suite d'alliances avec les Rois, d'héritages et d'incorporations à la couronne, la richesse forestière du domaine royal s'accrut dans des proportions considérables.

Mais il vint un temps où les communautés d'habitants obtinrent de la générosité des Rois et des seigneurs, les unes, la cession de forêts en toute propriété, les autres, des droits d'usage importants que consacrèrent des chartes positives. On a prétendu, pour déprécier ces libéralités, que les constitutions des forêts communales ou les concessions des droits d'usage avaient eu, de la part des seigneurs, un but intéressé, notamment le désir de se rendre favorables les sentiments des vassaux du concours desquels ils avaient besoin pour lutter contre de puissants rivaux. On a même dit que les seigneurs avaient dû céder aux réclamations des populations. La vérité est tout autre. « Quiconque, écrit encore mon père, étudie les titres des concessions forestières pour en découvrir les véritables mobiles y reconnaît sans peine que les donateurs n'ont le plus souvent obéi qu'à des sentiments de religion et de charité. On n'y retrouve pas la moindre trace d'une soumission forcée aux exigences des populations dépourvues de tout moyen de pression. Sans doute il est juste de faire ressortir les abus du régime féodal,

Digitized by Google

ce n'est pas une raison d'oublier ses grandeurs, ni les mouvements généreux d'une époque de foi, au cours de laquelle la propriété royale ou seigneuriale était autrement accessible à ceux qui ne possédaient rien, que l'est en ce moment la propriété d'Etat. »

Les mêmes causes contribuèrent au développement de la propriété ecclésiastique. Subjugués par l'ardeur de leur foi, les seigneurs donnaient en mourant leurs terres aux églises; de là ces chartres nombreuses faisant pour motif de piété ou d'expiation, donation aux monastères, abbayes et hospices qui s'établissaient a proximité des forêts, aux lieux les plus éloignés des bruits du monde. Dans beaucoup de forêts, des ermitages y servaient de retraite à ceux qui entraînés par le spiritualisme chrétien préféraient la vie solitaire des grands bois au tumulte d'une époque si troublée. Et au moment même de la Révolution, ne voyait-on pas encore vivre dans la partie la plus déserte de la forêt de Vouvent, le Bienheureux Grignon de Montfort, qui évangélisa tant de populations.

***

Dès que l'autorité se concentra dans les mains de la Royauté, forêts royales, seigneuriales, communales, ecclésiastiques, toutes furent surveillées et régies par les officiers royaux, toutes soumises à des réglements uniformes que le pouvoir royal se réserva de faire exécuter. Les Rois avaient sagement soustrait la propriété forestière à certains entraînements et proclamé qu'aucun propriétaire n'aurait le droit de sacrifier l'avenir aux convoitises du moment. Quels que fussent les épreuves et les besoins du pays, jamais il n'y eut d'aliénation, et les forêts de l'ancien régime restèrent imprescriptibles. Louis XIV vendit sa vaisselle d'argent, pas un bois.

Vint la Révolution. Jadis il n'y avait aucune distinction entre les biens propres du Roi et ceux de l'Etat, parce que tout ce qui appartenait au Roi appartenait à l'Etat. Le Roi « se mariait au pays, se vouait au pays, se dédiait au pays »,

Digitized by Google

selon la belle parole de Henri IV. Il sortait de la classe générale des hommes pour être Roi, il n'était pas un propriétaire, il s'absorbait dans l'Etat. Superbe conception du régime monarchique!

A partir de 1791, le domaine de la couronne se transforma en domaine de l'Etat. Une des autres modifications apportées à l'ancien système de la propriété forestière fut l'incorporation au domaine public des forêts ecclésiastiques et la vente comme biens nationaux de celles des émigrés. Certes il était nécessaire de réformer les nombreux abus de main-morte; on préféra dépouiller le clergé, et la noblesse fut volée. Les maîtrises furent aussi supprimées (1).

La dernière modification révolutionnaire fut la liberté accordée aux particuliers de disposer de leurs bois comme bon leur semblerait; usant de cette autorisation, les particuliers défrichèrent dans des proportions si désastreuses, qu'il intervint en 1803 une loi prohibant tout défrichement pendant une durée de 25 ans.

Les événements politiques de 1830, 1848 et 1851 consommèrent la ruine du principe d'impresoriptibilité, et les aliénations firent de larges brèches dans le domaine de l'Etat (2). Le troisième empire en vendit pour cinquante millions.

Faut-il rappeler ici les décrets spoliateurs de 1852 par lesquels les princes de la Maison d'Orléans furent dépouil-

(1) Le bisaïeul du Directeur de la *Revue du Bas-Poitou*, René Esnard fut greffier en chef de la maîtrise de Fontenay-le-Comte. Homme de grande valeur il communiqua à Necker un projet de réforme au début de la Révolution. Il fut plus tard arrêté, emprisonné à Celles et n'échappa à la mort que grâce au 9 thermidor.

D'autre part, Charles Bonamy de Bellefontaine, marié à Anne Alquier (fille du sénéchal de Talmont et sœur de l'ambassadeur) père du général Bonamy de Bellefontaine (mon arrière grand'oncle), fut maître des eaux et forêts à Fontenay-le-Comte, jusqu'à la Révolution.

Cette maîtrise, supprimée en 1669, avait été rétablie en 1698.

(2) Un seul exemple. La magnifique forêt d'Andaine, près de la quelle se trouve la station thermale si connue de Bagnoles-de-l'Orne, comptait en 1781, 8.000 hectares. Elle n'en contient plus que 5.000 Presque toutes les forêts ont subi le même sort.

Digitized by Google

lés de leurs biens. Il y eut ainsi près de 40 millions de bois confisqués et vendus au profit du trésor. Cet attentat contre la propriété fut aussi un attentat contre les forêts princières, dont certaines tombèrent sous la hâche des marchands de biens.

Magnifiques forêts chères à la monarchie, si souvent chantées par les poëtes, que l'homme même auquel elles sont le plus étrangères, les entrevoit à travers les rêves de son esprit, sous des aspects ou grandioses ou charmeurs! Par leur magnificence, la profondeur de leurs retraites, l'élévation de leur dôme, la mélancolie de leur silence, la diversité du ton de leur feuilles, n'inspirent-elles pas un sentiment indéfinissable de recueillement et d'admiration, à quiconque n'a pas perdu le sens des grandeurs et des beautés de la nature!

Jadis elles avaient l'affection des peuples et se perpétuaient de siècle en siècle dans toute leur intégrité. De nos jours, la propriété forestière s'est subdivisée et se subdivise continuellement par l'effort des lois de succession. A l'esprit de conservation des anciennes familles qui possédaient les forêts, et par droit d'ainesse se les transmettaient intactes de génération en génération, a succédé l'esprit de partage, de lucre et le désir de défricher. Sur certains points de la France d'immenses plaines sont tellement déboisées que sans la culture auxquelles elles sont soumises, elles ressembleraient aux steppes des pays deshérités de la nature.

« Notre époque n'aime pas les forêts, écrivait mon père, et ce sera ma conclusion; il faut s'étonner cependant que la science dont elle est si fière ne lui fasse pas redouter les conséquences d'un pareil déboisement, qu'elle ne s'inquiète pas des extrêmes irrégularités de température désastreuses pour les biens de la terre, qui se remarquent dans les saisons, des sécheresses de certains étés, triste partage surtout des contrées dans lesquelles il n'y a plus d'arbres pour retenir l'humidité nécessaire ou pour attirer les nuages qui doivent rafraîchir l'atmosphère et le sol. Il faut s'étonner

Digitized by Google

qu'on ne s'inquiète pas davantage de ces inondations périodiques et terribles qui ont leur cause dans le déboisement des plaines et des montagnes, car les arbres sont les plus puissants draineurs du sol. Au mépris du passé et des besoins de l'avenir, en gaspillant les trésors accumulés pendant des siècles, en oubliant le rôle providentiel des forêts, les hommes ont commis une folie et une ingratitude envers la Providence. »

***

Ces pages sont peut-être les dernières que je signe, car j'approche du terme de la vie, et il m'est agréable de les confier à mon vieil et éminent ami, René Vallette. Toutes les existences qui se prolongent connaissent les vides répétés, les séparations douloureuses, cette tristesse profonde du soir qui tombe; mais je sais trouver à la *Revue du Bas-Poitou*, l'hospitalité d'un compagnon de luttes toujours fidèle, l'un des derniers qui me restent.

Il m'est doux aussi de rendre, à cette heure de mon existence, un hommage filial à l'homme dont je porte le nom, de m'inspirer de ses travaux et de rappeler son œuvre.

Mon père aimait les forêts dont il fut le chef administratif à Amiens, d'abord, pour les riches départements de la Somme, du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Aisne; puis, ayant voulu se rapprocher de son pays natal, à Niort, dans les cinq départements des Deux-Sèvres, de la Vienne, de la Charente, de la Charente-Inférieure et de la Vendée, et il les servit si bien! Il en fut vraiment le *conservateur*, dans toute l'acceptation du mot.

J'ai voulu parler de ces belles forêts que, dans mon enfance, je parcourais en compagnie de mon père et auxquelles il consacra sa vie laborieuse.

Edmond BÉRAUD,

Vice-Président de la Presse Monarchique.

Digitized by Google

Héros et Martyrs de la Grande Guerre

LOUIS DELIGNÉ

INGÉNIEUR DE L'INSTITUT CATHOLIQUE D'ARTS ET MÉTIERS DE LILLE
LIEUTENANT AU 137e RÉGIMENT D'INFANTERIE
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

La galerie que j'ai consacrée ici aux Héros et Martyrs de la Grande Guerre, ne serait pas complète, si je n'y accordais une place d'honneur à cet héroïque officier, qui a tracé avec son sang une des plus admirables pages de l'histoire de notre glorieux 137e.

Né le 18 septembre 1894, au Breuil-Barret, au sein de ce Bocage où l'on garde pieusement les croyances et les traditions du Passé, Louis Deligné avait trouvé au foyer paternel

Digitized by Google

les plus beaux exemples de patriotisme et de foi chrétienne. Après de brillantes études faites au collège Saint-Joseph de Fontenay, il fut admis à l'Institut Catholique d'Arts et Métiers de Lille, d'où il sortit au bout de trois ans avec le diplôme d'ingénieur.

Pourvu d'un certificat d'aptitudes militaires, qui lui avait permis de choisir son régiment, il fut incorporé, le 6 septembre 1914, quelques semaines après la déclaration de guerre, au 137e d'infanterie, où ses qualités sérieuses furent vite appréciées de ses chefs. Envoyé à Nantes pour y suivre les cours d'officiers, il en revint peu de mois après aspirant et partit en mars 1915 pour le front, au moment précis où il avait la douleur d'apprendre la mort de sa sœur, dont le mari — un héros lui-même — avait comme lieutenant au 133e régiment d'infanterie, été grièvement blessé et fait prisonnier à l'effroyable bataille de Thann.

« Que mon amour et ma tendresse, écrivait-il le 24 avril 1915 à ses parents, vous soient une consolation dans la terrible épreuve que la Providence vous envoie, et soyez sûrs que dans quelques jours là-bas, face à l'ennemi, je ferai tout mon devoir, en brave et vrai français, et si Dieu me ramène près de vous, je n'aurai aucun reproche à me faire, et fièrement je pourrai vous aimer et vous bénir ».

Sa belle âme de chrétien et de patriote lui inspirait chaque jour les plus nobles sentiments, et c'est ainsi que le 18 mai de cette même année 1915, rendant compte aux siens de sa vie nouvelle, il leur racontait la douce et réconfortante émotion qu'il éprouvait chaque soir, en allant avec ses soldats, prier dans l'église voisine pour la prochaine victoire...

« C'est beau, je vous assure d'entendre tous ces hommes, qui demain seront peut être tombés sur le champ de bataille, chanter qu'ils sont prêts à mourir pour leur France bien aimée. Quand on a vu de tels spectacles, on ne peut pas ne pas croire à la victoire finale... Sans doute, il y a du danger,

Digitized by Google

des moments de surprise et même d'effroi, mais c'est si beau et si noble de se battre et de souffrir un peu, que je plains ceux qui n'auront jamais vu la guerre, qui n'auront pas goûté l'émotion produite par le sifflement des balles et l'éclatement des obus. Et puisque l'on doit mourir un jour, quand pourrait-on faire une plus belle mort! »

Une volonté étayée par de pareils sentiments était incapable de fléchir devant le danger, et dès le premier combat auquel il prit part, le 7 juin 1915, à Hébuterne, Louis Deligné le fit bien voir, en s'emparant l'un des premiers de la ferme de Touvent, le dernier retranchement de l'ennemi.

« J'ai vu à cette attaque, écrivait-il peu de jours après à ses parents, des blessures de toutes sortes, j'ai vu le sang couler à flots, j'en ai eu sur mes mains, sur mes habits; j'ai vu des camarades tués à côté de moi. Dieu m'a secouru et m'a donné le courage de ne pas faiblir... Et cependant, j'ai vécu des heures pénibles, en voyant tomber un à un des camarades, sans pouvoir ni les secourir, ni les venger. Mais aussi à côté de ces tristesses, que de belles et grandioses choses! On ne pense pas à la mort, allez! quand on voit la victoire couronner les efforts. Un long frisson d'une émotion indéfinissable vous secoue, quand on passe sur un bout de terrain de France, occupé tout à l'heure par les Boches et redevenu Français, grâce à nos efforts... Comme on est fier, et avec quel enthousiasme on crie: Vive la France! Il faut avoir vécu ces heures pour savoir combien elle est chère à notre cœur, celle qu'on appelle « *La Patrie* ».

Et ce digne fils des grands Vendéens d'autrefois d'ajouter:

« Ce matin, j'ai fait dire une messe pour les morts de ma section et j'en ai demandé une autre pour les blessés. »

Avec la même vaillance, Louis Deligné prit part en septembre, à la bataille de Tahure, avec le grade de sous-lieutenant. C'est à la suite de cette affaire qu'il obtint l'élogieuse citation suivante:

« *A donné le plus bel exemple de calme et de courage en*

Digitized by Google

maintenant pendant dix jours sa section sous un violent bombardement d'artillerie lourde, dans un poste avancé et en contact immédiat de l'ennemi. »

Le 15 décembre 1916, devant Verdun, remplaçant à la tête de sa compagnie son capitaine blessé la veille d'une balle d'avion, il enleva avec ses hommes, après un combat acharné de 24 heures, une position allemande. Mais blessé, à l'issue de la lutte, d'un éclat de grenade, il dut être évacué sur Luxeuil-les-Bains.

C'est de là qu'adressant ses vœux de nouvel an à sa famille, il se félicitait en termes vraiment sublimes, d'avoir pu donner quelques gouttes de son sang pour reprendre un lambeau de cette terre de France, pour laquelle tant de braves s'étaient fait tuer.

A la suite de cette action d'éclat, Louis Deligné, fut l'objet d'une nouvelle citation ainsi conçue:

« *Ordre du Corps d'Armée. — A remplacé le 15 décembre 1916, son capitaine blessé et a commandé sa compagnie avec habileté et énergie dans des circonstances difficiles. A brillamment conduit dans la soirée du 16 décembre cette compagnie à l'assaut d'une position allemande, qui a été enlevée. Blessé au cours de cette action.* »

Ajoutons à la gloire de l'héroïque officier, qu'il devait partir le 9 décembre en permission dans sa famille, et qu'il refusa de profiter de cette faveur, en voyant que tout faisait présager une prochaine attaque de l'ennemi.

A peine remis de ses blessures, il quitta Luxeuil, revint sur le front et prit part avec sa bravoure accoutumée, le 7 mai 1917, à une nouvelle action, qui lui valut une troisième citation:

« *Ordre du Corps d'Armée. — Officier très brave, a par son énergique attitude, le 7 Mai 1917, maintenu ses hommes sur une position contre-attaquée et repoussé l'ennemi.* »

Il reçut à cette occasion une carte de félicitations personnelles de son commandant en chef le général de Maud'huy.

Digitized by Google

L'année 1917 s'acheva sans que le bataillon, dont faisait partie la compagnie du lieutenant Deligné, participât à d'important combats.

Mais le 28 février de l'année suivante, le jeune héros vendéen prit une part active à la violente lutte corps à corps, qui eut lieu à l'est de Chavignon, et obtint sa quatrième citation:

« *Ordre du Corps d'Armée. — Officier d'une bravoure exemplaire et d'un bel esprit guerrier. Le 28 février 1918, sous un violent bombardement, s'est résolument porté au secours d'un élément avancé de son groupe de combat qui avait été attaqué et bousculé; ayant repris et occupé le terrain a fait prisonniers deux allemands qu'il a ramenés et tué un troisième.* »

Le lendemain de ce brillant fait d'armes, Louis Deligné recevait « pour lui et pour ses braves, de nouveaux et affectueux compliments du général de Maud'huy ».

Nommé lieutenant à titre définitif, il put, après plusieurs patrouilles périlleuses exécutées avec un admirable sang-froid, prendre enfin quelques jours de permission dans sa famille. C'était hélas! la dernière fois qu'il devait revoir sa chère Vendée. Retourné à son poste de combat, le 25 mai 1918; il disparut pour toujours, le 27, ayant dans un suprême acte d'héroïsme, préféré se faire tuer que de se rendre.

Dans son magnifique ouvrage « *Les Enfants du Pays Nantais et le XI^e^ Corps d'Armée* », notre érudit collaborateur et ami M. Emile Gabory a consigné cet héroïque fait d'armes, qui rappelle celui du dernier carré de Waterloo, et qui compte parmi les plus glorieux de notre 137^e^: « Le 1^er^ bataillon, entouré d'ennemis, dans un bois, en première ligne, tient jusqu'au soir, demandant de l'aide par pigeons voyageurs. Les pigeons ne rapportent pas, comme la colombe de l'Arche, la branche d'olivier. Le bataillon se laisse massacrer, plutôt que de céder; 200 combattants figurent au 137^e^:

Digitized by Google

le jour où il est relevé par des troupes fraîches; il a perdu 49 officiers, dont le lieutenant Deligné et 1750 hommes. » Nulle phrase n'aurait la force éloquente de ce chiffre. Nulle phrase ne saurait dignement qualifier la splendide abnégation de pareils héros.

Doué d'une âme délicate et d'un cœur généreux, toujours prêt à se dévouer et à payer de sa personne au plus fort du danger, Louis Deligné était profondément aimé de ses hommes par sa bonté et sa parfaite humeur, et non moins apprécié de ses chefs par sa grande loyauté, son courage à toute épreuve et l'absolue confiance qu'il leur inspirait. Aussi, comme le commandant de Vallavielle l'a justement dit, la disparition de ce vaillant soldat et de ce parfait chrétien, qui faisait l'admiration de tous, fut-elle douloureusement ressentie par le 137e tout entier.

Le 2 novembre dernier, — jour anniversaire des morts — le colonel du 137e faisait parvenir au père du lieutenant Louis Deligné la Croix de la Légion d'honneur, suprême témoignage de la Patrie reconnaissante à la mémoire du glorieux disparu.

Cette décoration posthume était accompagnée de cette dernière et magnifique citation:

« *Officier d'élite, d'une bravoure remarquable, s'était déjà signalé par sa très belle attitude au feu. Tué glorieusement le 27 mai 1918, à Chavignon, après avoir opiniâtrement défendu le terrain confié à sa garde. — Croix de Guerre avec palmes.*

Ce sera l'éternel honneur de la Vendée, d'avoir enfanté de semblables héros, et fourni à la France, à l'heure du péril national ses meilleurs soldats et ses plus intrépides défenseurs.

René VALLETTE.

Digitized by Google

CROQUIS VENDÉEN

Le vieux Château de l'Ile d'Yeu

Face aux lointains pleins d'or, de mâts et de mirages,
Baigné d'intense azur ou battu du vent fou,
Le vieux château découronné, toujours debout,
Muet et dédaigneux a défié les âges...

Les vagues en chantant lui portent leurs hommages
D'algue pourprée ou glauque et de goëmon roux,
Ou lui lancent parfois, hurlant comme des loups,
Avec des cris de mort, les débris des naufrages !...

Autour de ses créneaux que de « de Profundis »
A chantés l'ouragan dont la voix horrifique
Brame, tonne, blasphème, et s'achève en cantique !

O mondains du Tréport, d'Ostende, de Biarritz
Foule des casinos qui plastronne et caquette
Que je prends en pitié vos plages d'opérette ! !

Emma PELLERIN.

Digitized by Google

CARNET DES BELLES-LETTRES

M. Eusèbe de Bremond d'Ars

I

Mon âme des beaux jours me garde au fond de moi, dit dans les « *Tilleuls de Juin* » (1), M. Eusèbe de Bremond d'Ars. Ceux qu'a enchantés son œuvre en chercheraient en vain le secret ailleurs que dans le charme sans égal d'une enfance et d'une jeunesse protégées. Les livres sans doute, les poètes et encore d'autres artistes que les poètes ont aidé à la formation de cet écrivain; mais, plus puissamment encore, ces « émotions héréditaires » et ces « images nationales et familiales » dont parle Barrès dans le lumineux traité d'éducation qu'il a appelé: « *Les Amitiés Françaises* » (2).

Il est né à Paris (3), où son frère, M. Guillaume de Bremond d'Ars, devait fonder « *La Plume politique et littéraire* ». On imagine ses premières années comme celles d'un enfant tendre, sensible et doux, silencieux et méditatif, d'une grande piété et très épris de toute beauté pure. Certains lieux où nous avons vécu enfants laissent indélébilement en nous, pour toute la vie, des images profondes. A une propriété de famille de l'Ile-de-France tout à fait « grand siècle », M. de Bremond d'Ars, doit certainement la préférence qu'il garde et défend pour le temps de Racine et de Bossuet, des frères Perrault et de Nicolas Poussin, de Madame de Maintenon et des jeunes filles de Saint-Cyr, de Louis XIV et de la vie glorieuse de Versailles, de ces grands serviteurs de la Monarchie dont il se complaît à étudier

(1) « Les Tilleuls de Juin » édition de la Sté Littéraire de France, 10, rue de l'Odéon, à Paris. — Page 18.

(2) Juven, édit. — « In hymnis et canticis » Page 19.

(3) Le 8 avril 1888.

Digitized by Google

l'histoire et dont il nous a parlé un jour avec émerveillement. Aussi bien retrouve-t-on dans son œuvre ce que Madame de Noailles a fidèlement noté dans le poème qu'elle a consacré à l'Ile-de-France:

Tout est ordre, harmonie, heureuse jouissance,
Tout est dispos, exact, indolent et béni....
Il semble que le cœur de mon Ile-de-France
Soit soumis à la loi qui régit l'infini... (1).

Encore que le christianisme de Bossuet et de l'auteur d'*Esther* et d'*Athalie* laisse dans l'œuvre de M. de Bremond d'Ars une empreinte si vive et si profonde à la fois, que tout ce que supposent de mol panthéisme les vers cités ne s'y peut découvrir, et nous verrons même jusqu'à quels sommets ce christianisme élève le poète.

L'Ile-de-France, c'est encore pour ce dernier le pays, le terrestre paradis d'Adrienne et de Sylvie, exquises et nobles figures qui furent pour les premiers lecteurs de Gérard de Nerval, ce que sont pour nous les adolescentes de Francis Jammes qui vont, avec des chapeaux de paille aux longs rubans, causer le long des tremblements de pluie des églantiers, dans des propriétés sauvages de province.

D'autres horizons illuminèrent l'enfant sensible. Au cœur du Jura, de lamartiennes campagnes chaque année s'offraient comme un refuge et l'accueillaient comme une mère accueille son enfant.

.....
.....

II

Depuis sa vingtième année, M. de Bremond d'Ars fréquente principalement les théologiens et les poètes, et ce n'est pas au siècle de Claudel qu'on voudra contester l'apport immense que fait la théologie à la poésie: celle-ci ne peut qu'y gagner en vigueur, en virilité.

Quel auteur de désir se dispenserait des livres? Un Loti s'est vanté de ne lire que ses seuls ouvrages. Sourions d'une prétention telle. Le jeune Eusèbe de Bremond d'Ars occupait ses ardentes vacances à lire les œuvres de Racine, de Boileau, de Bossuet surtout, et aussi, dans une mesure moindre, celles de Vigny, de Musset, de Hugo et de Lamartine. Il ne devait découvrir l'auteur des « *Fleurs du Mal* » qu'après avoir lui-même écrit des vers... baudelairiens.

Il paraît avoir toujours goûté profondément Jammes. Mais Paul Valéry domine dans ses préférences. Avec Claudel, sur qui il a donné naguère une conférence, à Paris, au cercle de la rue d'Assas (2).

(1) « Les Eblouissements » (Calmann-Lévy) Le poème de l'Ile de France
(2) En avril 1912

Digitized by Google

Il convient de noter aussi les influences musicales: Schumann, Chopin, Beethoven avaient dès son enfance accueil auprès de lui.

M. de Bremond d'Ars a évoqué un jour le temps de ses études (1). A Paris, au retour quotidien des Ecoles, il s'arrêtait avec plusieurs, « devant le Diderot qu'on voit assis au boulevard Saint Germain. » Le « gros et fin visage » du lourd philosophe qu'éclairaient des « réverbères chétifs » le séduisait et... l'amusait. « Le buste débraillé « interdisait trop vite à notre sympathie de se parfaire, et bientôt « là-même où nous aurions désiré d'admirer le signe de la puis- « sance, nous ne pouvions plus voir que l'expression des instincts « occultes. L'image survenait en nous du vilain homme, couleur de « taupe, avide de livres et de besognes et qui promenait au Luxem- « bourg son habit mal soigné, son allure illogique, son ardeur à se « jeter sur le premier objet de connaissance pour en abuser selon le « désir. *Pouvions-nous pardonner à ces impures images d'avoir un « jour souillé les jardins où nous allions, les beaux étés, méditer sur « le trésor de poésie hérité d'un siècle?* »

C'est de cette époque, peut-être, que datent les grandes amitiés chrétiennes de M. de Bremond d'Ars; il se lia avec M. Robert Vallery-Radot, et connut par lui M. François Mauriac, dont les vers l'avaient ému; ce dernier lui présenta André Lafon...

III

... En 1912, la *Plume* laissa place aux *Cahiers de l'Amitié de France*. Il n'est pas sans intérêt de noter ici les circonstances de la fondation de cette revue, qui a joué un rôle considérable dans le renouveau littéraire catholique. Depuis 1907 existait la revue « *l'Amitié de France* », fondée par le regretté Georges Dumesnil, professeur à la Faculté de Grenoble. Ce dernier offrit, en 1911, à M. Robert Vallery-Radot, qu'il venait de connaître, et aux amis de celui-ci, l'appui de sa revue, en même temps qu'il encourageait la fondation de la leur sous le titre « *Les Cahiers* ». M. Eusèbe de Bremond d'Ars fut le secrétaire général des « *Cahiers* » et y publia plusieurs poèmes et études. Il est regrettable que la guerre et surtout la mort de Dumesnil arrêtèrent dans son courageux élan cette revue si nettement, si fièrement catholique, et d'une tenue littéraire si distinguée.

(à suivre).

Louis CHAIGNE

(1) « Cahiers de l'Amitié de France » octobre 1913 pp. 434-438.

Digitized by Google

La Vendée au Salon

La Société nationale des Beaux-Arts doit à l'initiative de sa direction, activement aidée par notre compatriote M. Raguet, son secrétaire général, des expositions rétrospectives de la plus haute valeur, celles de Puvis de Chavannes, de Raffaelli, de Lhermitte et de Renouard: parmi les intéressants dessins de l'exposition Puvis, notons que le Musée de Poitiers en a prêté une soixantaine, qui contribuent pour une large part au succès de cette rétrospective, digne hommage rendu à l'un des plus purs artistes de l'école française.

La Vendée a inspiré, cette année encore, quelques-uns de nos peintres — M. Berteaux, l'auteur de la belle décoration du théâtre de Nantes, s'est souvenu de l'île d'Yeu, dans sa toile pittoresque intitulée « Avant l'orage »; Mademoiselle Andrée Cellard y a pris aussi le sujet d'une marine, consacrée au Port-Joinville.

Noirmoutier doit à M. Henri Marret deux paysages d'été, empruntés à l'Herbaudière, dont les maisons blanches flambent sous un soleil de feu, vision éclatante d'un artiste doué; enfin M. Vauthrin, quasi Vendéen, puisque natif de Rochefort-sur-Mer, expose un Moulin d'Olonne, qui peut rivaliser avec les meilleures œuvres du Salon; une poésie profonde se dégage du paysage plat, garni de quelques maigres arbustes, de deux ou trois petites cabanes, mais que remplit un moulin actif, vivant, dominé par un ciel aux nuages qu'on perçoit mouvants et véloces; composition sobre et éloquente, rappelant la manière des bons maîtres hollandais.

M. L. Coquet, né à l'île d'Yeu, présente son premier envoi à la Nationale, une *Vieille Carrière en Vendée*, lumineux pastel, irradié des feux du soleil couchant en un coin perdu de notre Bocage, envoi qui permet de bien augurer de ceux qui le suivront.

L'église Saint-Louis de La Roche-sur-Yon s'enrichira dans un avenir prochain d'une œuvre consacrée par M. Astoul à la mémoire des Yonnais tombés au champ d'honneur, et dont la maquette permet d'apprécier déjà le grave et religieux caractère. M. Astoul produit à la Nationale deux portaits: celui de M. Morand, sénateur de la Vendée, est d'une très vivante expression; l'artiste n'a oublié aucun détail

Digitized by Google

pas même le geste symbolique du législateur averti qui, déjà en garde contre l'impôt sur le capital, obture soigneusement son gousset de la main gauche — l'étude pour un portrait de Benjamin Rabier est excellente; dans sa ligne sobre elle évoque bien l'ironie charmante de l'artiste qui se plait, ainsi que l'immortel Bonhomme, à prêter aux animaux l'esprit des pauvres humains, et aussi des ridicules dont nos frères inférieurs sont, heureusement pour eux, fort dépourvus.

Aux Artistes Français, la moisson de sujets vendéens est encore plus nombreuse; citons au moins les principaux, au hasard de la promenade — M. Callot, de La Rochelle, donne trois bonnes marines de l'île d'Yeu; M. Foreau expose dans la grande salle une toile dramatique, le *Viatique en Poitou;* M. Haudeville, un vieux maraîchin, qui s'apparente aux types si saisissants du regretté peintre Milcendeau; Mademoiselle Germaine Hébrard, un paysage de l'île d'Yeu; M. Petitjean, un coucher de soleil, d'une charmante facture, dans le port des Sables-d'Olonne; Mademoiselle Ruspoli-Dompierre, un coin de Noirmoutier; notons encore, de M. Haudeville, déjà cité, un paysage du marais vendéen (dessin), et de Mademoiselle Gaudubois-Feuillas, une délicate eau-forte originale, *Barques de Pêche en Vendée.*

De Mademoiselle Michèle Barbeau, de La Roche-sur-Yon, les *Suroits de Douarnenez,* trois mathurins d'un jaune féroce, vrais sans doute, mais d'un effet plutôt imprévu; deux jolis dessins pastellés de M. Paul Chatry, des Clouzeaux, consacrés à de vieux quartiers de la ville de Chartres — M. Pierre Météreau, de Luçon, a signé une pittoresque aquarelle, *Artisans Marocains;* Mademoiselle Louise Poulet, de la Roche-sur-Yon, un frais pastel de fleurs; n'omettons pas deux toiles d'intimité de Mademoiselle Magde, de la Châtaigneraie, des fleurs aussi, et un coin d'intérieur, où, sur une table à la nappe éclatante, un clair pichet et une buie verte attendent le visiteur « achalé ».

M. Rousseau-Decelle a produit au cours de cette année, soit au Cercle Volney, soit à diverses expositions, plusieurs œuvres très goûtées des amateurs: aujourd'hui, sous le titre « Soleil du Matin », cet excellent artiste nous présente, assise, en robe claire, au bord de la mer, et près d'une falaise, une jolie femme, qui semble quelque nymphe du lieu, bien qu'habillée à la moderne, et dotée d'un chapeau rose de la bonne faiseuse. C'est à la fois très spirituel et très paisible, dans une lumière diaphane, opaline, apaisante, et l'on comprend, tout en le regrettant, que les nombreux portaits qui sont réclamés à

Digitized by Google

l'artiste lui fassent un peu oublier les sujets vendéens, qu'il traitait encore récemment avec tant de maëstria et un si sensible amour de la terre natale.

Après les belles pages consacrées à Poitiers, aux Sables-d'Olonne, à des sujets parisiens ou bretons, M. Marcel Fleury, fixé pour un temps à La Rochelle, expose dix-huit eaux fortes inspirées par le vieil Angers : même brio, même goût et compréhension de la poésie des logis que nous ont laissés le Moyen-Age et la Renaissance, même sentiment des choses à la fois précis et subtilement nuancé; qu'on admire le musée *Pincé*, le château féodal, le logis Adam avec la tour Saint-Aubin, partout on voit renaître, sous la main habile du graveur, l'âme du passé qui palpite pour nous dans une vie nouvelle d'illusion et de rêve, et nous console un peu des laideurs présentes

Pour rappeler le souvenir de l'homme généreux que fut l'ingénieur Boudenoot, vice-président du Sénat, ses compatriotes ont confié à M. Arthur Guéniot, le maître sculpteur, diverses œuvres consacrées à cet homme de bien: c'est ainsi que des médaillons de bronze ont été posées au Lycée de Saint-Omer et à l'hôpital de Fruges; que le cimetière de cette ville va recevoir un bas-relief de bronze, et que la ville de Fruges doit inaugurer prochainement un monument décoratif orné de figures.

Les usines de Carvin, qui doivent à cet ingénieur un magnifique essor, vont élever un monument à l'entrée des puits, et l'effigie en bronze de M. Boudenoot prendra également place au musée d'Arras.

Occupé par ces multiples travaux, M. Arthur Guéniot a exposé cette année deux œuvres seulement: une statue de Viette louée des connaisseurs, mais moins des potaches, qui maudissent en ce personnage si élégant l'inventeur de la torture algébrique, et un buste de bronze, très favorablement jugé par les critiques de la presse, notamment par ceux du *Figaro* et du *Gaulois*, mais que seul l'auteur de ces lignes ne peut se permettre d'apprécier, puisqu'il le doit à l'ancienne et fidèle amitié qui le lie à l'auteur.

L. DE LA CHANONIE.

Digitized by Google

ANNIVERSAIRE

Le Pèlerinage d'un Vendéen

Au Pays de Pierre Loti

J'ai fait un pèlerinage à Rochefort pour mieux évoquer Pierre Loti. Dans la rue qui porte son nom, j'ai voulu voir sa vieille maison natale. Il m'a fallu, pour la connaître m'adresser au premier venu, à un forgeron occupé dans son atelier. C'est qu'en effet rien ne différencie l'asile chéri du poète des autres maisons basses et grises... rien, pas même une simple plaque qui serait là pourtant bien à propos, mais à laquelle les édiles rochefortais n'ont pas seulement pensé... plus préoccupés de soucis politiques.

La maison de Pierre Loti ! Avec quelle émotion ne l'ai-je pas contemplée ! Et pourtant, d'aspect extérieur, elle est bien ordinaire, bien commune. Personne ne l'habite plus et les volets de bois se sont refermés sur les fenêtres où jadis les « moumouttes » se chauffaient au soleil, où les résédas de Tante Claire, bien soignés dans des pots, poussaient leurs tiges vigoureuses et leurs pointes embaumées.

— « On ne la visite pas, m'a dit mon forgeron. Le fils est à Paris: il n'y a rien à faire. » Et j'ai dû me contenter de regarder seulement un instant ces vieux murs banals et tristes dans leur immobilité froide et muette, ces contrevents clos qui ont épandu l'ombre et la solitude dans les pièces familières aux mille souvenirs, cette simple porte impitoyable avec sa poignée de cuivre patinée et ses deux marches de pierre usées par les temps et creusées au milieu par tous les pas qui n'y reviendront plus.

Mais si, d'abord, je fus déçu et mécontent de ne pouvoir visiter

Digitized by Google

l'intérieur curieux de choses exotiques, de bibelots rares et d'images lointaines, j'éprouvai bientôt, seul avec mes pensées dans la rue déserte et tranquille, en face du silence de la vieille maison abandonnée, une émotion si douce, une compatibilité si pleine avec le grand angoissé de la mort et de l'oubli, que je ne regrettais point ma première déconvenue.

Il faudrait qu'il fut là, lui, le cher disparu, pour dire toute cette émotion, cette tristesse vague, cette extase craintive, cette mélancolie forcée que son souvenir m'a inspirées un moment et qui transpirent dans toutes ses œuvres. Pauvre Loti ! Maintenant éloigné de sa chère maison, il repose dans la retraite aimée qu'il avait définitivement choisie pour le grand sommeil. Et déjà presque oublié dans sa ville natale des bonnes gens du peuple qui l'ont, malgré tout, bien aimé, il est parti vers cet au-delà mystérieux dont il a toujours eu comme une espèce de terreur.

Je m'en retournais moi-même accablé de pensées confuses, d'une tendresse chagrine et irréfléchie, de souvenirs doux et pénibles en même temps, et mal à l'aise, lorsque la voix aiguë d'une femme, psalmodiant un refrain monotone et sans écho, pour ajouter à ma tristesse, me réveilla de mon trouble rêveur. Et j'aperçus une bonne vieille en tablier blanc, coiffée d'un bonnet tuyauté et qui portait, dans une large corbeille à anse, des brioches, des croissants et des petits pains de gruaux dont elle demandait la vente sur un rythme implorant. L'idée de l'ancienne marchande qui criait par les rues de Rochefort: « A la brioche toute chaude », et dont l'image familière charma l'enfance de Loti (1) me revint en mémoire; et j'évoquais, à cent lieues de distance, sa pauvre silhouette effacée confondue à celle du maître et qui se sont jointes maintenant à jamais dans le mystère de l'après vie.

Marcel BERTRAND.

La Châtaigneraie Vendée, 27/6/24.

(1) Pierre Loti : *Le Roman d'un Enfant.*

Digitized by Google

Vignes en Fleurs

Le ciel de juin est d'or, d'un or de renoncule,
Le croissant de la lune est d'un blanc de jasmin,
Et j'ai senti, sous la douceur du crépuscule,
Se resserrer encor l'étreinte de ta main.

Dans ce calme du soir fluide comme un rêve,
Où passe atténué l'écho des jours défunts,
Il marquait, semblait-il, seulement des parfums
Quand, au loin, sur la Loire, une brise se lève.

Et des rives, du champs, des coteaux et des bois
Sur le fleuve apaisé penchant leurs souples lignes;
Avec le bruit confus des rameaux et des voix,
Arrive jusqu'à nous l'odeur fine des vignes;

Parfums chaud et ténu, parfum fort et léger,
Du repos vespéral enivrante caresse
Qui nous pénètre et nous grise, et nous fait songer
A cet autre parfum d'une ancienne tendresse.

Et parmi la tiédeur du jour près de finir
Cette exquise senteur s'insinue en nos veines,
Odeur du serpolet, des vignes, des verveines,
Qui, dans la nuit tombante, a pu nous rajeunir.

Léon Philouze.

Digitized by Google

LIVRES NOUVEAUX

La Conquête du Marais Breton-Vendéen

L'examen des modifications externes du sol sur lequel nous vivons, révèle partout de précieux enseignements sur les âges qui nous ont précédés, mais nulle part, ils ne sont plus abondants, plus frappants que vers les rives marines.

Là, en effet, s'opère incessamment un travail des éléments en présence. Les assises de nos terres, rongées par les flots qui en dispersent les molécules, se dénudent et marquent l'avance des eaux tandis que leurs infimes débris vont s'accumuler sur des fonds qu'ils exhaussent et créent de nouveaux champs d'action à l'industrie humaine. Grâce à ce formidable va et vient des matières, la science peut arriver à fixer les époques des retraits ou des envahissements des eaux, qui, parfois, ont grandement influé sur l'histoire des peuples, et, donner ainsi la clé d'événements incompréhensibles autrement.

Aussi, quand sur un sujet aussi important est faite une étude sérieuse qui nous apporte un notable contingent aux connaissances déjà acquises, il y a lieu de ne pas la laisser passer sans au moins la signaler, comme nous croyons devoir le faire aujourd'hui pour le récent et beau travail de M. F. Guilloux, de Nantes, « *Histoire de la conquête du Marais breton-vendéen, et du port de Bourgneuf.* »

Dans un opuscule de plus de 140 pages écrit en bon style et complété par des cartes et plans anciens des plus intéressants, l'érudit auteur traite des transformations subies par la baie de Bourgneuf depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Mettant de côté, toute hypothèse hasardeuse ou prématurée, comme on nous en gratifie trop souvent, et se basant sur des indices géologiques indiscutables, il nous montre sur le sol même de la baie et de ses environs, — il les lit pour ainsi dire — les changements successifs importants qui se produisirent dans cette région. Avec l'aide de documents historiques sagement présentés et de découvertes locales, il nous offre un tableau exact de ce que fut la baie au cours des siècles et nous

Digitized by Google

retrace son activité maritime qui la classa parmi les principaux centres commerciaux de France au XVe siècle.

Il nous décrit la longue lutte de l'Océan contre le continent, l'envasement progressif du grand golfe ouvert si profondément entre les coteaux de Prigny et la pointe de Beauvoir, la mise en valeur des alluvions par l'aménagement de marais salants, puis des prés et pâturages actuels.

« Ainsi l'homme a vu sombrer l'une après l'autre, les sources de « richesse qu'il avait créées ou développées; mais chaque fois, de « nouvelles sont nées pour le récompenser du persévérant et magni- « fique labeur que depuis 2.000 ans il consacre à la conquête de « l'étroit coin de terre du marais breton-vendéen. »

Ces mots qui terminent le remarquable ouvrage de M. F. Guilloux indiquent la portée morale, historique et scientifique de son travail qui comptera comme une des meilleures du genre, et qui vaudra certes au distingué auteur une notoriété des plus méritées dont nous sommes heureux de le féliciter dès à présent.

Henri COLINS.

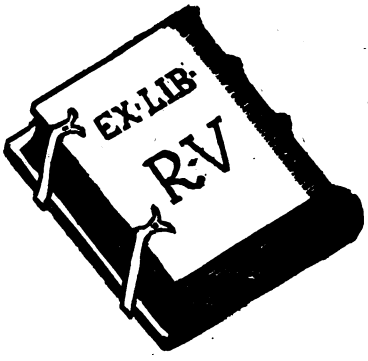

Digitized by Google

CHRONIQUE

M. le Colonel Martin-Decaen. — Notre éminent compatriote M. Martin-Decaen vient d'être promu colonel. Il nous est particulièrement agréable de lui adresser nos plus vives félicitations et de rappeler à cette occasion avec la *France Militaire*, les différentes phases de sa brillante carrière.

D'une famille dont plusieurs représentants s'étaient illustrés dans l'armée, entré à l'Ecole polytechnique en 1888, le colonel Martin-Decaen débutait comme lieutenant au 37e régiment d'artillerie à Bourges, en 1892, de là passait au groupe à cheval du 29e régiment d'artillerie à La Fère, en 1896.

Au tableau pour capitaine, à la suite des essais des premières batteries de 75, en 1899, il traversait dans une première mission, en 1900, le pays Massai et l'Ouganda jusqu'au Rodolph pendant la révolte des noirs. Le ministre des affaires étrangères le titularisait en 1901 en mission, détaché auprès du ministre de France à Addis-Abbaba. Il y restait jusqu'en septembre 1907, prenant part aux études du chemin de fer de Djibouti à Addis-Abbaba, et aux négociations de l'accord tripartite de 1906.

La croix de chevalier de la Légion d'honneur lui était occordée en 1906, au titre de missions, en même temps qu'il était fait commandeur de l'Etoile d'Ethiopie par le négus Menelick.

Les fatigues d'un travail incessant résultant de missions nombreuses avaient délabré sa santé. Il dut rentrer en France en 1907 et fut classé au 58e régiment d'artillerie.

Parti le 2 août 1914 comme capitaine commandant la 6e batterie de ce régiment, il est nommé chef d'escadron à titre temporaire le 14 septembre 1914, à l'attaque du 18e corps sur le Chemin-des-Dames.

Digitized by Google

Désigné en décembre 1914, à la suite des affaires de Soupir, comme commandant de l'artillerie de ce secteur, il est élogieusement cité une première fois par le général Berdoulat, commandant la 69e D. I., avec le groupe qu'il commandait.

Envoyé à Verdun, en 1916, il commande, du 26 mai au 21 juin, l'artillerie du secteur de Vaux à Tavannes, dans cette période de grands combats où les groupes d'artillerie luttèrent d'héroïsme avec les admirables soldats du commandant Raynal, et tinrent pendant longtemps la fortune indécise.

Dans la Somme, en 1916, avec le 18e corps; au secteur de Roye, en 1917, avec le 10e corps; en avril au Chemin-des-Dames, avec le corps colonial et le 18e corps, il est nommé, le 17 juillet 1917, commandant du 46e régiment d'artillerie au 32e corps, et aux attaques de 1917 est cité de nouveau et par trois fois magnifiquement.

Le 46e régiment est transformé en régiment porté, en octobre 1917, et passe à la réserve générale en 1918. Il prend part à toutes les grandes attaques et son chef est encore une fois l'objet de deux brillantes citations.

Le 46e régiment d'artillerie passe le Rhin le 18 décembre 1918 et prend garnison dans la tête de Pont de Mayence jusqu'à la paix.

Une décision ministérielle du 6 août 1919 désigne le lieutenant-colonel Martin-Decaen pour commander l'artillerie des troupes françaises du Levant.

En 1921, il reprend le commandement du 46e, depuis le 313e à Mayence.

Lieutenant-colonel à titre temporaire du 3 décembre 1917, à titre définitif du 25 mars 1920, officier de la Légion d'honneur du 18 avril 1918, au tableau exceptionnel pour colonel du 18 octobre 1923, comme commandant l'artillerie portée et à cheval de la 4e division légère dans la Ruhr, le colonel Martin-Decaen est titulaire de la médaille du Levant, officier du Medjidi de 1907, et commandeur du Nicham-Iftikhar de 1919.

Nos Artistes. — M. Rousseau-Decelle, l'artiste peintre vendéen justement réputé, se propose de faire un tableau représentant un épisode de la Grande Guerre: « La prise du château de Mondement ».

Etant donné le rôle joué dans cette affaire par le glorieux 77e d'infanterie, aujourd'hui disparu, le Conseil municipal de Cholet vient de décider d'acquérir ce tableau, tant pour rendre un pieux hommage à la vaillance des « poilus du 77e », que pour doter le Musée choletais d'une œuvre d'art.

Digitized by Google

— M. Rousseau-Decelle a fait à Reims, une Exposition de ses principales œuvres qui a obtenu un grand et mérité succès.

— Notre ami le bon et laborieux graveur Marcel Fleury, achève une nouvelle et jolie série de planches destinées à perpétuer le souvenir des vieux remparts et des Portes de la ville de La Rochelle, son actuelle résidence.

Les Elections législatives du 11 Mai en Vendée. — Aux élections législatives du 11 mai, MM. de Baudry d'Asson, Rochereau, de Tinguy du Pouët, Colins, Biré et de Kervenoaël, ont été élus, avec une moyenne de douze mille voix de majorité.

Nous leur adressons nos sincères félicitations, et sommes particulièrement heureux de voir entrer au Parlement notre excellent collaborateur et ami, Henri Colins, dont nos lecteurs ont pu maintes fois apprécier le talent d'écrivain et la sérieuse érudition.

Découverte numismatique. — M. Florimond Lafois de Grües, vient de faire, en creusant chez lui des fondations, la découverte d'une certaine quantité de pièces d'or et de pièces d'argent.

Les pièces d'or sont d'une frappe bien conservée et il a été possible d'en identifier quelques-unes: une à l'effigie de Charles IX (1564-1570), une à celle d'Henri III, une à celle de François Ier, une à celle de Ferdinand V et Isabelle et une à celle de Sébastien, roi de Portugal. Quinze pièces d'argent de plusieurs effigies et de différentes grandeurs complètent la trouvaille.

Nos Compatriotes. — Nous sommes heureux d'apprendre l'élection du Rme Dom Bernard de Jacquelot du Boisrouvray, comme abbé du monastère bénédictin de Saint-Michel de Farnborough (Angleterre).

Le nouvel abbé est le frère et beau-frère de Madame et M. Henri de Lépinay, auxquels nous adressons nos respectueuses félicitations.

Conférences. — Le 6 avril, M. de Vauld de Folletier, l'érudit archiviste de la Charente-Inférieure, a fait au théâtre de Fontenay, sous les auspices de la Société des Conférences fontenaisiennes, une très brillante conférence sur le *Siège de La Rochelle par les Anglais.*

— Notre ami, M. Joseph Aulneau a de même fait une très remarquable conférence à l'Olympia de La Rochelle, sur *l'Allemagne et le Problème des Réparations; la bataille du Franc, et le Crédit de la France.*

Digitized by Google

Prix Littéraires. — Le 3 mai a eu lieu à Niort la distribution des prix du concours littéraire organisé par la Société du Costume Poitevin.

Dans la catégorie de Prose française notre distinguée collaboratrice Mademoiselle Charlotte Roy, de La Rochelle, a obtenu le premier prix pour « La Pierre de Nô ».

— La Société nationale d'Encouragement au Bien vient de décerner une médaille d'argent à notre compatriote, M. Paul Fillon, professeur au Lycée de la Roche-sur-Yon. Le poème couronné a pour titre « Le *Sublime Berger* ».

— Notre Directeur, M. René Vallette, vient d'être nommé pour une période de trois années, membre du comité régional des Arts appliqués de Nantes, par le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Maisons et Meubles régionaux. — *Poitevins, Vendéens, Saintongeais.*

La *Vie à la Campagne* qui consacre chaque année un numéro extraordinaire aux Meubles caractéristiques d'une Province Française, en prépare un sur les *Maisons et Meubles Poitevins, Vendéens, Saintongeais.* On doit à ces volumes-albums le mouvement considérable en faveur des Meubles si particulièrement caractéristiques de chaque région de France. Le Directeur de la *Vie à la Campagne,* M. Albert Maumené, fait un déplacement dans notre région, en vue de faire photographier les meubles authentiques, les reconstitutions d'intérieurs caractéristiques, qui ont pu être tentées, ainsi que l'utilisation des meubles d'autrefois dans l'arrangement des demeures d'aujourd'hui. Il est désireux d'entrer en relations avec tous les collectionneurs et amateurs de ces meubles. Prière de lui écrire à ce sujet, 43, rue d'Assas, Paris (VI[e]).

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

FIANÇAILLES

Nous apprenons les fiançailles de M. René CESBRON, notaire à la Flocellière, avec Mademoiselle May LAGIER.

— De M. Antoine de la BASSETIÈRE, fils du comte et de comtesse Louis de la Bassetière, avec Mademoiselle Solange de PONTON d'AMÉCOURT.

MARIAGES

Le 13 mars 1924, a été béni en l'église Saint-Pierre de Chaillot, le mariage de Mademoiselle Magdelaine SAVARY de BEAUREGARD, avec M. Jean de CAMPIGNEULES, décoré de la Croix de Guerre.

— Le 24 avril, a été célébré en l'église cathédrale de Nantes, le mariage de Mademoiselle Solange de LESPINAY des MOULINETS, avec M. de LANGHAIS.

— Le 4 juin 1924 a été célébré en l'église Saint-Pierre de Chaillot, le mariage de Mademoiselle Renée de GONCOURT, fille du capitaine Maurice de Goncourt, chevalier de la Légion d'honneur, mort pour la France et de Madame, née de la Boutetière, avec le comte Charles de CERTAINES, décoré de la Croix de Guerre.

Le Saint-Père avait daigné envoyer sa bénédiction aux jeunes époux.

Les témoins étaient, pour le marié: le marquis de Certaines, son frère, et le comte François de Bréon, son oncle; pour la mariée: la comtesse de Montferré, sa tante, et M. Gilbert de Goncourt, son frère.

Après la cérémonie religieuse, une élégante réception a été donnée par Mademoiselle de La Boutetière, tante de la mariée.

— Le 4 juin 1924, a été célébré, en l'église Notre-Dame-des-Champs, à Paris, le mariage de M. Yves LAFERRIÈRE, secrétaire général de la Préfecture de la Vendée, avec Mademoiselle CORABŒUF, fille de M. Corabœuf, grand prix de Rome.

— Le 18 juin 1924, a été célébré en l'église Saint-André de Ruffec,

Digitized by Google

le mariage de M. Louis LÉONARD, étudiant en droit, avec Mademoiselle Catherine VALADE.

— Le 1er juillet 1924, sera célébré en la cathédrale de Nantes, le mariage de Mademoiselle de GAZEAU, avec M. Guy TERRIEN de la HAYE, Médaille Militaire et Croix de Guerre.

NAISSANCES

Le vicomte et la vicomtesse du FONTENIOUX sont heureux de faire part de la naissance de leur fille Chantal, au château des Vieux-Cottets, le 6 mai 1924.

— Le lieutenant Jehan ROUSSELOT, du 551e régiment de chars lourds et Madame, née de Kervers, nous ont fait part de l'heureuse venue au monde de leur fille Edith, au camp de Châlons, le 7 mai 1924.

— Le capitaine et la vicomtesse de VASSELOT de RÉGNÉ sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Henri et de celle de leur fille Yolande, nés à Tours, le 20 mai 1924.

— Madame TASCHET des COMBES, née Esgonnière de Thibeuf, femme du capitaine d'Etat-Major, a heureusement mis au monde un fils qui a reçu au baptême le nom de Xavier.

Digitized by Google

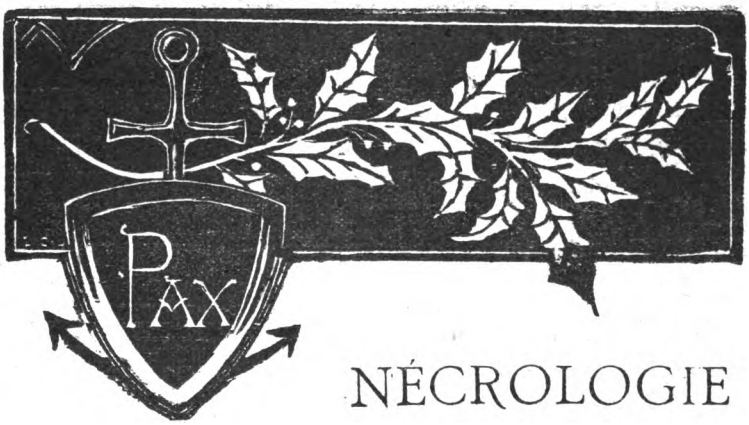

NÉCROLOGIE

Mademoiselle PHANETTE DOUBLE, décédée le 21 mars 1924, à l'âge de 23 ans.

Cette mort a mis en deuil les familles Double, Bage, Berjonneau, etc., auxquelles nous adressons nos plus sincères condoléances.

— M. FERNAND CHARRIER, ancien notaire à Marcuil-sur-le-Lay, décédé à Paris, le 4 avril 1924, à l'âge de 73 ans.

— Madame CÉLESTIN LE ROUX-DESSAULX, née Alix Boutillier de Saint-André, décédée à Nantes, le 11 avril 1924, à l'âge de 82 ans, et dont les obsèques ont été célébrées à la Gaubretière.

— Madame la comtesse DE COUHÉ DE LUSIGNAN, née Marie-Josèphe-Jeanne-Louise de Kervenoaël, décédée à Nantes, le 11 avril 1924, dans sa 44e année.

— Madame MARCEL BOURASSEAU, née Marie Chaillou, femme de notre excellent et vieil ami, Marcel Bourasseau, décédée à Nantes, le 14 avril 1924, à l'âge de 64 ans, et dont la sépulture a eu lieu à Saint-Gilles-sur-Vie, le 16 avril.

— Madame la baronne ETIENNE DE LAUZON, née Lucie-Marie-Thérèse de la Roche Saint-André, décédée à Nantes, le 20 avril 1924, et dont les obsèques ont été célébrées le 24, en l'église de Saint-Julien-des-Landes (Vendée).

Mademoiselle de La Roche-Saint-André, qui appartenait à la branche de La Forêt, était fille cadette d'Edmond-Joseph, comte de La Roche-Saint-André et de Berthe-Marie Grelier du Fougeroux. Elle avait épousé en 1884, Etienne-Marie-Joachim de Lauzon, fils de Mesmin-Joseph, baron de Lauzon et de Caroline-Henriette de Suyrot, qui, s'étant fixé par ce mariage au château de La Forêt, est devenu le conseiller général

Digitized by Google

et maire toujours dévoué aux intérêts de tous, et si justement considéré dans le canton de La Mothe-Achard.

La mort de Madame de Lauzon met en deuil les familles de Lauzon, de Larocque-Latour, de Béjarry, de Marcé, de La Roche-Saint-André, de la Bassetière, de Lambilly, de Kérautem, de Fontenay, d'Andigné, de Talhouët, du Fontenioux, etc.

—M. Emile POULAIN, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Nantes, et dont les obsèques ont été célébrées, le 8 mai 1924, en l'église de Soullans.

Au cimetière de Soullans, où a eu lieu l'inhumation, M. le docteur Robert a fait un éloquent éloge du regretté défunt, qui comme lieutenant de vaisseau, fit vaillamment son devoir sur les rives de l'Yser, pendant la dernière guerre.

— M. Léon GUILLON, licencié en droit, minotier, vice-président de la chambre de commerce de la Vendée, décédé le 12 mai 1924, dans sa 57e année à Saint-Pierre-le-Vieux, et dont les obsèques ont été célébrées le 15, en l'église Saint-Jean de Fontenay.

Au cimetière, M. Dupain, président de la chambre de commerce de la Vendée, dont M. Guillon était le vice-président, a fait l'éloge de son regretté collègue.

M. Guillon était le beau-père de notre sympathique confrère, Jean Robuchon, avocat au barreau de Fontenay, que nous prions, ainsi que Madame Robuchon d'agréer nos très vives condoléances.

— La R. Mère Marie-Geneviève, dans le monde Simone d'ANTHENAISE, ancienne supérieure de Bellefontaine, décédée le 29 mai à la Maison des Religieuses de Chavagnes, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Simone d'Anthenaise était née à Mazé, près Beaufort (Maine-et-Loire), le 23 décembre 1841, de Victor, comte d'Anthenaise, et de Marie-Charlotte-Geneviève de Rougé. La défunte, qui était la tante de la comtesse de Chabot, appartenait à une illustre famille qui a pris son nom de la terre d'Anthenaise, aux environs de Laval, et dont plusieurs membres prirent part aux croisades et aussi à l'insurrection Vendéenne.

— Madame la comtesse de CROY de CHIÈVRES, née de LAROCQUE-LATOUR, décédée le 6 juin 1924, au château de Beauregard, à Nieul-sur-Mer (Charente-Inférieure).

Sa mort met en deuil les familles de Chièvres, de Larocque-Latour, de Lauzon, de la Roche-Saint-André, de Béjarry, etc...

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Souvenir de l'Epeque Révolutionnaire. — Né à Poitiers en 1749, l'abbé de Beauregard était vicaire général de Luçon au moment de la Révolution. Après son refus de prêter serment, il se retira dans sa famille à Poitiers, d'où, le 14 janvier 1793, il partit pour la déportation en Angleterre. Le 16 juin 1795, il quitta la Grande-Bretagne, revint en Vendée, et, le 11 juillet, il remettait à Charette les dépêches dont il était chargé.

M. de Beauregard, dans sa descente en Vendée, était accompagné d'un prêtre anglais, Mathieu de Gruchy, né à Jersey en 1761. En 1777, M. de Gruchy, parti en croisière, avait été fait prisonnier par des marins français. Emprisonné à Angers, il s'était converti à la religion catholique en 1780, et la veille de Pâques de l'année 1788, Monseigneur de Luçon l'avait ordonné prêtre.

Successivement vicaire à Soullans, à Bois-de-Céné, à Beauvoir-sur-Mer, M. de Gruchy refusa de prêter serment à la schismatique constitution civile du clergé et arriva à Saint-Hélier, capitale de son île natale, le 27 septembre 1792. Au début de 1795, il fut obligé de partir pour Southampton, à cause de la persécution des protestants qui ne lui pardonnaient pas son prosélytisme.

Un mémoire adressé, en 1808, par M. de Beauregard, devenu vicaire général de Poitiers, à M. l'abbé Sergent, chanoine de Tours, donne sur le voyage de MM. de Beauregard et de Gruchy, en Bretagne et en Vendée, au cours de 1795, d'intéressants détails.

M. le chanoine Uzureau vient de publier cette pièce inédite dans la *Revue du Monde catholique*. On y voit que M. de Beauregard présida, au nom de l'Evêque de Luçon, le 4 août 1795, au Poiré-sur-Vie, un Synode auquel prirent part 57 prêtres non assermentés.

M. de Gruchy fut, le 28 novembre 1797, fusillé à Nantes. Quant à son compagnon, il mourut à Poitiers, le 24 novembre 1841, après avoir été évêque d'Orléans (1822-1833).

Une Famille du Bas-Poitou. — Les Mercier du Bocage Vendéen. — Sous ce double titre, M. Mercier des Rochettes, vient

Digitized by Google

de consacrer un très précieux volume, in-4° de 347 pages, Toulouse, imprimerie Privat 1924), à la généalogie et à l'histoire de la famille Mercier, fixée depuis un temps immémorial en Bas-Poitou, et appartenant dès le XIV^e^ siècle, à la bourgeoisie des Lucs-sur-Boulogne.

Les diverses branches de la famille Mercier (des *Rochette*, de *Grammont*, de *Boismasson*, de la *Péraudière*, de la *Noue*, de *Langevinière*, de *Plantibault*, de *Colomblière*, de *Vergerie*, et du *Pin*), y sont successivement étudiées de la façon la plus consciencieuse et la plus intéressante.

Ce travail, qui est un modèle du genre, est l'œuvre des plus patientes recherches et de la documentation la plus sérieuse, et nous nous permettons d'en féliciter très vivement l'auteur, qui est un fidèle abonné de cette Revue.

Notes et Souvenirs du Général Collineau. — Sous le titre « *Un Soldat de Fortune,* » M. Guy Collineau, auquel on doit déjà de précieux travaux d'histoire sablaise, dont quelques-uns ont paru ici même, vient de publier dans le *Carnet de la Sabretache* (9, rue Saint-Georges, Paris), les *Notes et Souvenirs* laissés inédits par le général Collineau, l'une des gloires des Sables-d'Olonne, de la Vendée et de la France tout entière (tiré à part, grand in-8° de 324 p. Prix: 10 fr.).

Rappelons à ce propos qu'en 1877, M. Ludovic Vallette avait consacré à cet illustre soldat, une émouvante biographie (Les Sables-d'Olonne, Mayeux, grand in-8° de 57 p.), dont une nouvelle édition parut en 1898 (Les Sables-d'Olonne, Imp Tardé) avec une lettre-préface du général du Barail.

A l'occasion de la publication de ces Mémoires, nous avons rappelé dans notre Chronique du *Nouveau Publicateur* du 22 juin 1924, la magnifique carrière militaire et les glorieux faits d'armes du général Collineau.

—Poursuivant avec infiniment d'intérêt dans *Regnabit*, ses études d'iconographie ancienne sur le Sacré-Cœur, notre érudit collaborateur M. Louis Charbonneau-Lassay a donné dans le n° de juin 1924, un curieux article sur *Les Cœurs votifs des Calvaires et des Croix de Mission* et reproduit notamment avec de précieux commentaires le cœur votif que l'abbé Gabard, curé de Saint-Aubin de Baubigné avait recueilli sur le domaine d'Henri de la Rochejaquelein, à la Durbellière.

En fauchant les calvaires des routes et des places publiques la Révo-

Digitized by Google

lution à fait disparaître presque tous les cœurs de Calvaires qui dataient d'avant elle.

— Nous signalons aux épris d'histoire locale le livre que M. le chanoine Boutin vient de publier sur M. François-Pierre-Alexis Tortereau, curé de Challans pendant 32 ans, et sur M. Jean-Charles Durand de la Tudairière, prêtre d'Apremont, condamnés à mort par le Tribunal militaire de Saumur, le 8 novembre 1793 et exécutés le même jour, à 4 heures, place de la Bilange.

— De M. le chanoine Boutin également: autre biographie d'un martyr de la Révolution, l'abbé Louis-Joachim de la Roche-Saint-André.

Le héros, né à La Rochelle, et mort sur l'échafaud à Nantes, habitait la ville de Montaigu au moment de la tourmente révolutionnaire.

Le chanoine Boutin, après avoir donné d'intéressants détails sur la longue carrière sacerdotale du Saint prêtre, a fait un émouvant récit de son martyre.

En vente chez l'auteur, à Luçon (Vendée), 5, rue des Chanoines.

— Relevé la mention suivante dans les *Extraits des Arrêts du Conseil d'Etat, antérieurs à la Révolution et relatifs aux Questions nobiliaires*, publiée dans la *Nouvelle Revue Héraldique*, de Lyon (N° janvier, février, mars 1924):

« Il est fait mention dans un arrêt du Conseil d'Etat du 4 octobre 1746, de Louis Maillot *Alias* Maillot de la Vergne, garde de la Porte de S. M. le Roi, demeurant à la Salière, paroisse de Saint-Hilaire-du-Bois, du côté de Fontenay-le-Comte ».

Romans. — Notre charmant compatriote et confrère, M. Jean Mauclère, dont le talent littéraire est bien connu, nous a fait don de ses deux derniers et très intéressants romans: L'*Infernale* et les *Liens Brisés*. Le premier qui a pour théâtre l'Ile d'Yeu a paru chez Plon et le second aux *Editions de la Vraie France*, 92, rue Bonaparte, Paris.

A l'un et à l'autre nous souhaitons tout le succès qu'ils méritent.

— M. Binet-Valmer, le dévoué président de la Ligue des Chefs de Sections, est en même temps qu'un des plus sympathiques héros de la grande guerre, un délicat lettré et un psychologue très averti. Il vient de nous en donner une nouvelle preuve, dans son passionnant ro-

Digitized by Google

man vécu: *Une Femme a tué*, qui a été publié chez Flammarion, et qui est certainement un des plus émouvants chapitres de l'histoire de la III[e] République.

— Nous saluons de même avec toute la sympathie qu'il mérite, le joli conte que notre excellent confrère, M. Emmanuel de Rougé vient de faire paraître sous ce titre *Le Braconnier*. Conte écrit tout à la fois avec talent et avec le cœur, dans la manière de nos vieux fabliaux.

— Nous avons reçu et lu avec le plus vif intérêt toujours, le fascicule 26, du *Répertoire d'Art et d'Archéologie*, de notre érudit confrère, M. Marcel Aubert, pour 1922, et où plusieurs articles de la *Revue du Bas-Poitou* (1921-1922), sont mentionnés (Paris, Champion, 1923).

— De l'inépuisable érudition de M. le Chanoine Uzureau: *Une Opération de Police à Angers en 1799* (in-8° de 19 p., Angers imp. du Commerce, 1924, Extrait des *Mémoires de la Société Nationale d'Agriculture, Science et Arts d'Angers*).

— Continuant, malgré un deuil cruel, ses *Etudes sur la Terreur à Nantes*, notre savant collaborateur, M. A. Vélasque, a fait paraître dans les *Archives historiques de la Révolution Française* (Reims, 1924, tiré à part), un très curieux article sur *Les Amours de Carrier*.

Thèse. — Notre sympathique confrère et ami, M. Jean Robuchon, avocat au barreau de Fontenay, a brillamment passé devant la Faculté de droit de Poitiers, sa thèse de doctorat sur ce sujet: *De la Prescription des Actions nées du Contrat de Transport*. Cette thèse a été imprimée chez M. Lussaud, Fontenay, 1924, grand in-8° de 146 pages.

— M. le docteur Julien Rousseau, ancien externe des hôpitaux de Paris, et qui doit se fixer prochainement à Beauvoir-sur-Mer, a passé le 19 juin devant la Faculté de Médecine de Paris, sa thèse de doctorat avec la mention *Très bien*.

A l'un et à l'autre nos sincères félicitations.

— Dans le *Nouveau Publicateur* du 8 juin 1924, signalons un très intéressant article de notre collaborateur M. E. Gauvrit: *Le Gué de Sainte-Flaive et la Famille de Lescure*.

Digitized by Google

A FRANCIS EON. — A notre distingué compatriote le poète Francis Eon, M. Jean des Cognets, dans une aubade à Paul Harel que publie la revue « *Les Lettres* », consacre ces vers jolis:

Eon, flûte d'argent sous le jaune cytise,
Eon, qu'appelle par son nom
L'oiseau bleu ruisselant d'astres que divinise
La faveur de Junon...

L'Abandon d'une ville romaine en France. — Sous ce titre, M. Louis Arnould, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, qu'aucune cause élevée ne laisse indifférent, plaide au *Journal des Débats*, c'est-à-dire devant une grande partie du public lettré, pour les célèbres ruines de Sanxay, qui sont en train de crouler dans l'abandon et l'oubli, indignes d'un pays civilisé.

Nous nous associons de tout cœur à son appel et à ses protestations

R. DE THIVERÇAY.

Le Directeur-Gérant : RENÉ VALLETTE

Fontenay-le-Comte. — Imp. HENRI LUSSAUD, Téléph. 1-62

Digitized by Google

LA RÉVOLUTION ET LA VENDÉE[1]

La Vendée Militaire : Le Pays et les Hommes

On a tracé de nombreuses descriptions de la Vendée militaire; tous les auteurs qui ont traité son histoire ont tenu à en crayonner le cadre: cadre magique et varié, illustré d'arbres, de fleurs, comme les marges des manuscrits anciens. Dumouriez aurait dit, en 1792: « Si je voulais faire la guerre civile en France, ce serait dans la Vendée. » Pourquoi dans la Vendée? Parce que tout tout s'y prête, tout conspire à la fois contre les armées envahissantes: les bois mystérieux, les fourrés épais, les fossés profonds des Mauges et de la Gâtine, les hauteurs chevelues

(1). Notre excellent collaborateur et ami, M. Emile Gabory, le très érudit archiviste de la Loire-Inférieure, a bien voulu nous communiquer les bonnes feuilles du nouveau et remarquable ouvrage qu'il va prochainement publier sous ce titre à la Librairie Académique Perrin. Nous en avons détaché ces premières pages dont le vivant intérêt inspirera certainement à nos lecteurs le désir de posséder le volume tout entier, quand il sera sorti de presse.

Digitized by Google

et les brousses du Bocage, les canaux léthargiques et trompeurs du Marais; la Loire d'un côté; l'Océan de l'autre. Terre caractéristique: rien n'y est banal, ni le pays, ni l'homme. *La Vendée militaire*, c'est-à-dire l'agglomération politique et religieuse qui prit les armes en mars 1793, embrasse une grande partie de la Loire-Inférieure, du Maine-et-Loire, des Deux-Sèvres et de la Vendée. Elle est bornée, au nord, par la Loire, avec, en amont, Brissac, en aval, Paimbœuf; à l'ouest, par la mer; au sud, par Luçon, Fontenay-le-Comte, Niort; à l'est, par Parthenay, Thouars, Vihiers.

La Vendée militaire déborde hors du département de ce nom; elle lui a donné un éclat particulier. On s'explique le succès du mot: sa consonance harmonieuse y fut pour quelque chose. Et il se retient d'autant plus facilement qu'il est, avec celui de Gironde, lequel s'applique aussi à un département historique, l'un des rares noms départementaux formant un adjectif. On dit: les Vendéens, les Girondins, comme on disait, au temps des anciennes provinces: les Normands, les Bretons, les Gascons.

Dès l'origine du soulèvement, il s'établit une erreur dans la pensée des représentants: ils crurent les évènements localisés dans la Vendée départementale. Sans cette erreur, il eut été difficile de trouver un autre département de l'Ouest révolté dont le nom formant adjectif pût s'élargir de la même façon et dépasser les bornes administratives. Le plus curieux est que cette dénomination de « guerre de Vendée » froissa les patriotes du département. Ils la regardèrent comme une flétrissure envers leur pays, disant qu'on aurait tout aussi bien pu, sinon mieux, choisir l'un des départements voisins pour baptiser le territoire rebellé. Malgré ces protestations, le terme, vite généralisé, a été accepté par tous les écrivains. Il a fait son chemin, il est célèbre dans le monde entier; il restera.

Toutes les descriptions relèvent les caractères saillants de cette contrée magnifique; elles en distinguent les différentes parties si tranchées: le Bocage vendéen, qui s'appa-

Digitized by Google

rente aux Mauges angevines, à la Gâtine des Deux-Sèvres; la Plaine vendéenne, le double Marais vendéen. 420.000 hectares de terrain, les six dixièmes du département de la Vendée, relevant du bassin de la Sèvre nantaise, riches, féconds, d'une végétation effervescente, parce que le sol est pénétré, lubréfié par des sources intarissables, constituent le Bocage.

La surface est relativement plate dans son ensemble; mais une chaîne de collines, que le patriotisme local a dénommées les Alpes vendéennes, la partage du nord au sud. Cette épine dorsale part des Herbiers et, après avoir atteint son point culminant à Saint-Michel-Mont-Mercure, va mourir en ondulations décroissantes au delà de Pouzauges. Le dôme du Mont des Alouettes en est le premier anneau. Sept moulins se dressent, ouvrant leurs larges ailes au vent qui déferle sans barrière. Bientôt, ces moulins vont servir de télégraphe aérien; ils donnaient le pain quotidien aux paysans, ils leur distribueront des messages belliqueux.

Moins dominées par des hauteurs ambitieuses, mais plus tourmentées dans l'ensemble, les Mauges sont le Bocage de l'Anjou. Elles ont pour limites des rivières au joli nom: au nord, la Loire; à l'est, le Layon, jusqu'au confluent de l'Hirome; à l'ouest, la Divatte; au sud, la Sèvre Nantaise. Un ruisseau minuscule, serpent long de vingt-cinq lieues et très mince rampe à l'ombre des grands arbres penchés: l'Evre.

Pays cuirassé par une végétation défensive. En 1766, la terre des Mauges passait, aux yeux de l'intendant Lescalopier, pour très fertile; terre à blé, coupée de verts pâturages. Arthur Young, au contraire, qui l'a vue d'une façon rapide, a pris pour un signe de pauvreté ce qui était un système défectueux de culture: le paysan ignorait l'assolement; il laissait plusieurs années en friches les terres fatiguées de leur fécondité. En 1793, les républicains appelaient les Mauges « le pays des bœufs », ce qui donne bien

Digitized by Google

l'idée de vertes prairies où paissent d'innombrables troupeaux.

Dans les Deux-Sèvres, le Bocage se prolonge et reçoit la dénomination de Gâtine. Même configuration géologique. Au mois d'octobre 1788, un ancien officier d'artillerie, Desprez-Montpézat, adressa à Necker un « Mémoire renfermant le vœu général de toute la noblesse, ainsi que des habitants de la partie de cette grande province du Poitou appelée Gâtine et Bocage. » C'est une plainte lamentable, véridique au fond, mais grossie pour forcer l'attention. Il y est dit; « La partie de la Gâtine et du Bocage que nous habitons est un pays pauvre et sans débouchés, sans manufactures, sans populations suffisantes pour le défrichement et pour l'agriculture, sans ressources, couvert d'ajoncs et de plantes nuisibles. » Et le *Mémoire* se termine par une protestations contre les taxes imposées, contre les « *vampirisme bursal.*

Ces trois contrées, le Bocage, les Mauges, la Gâtine, aujourd'hui dans trois départements, sont les trois rameaux d'un même arbre touffu. Le voyageur passe sous leur ombre successive, sans se douter du changement. Pays mystique où les carrefours, les chemins portent autant de calvaires qu'autrefois lesvoies romaines de bornes milliaires; où dans les creux des chênes, sur les rochers d'où sourdent les fontaines, veillent des statues de la Vierge. Dans le Maine-et-Loire, seules, ou à peu près, les Mauges se révolteront en mars 1793; dans les Deux-Sèvres, seulement aussi le pays de Gâtine; mais dans la Vendée, le Bocage verra le Marais breton prendre les armes avec lui.

La Vendée départementale est partagée par le caractère du pays et celui des habitants en trois parties curieusement distinctes: le Bocage, la Plaine, le double Marais poitevin et breton. Au Bocage chevelu, tourmenté, succède la plaine calme, monotone, opulente, autrefois le séjour de l'Océan, quatre-vingt-mille hectares de sol calcaire immédiatement recouvert d'une argile ferrugineuse, que matelasse une terre

Digitized by Google

végétale. Rien n'y arrête le regard; les bourgs au loin apparaissent tout petits. Le pays et la Sèvre Niortaise la coupent sans rive escarpée. Le Lay demeurera la ligne de défense des Vendéens, à l'un des rares endroits abrupts de ses bords: le Pont-Charrault. Rien ne peut endiguer les débordements de la rivière; les inondations d'automne se répandent sur le territoire bas qui avoisine la mer. Ce territoire, une partie de l'année ainsi submergé, c'est le *Marais du Sud* ou *Marais poitevin*. Plaine et Marais poitevins se rangeront aux côtés de la République.

Tout autre attitude prendra le *Marais du Nord* ou *Marais breton*, Marais de Charette. Les pays volontaires ont des physionomies typiques; l'âme de l'habitant et l'aspect du sol sont adéquats l'un à l'autre. Le Marais breton borde la baie de Bourgneuf, en Vendée; il franchit la ligne départementale et s'étale autour de cette baie jusqu'en Loire-Inférieure; strié d'étiers profonds, coupé de talus, il semble un terrain de batailles tout indiqué. La nature y veille au salut de ses enfants. Ciel brumeux; maisons de terre coiffées de chaume et à l'étroite fenêtre — les bourrines —; longs roseaux chuchotant au bord des canaux; « yoles » glissant lentement sur les eaux, ce pays comme le Bocage a son charme à lui, intime et pénétrant.

En Loire-Inférieure, la partie bretonne de la Vendée militaire comprend toute la rive gauche de la Loire; elle se subdivise elle-même en deux régions: celle du nord, entre la Loire et la rive droite de la Sèvre Nantaise; celle qui descend de la Sèvre, rive gauche, à la mer et à la Vendée. La première est dénommée le Loroux, terme extensif tiré de la paroisse de ce nom, plus particulièrement combattive. Le Loroux légua son nom à la région environnante, comme le département de la Vendée légua le sien aux contrées voisines. Depuis un temps immémorial, on s'y consacre à la culture de la vigne: horizons agrandis, coteaux successifs, découverts, végétation médiocre. L'homme par son caractère gai, vif, expansif se rattache à l'Angevin.

Digitized by Google

L'autre portion du Comté Nantais, sur la rive gauche de la Sèvre, se rapporte davantage, par la configuration du sol et l'allure de ses habitants, au Marais breton. Terrains généralement plats, modérément boisés. Il s'y creuse la dépression marécageuse du lac de Grandlieu. La caractéristique des habitants de la région nantaise est l'individualisme, l'horreur du groupement. L'homme est Nantais avant d'être Breton, et, pendant la guerre, Nantais avant d'être Vendéen. Preuve: Charette, qui fit le plus souvent « cavalier seul. ».

De rares routes sectionnent tout cet immense territoire de la Vendée militaire. Quatre partent de Nantes; l'une conduit à Beaupréau; la seconde à La Rochelle; la troisième aux Sables d'Olonne; la quatrième au petit port de Saint-Gilles. De Saumur, troies voies se dirigent, l'une vers Poitiers, l'autre vers Niort, la troisième vers les Sables d'Olonne; une se soude à celle de Nantes aux Sables, à la Mothe-Achard. Des Sables une autre, passant par Niort, mène à Poitiers. Toutes ces routes sont, à la fin du XVIIIe siècle, dans un état indescriptible de délabrement; les chaussées s'éboulent, les ponts menacent ruine. Entre ces grandes artères, les bourgs principaux n'ont pour se relier les uns aux autres que des trouées informes, des chemins encaissés, ravinés, impraticables neuf mois sur douze.

Dans cette contrée si bien défendue contre les infiltrations de l'extérieur par les soins de la nature et l'insouciance des administrations, habite une population physiquement différente selon les régions. Le paysan du Marais nord, petit, arrêté dans sa croissance par les miasmes de son climat malsain, contraste avec le solide Bocain, avec le gars robuste des Mauges ou du pays nantais; mais, habitué à sauter les canaux, au moyen de sa longue perche appelée *ningue*, il s'affirme plus leste, plus agile que ses voisins.

Un même esprit traditionnaliste réunit ces hommes d'aspect disparate: le physique diffère, l'âme s'imprègne d'un idéalisme identique. Un grand souffle religieux circule des

Digitized by Google

hauteurs à la mer, par dessus les régions basses et salines; un même goût âpre d'indépendance vit au cœur des hommes. Les mêmes légendes rôdent dans les cerveaux impressionnables. Dans l'âme vendéenne, rien d'obscur, rien de trouble; des idées essentielles, éternelles; des sentiments élémentaires, la droiture, la fidélité, la générosité. Il n'est pas surprenant, vu leur parenté spirituelle, qu'au jour des colères, ces pays ressortissant de trois provinces, et situés dans quatre départements, se soient amalgamés pour former la province artificielle de la Vendée militaire.

On a dit le paysan vendéen superstitieux; il l'était, mais il faut s'entendre sur le sens de ce mot. En 1793, les patriotes l'accuseront d'accepter les plus grossières histoires, la résurrection des morts au bout de trois jours, les balles de liège mises dans les fusils pour faire croire qu'un corps bénit était invulnérable. Ces bruits n'ont fait fortune, a écrit fort justement le lieutenant de Charette Lucas-Championnière, que parce qu'on s'est habitué à regarder le Vendéen comme une espèce différente du Français. La crédulité exagérée n'appartient pas, en la circonstance, aux Vendéens. Un prêtre qui leur eût promis la résurrection après trois jours eût été fusillé comme schismatique ou enfermé comme dément. L'abbé Joseph Moreau, vicaire à Saint-Laurent-la-Plaine, interrogé par le tribunal révolutionnaire d'Angers s'il a vu « le fameux miracle de la résurrection », fit cette réponse spirituelle: « Ceux qui ont été tués n'ont pas voulu ressusciter, crainte qu'il ne leur en arrivât encore autant! » Il fut guillotiné.

On a aussi beaucoup parlé du défaut d'instruction du paysan, à la fin du XVIII[e] siècle. Il suffit pour s'éclairer de parcourir les cahiers de 1789 et les nombreuses pétitions émanées des communes pendant la Révolution: les signatures s'y étalent en rangs serrés; signatures inhabiles de gens plus habitués à manier la cognée ou la pioche que la plume, mais signatures qui impliquent quand même un

Digitized by Google

rudiment d'instruction. On en trouve, par exemple: 120 à Campbon, 56 à Maisdon, 88 à Pontchâteau, 52 à Varades, 40 à Vallet... Et si tous les comparants figurant au procès-verbal n'apposent pas leur signature, ce n'est pas une preuve qu'ils sont illettrés: prudent par nature, le paysan hésite à signer.

La misère paysanne reste un thème de discours également inépuisable. Il serait aventuré d'affirmer que le plus grand bien-être régnât dans toutes les familles, il serait insensé d'affirmer que les droits féodaux ne pesaient pas trop lourdement sur le petit; mais il serait non moins faux de dire, à l'instar de Necker, que la situation était pire en Poitou que partout ailleurs. Les cahiers paroissiaux permettent une comparaison facile.

Sur la rive gauche de la Loire, des maisons plusieurs fois centenaires ont, par hasard, échappé aux torches des colonnes infernales; leur structure témoigne manifestement d'une aisance relative. La situation varie d'une récolte à l'autre; une année de famine peut suivre une année prospère. Malheureusement, pour obvier à ces caprices de la nature, aucun régulateur administratif n'existe; au contraire, les barrières douanières, dressées aux limites des provinces, empêchent celles mieux favorisées de secourir les plus maltraitées. Dans ce pays qu'on s'est plu à dire si dépourvu, les colonnes de Turreau détruiront d'immenses quantités de blé, de foin, de bestiaux; des réquisitions réitérées tireront pour les armées de la République des subsistances de toutes sortes. Nantes et les grandes villes de l'Ouest vivaient du pays alentour; le pays soulevé, les villes seront affamées. La prospérité paysanne venait surtout du métayage. De cette association matérielle entre le noble, propriétaire, et le fermier, naquit l'union morale qui apparaîtra si frappante aux jours des tempêtes...

E. Gabory.

Digitized by Google

LA VENDÉE DE 1832

L' « Héroïque Comtesse »

Correspondance de la Comtesse Auguste de la Rochejaquelein

(*Suite*) [1]

VI. — FÉLICIE ET AUGUSTE DE LA ROCHEJAQUELEIN

(Mars-Avril 1832)

La conduite du comte Auguste était singulière ; non seulement il ne paraissait pas en Vendée et résistait aux appels réitérés de sa femme, mais encore il prétendait entraîner celle-ci à l'étranger et l'empêcher ainsi de le remplacer à la tête du IIe Corps. Félicie ne se brouillait pas avec lui, lui adressait des lettres respectueuses, affectueuses, mais refusait de le suivre et lui faisait comprendre combien l'absence d'un La Rochejaquelein, en pareil moment, était regrettable.

Les deux lettres suivantes dépeignent cette querelle si noble de la part de l'épouse, et leur sincérité conjugale achève de nous renseigner sur l'état d'esprit de l' « Héroïque Comtesse. »

[1] Voir 1er et 2e fascicule de 1924.

Digitized by Google

Dans la première, elle s'excuse de sa vivacité mais justifie son refus : bien cachée, elle défie ses ennemis de la découvrir, et observe que c'est en fuyant qu'elle courrait, bêtement, le risque d'être prise. On condamnerait son absence, comme on condamnait déjà celle d'Auguste, ce qui la blessait au cœur. Elle avait des nouvelles du Comité de Paris : on y travaillait à établir un gouvernement provisoire avec la Charte de 1814; « horreur » que tout cela ! Comment Bellune et surtout Kergorlay pourraient-ils adopter ces idées de Doctrinaires ? Si Madame y trempait, Félicie n'aurait plus qu'à abandonner la partie.

DOCUMENT XVIII

La Comtesse de La Rochejaquelein à son Mari (1)

(Mars 1832).

Cher ami, je te demande de ne pas t'attacher trop à ce que je t'ai écrit, tu sais que je suis trop vive. C'est écrit au premier moment et il arrive que je t'ai donné mes moins bonnes raisons, ou plutôt j'ai raisonné par des impressions plutôt que par des raisons. J'ai reçu ton petit mot, je t'en remercie, c'est de ton écriture, c'est de toi et si le fait est contraire à mes sentiments au moins je vois ou crois bien que ton affection le dicte. Tu que j'ai pu être utile, c'est donc pour ma sûreté que tu veux cela ? Mais y songes-tu bien ? Cette sûreté n'est pour ainsi dire pas compromise maintenant. Je défie qu'on me découvre. Je suis prudente, tranquille, dans ma tournure. Comment t'imagines-tu que je ne pas des , impossible d'avoir un faux passeport, je l'ai tenté en vain pour . — affronter les diligences, m'embarquer dans une mauvaise barque ? C'est ce que, je l'avoue à ma honte, je n'ai pas le courage de faire. Si c'était pour te sauver la vie, peut-être, mais pour ma sûreté, impossible (?) à moi. S'il fallait enfin se résigner, je ne prendrais certes pas ce moyen et je ne sais comment je parviendrais à en trouver un autre, ce serait fameusement bête de se sauver quand personne ne court

(1) Lettre non datée, et transmise par le Maréchal de Bourmont qui en conserva l'original, comme celui de la suivante.

Digitized by Google

après vous et quand il est impossible qu'on sache où vous prendre, ce serait bien nigaud d'aller se jeter dans leurs filets.

J'attends beaucoup de tes conversations là-bas; de deux choses l'une, si on est raisonnable, ou tu les convertiras, ou ils te ramèneront à leurs vues et projets. Quand je saurai ce résultat alors on reparlera que je devrai prendre un parti. J'espère que tu n'auras pas d'entêtement à me reprocher . Le temps de recevoir ta réponse amènera 3 choses: 1° que les événements prendront quelque tournure; 2° que je pourrai terminer des choses commencées

3° des jours plus beaux et

Considérations raisonnables et que je pense que tu approuveras. Je serais bien fâchée qu'on me crut en pays étranger. Des amis ont imaginé de le publier; cela n'a jamais été dans mes idées. Quant au blâme, on blâme *tout*, amis comme ennemis. Ceux qui me blâment de rester, me déchireront si je pars *de ce que je pars*. Quant à toi, on ne t'épargne pas. Maurice [Charette] me parle de la manière dont ton absence est mal interprétée, du mauvais effet, du découragement qui en résulte; on te fait [parler ?] dans tous les sens . Les choses que tu aurais demandées secrètement à Maurice et à moi, tu les dis tout au long à M. B... Ce n'était pas prudent. Il fallait faire comme nous avons fait; une lettre d'Achille [Cathelineau], arrivée trop tard pour que M. B. l'emporte, t'exprimait combien il désirait pour toi comme pour la cause que tu

. Il est a La Pallisse (?), malheureux, il souffre de ton absence. Marchand en Je sais que tout cela t'est égal, si tu fais ce que tu crois bien. Mais,si tu te mets au-dessus de tous ces dires, tu devrais comprendre que je me mets aussi au-dessus du qu'en dira-t-on, des jalousies, des envies, des amours propres, etc. Je te dévoilerai quelque jour le mystère de tout ce qu'on dit. Je t'avoue qu'il me serait un peu dur de donner gain de cause à toutes ces petitesses. Je sais que je ne suis rien, mais je suis un *gage*. Un gage impose silence jusqu'à un certain point, c'est sur moi qu'on tombe, alors. — Mais cela m'est égal. Tu ne veux pas comprendre ces choses, mais ce que tu méprises toi, je ne puis le mépriser pour toi. Cela me blesse au cœur et me ferait supporter prison, persécution et mort avec gaieté de cœur.

Au reste encore une fois, si le bon Dieu veut mon sacrifice, il l'aura sûrement. Mais alors, il m'en fournira les moyens.

Ce serait bien fou d'aller donner du nez dans une arrestation après s'être assez heureusement tiré de leurs pattes. Tu demandes à Maurice [Charette] ce qu'il sait des intrigues de Paris, je ne sais s'il te

Digitized by Google

le mande. Voici ce qu'il m'en dit: Châteaubriand, Bellune, Pastoret, Kergorlay, forment ou prétendent former un gouvernement provisoire, avec la charte de *1814*, et appelant les états généraux ils disent cela aux Royalistes et prennent pour devise: « point de guerre civile, point de guerre étrangère. » Ils ajoutent qu'ils ne feront que peu de concession au libéralisme. Ils disent aux libéraux: que le Dauphin a un fort parti dans la Chambre des Pairs et l'armée, qu'il adopterait volontiers le drapeau tricolore; que la Duch. de Berry est une folle qui emploie les Bretons à commettre des attentats, etc. Tu vois quelle horreur que tout cela. Je ne puis concevoir le Duc de Bellune là dedans, ni Kergorlay. C'est un projet de doctrinaires, cela ne peut réussir, et fera bien du mal.

Je ne croirai jamais que notre princesse trempe pour l'ombre d'un cheveu là dedans; si cela était, tu n'aurais pas de peine à me faire m'exiler et pour longtemps. Mais tant qu'il reste espoir de servir la noble cause, ah! mon ami, ne m'arrache pas à ce devoir! Tu me feras courir encore plus de dangers, car ils seront grands pour sortir, grands pour rentrer et ils sont bien peu de chose, avec de la prudence, dans la ou je suis... (1).

DOCUMENT XIX

Lettre de la Comtesse Auguste de La Rochejaquelein à son Mari

(Archives de Bourmont. — Document secret, presqu'entièrement effacé)

25 février 1832.

Mon bon ami, quoique je n'aie encore su que peu de chose du voyage de B. et pas tous les détails, je ne veux pas tarder à t'écrire puisque j'en ai maintenant, grâce à Dieu, le moyen et puisque tu as voulu prendre ton vol vers le beau soleil. (2) La providence conduit tout et je me dis qu'apparemment j'aurais tort de former d'autres souhaits et de donner d'autres indications. M. B. avait dû se charger aussi d'une lettre très pressante d'Achille [Cathelineau], mais la négligence de M. Jacquart a été cause qu'elle est arrivée trop tard. Maintenant que tu es à la source, (3) tu sauras pourquoi on te

(1) La fin de la lettre a trait au conflit de Clisson.

(2) Vers l'Italie.

(3) Vers la Duchesse de Berry.

Digitized by Google

désirait, pourquoi on te demandait; la dernière lettre que j'ai reçue de S.A.R. est encore remplie du désir de te voir réuni à moi. Les ordres du Maréchal sont si positifs, si importants sur certaine question qu'il est impossible de ne pas s'attendre à quelque chose de décisif... Si on n'a pas de projets, les ordres qu'on envoie sont de la plus grande inconséquence,... du reste tu verras et jugeras par toi-même; voilà ce qui est très heureux, et puisque tu n'as pas tout ce que tes amis de ce pays-ci souhaiteraient, je ne m'en console que parce que tu as été là-bas. Tu ne plains pas ta peine, voilà ce qu'il y a de bien sûr..

Je n'ai pas encore le petit mot qui m'est annoncé, mais je sais ce qu'il contient; il m'est impossible d'y répondre et d'agir en conséquence tant que je ne te saurai pas dans la position de décider une chose avec connaissance de cause. Tant que tes amis et tes serviteurs dévoués trouveront que je suis utile, je resterai; j'ai en outre la conscience intime que ce serait manquer à tout ce qu'il y a de sacré que de déserter le poste maintenant. Quand l'heure aura sonné et que le nom légué par les [tiens ?] sera représenté là où il doit être, si alors je ne puis même obtenir d'être infirmière à l'hôpital, alors s'il faut faire ce cruel acte d'obéissance, alors seulement je le ferai... Je n'ai pas choisi un nom en vain...; je ne l'ai pas en vain admiré, vénéré, aimé; tant que je respirerai et jusqu'à ce qu'un événement fortuit, une circonstance inattendue [se soient produits, je ne laisserai pas ?] mon patrimoine de gloire, d'honneur et de dévouement livré au premier occupant. Si je suis folle, j'en suis fâchée, mais rien ne me fera changer. Quand d'autres seront là pour faire mieux que moi alors je pourrai obéir. Je sais toutes les difficultés qui s'opposent à ta présence, je sais qu'il est peut-être plus sage de n'y être point actuellement... [trop ?] près peut-être des dangers qui m'entourent.... Mais ils sont tout.... J'en courrais probablement de plus grands en partant qu'en restant. D'ailleurs, le bon Dieu qui m'a protégée daignera me protéger encore!... Je n'ai aucune crainte, aucune peur. Je fais peu d'état de ceux qui taxent ma conduite d'imprudente, d'ambitieuse ou d'intrigante. Je suis au-dessus de cela, ce sont des misères, cela tombera, et à force de bons procédés je ferai rougir ceux qui m'auront légèrement accusée. Toutefois, je sais parfaitement qu'il faut que cette position ait une fin. Elle a un but. Si ce but ne peut être atteint et qu'il n'y ait plus de terme à de vagues expériences, la persistance deviendrait entêtement et folie. C'est ce dont [m'entretiendront ?] tes lettres quand tu auras vu et jugé à fond les choses. A coup sûr je ne puis être taxée de vivre ici une

Digitized by Google

existence en rapport avec mon esprit, mon goût! Quand il s'agit de te retrouver, de retrouver la tranquillité, la paix, une situation des plus agréables et des plus indépendantes dans le plus beau pays de la terre et que j'ai toujours souhaité passionnément de voir!

Peut-être que si tu voulais me rendre justice, tu apprécierais le sentiment qui est assez enraciné en moi pour me faire sacrifier tout cela, supporter mille privations, mille gênes, mille ennuis, mille inquiétudes, mille embarras, des heures terribles de tristesse et d'abattement.... Démontre-moi qu'il faut renoncer à tout espoir, démontre-moi que ma sœur [la Duchesse de Berry] n'a que faire de moi ici, démontre-moi que les deux hommes (1) qui devraient te suppléer en ont le moins du monde la faculté, alors je pourrai me résigner.

Mais en voilà asez jusqu'à ce que je sache plus de détails et jusqu'à ce que je sache ce que tu penses depuis que tu as sur quoi fonder tes pensées... Je n'entre pas dans les détails dont tu pourrais te soucier assez peu. Cela ne ralentira pas mon zèle. Il est fâcheux pour de braves serviteurs qui eûssent été si heureux d'un mot de souvenir de n'avoir rien à leur donner; ils pouvaient attendre des ordres, des encouragements: pas un mot... Ce sera un grand désappointement si malheureusement ils apprennent que quelqu'un t'a vu.

Il y a dans toute la vie et plus particulièrement dans le temps où nous sommes et pour la cause que nous servons un sentiment bien fatal. Qu'on ne dise pas: cela n'est pas la peine, et; cela va sans dire. Tout vaut la peine et rien ne va sans dire, retiens bien cela. Le Maréchal m'a annoncé les [fonds ou? pouvoirs...] Ils sont indispensables; engage-le à exécuter ses promesses dans l'intérêt de la cause. Il ne manquerait plus que, là-bas, ta présence n'ait le résultat de me faire retirer la confiance qu'on veut bien avoir en moi et que tu élèves devant le Maréchal et Madame des doutes sur le bien que je puis faire et les fruits que peut avoir mon zèle! Ce serait le coup de grâce.... Je ne pense pas que tes paroles puissent, au loin, avoir ce résultat.... Dans la position ne pas m'appuyer serait faire le plus grand tort à la cause.... Si quelque chose tient en respect et fait que ce qui est sous tes ordres n'est pas totalement mis de côté, cela tient à la confiance qu'on voit [placer?] en moi.... Madame et le Maréchal. Si tu trouves que ça n'est pas la peine de s'occuper de ton corps d'armée et d'y entretenir le bon esprit, si tu trouves qu'il est indifférent pendant que tous les autres sont

(1) Saint-Hubert et Allard.

Digitized by Google

continuellement surveillés, encouragés, approvisionnés, qu'il est indifférent que le tien reste dans une ignorance complète de tout et dans un dénuement absolu, alors je n'ai rien à dire ni à faire.

Et ne va pas me dire que ma présence n'y fait rien. L'apathie de M. de Saint-Hubert est complète; il est en outre blessé et mécontent au sujet de la division de Clisson. M. le Gros (1) est aussi très apathique et compte qu'un coup de cloche fera tomber du ciel des hommes, de l'élan, des munitions, tout enfin. Et, brochant sur le tout, M. Marchand [d'Autichamp] (2) n'a donné qu'une seule fois signe de vie depuis un an à ce corps d'armée. En second lieu presque toutes les personnes marquantes sont en fuite ou parties hors du pays. Et voilà. Si tu trouves cela satisfaisant, je ne pense pas de même... et je crois au contraire qu'il te sera nécessaire de trouver qu'on eût pu à force de zèle et de soins pallier à ces inconvénients et donner un peu de vie à ceux qui dépendent de toi. Certes, ta présence sera beaucoup. Mais.... d'autant plus que les esprits seront préparés. Enfin si je pense comme cela, je ne suis pas toute seule; ma sœur, (3), le Maréchal, Maurice (4), Achille (5) et tant d'autres pensent comme moi. Il se fait beaucoup et d'utiles choses autour de moi. On se met peu en peine que nous soyons aussi bien instruits et bien munis. Je ne suis qu'une femme, il est vrai, mais si je puis vivre des *miettes qui tombent* d'une table ce sera toujours autant de fait. J.-C. dit à cette femme: *ô femme votre foi est grande*, et il lui accorda ce qu'elle demandait; puisse cela être applicable ici. Puisse le Seigneur bénir mes petits travaux; on n'est fort qu'en celui qui fortifie! Prie Dieu pour ton pauvre troupeau. Tu n'as trouvé qu'une pauvre enfant pour bergère et elle a bien de la peine avec son bâton et ses cris à les défendre des loups et à les mener dans les bons pâturages. Et j'ai plus de pierres que d'herbes à brouter Ah! pourvu qu'ils entendent ta voix, ils seront contents. Je voudrais *ne perdre aucun de ceux que Madame m'a donnés*. Je ne dis pas que tu m'as donnés, car ce n'est pas de toi que je les tiens. Voilà aujourd'hui 3 semaines que je suis dans ma souricière. Tout est bien quand Dieu

(1) Allard.

(2) Commandant en chef de la rive gauche.

(3) La Duchesse de Berry.

(4) Charette.

(5) Cathelineau.

Digitized by Google

le veut. Adieu, je te récrirai avant jeudi. Je suis contente que tu te portes bien. J'aime mieux un peu de goutte qu'autre chose; moi, je suis bien. Adieu cher ami, il faut avoir de l'indulgence pour les lettres au citron ou à l'encre sim. [sympathique], car on ne peut les relire et effacer une petite vivacité, — il s'en trouvera. — Tu sais que je suis toute de premier mouvement. Je sais qu'au fond nous ne pouvons que nous entendre. Je t'aime et t'embrasse. J'ai un pressentiment.... qu'avant bien longtemps Dieu t'exaucera. Prie-le bien pour moi. Je baise tes mains. »

Gustave GAUTHEROT.

Digitized by Google

UN SOLDAT ARCHÉOLOGUE

Les Découvertes Archéologiques en Afrique, méconnues, du Général Collineau (1844-1849)

D'après une Correspondance inédite.

Tout le monde connaît les belles recherches archéologiques, faites en Afrique, au moment de la conquête de l'Algérie, en particulier de 1844 à 1865, par les officiers chargés de soumettre le pays, et celles de 1849 sutout, dont fut chargé le lieutenant-colonel Carbuccia, et auquel fut confiée la mission de découvrir les ruines romaines, qui pouvaient se trouver dans la région de Batna, puisque ces travaux furent très appréciés, dès mai 1851, par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Mais peu de personnes savent qu'à cette époque l'auteur en fut surtout le capitaine adjudant major Ed. Isaie Collineau, qui devint, plus tard, le célèbre vainqueur de Malakoff et général de brigade et de division (1) en Chine.

(1) Cf. Ludovic Vallette. — *Le Général Collineau, des Sables-d'Olonne (Vendée).* -- Les Sables-d'Olonne, Mayeux, 1877, in-8°, 37 pages et pièces justificatives.
Remarquable biographie, fort bien présentée.

Digitized by Google

Par une bonne fortune inespérée, j'ai, entre les mains, des lettres de I. Collineau à sa famille, habitant les Sables-d'Olonne (1), lesquelles donnent des détails, intéressants et inédits, sur les trouvailles qu'il fit, lui-même, en 1844 et 1849.

Je crois utile, pour l'histoire de l'Archéologie africaine (2), de publier ces textes, qui fournissent des renseignements précis, jusqu'à présent ignorés.

J'ajouterai à ces lettres quelques commentaires, très brefs d'ailleurs, pour souligner les efforts méritoires de ce soldat de fortune, l'un de nos plus vaillants guerriers d'Afrique, improvisé, à deux reprises, malgré son absence de culture latine et grecque (c'était un ancien ouvrier chapelier!), archéologue officiel, et parfois chargé de fouilles des plus compliquées.....

***

Il est évident que, si Collineau n'avait pas eu un goût naturel pour l'archéologie, et surtout pour l'*observation* sous toutes ses formes, il n'aurait pas pris la peine de rédiger, au cours de ses randonnées, sous un soleil de feu, et avec une température de 40° à 50°, toute la série de ces notes qu'on trouve sur ses cahiers, et, en outre, d'ébaucher, dans ses lettres à sa famille, les descriptions, des plus pittoresques, des ruines et des monuments que la troupe d'exploration rencontrait sur sa route! I. Collineau avait, à n'en pas douter, un tempérament d'*explorateur scientifique* (3): il était fils d'une SABLAISE (4)!

(1) Général de division, le 6 novembre 1860, en Chine, après la bataille de Palikao!

(2) L. Vallette (*l. c.*, p. 17) a écrit déjà :

« Aux travaux et recherches archéologiques, notre capitaine prit une part très active. C'est à lui, notamment, que l'on doit la découverte, *à Limbès*, d'un mausolée, que l'on croit être le *Tombeau de Syphax.* »

Nous insisterons plus loin sur ce beau succès, avec toute la minutie qui convient, pour rendre hommage au véritable flair de I. Collineau.

(3) C'était un digne héritage du capitaine au long cours, que fut son aïeul maternel.

(4) Sables-d'Olonne (Vendée), grand port de pêche.

Digitized by Google

I. — Zama et Tebessa.

La première lettre du général, où il est question d'archéologie, est datée de Constantine, 1er juin 1844. Il n'était alors que lieutenant.

1re LETTRE [Inédite] (1844).

EXPLORATION. — « Le pays que nous avons parcouru (Constantine, Ghelma, etc.) est celui qui se trouve entre Bône, Constantine, Thebessa (*sic*) (frontière de Tunisie), et la mer.

« En jetant un coup d'œil sur la carte, il vous sera facile d'avoir une idée de cette marche. Cette partie de l'Afrique, d'après les historiens et ce que l'on voit aujourd'hui, était celle qu'habitaient spécialement les Romains. Cela s'explique assez par le voisinage de Carthage; et, ce qui le confirme, ce sont les ruines qu'on y rencontre à chaque pas.

« Nous en avons traversé quelques unes, qui ne peuvent être que les ruines de villes de première classe.

« On y voit encore, et non sans intérêt, des temples, des théâtres, des cirques, assez bien conservés (1).

1° ZAMA. — « Nous avons rencontré, entre TIFFECK et HAMIS (2), des ruines qui n'ont pas moins d'une lieue carrée d'étendue, sans compter celles des bâtiments, qui étaient en dehors des murs d'enceinte de la ville, dont il est facile encore de suivre le contour.

« On y voit le *tombeau de la fille d'un Empereur (Julien)*. Cette ville, au dire des connaisseurs, serait ZAMA (3), auprès de laquelle, dans une vaste plaine, aurait été livrée la fameuse bataille qui porte son nom (4).

« TIFFECK (5) est un ancien poste romain, ayant la forme d'un *pentagone*, flanqué de *tours* (6).

(1) Cette région est très mal décrite dans les Guides d'Algérie.

(2) J'ignore ce qu'est *Hamis*.

(3) *Zama* serait *Zouarim* (*Zeugitane*), à 160 km. S. O. de Carthage. — Est-ce bien exact? — Ne serait-ce pas *Zana*?

(4) Un *Zana*, à 47 km. N. de Batna, correspond aux ruines de *Diana veteranorum*, que les guides ne décrivent pas.

(5) C'est *Tifech* ou *Tipasa*.

(6) *Tifech* domine une plaine d'une fertilité incomparable, à 958 m. d'altitude.

Aussi ne faut-il pas s'étonner de trouver à Ouarce, à 4 km. S. E., de nombreux *Dolmens!*

Les ruines de Tipasa comprennent une ancienne citadelle, en grande partie debout.

Digitized by Google

« On considère avec intérêt les nombreux ouvrages d'art qu'on y rencontre à l'intérieur et à l'extérieur.

« Ce poste, situé sur le flanc d'une montagne et en face d'une autre éminence, défend l'étroit passage qui les sépare et sert de communication d'une vaste plaine en deçà à une vaste plaine au-delà (1).

« Thebessa est également placée sur le penchant d'une montagne, au pied de laquelle s'étend aussi une plaine que nous avons mis deux jours à traverser.

« Arrivés le 24 avril au soir devant cette place, et n'apercevant aucune démonstration hostile de la part des Arabes, nous l'avons occupée le lendemain et y sommes restés deux jours, sans être inquiétés le moins du monde. »

2° TEBESSA. — « *Thébessa*, anciennement THEVESTA, à 188 kilomètres S.-E. de Constantine, n'est aujourd'hui que le reste d'une ville autrefois considérable, réduite à quinze cents habitants, présentant d'assez vastes ruines *d'anciens monuments*. »

La description de ces ruines se trouvent toujours dans la même lettre du 1er juin 1844, que nous continuons à citer (2):

« Le principal corps de la ville était enveloppé d'un *rempart*, très élevé et flanqué de *tours*, avec parapet sur toute la partie supérieure du mur qui n'avait pas moins de 35 à 40 mètres de hauteur. Cette enceinte était elle-même renfermée dans une autre beaucoup plus étendue.

« La nouvelle ville contient des monuments *antiques*, très remarquables, entr'autres un TEMPLE, dédié à MINERVE, et un ARC DE TRIOMPHE, d'une architecture qui ferait honneur à nos plus grands maîtres.

« Le frontispice du *temple* est soutenu par *six* colonnes de marbre de 7 mètres 50 de hauteur (3). Ce sont les plus beaux morceaux de pierre que j'ai vus au milieu des ruines que nous avons traversées.

« Tout cela est bien propre à donner une haute idée du génie artistique des anciens.

« *L'arc de triomphe* présente plusieurs colonnes de moindre dimension. Toutefois la beauté de l'architecture du dernier monument n'est pas inférieure à celle du temple. Tous deux excitent l'admira-

(1) *Tipasa* est à 12 km. de *Thubursicum Numidarum* (Khremissa). Ruines; sources thermales.

(2) Le *Guide Joanne* y mentionne le passage en 1842 du général Négrier, mais ne parle pas de celui de Collineau en 1844!

(3) Le *Guide Joanne* n'en mentionne plus que cinq, au lieu de six! Une est détruite.

Digitized by Google

tion de tous ceux qui les voient. On comprend que tous les âges les aient respectées.

« Un *aqueduc* conduit l'eau dans toutes les parties de la ville; et, grâce à un ingénieux système d'irrigation, les arbres fruitiers, les différentes cultures réussissent parfaitement dans le terrain compris entre les deux enceintes.

« Il y a plusieurs autres monuments de moindre importance. Les maisons actuelles ont été bâties avec les débris des anciennes. Il est bon de remarquer que tout ce qui a été fait par les Romains est de pierres de grande dimension, pour les plus petits monuments comme pour les plus grands... »

La lettre, si précise, si bien pensée, de ce jeune officier, ancien ouvrier chapelier, et si étonnante en réalité, se termine par les passages suivants (1):

« Le 6 mai, nous avons pris position de bivouac sur les ruines de THAGUSTA (2), patrie de Saint-Augustin, nommé aujourd'hui *Soul-el-Ras* (tête du marché) (3).

***

Le neveu du général Henri Collineau, ancien capitaine de mobiles en 1870-71, qui a rédigé une vie de son oncle, en deux

(1) Guy Collineau, dans son livre [*Un Soldat de Fortune*, etc. Paris, 1924, in-8°, p. 129], a résumé, sous forme de *note*, cette exploration.

« Les ruines sont d'une splendeur impressionnante. Elles m'ont intéressé et instruit ».

Cet auteur, parent du général, a ajouté: « Dans son journal, Collineau consacre de *très longues pages* à la description de ces Ruines ».

Malheureusement, nous n'avons pas eu entre les mains le dit journal; et il a fallu nous contenter des lettres!

(2) *Thagusta* n'est pas *Thamugas*, c'est-à-dire *Timgad*. — Il est regrettable que Collineau ne parle pas de cette célèbre ville. Il nous aurait appris quelque chose.

(3) *Soul-el-Ras* est devenue *Souk-Ahras*. C'est en réalité *Thagaste*, près d'Hippone et de Bone. Cette ville, sous son nom ancien, n'est pas mentionnée par les Guides. Saint Augustin est pourtant assez connu pour qu'on signalât sa patrie sous ce nom; et il fut évêque d'Hippone!

Le Cap. Lewal traduit *Souk-Ahras* par « Marché du Bruit » (*Souk*) alors que Collineau dit *Soul-el-Ras* « Tête (*Soul*) du marché.... »

On a trouvé à Tagaste, une inscription : « χαιρε, θάγασι ». — Or, à Apremont (V.), une inscription grecque moderne, que j'ai découverte, m'a donné « Τη χάριτη Λέμου ».

Digitized by Google

forts volumes, *manuscrits encore*, a ajouté à ce texte les réflexions suivantes, très justifiées à mon sens. « Le fait est que le lieutenant, dans ces marches, prenait un soin particulier de signaler, très succinctement il est vrai, sur son livre de notes, ce qui concernait la géographie du pays, et surtout les *ruines* qu'il rencontrait, désignant chaque chose, autant qu'il le pouvait, par son nom.

« Tout cela est jeté au crayon, négligeamment, à la hâte, sur le papier qu'il tenait d'une main, en griffonnant de l'autre.

« Ces notes lui servaient ensuite à ces descriptions et ces récits, qui remplissent les lettres adressées à sa famille. Nous avons puisé dans ces lettres....

« Ces extraits montrent d'ailleurs le militaire sous un grand nombre de points de vue, qu'on n'aurait sans doute point connus autrement.

« Il faut voir que, chez lui, le goût et l'aptitude pour le métier de la guerre n'étaient nullement un goût exclusif. On ne saurait nier, par exemple, en les lisant, qu'il n'eut surtout un penchant prononcé pour l'archéologie!

« Le plaisir qu'il éprouvait devant les belles ruines, on le voit le ressentir non moins vivement en présence des scènes imposantes de la nature. On voit enfin que la rencontre d'une *plante* nouvelle, ou d'une *fleur*, n'était pas pour lui sans charme; que la vue d'une œuvre d'art ne le laissait pas insensible. »

Il n'était donc pas seulement un « sabreur », plus ou moins distingué, comme pourraient le croire tous ceux qui ne connaîtraient l'homme qu'accompagné de son épée de zouaves!

Sa correspondance le montre, comme dit son neveu, souvent dans une sorte d'extase, devant une inscription qu'il ne peut déchiffrer, ou en présence d'un aspect imprévu d'une montagne de l'Atlas!

C'est à cela que se reconnaît l'*Observateur*, intelligent et

Digitized by Google

artiste; celui qui est capable de devenir un *Autodidacte*, même dans les sciences les plus ardues, que l'Ecole primaire ne peut faire apprécier au futur ouvrier, puisque tout soldat ne peut même pas être sûr, en travaillant de son mieux, de devenir caporal!

Après avoir montré qu'en réalité Isaïe Edouard Collineau ne savait rien, pas même l'orthographe, à son entrée au régiment, s'il était alors un calligraphe distingué, son neveu Henri, dans son manuscrit, a démontré comment, à force de travail, il avait tout appris: histoire, dessin, botanique, agriculture, histoire naturelle, etc., pour pouvoir être un officier digne de ce nom.

Il ajoute même en finissant cet exposé, qui termine ce qui concerne le sous-lieutenant: « Il avait un goût prononcé pour les vieux monuments, les ruines, les vieilles inscriptions; et, certainement, s'il eut eu assez de loisirs pour se livrer à ses goûts, il fut devenu un archéologue distingué. »

Le sort ne l'a, certes, pas voulu; et cela est bien ainsi!

Mais, on va maintenant le voir, il fut quand même un archéologue heureux, puisque le hasard — et un peu aussi son flair! — lui firent faire deux trouvailles des plus méritoires.

***

II. — Mausolée de Medrasen ou de Madrazen.

La seconde lettre est datée de Batna, le 10 mars 1849.

2e LETTRE [Inédite].

Bathna (sic), *16 mars 1849.*

Découverte. — « Je suis parti le 12 février (1849), pour aller visiter et *fouiller* un monument, qui est désigné sous le nom de TOMBEAU DE SYPHAX et des autres ROIS DE LA NUMIDIE, à 30 kilomètres N.-E. d'ici.

Description. — Ce monument a 178 mètres de circonférence; la partie inférieure est cylindrique, haute de 5 mètres 40, ornée de 60

Digitized by Google

colonnes (20 × 3) engagées, d'une hauteur, chapiteaux compris, de 2 m. 70.

« Quelques unes seulement sont intactes. La partie supérieure est un cône tronqué, formé de 22 degrés (3 × 7 + 1).

« Le revêtement de cet édifice est en pierre de *taille*. Celles du cône sont carrées, de 1 mètre 50 de côté, sur une épaisseur de 0 mètre 60 (5 et 2 pieds).

« La pyramide et la base atteignent 19 mètres 20 de hauteur (1).

« On ne connaissait ce monument que *sur le récit des* ARABES (2), qui n'avaient jamais pénétré dans l'intérieur et ignoraient même si la chose était possible (3) !

Fouilles. — « Ce n'est qu'après beaucoup de *recherches* et de *travaux* que j'ai fini par découvrir l'ENTRÉE.

« J'ai déblayé les *six* marches (2 × 3) de l'escalier du *couloir*, qui conduit au *caveau*, haut de 2 mètres 10 (6 pieds), sur un mètre 19 de largeur (3 pieds).

« Malheureusement, à deux mètres de la dernière marche de l'escalier, ce couloir est *obstrué* par un éboulement intérieur.

« Pour lever cet obstacle et pénétrer dans le *caveau* (4), il faudrait un travail considérable et qui ne serait pas sans danger pour les travailleurs, ainsi que des dépenses, qu'on n'est pas en mesure de faire pour le moment.

« Toutefois la découverte de l'entrée du couloir intérieur est considérée comme un précieux résultat, attendu que cette entrée était

(1) Ces données ne concordent pas toujours avec les descriptions récentes.

(2) D'après le Guide Joanne, le *Medr'asen*, voisin de Aïn-Jacout, route de Constantine à Biskra, entre Batna et Aïn-Mlila, aurait été signalé par « Peysonnel, Shaw et Bruce », avant d'avoir été étudié par le Colonel Carbuccia. Mais celui-ci n'était que lieutenant-colonel en 1849, lors de la trouvaille, qui, en réalité, est due à Collineau, et non à Carbuccia ! Cela n'enlève pas le mérite du colonel.

(3) Le dit Guide ne cite pas les *fouilles* de Collineau et ne mentionne que celles de 1866 et 1873. — C'est pourtant bien lui qui a trouvé l'*entrée* !

(4) Tous les auteurs parlent de *Chambre sépulcrale* (Bauchetet, Brunon, Dr Leclerc, etc.). Léon Renier dit encore : « Monument *funéraire* des rois de Numidie. »

Or, en réalité, les fouilles récentes du couloir n'ont conduit qu'à une Galerie et à une *Chambre*, où il n'y avait rien ! Cette chambre a 3,50 sur 1,50. — Il y a là des *banquettes*, comme dans nos souterrains-refuges et surtout les grottes de l'Age du Cuivre de la Marne !

Digitized by Google

complètement inconnue et que pour y arriver, il a fallu des travaux que personne, jusque là, n'avait osé entreprendre ! »

***

Il n'est pas douteux que cette découverte du MAUSOLÉE DE MADRAZANGUE (1), comme l'appelle Collineau, endroit qu'on appelle aujourd'hui MEDRASEN ou MEDRASSEN ou MADRAZEN (2), est un beau titre de gloire pour le distingué capitaine! On ne l'a d'ailleurs jamais reconnu, quoiqu'on ne puisse lui contester.

***

Guy Collineau, dans l'ouvrage cité (p. 139-140), a donné une autre rédaction de la lettre (15 février 1849) précédente. Il dit, d'après des notes spéciales du capitaine.

« On vient de me confier une mission, qui n'a rien de militaire, mais qui va rompre agréablement la monotonie de la vie sédentaire, à laquelle je suis condamné. Le lieutenant colonel Carbuccia est chargé de faire des recherches dans la région pour découvrir les ruines romaines et autres qui pourraient s'y trouver. Il a fait appel au concours de plusieurs officiers de la légion et il a pensé à moi pour l'aider.

« Comme je lui objectais que j'étais mal préparé pour mener à bien une semblable tâche, que je n'avais aucune notion d'archéologie ancienne, que j'étais fort ignorant de l'histoire de ce pays, il me répondit qu'il avait moins besoin de savants que d'hommes *d'action*, puisque pour le moment il s'agissait surtout d'explorer la région (3) !

(1) Pour moi, je crois que ce Monument, fort ancien, est de l'*Age du Cuivre*, et comparable aux Pyramides d'Egypte, ainsi que le *Tombeau de la Chrétienne*, près d'Alger.

A mon avis, ce n'est pas un tombeau, mais un *Temple!* Malgré le Dr Leclerc, je persiste à croire qu'on peut songer à autre chose qu'aux rois, appelés Massinissa et Micipsa !

(2) Le *Medrasen* se trouve sur l'ancienne route de *Diana veteranorum* (*Zana*) à Tebessa.

(3) Ce Carbuccia, qui devint général de brigade, devait être un homme d'action lui aussi. Il voyait juste. Pour l'exploration, c'est un explorateur qui est nécessaire et non un livresque; un *homme du terrain*, comme on dit en Préhistoire, et non un rat de Bibliothèque !

Digitized by Google

Mon rayon d'action s'étend de Batna vers Lambessa et Timgad. Les ruines abondent dans cette contrée. Ce qui est difficile pour moi qui n'ai que quelques rudiments de latin, appris seul, c'est de déchiffrer les inscriptions et de discerner ce qui, historiquement, archéologiquement, peut présenter quelque valeur (1). »

Le capitaine Isaïe Collineau, d'ailleurs, à ce propos, écrivait:

« Je crois pourtant avoir fait une découverte intéressante. Il s'agit d'un monument, situé à environ dix lieues d'ici... Jusqu'à ce jour, les Arabes seuls en avaient connaissance. Il y avait tout lieu de supposer que cet édifice était un *tombeau*, comprenant à l'intérieur, *plusieurs caveaux;* mais jamais l'entrée n'en avait été vue!

« Après de *pénibles travaux de déblaiement*, j'ai réussi à mettre à jour l'entrée du couloir qui donne accès à l'intérieur. Mais les éboulements dont cet intérieur est encombré nécessiteraient des travaux longs et couteux. Il a fallu reculer devant cette dépense.

Ce Tombeau serait celui de Syphax et d'autres rois de Numidie... »

Guy Collineau, dans son ouvrage (p. 140, note 1), ajoute:

« Collineau découvrit donc, *après avoir couru les plus grands dangers, la porte du* MAUSOLÉE DE MADRAZEN et mérita de figurer avec éloges dans le rapport présenté, en mai 1851, par le secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres au sujet des travaux archéologiques, exécutés par le 2e régiment de la Légion étrangère (*Archives de la Guerre*) ».

***

Remarques. — 1° Je souligne à dessein les mots: « après avoir couru les plus grands dangers ».

C'est le cas de le redire ici: « Il y a des succès scientifiques qui valent les plus brillantes victoires guerrières, ne seraient-ce que parce qu'elle font courir des dangers parfaitement identiques, au point de vue RÉSULTAT!...

2° On remarquera tout d'abord — et cela est capital à noter — que Collineau *n'a pas vu* les *caveaux* dont il parle. Il

(1) On voit, par cette simple remarque, que Collineau, malgré son incompétence, raisonnait très bien!

Digitized by Google

en a soupçonné seulement l'existence... a priori; mais c'est tout.

Et *rien ne prouvait* alors que *caveaux* il y eut là (1)! Il pouvait très bien y avoir, au contraire, au bout du couloir, non pas un tombeau, mais une vaste SALLE, comme en Egypte et ailleurs, un TEMPLE! Il ne saurait donc être question de tombeau et de sépulture... Cela, ce n'est qu'une hypothèse, d'ailleurs peu probable, par ce qu'on sait des Pyramides de l'Amérique centrale, de même origine atlantidienne que celles d'Egypte!

3° De plus, Collineau n'a pas indiqué — lacune fort regrettable (2) — à quelle orientation il avait trouvé l'*entrée*, ni l'orientation du *couloir* lui-même (3).

Mais il n'en est pas moins avéré que c'est Collineau, qui, au cours de son exploration et de ses fouilles, a découvert cette entrée; et que c'est là une utile et splendide découverte, si l'on se souvient du mal qu'on a eu à dépister l'accès des célèbres Pyramides de Gizeh (4). Raison de plus pour qu'on ne lui ravisse pas ce mérite!

(1) Mais pardonnable en 1849!

(2) Les auteurs plus récents ne sont, hélas! guère plus explicites..., malgré les fouilles de 1866 et 1873, qui ont amené la trouvaille de l'*unique Chambre centrale*.

(3) L'avenir l'a prouvé.

En effet, on n'a trouvé au centre du prétendu Mausolée qu'*une Chambre*, dont l'accès est constitué par une porte de 1 m. 70 sur 0 m. 90.

Cette unique chambre, de 3 m, 50 de long, de 1 m. 50 de large, présente au demeurant des banquettes de 0 m. 20 de large sur 0 m. 30 de hauteur.

Ces banquettes cadrent mal avec l'idée de *Sépulture!*

Le fond est presqu'à l'aplomb du centre de la plate-forme du monument.

Une *galerie*, faisant suite au *couloir d'entrée*, qui n'a pas que six marches, mesure 16 m. de long. Elle est haute de 1 m. 60, large de 0 m. 70. Elle comprend un palier de 1 m. 20, puis un escalier de 11 marches, de 0 m. 30 de large sur 0 m. 20 de hauteur.

(4) Le *Medr'asen* n'est qu'un *Temple* souterrain, et non pas un *Tombeau*. Son mode de construction, qui n'est ni romain, ni grec, ni égyptien, a plus d'analogie avec celui des Temples de l'âge du Cuivre de tous les pays qu'avec tout autre monument africain.

C'est l'œuvre d'une civilisation inconnue, qui n'est qu'un perfectionnement de celles des Pyramides américaines.

Digitized by Google

III. — La Colonne de Lambèze.

A la date du 10 mars 1849, la lettre continue ainsi:

« Je suis rentré le 23 février et reparti le 24, pour aller entreprendre de nouveaux travaux à une lieue des ruines de LAMBESSA, dans un lieu retiré. Il s'agissait d'inspecter une *colonne* renversée, qui présente des dimensions colossales, dont j'avais fait la *découverte* dans une de nos petites reconnaissances.

Elle a 20 mètres de haut; le fut est composé de *six* pierres (2×3), de deux mètres de diamètre (2×3), et le chapiteau d'une seule, de haute de 2 mètres 50 (8 pieds).

Il est à croire que cette colonne portait une *Statue*, en bronze. J'en ai rencontré quelques fragments, mais peu caractéristiques. Malgré toutes mes recherches, je n'ai pu en découvrir d'autres. — Les inscriptions indiquent une colonne commémorative. »

IV. — Lambessa [*Lambèse*].

D'autre part, on lit dans Guy Collineau (*L. c.*, p. 140):

« Près Lambessa (1), j'ai également découvert divers *monuments*, intéressants. J'ai fait une ample moisson d'*Inscriptions;* et j'ai consacré à ces recherches des *notices*, fort développées, qui faciliteront la tâche du colonel Carbuccia. »

Il serait des plus utile, pour l'histoire de l'archéologie africaine, de retrouver ces notices, qui sont peut-être conservées aux « Archives de la Guerre » ou à l'Académie des Inscriptions.

***

Ma conclusion sera ces phrases du Capitaine adjudant-major I. Collineau, écrites en 1844, à l'âge de 34 ans, au retour de son expédition de Tébessa (2):

(1) *Lambœsis*, des Romains. — On y connaît plus de 3 000 inscriptions (Léon Renier), à l'heure actuelle.

(2) Guy Collineau. — *L. c.*, p. 129.

Digitized by Google

« J'ai fait un merveilleux voyage à travers l'une des plus belles parties de l'Afrique *romaine*. — Je plains ceux qui hésitent à payer, de quelques risques et de quelques fatigues, des plaisirs aussi *rares* et aussi délicats. »

Voilà des paroles d'artiste et d'explorateur! — Il est presque regrettable que notre ouvrier chapelier n'ait pas continué à sculpter le *feutre*... Cela l'aurait peut-être mené à manipuler, sinon la glaise, du moins la pierre et à devenir un prince des *Architectes*, profession moins risquée que celle de Général de brigade en Chine...

Dr Marcel Baudouin.

Digitized by Google

ROMA

Que fais-tu donc couchée au pied des sept collines
Comme le sphinx royal au socle de granit,
Reine des monts sacrés et des ruines divines,
Quand les dômes princiers flambent jusqu'au zénith?

Que peuvent aux martyrs les despotes sans gloire?
Ta puissance éblouit comme le pur flambeau
Sur l'autel appauvri. Les hommes veulent croire!
Arrache ton suaire et jaillis du tombeau!

Face à ton front d'airain, le passé veut revivre
Entre les vieux palais croulants sous leur deuil fier.
Debout sur les débris! La race veut poursuivre
Le but d'amour nouveau sur les cendres d'hier

S. BOUTET-LAGRÉE.

Juin 1920

Digitized by Google

LA MORT D'ANTAR

Comme un aigle surpris par la flèche abattu,
Au milieu du chaos des roches fantastiques,
Antar, le roi guerrier des tribus fanatiques,
Reste seul dans la mort près du glaive tordu.

Triomphe, ô trahison! Le poète vaincu
Voit, sous ses yeux fermés, tes esclaves cyniques
Piétiner ses lauriers sur les routes antiques
Et son nom s'effacer sous ton pas résolu.

Mais l'éclair de l'acier sur le tronçon de gloire
Semble un signal parti de la pierraille noire
Pour conduire ses fils au cadavre d'Antar!

Dressé comme un trophée au milieu de leurs lances,
Son corps, par eux vengé, conquiert les monts immen-
Puis le sable inconnu couvre son étendard. [ses

S. BOUTET-LAGRÉE.

Digitized by Google

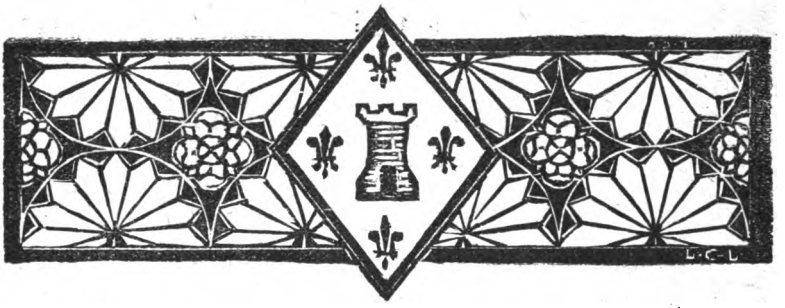

Les Blasons Poitevins

des Papiers et Parchemins Timbrés

Dans une étude très documentée dont les conclusions paraissent irréfutables (Revue du Bas-Poitou, 1923, p. 31), M. Charbonneau-Lassay, à propos des armoiries du Poitou, après les avoir énoncées: « de gueules à cinq tours d'or, en « sautoir », ajoute: « C'est ce blason que les parchemins « et papiers timbrés de la Généralité de Poitiers *rendirent* « *officiel* jusqu'à la Révolution. »

A lire cette affirmation il semblerait donc suffire, pour déterminer le dessin officiel du blason d'une de nos provinces, de le rechercher dans le timbre des actes antérieurs à 1789.

Ce serait s'exposer à bien des mécomptes: les blasons, dans les vignettes d'alors, n'avaient rien d'officiel et sont souvent incomplets ou inexacts.

Comme beaucoup de mesures fiscales l'impôt du timbre a été établi sous couleur de rendre service aux particuliers en unifiant le texte des actes. La déclaration du Roi du 19 mars 1673 ordonnait qu'il « seroit dressé un recueil de *for-* « *mules*, tant des actes judiciaires que des actes des notaires, « pour y avoir recours au besoin; et que sur ces formules, il

Digitized by Google

« seroit imprimé des exemplaires de chaque nature d'actes, « lesquels seroient marqués en tête d'une fleur de lys, et « timbrés de la qualité et substance des actes, comme aussi « du droit qui seroit perçu (1). »

Mais, comme souvent, les coffres du Trésor étaient à sec; il s'agissait de les alimenter au plus vite. Une autre déclaration du 2 juillet 1673 prescrivit la mise en vente de papiers et parchemins marqués conformément aux dispositions ci-dessus, en attendant l'impression des formules,.... dont il ne fut plus question.

C'est un édit du mois d'août 1674 qui établit définitivement la réglementation, — celle-ci purement fiscale, — des papiers et parchemins timbrés. Il ordonne qu'ils seront « marqués seulement d'une fleur de lys et du nom de la « généralité dans laquelle la consommation en doit être « faite, *avec tel caractère particulier, qui sera jugé néces-* « *saire par les fermiers, pour chaque généralité* (2). »

Donc le timbre comportait seulement deux signes officiels: la fleur de lys et le nom de la généralité. Les autres n'avaient que la valeur d'un *déférent* particulier au fermier et à la généralité.

La formule, pour se servir de l'expression de l'époque, a été comprise d'abord dans le bail général des aides du 9 juin 1674, puis, en 1680, dans celui des fermes générales des gabelles, aides et cinq grosses fermes, enfin, à partir de 1681, dans le bail des domaines et de toutes les fermes de France, dont elle n'a plus cessé de faire partie (3).

Les baux des fermes étaient renouvelés tous les cinq ans environ (4). Si l'on considère que les papiers et parchemins

(1) BOSQUET. — Dictionnaire des Domaines et droits domaniaux, V° *Formule*, § I.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*, § X.

(4) BOSQUET. — Dictionnaire des Domaines et droits domaniaux, V° *Fermes*.

Digitized by Google

marqués du timbre d'un fermier ne pouvaient servir au cours d'un autre bail (5), que le timbre d'une généralité ne pouvait être employé dans une autre (6) et qu'il y avait vingt-cinq généralités et dix intendances ayant des timbres différents (7), on se rendra compte du nombre de vignettes qui ont eu cours pendant les 115 années régies par l'édit de 1674 (8).

On serait tenté de croire que, pour le *caractère particulier* à chaque généralité, les fermiers auraient tout naturellement adopté les armoiries soit la province, soit de son chef-lieu. Il n'en a rien été. Ils ne les ont employées que rarement, une fois sur dix environ, les reproduisant d'une façon tantôt correcte, tantôt inexacte (9). Parfois ils ont figuré dans leurs vignettes des pièces tirées de ces armoiries, ou les blasons de princes de la famille royale et de personnages exerçant dans la province un emploi marquant (10). Mais, dans la plupart des cas, le *caractère particulier* n'a rien d'héraldique.

Pour la généralité de Poitiers, sur dix-sept vignettes, trois

(5) BOSQUET. — *Ibid.*, V° *Formule*, § VIII.

(6) BOSQUET. — *Ibid.*, § VII.

(7) Sans compter certains pays ne constituant pas des généralités, mais possédant un timbre particulier, tels le Clermontois, la Bresse et le Bugey (SALEFRANQUE. — *Le Timbre à travers l'histoire*, p. p. 67 et 71). A partir du milieu du XVIII[e] siècle les notaires de Paris ont eu un timbre spécial (*ibid.*, p. 60).

(8) Il n'y a eu que de rares tentatives d'unification. En 1724 le même dessin est adopté dans plusieurs généralités (Alençon, Paris, Poitiers...); en 1683 et en 1727, sans être identiques, les vignettes présentent une certaine ressemblance entre elles.

(9) En voici un exemple: le timbre de 1755 de la généralité de Paris reproduit les armes de la ville. Le chef (d'azur semé de fleurs de lys d'or) est figuré par des hachures horizontales laissant en blanc trois fleurs de lys, 1 et 2.

(10) Orléans, 1745; La Rochelle, 1741; Clermontois, 1784. En 1726 pour la généralité d'Auch, en souvenir sans doute de Marguerite de Valois, comtesse d'Armagnac, reine de Navarre, le fermier fait graver dans le timbre les armes de l'ancien royaume.

Digitized by Google

seulement contiennent les cinq tours en sautoir (1690, accolées aux armes de France, 1740 et 1747, seules). En 1693 on trouve une tour, en pointe, dans un écusson en forme de cœur, portant en chef deux fleurs de lys; en 1714 une tour sous le soleil de Louis XIV, accostée de deux bannières portant chacune une tour... et c'est tout. En 1675, on emploie conformément à l'édit une fleur de lys ornée de palmettes et surmontée de la couronne royale; en 1677 une épée haute surmontée de la même couronne et accostée de deux ban-

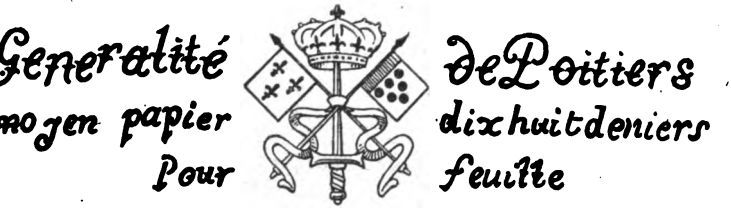

nières, les hampes en sautoir, portant, celle de gauche trois fleurs de lys, celle de droite de... à six besans (ou tourteaux) de... 3, 2 et 1, au chef de...; en 1682 deux dauphins; en 1695 deux L entrelacées, traversées par une épée haute flamboyante, surmontée d'une fleur de lys, le sceptre et la main de justice en sautoir, avec deux coqs comme supports; en 1698 une fleur de lys sous le soleil royal; en 1704 une fleur de lys surmontée de la couronne royale et soutenue par deux bannières fleurdelysées, les hampes en sautoir; en 1716 deux L entrelacées avec une fleur de lys au centre; en 1720 un cartouche quelconque surmonté de la couronne royale avec, tout au bas, une fleur de lys minuscule; en 1726 les armes de France et de Navarre séparées par un caducée; en 1738 les armes de France, seules; en 1748 un cartouche contenant deux L entrelacées avec, au-dessous, la fleur de lys réglementaire; celle-ci figure seule dans les cartouches employés de 1767 à 1790.

On pourrait faire de semblables constatations dans les séries des autres généralités.

Digitized by Google

A Rouen, sur seize vignettes, les armes de la ville sont figurées d'une façon correcte une seule fois, celles de la Normandie trois fois. Les armes de Rouen paraissent une autre fois, mais le chef fleurdelysé manque.

En Bretagne, sur trente-deux vignettes, on ne rencontre les armes de la province (d'hermines plein) que deux fois (1694-1741); les hermines jouent souvent le rôle de *déférent;* mais tantôt elles sont mêlées à des fleurs de lys (1676, 1719), tantôt leur nombre est réduit à trois (2 et 1, 1684, 1707, 1717), tantôt elles forment avec les fleurs de lys des écussons de fantaisie (1727, écartelé, 1771, écartelé en sautoir, au 1er et 4 une fleur de lys, aux 2 et 3 une mouchetûre d'hermine).

Il serait oiseux d'analyser d'autres séries; leur examen mènerait à la même conclusion. Les fermiers de la formule employaient parfois les armoiries des villes et des provinces dans le seul but de différencier leurs vignettes, sans se soucier de l'exactitude de la partition de l'écu ni de la disposition des figures, pièces ou meubles: leurs dessins n'ont donc aucune valeur documentaire.

E. Raison.

Digitized by Google

UNE FIGURE VENDÉENNE

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

Jean-Joseph de Rorthays de la Roche

(1746-1820)

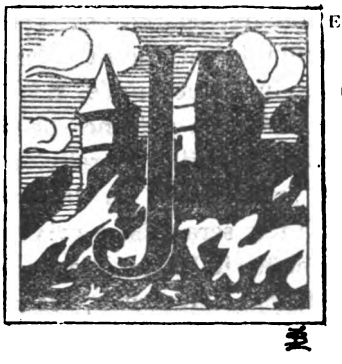

EAN-JOSEPH de Rorthays de la Roche (1), de la branche de Saint-Georges-de-Pointindoux, naquit entre 1746 et 1748, fils puiné de Louis de Rorthays, chevalier, seigneur de Saint-Georges, les Hauteurs, Saint-Hilaire-de-Talmont, la Fétellière, etc., et d'Anne-Charlotte Gervier de l'Inaudière, qui s'étaient mariés à Luçon, le 20 janvier 1739 (2).

La seigneurie de Saint-Georges-de-Pointindoux, apportée sans doute en 1699, par Renée-Charlotte Gazeau de la Bran-

(1) Il ajoutait à son nom celui de la Roche, à cause d'une terre patrimoniale dont il fut partagé.

(2) Deux frères se trouvaient ainsi mariés à deux sœurs, car Yves-Gabriel-François de Rorthays, chevalier, seigneur de Bourgneuf, avait épousé à Luçon, le 19 août 1738, Marie-Jeanne Gervier, fille, elle aussi de Jean Gervier, chevalier, seigneur de l'Inaudière, et de Marie-Thérèse Le Forestier, laquelle dame de Rorthays est décédée veuve à l'Inaudière, en Saint-Florent-des-Bois, le 27 novembre 1782.

Digitized by Google

dasnière, deuxième femme de Louis-Germond de Rorthays, avait été attribuée à leur fils Louis de Rorthays, père de Jean-Joseph; tandis qu'Yves-Gabriel, issu du premier mariage de Louis-Germond, avec Anne-Marie Marin de Saint-André, était partagé de la Rochette, en Beaulieu, où il continua la descendance.

Joseph de Rorthays partagea l'existence fort modeste de ses frères, dans la maison du bourg de Saint-Georges, siège de la seigneurie de ce lieu, qui semble être restée indivise (1). Comme tant d'autres de leurs voisins, nos gentilhommes vivaient sans faste, et même avec une simplicité extrême, si l'on en croit la tradition. Leur plus grand luxe était la bonne chère, et leur seul amusement la chasse.

La famille comptait au moins sept enfants, dont Joseph semble avoir été le sixième. René-Charles mourut en bas-âge, d'après M. de Kersabiec. Louis-René-Charles, resté l'aîné, chevalier, seigneur des Hauteurs, épousa vers 1765, Marie-Jeanne Ferré, dont cinq enfants au moins. Marie-Anne-Foy-Félicité, morte dans sa vingtième année, fut inhumée à Saint-Georges, le 4 mai 1763, en présence de ses frères Louis, Pierre et Joseph. Une autre fille fut religieuse à Fontevrault (2), Pierre, qui est sans doute l'un des trois Rorthays de Saint-Georges, dont la tête sera mise à prix par la proclamation du 30 mars 1793; et Marie-Louise-Françoise, qui épousa, par contrat du 4 juillet 1774, son cousin, Joseph-Claude-Léon de Saignard, écuyer, seigneur de Saint-Pal, futur chef vendéen, domicilié à Mareuil (3).

Joseph de Rorthays se jeta dans l'insurrection vendéenne, avec ses frères et quelques royalistes de Saint-Georges, dans

(1) Actuellement servitudes Lainé, dites vieilles casernes.

(2) Elle aurait été d'abord religieuse à Luçon, comme sa tante paternelle ?

(3) Joseph de Saint-Pal était fils de Claude-Joseph de Saignard, écuyer, seigneur de Saint-Pal, et de Madeleine Le Forestier. Son contrat de mariage fut reçu par Chouteau, notaire à Mareuil, le 4 juillet 1774. Sa fille fut Anne-Henriette de Saint-Pal, mariée par contrat du 21 septembre 1801 (Martineau, notaire au Tablier), à Honoré-Benjamin Morisson, de la Naulière, dont postérité.

Digitized by Google

le district de la Roche-sur-Yon, sous les ordres de MM. de Chouppes et Bulkeley, et prit part à l'attaque de cette ville, le 16 mars 1793, en compagnie de son beau-frère de Saint-Pal qui commandait les gens du Tablier, de Charles de Lavoyrie, à la tête de ceux de Nesmy, d'Espinasseau du Fief, commandant ceux de Chaillé-les-Ormeaux, de Gautier et Marchand, commandant ceux de Venansault, etc. Puis, il se réunit avec les mêmes à la troupe de Joly, au camp de la Mothe-Achard, pour marcher sur les Sables, les 24 et 29 mars.

Le 11 avril, l'armée de la Roche-sur-Yon, rejoignit de nouveau Joly, retourné à la Mothe-Achard, après en avoir été chassé, le 8, à la suite du désastreux combat de la Grassière (7 avril 1793), où avait été tué Espinasseau, dont Joseph de Rorthays devait plus tard épouser la sœur. Mais tous en furent encore chassés, le 22, par l'armée de Boulard.

Joseph de Rorthays fut de ceux dont la tête était mise à prix, par la proclamation Carra et Auguis, affichée le 30 mars 1793, et promettant six mille livres de gratification à quiconque livrerait l'un des chefs royalistes, Verteuil, Asson, Bulkeley, Chouppes, Saint-Pal, Espinasseau, les Lavoyrie, les Rorthays, Joly, Duchaffault, Buor, Baudry de la Burecrie, etc. (1).

Il fut nommé, vers le 30 avril 1793, commandant à Aubigny, dans le voisinage du Tablier qui restait sous les ordres de M. de Saint-Pal, son beau-frère, lequel fut sans cesse l'un des chefs les plus actifs et les plus braves de l'armée royaliste. Mais, à partir de cette date, Aubigny et quelques autres paroisses très voisines de la Roche-sur-Yon ne jouèrent qu'un rôle défensif, jusqu'au jour où ordre fut donné (août 1793), de conduire toutes les troupes à Aizenay où les attendaient Joly et Savin, pour rejoindre Charette à Belleville, et aller tenter une nouvelle attaque de Luçon, qui, malheureusement, le 14 août, échoua comme la précédente.

(1) A ceux qui tuèrent ou livrèrent quelques-uns de ces chefs, la Convention Nationale ne donna rien du tout, malgré les réclamations en leur faveur, de hautes personnalités militaires.

Digitized by Google

Après la tourmente révolutionnaire où plus de trente membres de la maison de Rorthays avaient trouvé la mort, Joseph, de retour à Saint-Georges, n'y retrouva aucun des siens. Son frère Louis avait été tué en combattant, dans la région des Sables. L'épouse de ce dernier, Marie-Jeanne Ferré, et l'une de ses filles, Louise-Modeste de Rorthays, âgée de 24 ans (1), avaient été jetées dans des prisons d'où on avait perdu leur trace. Les deux autres nièces de Joseph de Rorthays, Marie et Elisabeth, âgées de 25 et 18 ans (2), avaient été fusillées à Noirmoutier, le 16 thermidor, an II. Son neveu, Louis-Charles-Marie, âgé de 20 ans, prisonnier, avait perdu la raison, puis la vie, sous les mauvais traitements des républicains.

Joseph de Rorthay, âgé de 50 ans, épousa Françoise-Rose Espinasseau de la Merlerie (3), domiciliée en Chaillé-les-Ormeaux, fille de feu Charles-Jacques-François-Marie Espinasseau, chevalier, seigneur de la Jolivetière et autres lieux, et de feu Françoise-Rose Rampillon. Elle apportait en mariage la Merlerie, les Blinières, la Jolivetière, etc.

Françoise Espinasseau avait été incarcérée comme suspecte, avec ses deux sœurs, à Fontenay, puis à Niort. Elle habita le bourg de Saint-Georges que son mari ne voulut pas quitter, et n'eut pas d'enfants.

Joseph de Rorthays reprit son existence simple d'avant-guerre, dans sa vieille maison (aujourd'hui maison Cou-

(1) Marie-Jeanne Ferré, veuve de Rorthays, 55 ans, fut internée à l'Ile Marat (Bouin).

Louise-Modeste de Rorthays avait été emprisonnée à Brouage, (Rochefort) avec ses tantes la religieuse et Madame de Saint-Pal, et sa cousine, Mademoiselle de Saint-Pal.

(2) Marie et Elisabeth de Rorthays, nées à Saint-Georges-de-Pointindoux, en 1768 et 1775, filles de Louis-René-Charles de Rorthays, chevalier seigneur des Hauteurs, et de Marie-Jeanne Ferré, figurant sur la liste des victimes vendéennes dont la cause est introduite à Rome, en vue de la béatification.

(3) Les Espinasseau portaient: d'azur à trois étoiles d'argent. Les de Rorthays blasonnent d'argent à trois fleurs de lys de gueules; à la bordure de sable chargée de bessants d'or sans nombre, avec la devise: Semper recte.

Digitized by Google

touy et servitudes Lainé), et fut maire de la commune, pendant quelques années, entre 1806 et 1815. Il est décédé à Saint-Georges, le 6 février 1820, âgé de 74 ans, selon l'acte de décès, ou de 72 ans, d'après l'acte de sépulture, et fut inhumé le lendemain, dans l'ancien cimetière, actuellement place publique.

On lit dans l'état-civil de Saint-Georges, à la date du 7 février: « ...Jean-Joseph Derortais décédé au bourg de « Saint-Georges sur les 6 heures du matin, âgé de 74 ans, « époux de Françoise Espinasseau, fils de feu Louis Deror- « tais et de feue Charlotte Gervier, les témoins Pierre Thi- « baudeau âgé de 50 ans et Jean-Baptiste Despoulin tisserand « âgé de 40 ans, voisins, lesquels ont déclaré ne savoir si- « gner.... — François Dorion, maire. »

L'acte de sépulture est ainsi libellé dans les registres de la paroisse de la Mothe-Achard (Saint-Georges, non rétabli comme paroisse au Concordat, était alors desservi par le curé de la Mothe).

« Le sept février mil-huit-cent-vingt, a été inhumé Mon- « sieur Jean-Joseph de Rorthais de la Roche, décédé de la « veille, au bourg de Saint-Georges-de-Pointindoux, âgé de « soixante-douze ans, après avoir reçu tous les sacrements. « Furent présents, M. François-Benjamin de Rossy, son « beau-frère et Dame Françoise Espinasseau, son épouse, Ca- « lixte Brochard et autres qui n'ont su signer. — De Rossy « — Deschamps curé. »

Après la mort de son époux, la veuve de Rorthays, retourna dans ses propriétés de Chaillé-les-Ormeaux où elle vécut encore de longues années, connue sous le nom de Madame de la Merlerie. Dans la fin de sa vie, elle se plaignait d'être abandonnée de tous. Exploitée par ses fermiers, et brouillée avec ses héritiers, elle cherchait à arrenter ses biens.

Elle est décédée à la Merlerie, le 25 janvier 1844, âgée de 88 ans.

E. GAUVRIT.

Digitized by Google

ECRIN POÉTIQUE

Matin d'Avril aux Sables-d'Olonne

Matin délicieux, plus tendre que baiser,
Matin humide et clair, scintillant de rosée,
Matin pur, matin gai, qui, de son pied agile,
S'élance de la nuit, pour éblouir la ville.
Matin joyeux et fou, hésitant et rusé,
Qui cherche un cœur à prendre et à dévaliser.
Matin, jeune effronté à la bouche vermeille,
Matin vêtu de ciel, qu'un rayon ensoleille!
De quel droit, insolent, venez-vous envahir
Ma chambre effarouchée par votre bon plaisir?
Voulez-vous fuir bien vite, et surtout sans attendre,
Monsieur le maraudeur! Ici rien n'est à prendre.
Et ni vos yeux noyés dans d'hypocrites pleurs,
Ni vos supplications ne sauraient en nos cœurs
Troubler la douce paix, et glisser la déroute.
Allez donc, beau voleur.... Et passez votre route.

Mireille DULONG.

Digitized by Google

AUX BORDS DE L'OCÉAN

Litanies sur le Bleu

Bleu de roy, roy du bleu,
Saphir pâle où il pleut
Des gouttes de turquoise!
Couleur sombre et narquoise!
Bleu de roy, violent,
Joyau pur et ardent!
Coupole fantastique
De ciels et de musique!
Bleu de roy, plus profond
Qu'un océan sans fond.
Couleur nue, déchirante,
Aux ardeurs de bacchante!
Champ brûlé de lumière,
Clarté farouche et fière!
Bleu de roy, plus sanglant,
Que nul rouge éclatant!
Nuit claire et douloureuse,
Nuit trouble et somptueuse!
Bleu de roy, insolent,
Rythme tranquille et lent!
Bleu, ciels multipliés,
Ethers accumulés!
Couleur hallucinante,
Chimère fascinante!
Bleu de roy, bleu royal,
Lourd manteau sépulcral,
Bleu de roy, bleu de flamme!
Je vous dédie mon âme.

Mireille DULONG.

Digitized by Google

M. Eusèbe de Bremond d'Ars

IV

Cédant aux instances de ses amis, M. Eusèbe de Bremond d'Ars recueillit, quelques années après la guerre, les vers qu'il avait écrits. Ils parurent en 1920, sous ce titre « *Les Tilleuls de Juin* », ce qui marque, probablement, cette heure de la vie qui est entre le printemps et l'été, « cependant que [l']inspiration » tout entière puisée à la source catholique, [est] ardente mais suave, enivrante, mais saine comme l'odeur même des tilleuls. » (1).

Nous nous souviendrons du jour où nous entendîmes ce chant magnifique. Juin allait jeter ses feux d'or sur la campagne fleurie et chantante, et l'ombre des tilleuls pour nous-même s'animait de tous les rêves de l'adolescence. Et voilà qu'un aîné nous rappelait le sens de la vie révélé à son cœur inquiet, après une lutte semblable à celle où, selon la Genèse, Jacob fut aux prises, toute une nuit, avec un inconnu.

Une pièce liminaire, dédiée à un fraternel ami, traduit le désir d'une vie immense et puissante et l'enivrant pressentiment d'un magnifique avenir.

Soirs de Juin d'il y a dix ans! Nos bons propos
De ne manquer jamais à la vie opulente!
Cœurs à cœurs attardés si loin dans les nuits lentes!

. . . . . .

Luttes du clair de lune et des êtres de feu:
Plaisirs déjà cruels des jeunesses de Dieu.

. . . . . .

(1) Orion — Carnet des lettres de « l'*Action Française* »

Digitized by Google

Ce poids soudain, vengeur, terrifiant et doux
D'un angélique front qui s'éveillait en nous....

Par bonheur le cœur du poète comblé d'aspirations subira des disciplines éprouvées. De hautes puissances protectrices veilleront jalousement sur son destin.

C'est d'abord

L'Ancêtre en ses habits des grands jours de l'histoire.

Témoin d'un passé plus vivant que le présent même, cet ancêtre surveille, de son lourd cadre d'or, les rêves agités de ses petits-enfants; il semble s'écarter, s'éloigner d'eux, si dissemblables de lui; en réalité il impose à la fougue de leurs aveugles passions, l'irrésistible force d'un sang glorieux.

C'est

L'Aïeule au regard lourd d'un maternel passé:

une de ces personnes d'autrefois très instruites et très pieuses dont le poète a célébré, un jour, en ma présence, le charme rare et trop peu recherché.

C'est aussi la demeure ancestrale, avec ses salons aux fauteuils antiques et où, le soir, la lumière des cires prie sur les meubles bénis:

Les chandeliers d'argent de bonne heure allumés
Eclairaient le repas monacal et tranquille.

C'est tout le vieux domaine, qui sera un abri doux et enchanteur pour le cœur bientôt déçu et las du poète; il renferme les plus sincères, les plus pures, les plus puissantes séductions: « *un traité pérennel* » y lie et destine au culte du passé le fils de la race fidèle; le vieux domaine aux fleurs abondantes, où le lys à l'œillet s'unit, où l'ombre des chauds tilleuls agite le regard des statues; le domaine où telle pierre rappelle les premières lectures et aussi les premières exaltations..., tels sentiers, une compagne d'enfance morte très jeune... telles clairières, des retraites et méditations au pied de la croix; le domaine dont le vieux parc est hanté par les corbeaux et où

La colombe répand sur le parterre humide
Son chant pareil au bruit d'une outre que l'on vide.

Là l'enfant après un oubli regretté,

....Revient portant la blessure humaine
Et cherchant l'onction du calme souvenir.

Autres puissances protectrices: cette enfance heureuse, ces premières amitiés, naïves, candides, auprès de « l'*Ange gardien qui*

Digitized by Google

sentait le buisson », cette Lœtitia, petite enfant modèle, sœur très pure d'Adrienne et de Sylvie, fleur de la douce Ile-de-France...

Le poète s'était recherché dans ses poursuites désordonnées à travers la nature et l'art; mais n'était-il pas son propre ennemi, qu'il retrouvait toujours là où il espérait voir s'offrir de paisibles et durables alliances et des charmes capables de remplir tout le vide accablant de son âme? L'amour même le déçoit. La beauté ne suffit pas à rassasier sa soif infinie. Il lui faut Dieu. « *La beauté est toujours tragique, car elle est le chant d'une privation* », dit magnifiquement un converti d'hier, M. Pierre Van der Meer de Walcheren (1). Lui faisant écho, l'auteur des « *Tilleuls* » exprime cette plainte amère à laquelle succède un soupir résigné.

Tout voyage nous perd et tout amour nous ment;
Un chant porte moins haut qu'une heure de silence;
Rien n'est vrai hors de Dieu, que notre isolement.

Ainsi laisse ton rêve aux lointains estuaires
Et les ports au péril des couchants à venir :
Que le fleuve et le ciel soient aux nefs légendaires;
La vie est en toi seul si tu veux bien souffrir!

Les ivresses de l'esprit, les exaltations de la raison laissent une partie de son être insatisfaite et toujours assoiffée. C'est en vain qu'il s'écrie dans un véritable épithalame:

Raison de l'univers, amante parfumée,
Nous serons seul à seul dans la chambre enflammée,
Et tous les dons de Dieu dont s'illustre ton front
Vivront par notre amour et se reproduiront,
Et la terre et la mer et le souffle de l'homme
Sortiront haletants de notre pure somme.

Folle espérance! Il ne reste plus au créateur humain que l'évidence de son égarement. S'adressant à l'impuissante Raison, il lui dit:

Quelqu'un de plus réel que ta beauté finie
Et de plus fort que moi me réclame ta vie,
Et sa voix est d'un fleuve inépuisable et doux.

L'ineffable soir d'Emmaüs se renouvelle:

Et aperti sunt oculi eorum et cognoverunt eum.

Alors leurs yeux s'ouvrirent et ils Le reconnurent (Saint-Luc). La vérité échappe à nos constructions habiles et à nos rigoureuses

(1) Journal d'un Converti (Crès, éd.t.)

Digitized by Google

méthodes. Mais, entre les mains du Prêtre Eternel, le Verbe se fait chair. Inoubliable et féconde illumination !

Oh ! candide réveil d'un sommeil si funeste:
L'aube réelle après le rêve de l'esprit !

. . . . . .

« Qui. donc s'avance ainsi derrière la montagne?
Qui sera roi de gloire à ce point-là du ciel?
Quel jeune conquérant vient faire ici campagne
Et monte sur ces monts comme sur un autel? »

. . . . . .

« Seigneur, vos forces d'or et vos guerriers sans nombre
Exercés au combat par votre sûr conseil
Vont encercler cette aube où la douce pénombre
Eveillait lentement une âme de sommeil... »

Après cette splendide action de grâces, l'homme fait l'aveu de son insuffisance; il *étend le bras pour enfouir sa face,*

Pour protéger son front des flèches du vainqueur,
Et sur ses deux genoux abattus sur la place
Il attend celui-là qui doit prendre son cœur.

Vide de toute terrestre sollicitude, le cœur humain n'attend donc plus que la présence vivante du seul véritable et fidèle Amour:

Ce qu'on ne peut vouloir, tu me l'auras donné:
Voici que le désert, sans rien qui le jalonne,
S'approche maintenant, et j'en suis consterné
Comme un homme interdit qu'a regardé l'automne.

Ce n'était pas cela que j'espérais de voir
Quand pour toi je quittai mon foyer, ma lumière,
Etranger, qui venais du dehors et du soir,
Mais aussi qui parlais d'une nouvelle terre !

Et qu'as-tu fait pour moi? — Le geste consacré:
Tu m'as bénit, ta main passant devant ta face;
Or par là dissipant le rêve préféré,
C'est l'hiver qu'entre nous tu laissas, et l'espace.

O mon Dieu, me voici plus loin que les défunts !
Quels sont ce ciel abstrait comme une basse prose,
Et cette froide odeur qui n'est pas un parfum,
Et ce triste soleil qui ne tient pas aux choses?

Digitized by Google

O Dieu, mon Dieu, j'ai froid plus qu'un petit enfant
Qui délaissé des siens dans une cour d'école,
Sous l'ennuyeux préau dévore en étouffant
Avec son pain glacé le chagrin qui l'isole.

J'ai froid comme un mourant que le doute envahit,
Comme un corps détaché de la nuit qui l'inonde,
Comme un penseur transi par l'infini des mondes,
O Dieu, mon Dieu, j'ai froid comme un amant trahi.

Mais, comment posséder ce Dieu qui, vainqueur, se manifeste à l'homme humilié ?

Mon Dieu ! Pourquoi ces fleurs si pâles, ces ruines,
Et ces tristesses-là qui rêvent à genoux?
Ce grave ennui qui pèse au creux de ma poitrine,
Ce fruit déjà si mûr, quand le cueillerez-vous?

Bientôt m'en remettant à ma seule souffrance
Pour le soin de nourrir et de veiller mon cœur,
Voudrai-je recevoir encor votre espérance
Chercher ailleurs qu'en moi l'introuvable douceur?

Seigneur, je n'ai que vous que je possède encore:
Pourquoi vous retirer ainsi, mon bien-aimé?
Des heures sans sommeil vont précéder l'aurore
Et ce flambeau s'éteint, aux trois quarts consumé!

Allégez de vos mains ce front-là qui s'incline,
Vous qui persécutiez mes plus humbles amours,
Oh! faites-moi pleurer avec vos mains divines
Pour que l'orage soit! Qu'il pleuve avant le jour!

. . . . . .

S'en aller au-devant des hommes et des choses
Par crainte qu'on vous cherche et que tel indiscret
Qui surveille le pas de votre porte close
A la fin se décide à forcer le secret!

Dominer de son front l'apport des jours néfastes,
Lorsque l'âme, déjà soumise à tant de maux,
Pliant comme un jardin sous une nuit trop vaste,
Peut à peine porter le poids de ses rameaux!

Digitized by Google

Sortir, aller mener là-bas la vieille ronde
Qui piétine le temps et rire comme un dieu,
Faire jaillir du bruit pour inonder le monde
En criant: « Regardez comme je suis heureux! »

Non! Non... Pourtant la nuit, cette nuit me pénètre
Comme un subtil souci qui ne peut me quitter,
Et ces eaux que voilà pleurant sous ma fenêtre
Coulent depuis toujours, pour quelle éternité?

. . . . . .

Prenez moi ,comprenez ces tendresses vivantes,
Et qu'en vous m'instaurant, Seigneur, je sois pareil
Au bel arbre bénit par l'averse récente,
Qui par toutes ses fleurs aspire le soleil!

Peuplez et consolez cette heure solitaire,
Aimez trop l'enfant triste à qui rien ne fut doux!
Faut-il, comme Jacob, dormir sur une pierre
Pour obtenir les nuits qui dépendent de vous?

Dépouillé de tous les mensonges, de toutes les piperies de ses exaltations, l'homme trouve l'intime et complet apaisement dans l'obscure charité puisée aux sources surnaturelles, dans l'épreuve, dans la lourde et sombre douleur. Là est sa vraie force et là sa vraie gloire. Le Christ a dominé le monde sur l'ignominieux gibet de la croix où sa chair nue était clouée. Son règne s'est réellement exercé ainsi. Ainsi l'homme *délivré de soi-même* (selon une expression qu'aime Claudel) s'assure, dans l'isolement fécond de sa souffrance, tous les triomphes, toutes les conquêtes. Et son amour de la créature s'y purifie et y grandit; en se libérant des inévitables adultérations du siècle, cet amour s'élève vers les cimes salubres et vivifiantes.

(à suivre).

Louis CHAIGNE.

Digitized by Google

Nos Morts

M. Clémentin CHARTRON

C'est une vieille figure luçonnaise qui disparait en la personne de M. Clémentin Chartron, figure du meilleur aloi, caractère éminemment droit, sympathique et serviable.

Ce savant s'était cantonné en des études scientifiques tout à fait spéciales :la Géologie et la Paléontologie. Il en possédait à fond tous les secrets et faisait autorité en la matière.

Il en dissertait avec une sûreté de mémoire, un esprit d'ordre et un savoir aussi exacts que la classification méthodique de ses collections.

Que de fois nous l'avons questionné sur la configuration extérieure de notre sol, sa contexture, ses richesses en fossiles; jamais aucune hésitation ne suspendait sa réponse. Il connaissait les épaisseurs des bancs calcaires et la nature des coquillages pétrifiés qu'ils recélaient; il savait la profondeur des nappes souterraines et leur raison d'être, les expliquait et, d'une incidence, faisait le motif d'une nouvelle excursion dans le domaine scientifique, s'intéressait à la géographie, à l'action des courants marins, au mouvement progressif des alluvions et à leur mode de formation.

Le préhistorique était loin de le laisser indifférent; il se plaisait à en parcourir les stades; à dénombrer et décrire les objets recueillis par lui-même ou ses amis, à en fixer les dimensions, les particularités et l'âge.

Je ne saurais trop recommander la lecture de l'étude qu'il fit paraître dans « Paysages et Monuments », de Jules Robuchon, sous le titre: « Aperçu Géologique et Préhistorique des environs de Luçon ». Cet article constitue un précis fort bien conçu et clair de la question énoncée par le titre, et j'ai toujours eu plaisir à le relire et à me remémorer, moi profane, les grandes lignes de la formation géologique de notre sol vendéen.

La collection de préhistorique de M. Chartron a été cédée par lui au musée en création de Fontenay-le-Comte, sous l'inspiration, je crois

Digitized by Google

de M. le docteur Baudouin, le très distingué et savant archéologue vendéen. Elle contient des pièces magnifiques et rares qui seront une richesse pour le musée fontenaisien.

Sa collection de fossiles était peut-être unique et, en tout cas, l'une des plus belles de France; elle avait valu des relations précieuses à notre excellent compatriote. Je n'aurais qu'à citer quelques noms universellement connus parmi les savants qui cultivaient l'amitié de M. Chartron, pour montrer en quelle estime il était tenu par ces autorités de la science: MM. de Quatrefages, Welch, Bigot, Ramon, Cossmann, de Grossouvre et d'autres encore dont les noms fuient ma mémoire.

M. Chartron avait gardé, à un âge avancé, une jeunesse d'allure, une souplesse et un entrain extraordinaires. Je terminerai cette notice par une anecdote qui démontrera la verte vigueur de notre regretté concitoyen. Je passais au pied des buttes coquillères de Saint-Michel-en-l'Herm, en compagnie de M. Alfred Le Roux. Nous descendîmes à la ferme des Chauds où nous savions rencontrer notre éminent géologue.

Eh bien! M. Chartron qui avait alors 79 ans ou bien près, venait simplement d'opérer un sondage pour constater, la profondeur en sous-sol, de la dune d'huîtres. Il avait réussi et s'en montrait enthousiasmé comme un jeune homme. Il nous apprit alors que cette profondeur atteignait 9 mètres et que la hauteur, au-dessus du sol, était de 12 mètres, soit, en tout 21 mètres, et il émit les diverses hypothèses concernant la formation de ces buttes, d'une manière si attachante que nous pensions vraiment assister à une conférence préparée quand toutes ces démonstrations, ces preuves — dirai-je même — naissaient d'un esprit qui, de longtemps, avait épuisé toutes les diverses suggestions des savants et en avait déduit une opinion personnelle parfaitement étayée de raisonnements lumineux.

Nous estimons donc que Luçon a perdu, en M. Chartron, non seulement un homme aussi modeste qu'aimable, mais une personnalité scientifique de haute valeur, comme il s'en rencontre parfois dans nos villes calmes du Poitou, et aussi d'ailleurs, et qui, en s'en allant, laissent un grand regret et un vide difficilement réparable.

L. BALLEREAU.

Digitized by Google

LE COMTE RAOUL DE ROCHEBRUNE

Une des personnalités vendéennes les plus sympathiques et les plus compétentes en matière d'Art ancien, vient de disparaître. Après une longue et douloureuse maladie, le comte Raoul de Rochebrune a succombé, le 22 août 1924, à l'âge de 75 ans, dans sa belle et accueillante demeure de la Court d'Aron, où il avait réuni une si remarquable collection de merveilles antiques.

Ses obsèques ont été célébrées le 27, dans l'église de Saint-Cyr-en-Talmondais, en présence d'une foule considérable de parents, d'amis et d'admirateurs, venus de tous les points de la Vendée, du Poitou et du pays Nantais, pour donner un dernier témoignage de sympathie, de regrets et de fidèle affection à l'artiste délicat, au savant archéologue, au parfait gentilhomme et à l'ami charmant qu'était le comte Raoul de Rochebrune.

Le cierge d'honneur était porté par M. le sénateur de Fontaines, et les cordons du poêle étaient tenus par MM. René Vallette, Pichard de la Caillère, de Fleuriaye, et Bureau, adjoint de Saint-Cyr.

Parmi les nombreuses personnalités qui suivaient le char funèbre, on a beaucoup remarqué la présence de M. le Président Clémenceau, qui avait une très haute estime pour son aimable et savant voisin de campagne, et avait tenu à s'associer au cruel deuil des siens.

A l'église, M. l'abbé Sérit, curé de Saint-Cyr a fait un délicat éloge du regretté défunt, que MM. de Fontaines et René Vallette célébrèrent ensuite au cimetière, en termes émus.

Nous nous faisons un pieux devoir d'en reproduire ici les textes.

ALLOCUTION DE M LE CURÉ DE SAINT-CYR

MES CHERS AMIS,

Je ne puis faire ici l'éloge du vénéré défunt: la Sainte Liturgie s'y oppose. D'ailleurs le plus bel éloge mérité par Monsieur le comte de Rochebrune pour la bonté et le dévouement qu'il sut toujours mettre au service de la paroisse et de la commune de Saint-Cyr, c'est vous-mêmes qui le faites d'une façon bien éloquente en cette circonstance, par le double spectacle de votre concours empressé et de votre religieuse sympathie.

Je veux simplement exprimer l'espoir que tous vous prierez pour le repos de son âme. Fils d'artiste, artiste lui-même, Monsieur le comte Raoul de Rochebrune aimait passionnément le beau, le beau antique, l'Art ancien: le splendide musée du château de la Court en fait foi. Puissions-nous donc, par nos prières communes, lui obtenir l'inappréciable grâce de contempler au plus tôt dans le ciel, celui

Digitized by Google

qui est la Beauté toujours ancienne et toujours nouvelle, l'Artiste par excellence: j'ai nommé le Bon Dieu. Tel est le meilleur vœu que nous devons former en cette journée de deuil.

DISCOURS DE M. DE FONTAINES

Mesdames, Messieurs,

Une fois de plus, hélas! j'ai le devoir d'adresser un très affectueux et suprême hommage, à l'un de ces vieux amis de toujours, dont la disparition nous rappelle — non sans tristesse — le long chemin déjà parcouru et la Loi inexorable à laquelle tous les hommes sont assujettis.

Avec Raoul de Rochebrune, disparaît l'une des personnalités les plus marquantes et les plus sympathiques de Vendée.

C'était à la fois un savant et un délicat artiste, connu et hautement apprécié dans les milieux épris du culte des arts et des admirables chefs-d'œuvre qui ont, au cours des siècles, fait la gloire de la France.

Ce culte, Raoul de Rochebrune l'avait passionnément au cœur. Il avait été élevé à bonne école, à l'école de ce maître incomparable, M. Octave de Rochebrune, dont le nom brille au premier rang de ceux qui ont illustré notre chère Vendée.

Dès son enfance, aux côtés de son père, il avait acquis cette passion du beau, ce goût si sûr, cet instinct qui permettent aux initiés de découvrir la pièce rare, au milieu parfois des épaves les plus vulgaires.

C'est ainsi que Raoul de Rochebrune avait constitué à la Court d'Aron un musée véritable, composé d'objets sans prix et uniques au monde, comme sa collection d'armes anciennes.

Il eut, avant sa mort, la satisfaction d'offrir, une fois de plus, les trésors de ses vitrines à l'admiration publique, à cette grande Exposition de Nantes, où ils attirent des milliers de visiteurs.

Tous nous conserverons le souvenir de l'homme si accueillant, qui mettait avec tant de bonne grâce sa vaste érudition à la portée de ceux qui venaient à la Court admirer ses collections. Quel charme dans sa conversation, émaillée des anecdotes les plus piquantes et où l'on sentait vibrer sa passion pour les belles choses!

Mais l'art ne l'absorbait pas tout entier et il consacrait le meilleur de son temps à son cher foyer et à sa commune de Saint-Cyr, dont il gouvernait les intérêts comme maire, à la satisfaction générale.

Digitized by Google

Que Madame de Rochebrune, si cruellement éprouvée, veuille bien agréer l'hommage de notre plus respectueuse sympathie. Puisse-t-elle trouver dans ses sentiments chrétiens un adoucissement à sa douleur, en songeant que la mort n'est qu'une séparation passagère et qu'un jour, là-Haut, nous retrouverons ceux que nous avons aimés.

DISCOURS DE M. RENÉ VALLETTE

Mesdames, Messieurs,

Je ne saurais laisser disparaître l'artiste délicat, le savant collectionneur et l'ami charmant qu'était le comte Raoul de Rochebrune, sans venir déposer sur sa tombe le suprême témoignage de mon affection fidèle et l'expression émue de mes plus douloureux regrets.

Digne héritier des grandes et nobles traditions de l'éminent aquafortiste fontenaisien, dont le talent et les œuvres magnifiques ont immortalisé le nom et paré sa cité natale de la plus enviable des gloires, Raoul de Rochebrune avait puisé au foyer paternel — foyer de haute intelligence et de génial labeur — cet amour passionné du Beau, ce culte affiné de l'Art Ancien, auxquels il devait consacrer le meilleur de sa vie.

Ce n'est sans donte pas le lieu de rappeler tout ce que cet Art ancien et notamment l'Archéologie régionale doivent à ses patientes recherches et à son vaste savoir; ni le moment d'énumérer les insignes découvertes dont il sut arracher le secret aux entrailles de notre sol, ou aux lits de nos rivières.

Les richesses incomparables qu'il avait accumulées dans sa belle et si hospitalière demeure de la Court et dont il se plaisait, avec un légitime orgueil, à faire les honneurs aux visiteurs justement émerveillés, redisent mieux que je ne saurais le faire l'averti et puissant attrait qu'avaient pour lui ces précieux témoins du Passé.

La maison d'un artiste est d'ordinaire la plus fidèle image et la meilleure explication de sa vie et de son œuvre. La merveilleuse collection de Raoul de Rochebrune était de même le parfait corollaire de ses travaux et de ses goûts.

Les trésors antiques, dont il avait enrichi son Panthéon familier, c'étaient ses amis les meilleurs, ceux à qui sa pensée allait le plus volontiers et qui lui versaient en retour d'inépuisables jouissances.

Et c'est ainsi qu'au nom déjà illustre qu'il portait, il avait su ajouter par son labeur personnel et par son érudition sans cesse en éveil, un nouveau fleuron de gloire; et qu'il avait acquis dans le

Digitized by Google

monde des savants et des collectionneurs une réputation de fin connaisseur si parfaitement établie, qu'il suffisait à un objet d'être passé par son Musée pour atteindre aussitôt une valeur inestimable.

Cet amour des choses du Passé, il venait précisément de l'affirmer magnifiquement en confiant à l'Exposition de Nantes, dont il était un des principaux organisateurs, les plus précieux morceaux de sa collection, heureux de contribuer ainsi au succès de cette grandiose manifestation artistique.

Raoul de Rochebrune avait-il trop présumé de ses forces en se donnant avec tout son cœur et toute son intelligence à cette belle et méritoire tâche ? Toujours est-il qu'à la fin du mois dernier, l'état de sa santé déjà fragile s'étant subitement aggravé, il dut quitter Nantes et les joyaux qu'il lui avait confiés, pour venir chercher dans l'intimité charmante de son foyer, le repos dont il avait un impérieux besoin.

Mais, hélas ! après plusieurs semaines de souffrances, et malgré les soins affectueux et dévoués dont il était entouré, l'heure de la séparation suprême vint à sonner douloureusement; et après avoir reçu avec une édifiante piété les secours de la Religion dont il avait toujours été le serviteur fidèle, il s'éteignit doucement dans cette belle demeure, aujourd'hui toute voilée de crêpe, qu'il aimait tant, et où — singulière coïncidence — succombait il y a quarante ans du même impitoyable mal, cet autre amoureux du Grand Art qui avait nom Benjamin Fillon.

J'ai dit la peine profonde que me causa la nouvelle de la disparition de Raoul de Rochebrune, que je comptais depuis de longues années parmi mes collaborateurs les plus appréciés et mes amis les meilleurs. Ce mot de disparition est cependant impropre. Les hommes de sa valeur ne sauraient, en effet, s'en aller tout entiers, et le magnifique monument qu'il a élevé durant sa vie à l'Art ancien, perpétuera parmi nous sa mémoire, à Nantes comme en Vendée; de même qu'en Vendée comme à Nantes et partout où il était connu, on gardera pieusement le souvenir de ce vrai gentilhomme, de ce causeur élégant et spirituel, de ce fervent disciple de Saint-Hubert, chez lequel l'amabilité n'avait d'égale que le savoir.

Les morts, du reste, ne le sont jamais complètement pour ceux qui les ont aimés, et personnellement je n'oublierai jamais celui qui me dispensa si généreusement son affectueuse sympathie. Aussi est-ce avec une réelle et poignante émotion que je lui adresse cet ultime hommage, en m'associant du fond du cœur à l'immense chagrin de tous ceux qui le pleurent.

Digitized by Google

DISCOURS DE M. DE CLERVILLE

Président du Conseil Général de la Loire-Inférieure

A la session du Conseil Général de la Loire-Inférieure, qui suivit la mort du comte Raoul de Rochebrune, M. le président de Clerville, rendit également à sa mémoire ce magnifique hommage:

MESSIEURS,

A notre dernière session, je vous rappelais la perte qu'avait faite notre Musée Dobrée par suite de la mort de son Conservateur Monsieur le Vicomte Pitre de Lisle.

Aujourd'hui, la Commission du même Musée a été encore cruellement atteinte par le décès prématuré de Monsieur le Comte Raoul de Rochebrune.

A l'une de vos dernières réunions, vous aviez confirmé sa nomination et nous avions tout lieu d'espérer de lui la collaboration la plus fructueuse.

C'était un des archéologues les plus connus et les plus réputés.

A sa science, il joignait l'âme d'un grand artiste qui ne pouvait laisser partir entre d'autres mains des pièces qu'il savait uniques. Aussi a-t-il jugé qu'il ne pouvait faire un meilleur emploi de sa fortune qu'en recueillant des objets d'énorme valeur qui, dans son château de Vendée forment un ensemble qu'il serait tout à fait insuffisant de qualifier de remarquable et dont la réputation s'étend bien au-delà de notre Pays.

Vous avez pu vous-mêmes admirer à l'Exposition de l'Art Rétrospectif du Château une collection d'armes anciennes qui, de l'avis des connaisseurs compétents, est composée de véritables merveilles.

Je serai encore votre interprète à tous en adressant à Madame la Comtesse de Rochebrune l'expression de nos plus douloureux hommages.

LE SUPRÊME HOMMAGE DE M. DORTEL

Président de la Société Archéologique et Historique de Nantes

A la séance de rentrée de la Société Archéologique de Nantes, son très distingué Président, M. Dortel, après avoir fait l'éloge du Commandant Denis, le dévoué Bibliothécaire de la Société, a rendu cet éloquent hommage à la mémoire du Comte Raoul de Rochebrune:

«... Quelques semaines plus tard nous apprenions la mort du Comte de Rochebrune. Quelle émotion ce fut à Nantes où l'exposition de ses armes avait attiré l'attention sur cet érudit et sur ses collections merveilleuses. Je l'avais vu quelque temps avant son départ, fatigué,

Digitized by Google

Portrait du Comte Raoul de Rochebrune

Digitized by Google

Digitized by Google

déprimé, mais j'espérais que sa robuste constitution sumonterait ces défaillances que j'attribuais aux fatigues occasionnés par le déménagement et l'aménagement de ses collections.

« Un mot de Madame de Rochebrune qui, expédié à Nantes me rejoignit trop tard, m'apprit la fatale nouvelle. Je télégraphiais aussitôt en mon nom et au nom de la Société Archéologique et je dis à Madame de Rochebrune que ne pouvant rendre un suprême hommage au savant et à l'ami, je dirais à notre séance de rentrée au sein de cette Société où il comptait tant d'amitiés, la perte que le monde savant et que nous particulièrement nous venions de faire.

» De Rochebrune avait 74 ans — qui l'eut cru à le voir si actif, si alerte. Il était le fils du grand aquafortiste Octave de Rochebrune. Tout jeune, dans ce milieu d'artiste, il s'adonna à l'archéologie. Une heureuse trouvaille aux « Cottès », le lança tout d'abord dans la préhistoire; il faillit même être enseveli par l'éboulement de l'abri qu'il fouillait et il ne dut son salut qu'à un hasard providentiel.

» Il a narré tout cela avec verve et esprit dans un article paru dans la *Revue du Bas-Poitou*.

» A la mort de son père qui lui laissait une belle collection d'armes, il s'occupa de la compléter et de l'enrichir. Il y consacra sa vie et une part de sa fortune.

» Une grande partie des armes trouvées dans le lit de la Loire, et que les faibles ressources budgétaires de nos Musées empêchèrent d'acquérir, furent achetées par lui et sauvées ainsi; car sans lui, elles auraient pris le chemin de l'étranger.

» Chaque fois, il nous donnait l'assurance qu'un jour tous ces trésors reviendraient prendre leur place dans notre musée départemental. Il a tenu ses promesses: par ses dispositions testamentaires, il a fait don au département de ses collections d'armes et d'émaux. Qu'il en soit ici publiquement remercié.

» Comme il les aimait ses armes! Il fallait le voir quand on lui mettait en main une de ces épées que la rouille avait atteinte, avec quel soin, de ses doigts agiles et qui lui servaient de polissoir, il décapait cette gangue et frottait inlassablement jusqu'à ce qu'il ait donné au métal son poli et sa patine d'origine.

» Collectionner ne consistait pas pour lui à choisir un objet, à s'en rendre acquéreur et à le ranger dans une vitrine; il voulait en connaître la raison d'être et il fallait l'entendre vous narrer d'abord les difficultés rencontrées à la recherche de l'objet convoité, puis l'histoire même de cet objet. Près de lui et par lui on apprenait. Sa conversation était un enseignement.

Digitized by Google

» Que dire de l'homme privé, de l'ami si affable et si bon ? Tous ceux qui sont allés frapper à la porte de sa splendide demeure de la Court d'Aron, ont conservé le souvenir de la façon si accueillante dont ils ont été reçus par lui et par sa fidèle compagne de travail Madame la comtesse de Rochebrune, à laquelle j'adresse les respectueuses condoléances de la Société, qui conservera pieusement le souvenir de son illustre sociétaire ».

***

La *Revue du Bas-Poitou* perd en Raoul de Rochebrune, en même temps qu'un très fidèle ami, l'un de ses plus distingués collaborateurs, et en son nom, nous nous inclinons de nouveau respectueusement devant la grande douleur des siens, en prenant au deuil cruel qui les afflige, la part la plus large et la plus sympathique.

R. V.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Les Héros Vendéens commémorés à Tournai. — La bataille du 24 août 1914, au cours de laquelle les 83e et 84e Régiments de territoriaux vendéens s'illustrèrent, a été commémorée le 24 août à Tournai par une cérémonie émouvante, à laquelle assistait M. Herbette, ambassadeur de France. Celui-ci a été reçu à l'Hôtel de Ville, puis il s'est rendu à l'église du Sacré-Cœur où a été chanté le service funèbre, en mémoire des 53 soldats vendéens tombés à Tournai.

Après l'inauguration du Mémorial apposé dans le parvis de l'Eglise, les cercueils ont été placés sur six prolonges d'artillerie recouvertes du drapeau français. Au milieu d'une affluence considérable, le convoi funèbre, formé des familles des défunts, des autorités, des délégations des armées belge et française et des sociétés locales, a gagné le Pont des Vendéens au bord duquel sera élevé l'année prochaine un monument.

Des discours ont été prononcés par le bourgmestre de Tournai, par le représentant du ministre de la Défense nationale et par M. Herbette. Les corps ont été ensuite inhumés dans l'ossuaire qui surmontera le monument, et la cérémonie s'est terminée aux accents de la *Marseillaise* et de la *Brabançonne*.

Inauguration d'une Plaque en l'honneur des Marins Nantais et Vendéens. — Désirant exprimer sa reconnaissance à la population nantaise qui lui donna tant de preuves de sympathie pour l'organisation de la Semaine Maritime, la Ligue Maritime et Coloniale Française, a offert à la ville de Nantes, une plaque commé-

Digitized by Google

morant quelques unes des principales gloires nantaises qui par leurs exploits, leur courage et leurs conquêtes aventureuses se sont placées au premier rang des fastes de notre marine.

Le marbre, fixé au coin de la place du Commerce et du quai de la Bourse, sur un mur du Palais de la Chambre de Commerce, porte en lettres d'or:

A Bouchard, Amiral de Bretagne.
A Jean Vié.
Au Capitaine de Vaisseau J. Cassard.
A l'Amiral Baron, Marquis de la Galissonnière.
A l'*Amiral Du Chaffault de Besné.*
Au *Capitaine de Vaisseau de Monti.*
Au *Vice-Amiral Halgan.*
Au Contre-Amiral Turpin.
Au Contre-Amiral de Cornulier-Lucinière.

La Ligue Maritime et Coloniale Française a consacré cette plaque

20 Juillet 1924.

Pour la Gloire de notre Petite Patrie. — M. Roger Guillemet, maire de Fontenay-le-Comte, chez lequel nous nous plaisons à reconnaître les qualités d'un fin lettré et le tempérament d'un artiste délicat, épris comme nous d'un culte passionné pour sa petite patrie bas-poiteveine, a prononcé le 13 juillet 1924, à la distribution des Prix du Collège Municipal, un fort beau discours, dont il nous convient de reproduire les principaux passages, dans l'intérêt de la bonne cause régionaliste que nous servons ici:

M. Roger Guillemet, tout en se gardant d'opposer les arts et les sciences, dit notamment:

« Quand nous, Fontenaisiens, nous remontons dans notre passé, quand nous songeons à la réelle culture qui fleurit à divers moments dans notre petite ville, nous négligeons nos savants, sans doute largement dépassés maintenant et qui ne marquèrent qu'une étape, qu'un moment vers l'insaisissable, pour n'évoquer que ces poètes ou ces artistes qui laissèrent des œuvres qu'on a pu renouveler différemment depuis, mais qu'on n'a pas depuis nécessairement dépassées dans une meilleure expression de la mesure ou de la passion.

Oui, elle subsistent avec leur valeur entière, toutes les grandes leçons d'art que nous offrent Fontenay et ses environs. Les débris de la préhistoire n'étaient sans doute que des balbutiements, mais ne sont-elles pas arrivées à leur expression entière, à la réalisation logique de leurs principes d'architecture, ces églises romanes ou gothiques de Maillezais, de Nieul, de Fontenay, ces fontaines et ces vieilles demeures de Fontenay — et ces maisons superbes que le dix-huitième siècle sema dans tous les coins de notre ville et sur lesquelles, avec tant de mesure, joue l'harmonie délicieuse des lignes ? »

Digitized by Google

Plus loin, une allusion au début de l'admirable Prière sur l'Acropole, pour montrer que l'initiation aux jouissances de l'art ne s'acquiert que par de longues fréquentations avec toutes les manifestations de cet art et que le goût est affaire d'éducation et non un don inné.

Nous avons goûté ensuite l'acte de foi de l'orateur dans l'efficacité de l'art pour consoler des amertumes, des défaillances et des désillusions que la vie réserve à chacun de nous.

« Il n'est pas de rancœur ou de découragement que n'apaise, un moment au moins, la contemplation d'une belle réussite d'art. Il faut que chacun ait son violon d'Ingres. Vous vous souvenez d'Ingres, qui estimait beaucoup plus ses passe-temps de violoniste, dont nul ne sait maintenant de quelle qualité ils pouvaient bien être, que son prodigieux métier de dessinateur, dont on s'arrache à prix d'or les moindres croquis. Il faut se garder jalousement ces passe-temps supérieurs. »

⁂

Et puis l'ancien élève de l'Ecole du Louvre termine en demandant à ses auditeurs de collaborer à l'effort entrepris par un groupe d'initiateurs et par lui-même pour rassembler tant de richesses éparses.

« La Ville de Fontenay, dit-il, organise un Musée local où devra prendre place tout ce que la région a pu manifester ou réaliser en matière d'art. Cela est immense, car l'art populaire était, il y a peu encore, quelque chose de très vivant. Des artisans locaux, œuvrant de leurs mains, dressaient consciencieusement ces œuvres que leur inspirait le milieu où ils vivaient. Nous ne recevions pas alors ces désolantes productions que les usines envoient, les mêmes exactement, à Carpentras et à Quimper. Il y avait dans chaque objet un peu de l'âme du pays: Armoires, bijoux, poteries, coiffures, ferrures, vêtements, coffres, il faudrait citer tous les objets usuels de la vie. Ce sont tous ces menus objets, restes des vieilles familles du pays et qui sommeillent le plus souvent au haut des greniers, au fond des placards, où ils demeurent sans valeur et sans signification, qu'il faudrait rassembler en bel ordre, en bonne place à l'abri des négligences, dans notre Musée local.

Et puis il y a toute la vie passée et toute l'histoire de notre ville qu'il faudrait faire mieux comprendre, étaler en quelque sorte sous les yeux.

Combien y en a-t-il, dans les vieilles paperasses, délaissées dans les greniers de notre région, de vieux plans qui aideront à comprendre comment Fontenay s'est développé — de vieilles affiches qui nous ressusciteront sa vie politique, de vieilles gravures et de vieilles photographies qui nous rappelleront des coins à jamais disparus. — Il faudrait énumérer à l'infini toutes ces petites choses sans valeur et qui, groupées et présentées dans leur ordre logique, prendront tout à coup leur pleine signification.

Donnez-vous cette mission de rapporter à notre Musée telle vieille

Digitized by Google

coiffe inutile que vous connaissez, telle vieille poterie qui, sur la cheminée poussiéreuse, risque chaque jour de se casser, tel bijou vendéen que la mode n'est plus de porter et tous ces mille objets anciens que vous connaissez chez vous-mêmes, chez vos parents et chez vos amis.

Voilà une œuvre de vacances à accomplir et qui vous montrera que l'art imprègne toute la vie. »

Les Trouvailles des Fouilles de l'Eglise de la Garnache. — Au cours des travaux exécutés récemment dans l'église, on a trouvé une pierre gravée, où on lit: « + (croix) FUT POSÉE/ PAR MAND/ REDOY FRA/ 1649. »

On reconnaît, dans cette inscription, qui a été « coupée » du côté droit, le nom de REDOY. Or, un R. Redoys était, en 1622, l'un des notables de La Garnache qui, à la suite du commandement de Louis XIII à Apremont (25 avril), contribuèrent à la démolition du château, lequel alors appartenait à une famille protestante très puissante et était une fortification de premier ordre. (Arch. par., Challans).

Il est probable que cette pierre correspond à une nouvelle « consécration de l'Eglise », après la chûte des protestants en cette ville fortifiée, église qui est figurée sur les plans de Tassin et Zeiller (1634 et 1655). M. le docteur Baudouin pense qu'il faut lire: MANDRIN et REDOY, fils de R. Redoys (1622).

La seigneurie de la Garnache avait été vendue d'ailleurs, en 1644, par la « protestante » Marguerite de Rohan à H. de Guénégaud.

Dans la *Vie Paroissiale de la Garnache*, M. l'abbé Morteau, a consacré plusieurs articles aux fouilles et découvertes qui furent faites lors de la démolition de l'ancienne église.

Notre érudit collaborateur, M. l'abbé Grelier, nous donnera à ce sujet une étude détaillée dans notre prochain fascicule.

Autour des Buttes Coquillères de Saint-Michel-en-l'Herm. — La presse régionale s'étant émue de l'industrialisation des curieuses buttes coquillères de Saint-Michel-en-l'Herm, M. Alfred Le Roux, fils du regretté sénateur de la Vendée, a publié une lettre ouverte dont nous extrayons l'essentiel:

« La destruction totale des buttes coquillères de Saint-Michel-en-l'Herm aurait de regrettables conséquences pour les milieux scientifiques, pour les touristes parcourant la Vendée et pour la localité.-

» J'ai personnellement travaillé, en profane, avec M. Chartron, le regretté géologue luçonnais, la question de l'origine de ce dépôt qui, depuis des siècles, passionne les savants du monde entier.

» Le cube total des buttes coquillères au-dessus du sol serait, d'après M. le docteur Marcel Baudouin, de 712,000 mètres cubes (plus de 5 milliards d'huîtres).

» La part possédée par ma cousine, la comtesse d'Esclaibes, com-

Digitized by Google

prise dans l'étendue de la cabane des Chauds, représente un peu plus du tiers de cette évaluation. Soucieuse de conserver ce précieux dépôt aux recherches des savants et à la curiosité des touristes, elle donne l'assurance qu'elle n'accordera aucune suite aux offres qui lui seraient faites pour acquérir cette fraction des célèbres dunes huîtrières. »

Nous ne pouvons que féliciter Madame la comtesse d'Esclaibes, de sauvegarder cette portion des si curieuses buttes coquillères de Saint-Michel-en-l'Herm. Mais il n'en reste pas moins regrettable que les deux autres tiers demeurent, par suite de l'insouciance de l'Etat exposés au vandalisme d'une exploitation industrielle.

Un classement en avait été demandé en vain par notre savant collaborateur M. le Dr Marcel Baudouin.

Nos Artistes Vendéens. — Sur l'invitation du Ministère des Beaux-Arts, notre éminent ami, Arthur Guéniot, vient d'envoyer à l'exposition d'art français de San-Francisco, quatre sculptures en marbre et en bronze, du plus grand mérite.

Entre temps l'excellent statuaire achevait le buste de Boudenoot, destiné au musée d'Arras, et assistait, le 28 septembre, à l'inauguration de son beau monument de la place de Fruges.

— Nous avons eu le très grand plaisir d'admirer ces temps derniers, dans l'atelier du charmant peintre André Astoul, à La Roche-sur-Yon, quelques unes de ses dernières œuvres: d'excellents portaits, du *Marquis de Lespinay*, de *Benjamin Rabier*, de Mesdames *Jane Marnac*, et *Georgette de Kerinoël*, deux illustres vedettes de nos scènes parisiennes; un délicieux crayon, reproduisant les traits *d'une vieille centenaire de Montreuil*, et la magnifique maquette des peintures qui doivent orner la chapelle des morts de la guerre, à l'église Saint-Louis de La Roche-sur-Yon.

— Sous ce titre « *Mon Premier Eté à La Rochelle* », notre excellent compatriote et ami, Marcel Fleury, fera paraître vers Pâques prochain, un premier volume d'eaux-fortes, qui comportera une et plusieurs suites de même présentation, afin que l'adjonction de tout constitue pour le bibliophile un véritable monument gravé et absolument *complet* et unique sur La Rochelle, ville d'art et historique.

Quelques lignes de texte présenteront chaque planche gravée.

Un plan schématique de la ville figurera en tête de chaque publication annuelle avec les repères correspondant aux gravures de l'ouvrage, permettant ainsi de situer exactement le sujet choisi par le graveur et de situer également l'emplacement où l'auteur s'est mis pour composer son étude.

Digitized by Google

Sa moisson d'études prises sur nature pour le premier été s'élève au chiffre de 50 dessins.

Une exposition générale en aura lieu cet hiver en même temps que le lancement de la souscription des gravures.

Une fraction seulement sera gravée pour le premier ouvrage, à paraître. Les autres études le seront par la suite jusqu'à complète terminaison de l'œuvre entreprise.

— Le merveilleux pays d'Indo-Chine que vient de visiter notre compatriote, le peintre Jean Launois, ne lui a point fait oublier la mélancolique attirance de notre Marais.

Sitôt son retour en France, il a voulu revoir Saint-Jean-de-Monts, sa plage incomparable, ses immenses dunes balsamiques et aussi ses Maraîchins et ses Maraîchines dont son crayon habile a noté les visages typiques et les caractéristiques attitudes.

Jean Launois est revenu d'Indo-Chine en compagnie du célèbre aviateur Pelletier d'Oisy qu'il avait connu en Algérie. Il va, dans quelques jours, regagner Paris d'où il nous reviendra en décembre pour travailler à l'illustration d'un roman d'Emile Zola, « La Terre ».

— Au nouveau Salon, chez Devambez, à Paris, on pouvait admirer des toiles des peintres Balande et Charlopeau, qui ne sont pas des inconnus à la Vendéenne des Arts.

Un Hommage justifié. — On sait que déjà le Conseil Municipal voulant rendre à feu Octave de Rochebrune, le grand aquafortiste et éminent archéologue fontenaisien, un hommage bien mérité, avait substitué son nom sur les plaques de la rue de Jarnigande.

M. Fernand Bodroux, professeur de Chimie à la Faculté des Sciences de Poitiers, et fontenaisien d'origine, dans une lettre adressée à M. le Maire et aux Conseillers Municipaux, a demandé que cet hommage fût amplifié.

L'ancienne rue de Jarnigande est en effet très courte et peu passante: M. Bodroux suggère d'appeler rue Octave de Rochebrune la partie basse de la très longue rue du Puits Saint-Martin, à partir du Petit-Bot. Une plaque commémorative serait appliquée en face l'ancien bureau d'octroi, contre la porte donnant sur la propriété de M. Henri du Fontenioux, petit-fils d'Octave de Rochebrune.

L'idée est des plus heureuses et nous y applaudissons très volontiers.

Société d'Archéologie « Olona ». — Il s'est constitué il y a quelques mois, aux Sables-d'Olonne, un groupe d'études archéologiques, historiques, géographiques. Ce groupe se propose d'étudier le passé de la région sablaise, d'en conserver les monuments et les

Digitized by Google

sites, de créer, d'organiser et de développer un musée-bibliothèque local et régional qui serait remis à la Ville des Sables-Olonne.

Cette société est sous la présidence d'honneur de M. le sous-préfet et de M. le maire des Sables-d'Olonne et sous la présidence effective de M. Henri Colins, député de la Vendée, M. le docteur Marcel Baudouin, M. René Vallette, dont les études sur la Vendée sont remarquables, ont bien voulu en être les « membres d'honneur ». Déjà M. Lacouloumère, sous-préfet de Saint-Yriex, eut l'aimable inspiration d'adresser gracieusement les premières pièces du futur musée: une série de sceaux en cire, parmi lesquels celui des abbés de l'Abbaye de Saint-Jean-d'Orbestier.

Numismatique. — Notre distingué compatriote, M. Roy le numismate bien connu a eu la bonne fortune de se rendre acquéreur des matrices de plusieurs sceaux appartenant au Bas-Poitou, dont il a bien voulu nous offrir les empreintes.

Citons notamment: les sceaux des abbayes de la Grainetière, de Saint-Jean-d'Orbestier, de Moreilles, de la Court de Talmont; des seigneuries de La Roche-sur-Yon, de la Fougereuse, de Fontenay-le-Comte et de Pouzauges.

Conférence. — Le 13 août, l'éminent écrivain M. Claude Farrère clôturant sa tournée de décentralisation littéraire, a fait au Casino des Sables-d'Olonne, une remarquable conférence sur *La Femme Turque d'hier et d'aujourd'hui*, après une brillante présentation de M. Gola, sous-préfet des Sables, qui est aussi lui un turcophile distingué.

Nos Compatriotes. — M. Albert Marchegay, fils de M. Louis Marchegay, ancien député de la Vendée, diplômé de l'Ecole des Sciences politiques, vient de soutenir avec succès, devant la Faculté de Droit de Paris, sa thèse de doctorat sur « le développement de la propriété paysanne en France ».

— Nous sommes également heureux d'apprendre que M. Pierre Briand, fils du sympathique pharmacien de la Châtaigneraie, a été reçu le 5e sur 40 places et 150 concurrents, au concours de l'internat des hôpitaux de Paris.

Toutes nos félicitations.

Légion d'Honneur. — Parmi les croix de la Légion d'honneur décernées au titre du ministère de l'Instruction Publique, nous relevons avec un vif plaisir, celle de notre excellent ami Joseph Berthelé, archiviste du département de l'Hérault, qui fut, il y a une trentaine d'années, archiviste des Deux-Sèvres et qui nous accorda maintes fois sa précieuse collaboration.

Digitized by Google

Le ruban rouge récompense en lui aujourd'hui, une vie toute de science et de travail. Nous adressons en cette circonstance à l'ami Berthelé nos félicitations les plus cordiales.

Energie. — On se souvient, en Vendée, des conférences données, l'hiver dernier, en faveur de la Répartition proportionnelle scolaire par M. Gaëtan Bernoville, le très distingué et très sympathique directeur de la Revue *Les Lettres*, fondateur et organisateur de la Semaine des écrivains catholiques. Les auditeurs de M. Bernoville ont eu l'impression d'entendre un vrai chef.

Nous apprenons que, sous le titre *Energie*, M. Gaëtan Bernoville se propose de grouper, en vue d'une action imposée par les circonstances, les éléments d'ordre de France. Il vient, à cet effet, de lancer un manifeste que tout bon Français se doit de lire, de méditer et de propager. Déjà paraît-il les adhésions les plus précieuses, les plus significatives sont parvenues au centre de ralliement nouveau; notamment, de notre département de Vendée, toujours en avant quand il s'agit de travailler pour la cause religieuse et française.

Demander le manifeste et envoyer les adhésions à M. Michel Valleix, secrétaire de la Commission exécutive, 334, rue Saint-Honoré, Paris (1er), ou à notre collaborateur M. Louis Chaigne, à Talmont (Vendée).

La Semaine des Ecrivains Catholiques. — Du 1er au 7 décembre 1924, se tiendra à Paris la « Semaine des Ecrivains Catholiques », qui sera consacrée à ce sujet: Le journalisme et la France d'aujourd'hui.

Parmi les principaux rapporteurs citons nos excellents confrères Gaëtan Bernoville de la Revue « *Les Lettres* »; Armand Praviel de *L'Express de Midi*, Louis Latzarus de la *Revue Hebdomadaire*, etc...

L'Exposition de la S. V. A. — Le Salon de la Société Vendéenne des Arts, que préside avec tant de dévouement et un talent si apprécié, M. Emile Boutin, s'ouvrira au Musée de Fontenay, le 19 octobre, pour se clore le 2 novembre.

Parmi les exposants dont on pourra admirer les œuvres, citons les noms de MM. Astoul, Balande, Boutin, Charlopeau, Grillon, Damour, Bouchard, Marcel Fleury, Guéniot, Joël et Jean Martel, Caillon, etc...

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

FIANÇAILLES

Nous sommes heureux d'annoncer les fiançailles du docteur JULIEN ROUSSEAU, de Beauvoir-surMer, avec Mademoiselle ANNE-MARIE PERROT.

— De M. CHARLES POIRIER-COUTANSAIS, fils du distingué maire de Fougeré, avec Mademoiselle SUZANNE PERVINQUIÈRE.

MARIAGES

— Le 1er juillet 1924, a été célébré en l'église cathédrale de Nantes, le mariage de Mademoiselle ODETTE DE GAZEAU avec Monsieur GUY TERRIEN DE LA HAYE, Médaille Militaire et Croix de Guerre.

— En l'église de Quéaux (Vienne) a été célébré le mariage de Mademoiselle ALICE ROBAIN, fille de notre excellent ami Paul ROBAIN, membre du Comité directeur de l'Action Française, avec Monsieur ARTHUR DE FRANCE.

Monseigneur le Duc d'Orléans était représenté par le marquis de Roux.

LL. AA. RR. Mgr le Duc et Mme la Duchesse de Guise, Mgr le Duc et Mme la Duchesse de Vendôme avaient daigné adresser à M. Paul Robain, leurs félicitations et leurs vœux.

— Le 12 Août 1924 a été béni dans l'église N. D. d'Aigrefeuilles (Loire-Inférieure), le mariage de Mademoiselle MAGDELEINE CORMIER, fille du Commandant CORMIER, chevalier de la Légion d'honneur, avec le Comte ROLAND DU BOURG.

— Le 2 septembre 1924 a été béni par Monseigneur de Boismarmin, en l'église de Jussy-Champagne, le mariage du vicomte ANTOINE DE LA BASSETIÈRE, croix de guerre, avec Mademoiselle SOLANGE DE PONTON-D'AMÉCOURT.

— Le 24 septembre 1924 a été béni dans l'église N. D. de Challans, le mariage de Monsieur PIERRE BIRÉ, lieutenant au 65e Régiment

Digitized by Google

d'infanterie, Croix de Guerre, fils de notre excellent ami Raymond Biré et neveu de M. Anatole Biré, le très distingué député de la Vendée, avec Mademoiselle MADELEINE HUGUET DU LORIN.

Après la cérémonie religieuse, une élégante réception réunit au château de Bel'Enton, les amis des deux familles, et au champagne M. Alfred Biré, oncle du marié, porta un toast très délicat et très applaudi aux jeunes époux et à leurs familles.

— On annonce également le mariage prochain de Mademoiselle YVONNE DE LA ROCHETHULON, fille du comte Georges de la Rochethulon, ancien député de la Vendée et de Madame la Comtesse, née de Las Cases, avec le comte DE BLANCHARD-RAMBURES, Croix de Guerre.

NAISSANCES

S. A. S. la princesse DE CROY-SOLRE, née de Lespinay, vient de donner le jour en son château d'Azy, à une fille qui a reçu au baptême le nom de MARIE, en mémoire de sa tante, dont le souvenir d'héroïsme restera toujours dans les pays envahis.

— Le Comte et la Comtesse DE COURCY, née de la Goublaye de Ménorval font part de la naissance de leur fils AIMERY-SERGE.

— Monsieur PAUL COLINS, fils de notre excellent collaborateur et ami Henri Colins, député de la Vendée, et Madame Paul Colins, née de Bersaucourt, sont heureux de faire part de la naissance de leur fille ISABELLE, née au château du Fenestreau, le 2 Août 1924.

— A la Roche-sur-Yon, Madame Henry Lesaffre, née Chastenet de Géry, vient de donner le jour à un garçon qui a reçu au baptême les prénoms de JOSEPH-MARIE-PAUL.

Nos vœux de bonheur aux nouveaux-nés.

Digitized by Google

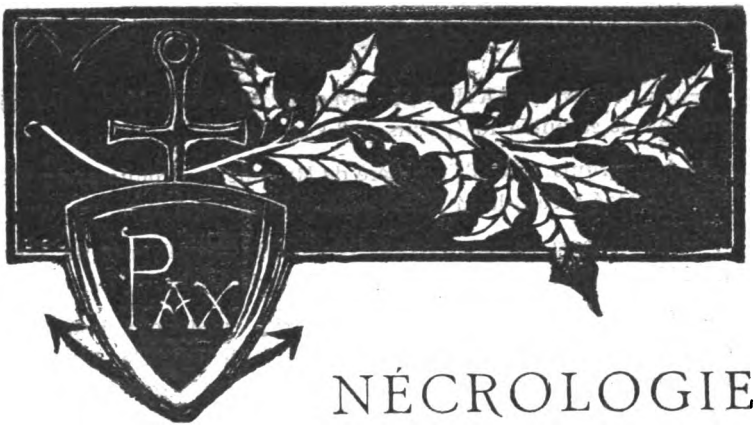

NÉCROLOGIE

M. Charles-René SAVARY de BEAUREGARD, ancien engagé aux Volontaires de l'Ouest, Président du Syndicat des Agriculteurs de l'Orne, Président de la Caisse de Crédit Agicole de l'Orne, Président du Comité royaliste de l'Orne, décédé au château d'Aché, le 11 avril 1924, à l'âge de 73 ans.

— Monsieur l'Abbé Jean BOUSSEAU, curé de Saint-Maurice-le-Girard, pieusement décédé le 1er juillet 1924, à l'âge de 56 ans.

— Monsieur Robert de TINGUY du POUËT, maire de Bourneau, décédé en son château de la Simonière, le 5 juillet 1924, en sa 61e année.

A ses obsèques deux discours ont été prononcés par M. le sénateur de Fontaines, et par M. Roturier, adjoint au maire de Bourneau.

Nous lui avons nous-mêmes consacré une de nos *Chroniques du Bas-Poitou* du *Nouveau Publicateur*.

— Madame Henry DAVIAU, belle-mère de M. Charles Ballereau, décédée à Paris, le 8 juillet 1924, à l'âge de 74 ans et inhumée à Luçon, le 24 juillet.

— M. le docteur Ferdinand MARTINEAU, père de notre très distingué confrère et ami, M. le docteur Henri Martineau, directeur du *Divan*, décédé à Ambarès, le 20 juillet 1924, à l'âge de 80 ans.

— M. Antoine FRAPPIER, docteur en médecine, ex-interne des hôpitaux, ancien aide d'anatomie, ancien chirurgien de l'hôpital 21 (Lycée de Nantes), et de l'hôpital militaire de Châlons-sur-Marne pendant la guerre, conseiller municipal, décédé à Luçon, le 21 juillet 1924, à l'âge de 53 ans.

Digitized by Google

— M. Clément CHARTRON, le savant géologue Vendéen, est décédé à Luçon, le 23 juillet 1924, dans sa 81e année.

— Le marquis de SARCUS, père de Madame la vicomtesse du Chaffault, décédé à Pau, le 24 juillet 1924, à l'âge de 75 ans.

— Madame la baronne de la ROCHEBROCHARD, née de Terves, décédée à Poitiers, le 16 août 1924, à l'âge de 82 ans.

— Le R. P. Eugène ASTOUL, missionnaire apostolique de la Société des Missions étrangères en Mandchourie septentrionale, pieusement endormi dans le Seigneur à Kérin, Mandchourie septentrionale, le 17 août 1924, à l'âge de 33 ans.

Doué d'une belle intelligence, d'un grand cœur et d'une nature ardente, le R. P. Astoul, après avoir vaillamment accompli son devoir de patriote pendant la guerre, s'était dépensé sans compter dans son apostolat chrétien et au dire de son évêque, sa mort fut celle d'un saint.

Nous renouvelons à son excellent père, à son frère notre bien cher ami et collaborateur André Astoul et à toute sa famille l'expression de notre plus douloureuse et très cordiale sympathie.

— M. le comte Raoul de Guillaume de ROCHEBRUNE, décédé en son château de la Court d'Aron, le 23 août 1924, à l'âge de 75 ans, et dont les obsèques ont été célébrées le 27, en l'église de Saint-Cyr-en-Talmondais, en présence d'une très nombreuse et très sympathique assistance.

A l'église, M. le curé de Saint-Cyr, et au cimetière, MM. Raymond de Fontaines et René Vallette, ont adressé un suprême hommage au savant et regretté défunt.

— Madame la comtesse de la SAYETTE, née de la Rochebrochard, décédée à La Rochelle, le 23 août 1924, à l'âge de 62 ans.

— M. Georges BAGE, maire du Tallud-Sainte-Gemme, décédé en sa demeure de la Bruyère, le 17 septembre 1924, à l'âge de 65 ans.

— M. Antony REVERDY, ancien notaire, décédé à Pouzauges, le 23 septembre 1924, dans sa 76e année.

— M. l'Abbé Emile MORANDEAU, ancien curé de la Chapelle-Hermier et de Saint-André-Goule-d'Oie, décédé à Cugand, dans sa 58e année.

Nos plus vives condoléances aux familles que ces morts mettent en deuil.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Le Drame de l'Allemagne. — Nous sommes très heureux d'enregistrer le succès obtenu par le nouveau et remarquable ouvrage de notre éminent collaborateur et ami M. Joseph Aulneau: *Le Drame de l'Allemagne*, qui vient de paraître chez Félix Alcan, avec une brillante Préface de M. Raoul Péret, ancien Président de la Chambre des Députés.

C'est une réponse merveilleusement documentée aux redoutables questions posées par la guerre sur le Rhin en Allemagne, qui préoccupent à juste titre tous les esprits à l'heure présente et dont nos gouvernants ne semblent pas avoir encore trouvé la solution.

C'est un précieux volume que tous les Patriotes français doivent avoir dans leur bibliothèque (1 vol. in-16. Prix 10 fr.).

La Révolution et la Vendée. — M. Edmond Lemière, avocat à Saint-Brieuc, poursuit avec un zèle et un talent méritoires la publication de la *Bibliographie des Guerres de la Vendée et de la Chouannerie* (1793-1815-1832).

Le VII[e] fascicule J-K vient de paraître (Saint-Brieuc, Francisque Guyon, imprimeur-libraire, 1924).

— De notre très érudit collaborateur, M. le Chanoine F. Uzureau, *Une descente en Vendée* (1791) [Lettre de M. de Beauregard, vicaire général de Luçon]. *Revue du monde catholique*, mai 1924, p. 241-253.

— Du même: *Une lettre de l'abbé de Beauregard* (1798), écrite de Rochefort à sa mère, avant son départ pour Cayenne (*Semaine religieuse du Diocèse de Poitiers*, 1922, p. 611-612).

Une autre lettre du même, écrite de Cayenne à sa mère.

— Dans la *Vie Paroissiale de la Garnache* (juillet et août 1924), M. l'abbé Morteau a publié un compte rendu illustré des fouilles et découvertes faites sur l'emplacement de l'ancienne église).

— Dans la Revue *Regnabit*, notre érudit collaborateur M. Louis Charbonneau-Lassay, continuant ses études d'Iconographie sur le

Digitized by Google

Sacré-Cœur, a donné en Juin, un très intéressant chapitre illustré sur *L'Image du Cœur Sacré et les Armoiries des Souverains.*

— A lire dans les Mémoires de la *Société archéologique et historique de Nantes et de la Loire-Inférieure* de 1924: *Un jeune Bourgeois Vendéen pendant la Révolution.* (Extrait des notes sur la Vie de *Louis-Constant Trastour*, du Plessis-Casson, commune des Essarts). publié par Madame Clémentine Gaillard.

Belles Lettres. — Notre distingué compatriote M. Maurice Loiseau, auquel on doit déjà plusieurs beaux romans, vient de mettre la dernière main à deux œuvres nouvelles encore inédites d'un charme tout particulier: *Fidélio* et *Le Souffle de la Nuit.*

— M. Henry Mériot, relieur d'art et homme de lettres à Rochefort, se propose de réimprimer en souscription les derniers recueils de ses poésies, en y joignant son dernier manuscrit encore inédit.

C'est l'œuvre de cinquante années d'un bon et précieux labeur qu'il tente de rassembler, pour la plus grande joie de ceux qui sont friands des belles et saines poésies.

Un portrait sera placé en tête de l'ouvrage dont chaque exemplaire portera sa signature.

Le prix de la souscription est de 12 francs sur papier ordinaire et de 20 francs sur papier de luxe

Vient de Paraître. — Les presses des maîtres imprimeurs Lussaud Frères, à Fontenay, viennent d'éditer avec un goût parfait, un ouvrage qui va être bientôt — il le devrait du moins — dans tous les foyers vendéens, dans toutes les écoles. Il s'agit d'un abrégé d'histoire et de géographie de notre cher pays. Sous le titre: « Notre Vendée », l'auteur, M. l'abbé A.-D. Poirier, professeur d'histoire au Petit Séminaire de Chavagnes, a condensé dans son très intéressant opuscule, les pages les meilleures, les côtés les plus captivants de notre région à travers les âges.

L'ouvrage est de plus abondamment illustré.

Mgr Chabot, directeur de l'Enseignement libre en Vendée, et M. Pascal Lanco, le savant archiviste départemental, présentent le travail consciencieux du charmant historien qu'est M. l'abbé Poirier. Et le délicat écrivain qu'est notre distingué collaborateur, Jean Yole, a écrit la conclusion pour les écoliers de Vendée et leurs parents.

Le livre de M. l'abbé Poirier fera aimer davantage la petite patrie à ses enfants qui la connaissent bien. Aux autres, il en révèlera toute la beauté. (Prix: 4 fr. 50. En vente chez l'auteur au Petit Séminaire de Chavagnes).

Digitized by Google

— Dans l'*Essor Franco-Belge* du 15 avril 1924, nous avons été très heureux de trouver un bel et mérité éloge du talent littéraire de notre distinguée collaboratrice Madame Lucie Mayen « Muse du travail, de l'homme et de la vie », et nous nous associons de tout cœur à cet éloge.

— C'est le 25 octobre que paraîtra le nouveau livre de notre très distingué compatriote M. Marc-Adolphe Guégan: *Trois petits tours et puis s'en vont*, recueil de tercets modernes dans le style des Haï-Kaï, dont nous parlerons plus longuement dans notre prochain fascicule.

— De notre très érudit confrère M. Maurice Pouliot, directeur du *Courrier de la Vienne* et ancien Président de la Société des Antiquaires de l'Ouest: *Jean Poictevin*, chanoine de Sainte-Radégonde, traducteur des Psaumes (Extr. du *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1er trimestre 1924).

— De M. le Marquis de Puygreffier: *Louis XVII et l'Heure de la Vérité* (Paris, Daragon, 10, rue Fromentin, 1924. Prix: 2 fr. 50).

Très curieuses pages à ajouter à l'*Histoire de la prétendue « Survivance » de Louis XVII.*

A lire dans l'Annuaire de la Société d'Emulation de la Vendée (1924):

Les Armes de la Roche-sur-Yon par M. l'abbé Rousseau; — *Les lésions préhistoriques osseuses de la Vendée*, par M. André Rouillon; *Monseigneur Paillou et le début du Concordat en Vendée*, par M. l'abbé A.-D. Poirier; — *l'Archéologie de la Vache et la Luette*, par M. le docteur Marcel Baudouin.

Errata. — Une fâcheuse coquille s'est glissée dans le très beau discours prononcé par M. J. Aulneau à La Châtaigneraie, le 12 février 1924; et reproduit dans le 1er n° de la *Revue du Bas-Poitou* de 1924. Nos lecteurs, ont du rectifier d'eux-mêmes.

Au lieu de : « Sur les *côtes* escarpées de la côte bretonne », il faut lire : « Sur les *roches* escarpées de la côte bretonne. »

Ouvrages offerts à la Revue du Bas-Poitou et recommandés par elle à ses lecteurs:

— *Le Drame de l'Allemagne*, par J. Aulneau, avec préface de M. Raoul Péret. (Paris, Félix Alcan, Prix 10 francs).

— *Ames Monastiques*, par A.-M. Lépicier, O.M.S., Paris, Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, imprimé chez Lussaud frères, à Fontenay-le-Comte. (Prix 7 fr. 50).

Digitized by Google

— *Le Sang.* — Un nouveau et très émouvant roman de M. Binet-Valmer, le très vaillant et très sympathique président de la Ligue des Chefs de Sections. (Paris, Esnest Flamarion, 7 fr. 50).

— *Miscellanées d'Adolescence*, poème de Maurice Quoilin. (Edition Rivièra, Saint-Raphaël (Var), 1924.)

— *L'Insatiable Vampire.* — Roman d'actualité, par Joann. (Edition des *Tablettes*, Saint-Raphaël (Var), 1924).

— *La législation complète des Baux à Loyers* (du Code Civil à la loi du 2 août 1924). Une étude pratique avec jurisprudence et formulaire, par MM. A. Cluzau, avocat à la Cour d'Appel de Bordeaux et P. Rebouilh, ancien huissier à Bordeaux. (Bordeaux, 29, cours d'Alsace-Lorraine, *Guide Fiscal et Judiciaire*, éditeur). (Prix 6 francs).

— En souscription à l'établissement « *Fac* », à Cognac (Charente): *Les vitraux de la Cathédrale de Rouen* (XIII^e^, XIV^e^, XV^e^ et XVI^e^ siècles) reproduction en héliotypie, publiée avec des notices iconographiques, par Georges Ritter, archiviste aux archives nationales. (Prix en souscription: 225 francs, jusqu'au 31 décembre 1924).

— Le premier volume du remarquable ouvrage de notre éminent collaborateur, M. Emile Gabory, l'érudit archiviste de la Loire-Inférieure, sur *La Révolution et la Vendée*, dont nous publions d'autre part, les premières pages, paraîtra à la fin de l'année.

Vieux Meubles et Logis Vendéens. — C'est le 15 décembre que paraîtra le magnifique numéro de la *Vie à la Campagne*, consacré aux *Maisons et Meubles, Poitevins, Vendéens et Saintongeois.* (79, boulevard Saint-Germain).

Ce sera un gros succès auquel nous applaudissons d'avance de tout cœur.

R. DE THIVERÇAY.

Pour leur éviter des frais de recouvrement, nous prions nos Abonnés de vouloir bien nous adresser directement le prix de leur abonnement pour 1924, soit 15 francs.

R. V.

Le Directeur-Gérant : RENÉ VALLETTE

Fontenay-le-Comte. — Imp. HENRI LUSSAUD, Téléph. 1-62

Digitized by Google

Hommage du Bas-Poitou

A la Mémoire de Ronsard

L'année 1924 aura été l'occasion de diverses manifestations en l'honneur du quatrième centenaire de la naissance de Ronsard. Les artistes et les poètes, les critiques et les érudits auront apporté leur tribut d'admiration à celui qui fut, aux beaux jours de notre Renaissance, le prince des poètes Français.

L'hommage des provinces n'a pas été moindre que celui de la capitale: les pays chers à la muse de Ronsard, le Vendômois, la Touraine, l'Anjou, le Maine, ont su rappeler son souvenir, par des fêtes, des agapes, des discours, des pèlerinages, des plaques commémoratives, des statues.

Si le Bas-Poitou n'occupe aucune place dans la poésie rustique du grand Vendômois, dont l'originalité est précisément d'être une poésie de terroir, du moins cette province n'était-elle pas étrangère à son cœur. Dans les rangs de sa brigade poétique, ses regards pouvaient s'arrêter sur un poète humaniste, natif de Fontenay-le-Comte: Nicolas Rapin. C'était un disciple et un ami.

Peut-être n'a-t-on pas oublié les lettres inédites de Rapin à Scévole de Sainte-Marthe, que nous avons publiées dans

Digitized by Google

cette Revue, en 1922. L'une d'elles rappelle, en vers latins, un détail que seul un familier de Ronsard pouvait connaître: il aimait, dit incidemment Rapin, à savourer certain plat d'oie, relevé de vin fin, qui était la gloire d'une auberge du faubourg Saint-Jacques.

Dans une autre lettre, Rapin fait le tableau de la cérémonie funéraire, organisée par les amis de Ronsard, au Collège de Boncourt, deux mois après sa mort. Il ajoute que les prières de Binet et les exhortations publiques lui ont « extorqué » une « méchante élégie. » Ce poème a trouvé place dans le « Tombeau de Ronsard », c'est-à-dire dans le recueil de pièces funèbres, composées en son honneur par ses amis. En trente-deux distiques latins, Rapin y retrace la carrière poétique de son maître. Il souligne la variété de son inspiration. Il dit l'amour que l'auteur du *Discours des misères de ce temps* portait à sa patrie. Le dernier vers de cette élégie la consacre comme le gage suprême de l'amitié de Rapin pour Ronsard.

A ce titre, elle mérite d'être transcrite et lue avec ces sentiments de piété que Rapin demande pour le tombeau de son ami à quiconque honore le génie poétique.

Jean PLATTARD.

***

In P. Ronsardi funera nœnia Pentasyllabica

Spargite ad hunc lapidem flores et serta, poetæ;
Et tumulum violis sternite odoriferis.
Spargantur crocus, atque rosæ, vernique hyacinthi,
Liliaque immixtis alba papaveribus :
Nec desint hederæ, myrtique et pampinus et qua
Vos caput ornatis, laurus Apollinea.
Fundite lac, unguenta, oleum, far, mella merumque
Quodque fluit liquidis Nectar arundinibus.

Digitized by Google

Mollis et ad sacram fundatur amaracus urnam,
Et thus et nardi copia Achemeniæ;
Atque sepulcralis quæcumque in munere pompæ
Solvere consuevit prisca superstitio.
Ronsardi hoc bustum est: cujus nomen ab Afro
Ad Gangem et montes fertur Hyperboreos;
Qui primus Graias ad Gallica plectra Camœnas
Non vi, sed numeris traxit amabilibus.
Qualiter ingenuas Spartæ abduxisse puellas
Messenem cautus fertur Aristomenes.
Ilic postquam patriis junxit nova pondera rythmis,
Sermonemque novis auxit acuminibus;
Phœbadis Iliacæ sacros celebravit amores,
Et Veneris risus lusit Acidaliæ.
Forsitan et veros concepit grandior ignes
Immitemque Deæ sensit aculeolum;
Atque ita carminibus sua vulnera flevit, ut ipsis
Nulla magis fuerint nota Cupidinibus.
Majus opus demum aggreditur, Regesque, Deosque
Dum canit, et titulis ornat honorificiis
Trojanaque suos deduxit origine Gallos,
Et clarum multis Carolum imaginibus.
Sic puer Hectorides Xantho et Simœnte relictis
Divino ad Rhenum venit haruspicio.
Græcia delatos Gallis jam cedat honores,
Submittatque vetus Roma supercilium.
Vicimus et spoliis Latii gaudemus opimis.
Gallus ovat ludis victor Olympiacis.
Frustra Virgilius, frustra jactetur Homerus,
Utrumque exuperat Gallus Atlantiades
Dignus qui duplici princeps Helicone sederet
Pimplæisque daret jura cacuminibus!
Ille ubi civili patriam jam Marte cadentem
Vidit et impleri cuncta latrociniis,
Incendique urbes et regia nomina tendi
Prostratisque solum pingue cadaveribus;

Digitized by Google

Nunc moriamur, ait, patriæ superesse puderet
Atque moras annis nectere inutilibus.
Dixit et incumbens focalibus, ultima luxit;
Qualis olor ripas propter arundineas.
Non illum ambitio, vel amor vesanus honorum,
Vel fœdæ stimulus punxit avaritiæ;
Gustavit parta post bis sex lustra quiete
Dulcibus immixtam rebus amaritiem.
Vos, quibus est cordi sua laus, qui prœmia dudum
Concipitis tanto digna magisterio;
In planctum atque preces numeris concordibus ite,
Defunctoque pium ferte ministerium.
Nos juvat obscuram gestare in funere pallam
Et caput impexo triste capillitio.
Hæc sunt quæ canimus veri monumenta doloris
Hæc sunt Castalii justa sodalitii
Manibus hæc, Ronsarde, tuis cano, dedico, pono,
Supremum nostræ pignus amicitiæ.

***

TRADUCTION

Lamentations sur la Mort de Ronsard

Poètes, déposez sur cette pierre des fleurs et des guirlandes; jonchez ce tombeau de violettes odoriférantes, qu'on y répande des crocus, des roses, des jacinthes printanières, de blancs lys mêlés aux pavots; qu'on y mette du lierre, des myrtes, des pampres et le laurier d'Apollon dont vous ornez vos têtes

Versez-y du lait, des onguents, de l'huile, du froment, du miel, du vin pur et ce nectar que donnent les cannes amies des eaux; répandez près de l'urne sacrée la douce marjolaine et l'encens et le nard de Perse et tout ce que la religion antique apportait en tribut aux pompes funéraires.

C'est le tombeau de Ronsard, dont le nom est connu de l'Afrique au Gange et jusqu'aux Monts Hyperboréens; c'est lui qui le premier a entraîné vers les lyres gauloises les Muses grecques, non par force, mais par des rythmes gracieux. Ainsi, dit-on, l'habile Aristomène

Digitized by Google

emmena à Messène les filles naïves de Sparte. C'est lui qui après avoir fait entrer des rythmes nouveaux dans la poésie nationale et enrichi de traits nouveaux notre langue, célébra les saintes amours de Cassandre, dont le nom rappelle la prophétesse d'Ilion et se plut aux ris de Vénus l'Acidalienne. Peut-être a-t-il conçu les feux d'un amour plus profond; peut-être a-t-il senti l'implacable aiguillon de la déesse. Ainsi ses chants pleurent des blessures telles qu'aucunes ne furent mieux connues des Amours eux-mêmes. Il entreprend enfin une grande œuvre: il chante les rois et les dieux; il les orne de titres d'honneur; il montre ses compatriotes les Français descendant d'une origine troyenne et le roi Charles illustre par une longue suite d'ancêtres. C'est ainsi, en effet, que le fils d'Hector, laissant le Xanthe et le Simoïs, vint sur le Rhin, sous les auspices des dieux. Que la Grèce cède ses honneurs aux Gaulois, que Rome renonce à son antique orgueil! Nous sommes vainqueurs et nous nous réjouissons des dépouilles opimes du Latium. Gloire au Gaulois, qui triomphe dans ces Jeux Olympiques! En vain Virgile, en vain Homère se vantent: l'un et l'autre sont surpassés par le Mercure Gaulois, digne de s'asseoir au premier rang sur le double coupeau de l'Hélicon, digne de donner des lois sur les sommets consacrés aux Muses.

Celui-ci, lorsqu'il vit sa patrie chancelant sous la guerre civile, les brigandages partout, les villes incendiées, la majesté royale attaquée, la terre engraissée de cadavres; maintenant, dit-il, mourons; il serait honteux de survivre à la patrie, d'accorder à nos ans d'inutiles délais! Il dit et, se couchant sur ses vêtements, vit briller son dernier jour, tel le cygne auprès des rives couvertes de roseaux.

Ni l'ambition, ni l'amour insensé des honneurs, ni l'aiguillon de l'ignoble avarice ne le pressa; il a goûté dans un repos bien gagné, après douze lustres, l'amertume mêlée aux biens pleins de douceur. Vous qui avez à cœur sa gloire, qui déjà concevez les récompenses que mérite une telle maîtrise, allez! pleurez et priez dans des mètres harmonieux! Acquittez-vous envers le défunt de vos pieux offices. Pour nous, il nous plaît de porter dans ces funérailles un sombre manteau et dans notre deuil de laisser notre chevelure sans soins.

Voilà le chant qui attestera notre sincère douleur! voilà les honneurs dus à notre confraternité poétique. A tes mânes, o Ronsard, voilà ce que je chante, voilà ce que je voue, ce que je dédie, gage suprême de notre amitié.

J. P.

Digitized by Google

La plate-tombe de Jehan de Grimouart

en l'Eglise d'Oyron

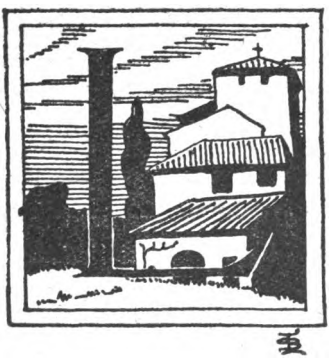

Les Gouffier, ducs de Roannais, marquis de Boisy et de Maulévrier, comtes d'Etampes et de Caravas, barons d'Oyron, de Passavant, de Bourg-sur-Charente et de Saint-Loup, seigneurs de Bonnivet, de Crève-Cœur et de maints autres fiefs, étaient au XVI^e^ siècle d'opulents et très honorés seigneurs.

Ils eurent la faveur de nos souverains, et presque tous la méritèrent.

L'un d'eux, Guillaume, avait été gouverneur de Charles VIII enfant; son fils Artus, un preux et un sage, fut l'un des héros de la charge épique de Fornoue, devint grand panetier de France et Louis XII le fit gouverneur du jeune comte de Valois qui devait être François I^er^. Le frère de cet Artus fut le vaillant et malheureux amiral Gouffier de Bonnivet qui mourut à Pavie, en 1524. Puis vinrent François Gouffier, nommé évêque de Béziers en 1548, qui mourut en allant en Ecosse à titre diplomatique; le duc Claude Gouffier, grand écuyer de France, 1546, qui partagea la captivité du roi François; Charles Gouffier, chevalier de Malte, 1590, Henri Gouf-

Digitized by Google

fier, marquis de Boisy, qui mourut au combat de Saint-Iberquerque, 1639, et dont Collardeau fit en vers une épitaphe singulièrement ampoulée.

Plusieurs de leurs épouses, aussi, furent illustres en leur temps par leur valeur personnelle encore plus que par leur haute origine, par exemple Philippe de Montmorency,

« Phylippe noble Dame
Qui de Dieu tant reçeut
Qu'en son ventre conçeupt
Grands seigneurs magnifiques
Et Dames héroïques » (1).

Hélène de Hangest-Genlis, épouse d'Artus Gouffier, que les fastes artistiques de la Renaissance française, louent pour son intelligence et son goût en toutes les choses de l'esprit; puis Jacqueline de la Trémoïlle, Françoise de Brosse-Bretagne, Claudine de Beaune, Eléonore de Lorraine, pour ne citer que celles-là.

De leur résidence d'Oyron, sise à mi-chemin de Loudun à Thouars, et à trois lieues de chacune de ces villes, les Gouffier avaient fait une sorte de petite cour où ils aimaient à résider autant que leurs grandes charges à la Cour ou à l'armée le leur permettaient.

Comme les princes de Bourbon-Montpensier à Champigny, de l'autre côté du Loudunois, et plus, semble-t-il, que les ducs de la Trémoïlle, à Thouars, les Gouffier de Roannais entretenaient à leur service un personnel imposant de gentilshommes et de serviteurs de tous étages. Ils attirèrent à eux des artistes de premier rang qui leur rebâtirent et ornèrent leur demeure d'Oyron, édifièrent cette très belle collégiale de Saint-Maurice attenant à leur château et où les Juste, de Tours, placèrent sur les corps des Gouffier ces mausolées splendides qui comptent parmi les plus belles et les plus précieuses œuvres d'art de ce temps-là, dans l'Ouest de la France.

(1) Inscription de l'église d'Oyron.

Digitized by Google

Et sous les encouragements éclairés de tels mécènes, sous la sûre direction du bon goût d'Hélène de Hangest, deux artistes incomparables, Cherpentier et Bernart, produisirent pour eux ces très précieuses faïences d'Oyron-Saint-Porchaire, dont les moindres débris valent aujourd'hui beaucoup plus que leur poids d'or.

C'était donc tout un petit monde que ce château d'Oyron, milieu remuant et fort brillant, car les Gouffier voyaient nécessairement toute la grande noblesse des provinces de Poitou, d'Anjou, de Touraine, et du Pays Loudunois dont l'amiral de Bonnivet eût le gouvernement. Et c'est dans ce cadre où il occupait l'une des premières charges domestiques auprès des ducs de Roannais qu'évolua pendant une vingtaine d'années un gentilhomme de l'une des bonnes et anciennes maisons nobles du Bas-Poitou, Jehan de Grimouart, seigneur du Péré, près Coulonges-sur-Autise.

Il était fils de Pierre de Grimouart et d'Isabeau Girard de la Roussière, et le 18 juillet 1500, s'était allié à Renée Le Gourbeillier, fille de Jehan Le Gourbeillier, seigneur de la Gourbeillerie.

Son nom figure au nombre de ceux des nobles qui servirent au ban de 1508, après quoi il entra au service des Gouffier et fut maistre d'hostel de Hélène de Hangest, office qui comportait autorité sur le reste du personnel attaché au service particulier de l'opulente châtelaine.

Jehan de Grimouart avait alors trois enfants: 1° *Geoffroy*, qui devint seigneur du Péré et fut en 1538, Valet de la chambre du roi, puis plus tard, sous les ordres de Claude Gouffier, alors marquis de Roisy, l'un des cent gentilshommes de la chambre royale.

2° *Philippe*, né vers 1515, qui fut d'Eglise, devint chanoine et prévôt de la cathédrale de Poitiers, puis vicaire général de Jacques d'Escoubleau de Sourdis, évêque de Maillezais.

Devenu seigneur du Péré par la mort de son frère aîné, et voyant que le nom de Grimouart allait s'éteindre, Philippe

Digitized by Google

donna, le 25 août 1587, la seigneurie du Péré à son neveu Jean Chevalier, à charge de porter de ce jour, le nom et les armes des Grimouart.

3°*Madeleine* qui épousa en 1526 François Chevalier de la Roullière, et fut mère de Jean Chevalier de Grimouart sus cité.

Sans que nous sachions exactement ce que fut son rôle dans les entreprises artistiques des Gouffier, il est certain que Jehan de Grimouart, maître d'hôtel de la Dame d'Oyron, dût forcément y participer. Ce fut pendant son service à Oyron que fut commencée, par Artus et Hélène, la collégiale Saint-Maurice qui fut continuée, après la mort d'Artus, par sa veuve et son fils Claude; que fut entreprise aussi la merveilleuse fabrication des célèbres faïences d'Oyron et que furent ciselés les plus fastueux mausolées des Gouffier.

A partir de 1524, Hélène de Hangest résida presque chaque année, durant toute la belle saison, à Oyron, et s'il ne l'accompagnait point dans ses voyages, Jehan de Grimouart dut, dans une grande mesure, la suppléer chez elle.

Il y mourut en 1532, cinq ans avant elle.

Son corps fut couché dans l'aile droite de la collégiale, avec ceux des Gouffier, et sur la longue dalle de pierre dure qui le recouvrit, son effigie en pied fut tracée et ciselée au trait profondément. On l'y voit couché la tête appuyée sur un coussinet à glands, les mains jointes dans le geste de la prière dernière que la pierre semble devoir éterniser. Ses pieds sont appuyés sur le lévrier, vieil emblème héraldique de la fidélité; de chaque côté de sa tête l'écusson des Grimouart, qui se répète par trois fois sur la soubreveste dont il est revêtu par dessus sa cuirasse. La maison de Grimouart portait: *d'argent fretté de gueules de six pièces, au franc-quartier d'azur.* Pour brisure personnelle Jehan de Grimouart gironnait de quatre traits croisés, le quartier de ses armes.

Sur sa tombe encore, ses jambes sont armées de cuissards et de grèves de fer, et ses pieds sont chaussés des solerets

Digitized by Google

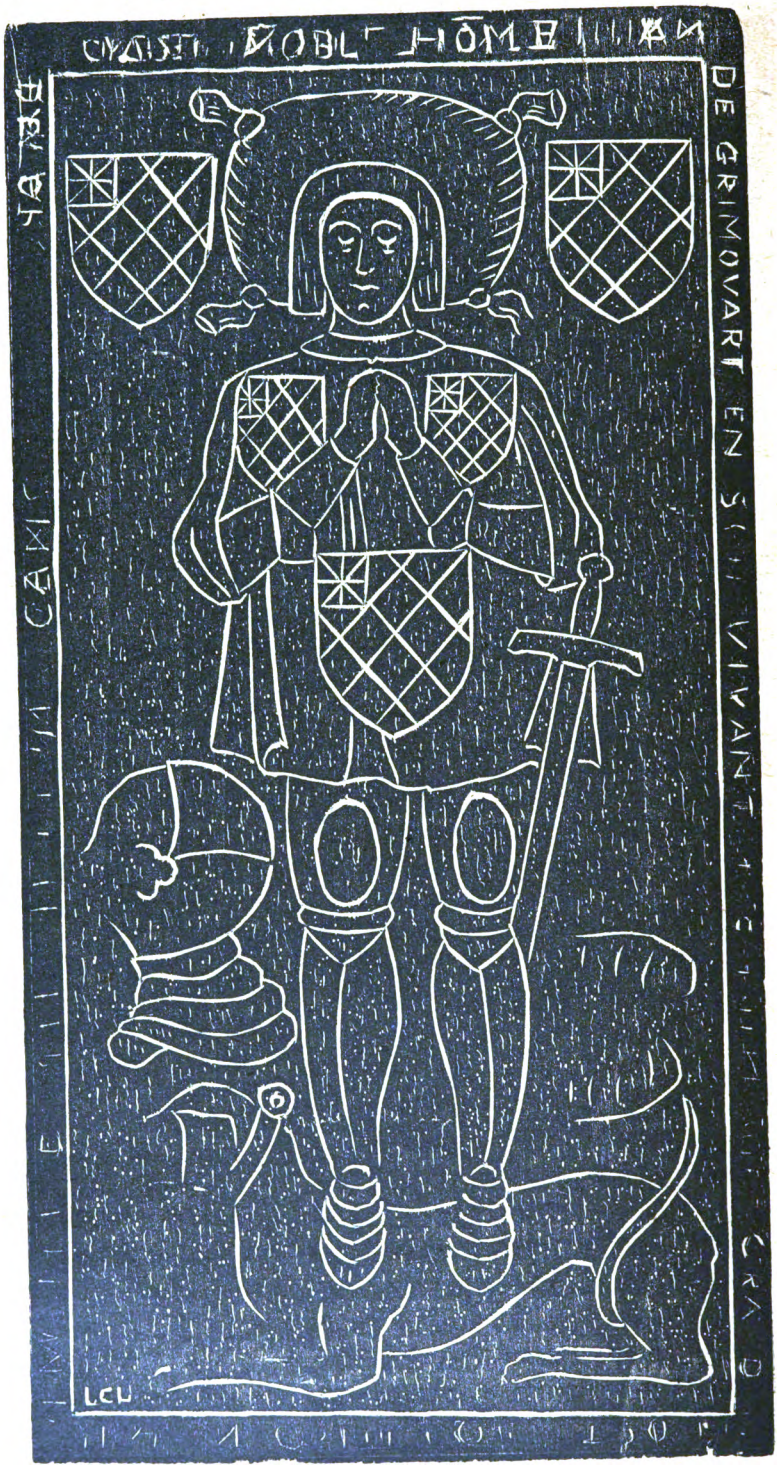

Digitized by Google

à bandes transversales de métal qui font transition entre les « solerets à bec de cane » en faveur à la fin du xv^e^ siècle et ceux dits « pieds d'ours », qui se généralisèrent dans le second quart du xvi^e^. Près de lui repose son casque, qui est un armet à collerette articulée dont le mézail est usé par les pieds des passants. Son épée, à quillons droits, forme la croix; c'est la grande épée plate des chevaliers de Marignan et de Pavie, et sa vue évoque le souvenir de celle que portait le chevalier Bayard, quand il fut mortellement frappé, qu'il fit planter en terre devant lui en guise de croix pour aider à sa dernière prière...

Usée aussi, comme la visière du casque, la plus grande partie du texte de l'épitaphe qui bordait la plate tombe de Jehan de Grimouart. Fort heureusement M. H. Beauchet-Filleau, nous en a conservé l'ensemble dans une fort intéressante étude (1).

On y lisait:

CY GIST FEV NOBLE HOME IEHAN DE GRIMOVART
EN SON VIVANT ESCVYER ET GRAND MAISTRE DHOSTEL
DE MADAME..... *(qui décéda)*
....(le) .....D AOVST L AN MIL D CENS TRANTE DEV
..... (Prions Dieu) QV Il EN AIT L AME.

Pour si modeste que soit, auprès des somptueux monuments funéraires des Gouffier, la pierre tombale de Jehan de Grimouart, elle n'en demeure pas moins l'un des meilleurs et des plus intéressants documents que nous ayons en Poitou, sur le costume militaire, et aussi sur l'art funéraire moyen, au début du xvi^e^ siècle. Elle mérite donc bien les honneurs de la *Revue du Bas-Poitou*, puisque, aussi, ceux qui depuis la mort de Jehan de Grimouart ont perpétué son nom, et qui firent honneur à notre province, furent pour la plupart comme ceux qui l'avaient précédé, des bas-poitevins de possession et d'habitat.

L. Charbonneau-Lassay.

(1) Beauchet-Filleau, *Les Epitaphes d'Oiron*, in *Revue de l'Aunis, de la Saintonge et du Poitou*, ann. 1889. Tiré à part, p. 24.

Digitized by Google

Deux Héroïques Victimes de la Révolution à Noirmoutier

Mesdames d'Elbée

et

Mourain de l'Herbaudière

u lendemain de cette inoubliable fête de la Chabotterie, où nous avions, mon cher et si regretté ami Alain de Goué et moi, célébré avec toute la Vendée fidèle, la glorieuse mémoire du Grand Charette, la pensée nous était venue de porter également, un jour prochain, nos hommages à cet autre chef, non moins illustre de l'Armée Catholique et Royale au Généralissime d'Elbée, tombé sous les balles républicaines, au pied du château de Noirmoutier, et dont le sang toujours généreux, a été si abondamment versé, hier encore, sur tous les champs de batailles de la Grande Guerre.

Ce projet se réalisera-t-il un jour? Je le souhaite de tout

Digitized by Google

mon cœur. Mais nous vivons, malgré notre victoire, des heures si tourmentées et si imprécises, qu'il serait peut-être téméraire de l'affirmer déjà. En tous cas je veux dès aujourd'hui, à l'aide des précieuses notes communiquées par M. l'abbé Jaud, ancien curé de Noirmoutier, et par mon bien cher et si regretté ami le lieutenant-colonel marquis d'Elbée, saluer de la plume la mémoire de deux des plus illustres victimes de la Révolution à Noirmoutier, Madame d'Elbée, l'admirable épouse du généralissime et Mme Mourain de l'Herbaudière, auxquelles la postérité doit un particulier tribut de vénération pour l'héroïsme dont elles ont fait preuve dans leur martyre.

***

M. Charles Mourain de l'Herbaudière, secrétaire du Roi, de la Maison et de la Couronne de France, né à Sallertaine le 28 août 1734, après avoir été sénéchal de l'île de Bouin, délégué de l'intendance de Poitiers et maire de Noirmoutier, avait été arrêté à Sallertaine pour avoir pris part au premier soulèvement, en mars 1793. Jugé par la commission militaire des Sables, le 3 mai 1793, il fut exécuté à l'âge de 59 ans, le 11 mai, d'après Chassin (*Vendée Patriote*, t. 1, p. 151), le 13, d'après M. Charles Mourain de Sourdeval.

Mme Mourain, née Elisabeth-Victoire Jacobsen, son épouse, condamnée elle-même par le Comtié révolutionnaire de Noirmoutier, en Janvier 1794, pour avoir écrit une lettre à Charette, fut fusillée avec Mme d'Elbée. Son corps fut enfoui sans honneur, avec celui de Mme d'Elbée, au lieu dit le Cheminet, à l'extrémité-est du jardin de l'école actuelle de Saint-Filbert, et qui dépendait alors de la propriété dite la *Petite Vigne*.

Lorsque l'apaisement se fut fait dans les esprits, M. Bousseau, curé de Noirmoutier, revenu d'un glorieux exil, fit, sur demande, l'exhumation des corps des deux vénérables

Digitized by Google

victimes, et leur donna en terre sainte la sépulture religieuse. Ce fut un événement dans l'île, à cause des souvenirs qui se rattachaient aux deux nobles familles.

Le curé de Noirmoutier écrivait, le 24 février 1808 la lettre qui suit:

A M. le Maire de la Ville et isle de Noirmoutier:

Le curé de Noirmoutier soussigné, au nom de Monsieur Mourain, demeurant à Fontordine, commune de Saint-Gervais, et de dame Odette Mourain, épouse de M. Badreau, sa sœur, demeurant au Planty, près de Nantes, d'eux autorisé par lettres missives, la première en date du dix-huit janvier dernier, et la seconde du neuf février courant; toutes les deux enregistrées au bureau de cette ville par M. Challot, qui a reçu les droits;

A l'honneur de vous exposer au dit nom, que le huit janvier mil-sept-cent-quatre-vingt-quatorze, la dame Elizabeth-Victoire Jacobsen, épouse de Monsieur Mourain, leur mère, eut le malheur de perdre la vie dans cette ville; qu'alors, par le malheur des tems et la fatalité des circonstances, eux étant en bas-âge, et leur famille étant dispersée, ils ne purent procurer à leur respectable mère, la sépulture ordinaire des chrétiens; que son corps fut alors inhumé séparément de tout autre, dans le lieu vulgairement appelé la Petite Vigne, près les murs du jardin du sieur Coumailleau, ainsi qu'il est de notoriété publique, et attesté par les nommés Jean Raimond et Pierre le Doux, habitants de cette ville et témoins oculaires de la déposition de son corps dans ce lieu; que cependant pénétrés de reconnaissance et de respect pour la mémoire de leur respectable mère, ils désirent faire retirer ses cendres et ses ossements du lieu prophane où les circonstances déplorables forcèrent alors de déposer son corps, et de donner au public une preuve de leur souvenir, de leur amour et de leur piété filiale envers une mère qui leur a toujours été si chère et si respectable, ils désirent faire transporter ses précieux restes du lieu prophane où ils ont été déposés, avec les cérémonies religieuses convenables à son nom, son rang, ses vertus personnelles et dignes de sa famille, au cimetière de cette commune, lieu destiné à la sépulture des fidèles catholiques qui, comme elle sont morts dans la profession de cette religion sainte.

Mais comme de sa propre autorité, il ne peut faire cette exhumation, et que, pour ce, il doit être autorisé par la loi, dont vous êtes l'organe, il est obligé de recourir à vous et de requérir, vu qu'il n'en

Digitized by Google

peut résulter aucun inconvénient, ni pour le public, ni pour la salubrité de l'air;

Que, ce considéré,

il vous plaise, Monsieur, permettre au dit exposant, au nom et qualité qu'il agit, de faire exhumer, en présence du sieur commissaire de police de cette ville et des témoins de l'autre part dénommés, duement appelés, du lieu prophane où son corps fut alors déposé, les précieux restes de Madame Elizabeth Jacobsen, épouse de Monsieur Mourain, de les faire publiquement transporter dans un cercueil, à l'église de cette paroisse, avec les cérémonies convenables, et de là, à la sépulture des catholiques; le tout à ses frais; et ferez justice.

A Noirmoutier, le vingt-quatre février mil-huit-cent-huit.

BOUSSEAU, *Curé de Noirmoutier.*

A cette lettre, le maire de Noirmoutier répondit en marge ce qui suit:

Vu la présente pétition à nous présentée le 4 février par M. Bousseau, curé de Noirmoutier, ensemble les procurations y mentionnées duement enregistrées à Noirmoutier, le 24 février, par Challot, qui a reçu cinquante-cinq centimes, tendant à ce que les restes de Madame Elizabeth-Victoire Jacobsen, épouse de M. Mourain, soient exhumés du lieu de la Petite Vigne, en cette commune, où son corps, par le malheur des tems a été déposé le 19 nivôse de l'an deux, et cela, en présence du commissaire de police, des témoins y dénommés, de les faire ensuite transporter dans un cercueil, à l'église de cette paroisse avec les cérémonies convenables, et de là au cimetière.

Considérant que la police des lieux de sépultures étant spécialement confiée aux administrations municipales, qu'il est de notoriété publique que le corps de la dame Elizabeth-Victoire Jacobsen, épouse dudit Mourain, a été inhumé au lieu appelé la Petite Vigne, en cette commune, depuis plus de quatorze ans, et que l'exhumation de ses restes ne peut entraîner aucun danger pour la salubrité de l'air.

Permettons que les cendres et les ossements d'Elizabeth-Victoire Jacobsen, épouse de M. Mourain, soient exhumés en présence du commissaire de police de cette commune et des témoins y dénommés;

Arrêtons qu'ils seront renfermés de suite dans un cercueil pour être transférés et inhumés au cimetière de cette commune par le clergé à la manière accoutumée; laissant à ses enfants la liberté de faire observer les cérémonies du culte suivant leur désir;

Digitized by Google

Arrêtons en outre que le commissaire de police veillera à ce que le travail soit fait avec ordre, décence, et tout le respect dû à la mémoire des morts.

En mairie de Noirmoutier, le 26 février 1808.

Le maire de la commune.

Jh. PINEAU, adjt.

Enregistré à Noirmoutier, le vingt-sept février 1808.

CHALLOT.

Cette cérémonie eut lieu le 3 mars suivant. M. le curé Bousseau en a dressé de sa main l'acte aux registres paroissiaux, dans les termes suivants:

Sépulture en terre sainte de Madame Victoire-Elisabeth Jacobsen et de Madame Duhoux de Hauterive, épouse de M. d'Elbée qui, dans la Révolution, avaient été inhumées dans un endroit appelé la Petite Vigne:

Le jeudi, trois mars mille-huit-cent-huit, à la demande de monsieur Mourain, demeurant à Fontordine, commune de Saint-Gervais, et de dame Adèle Mourain, épouse de monsieur Badereau-Rocheville, demeurant au Planty, paroisse de Saint-Aignan, près Nantes, par l'intervention de nous, curé soussigné, qui avons été chargé de leur procuration, duement enregistrée, par permission de monsieur le Maire de cette isle, et en vertu de son arrêté en date du vingt-quatre de ce mois à nous notifié, et enregistré par M. Challot, le même jour; monsieur le Commissaire de police en cette ville, accompagné de monsieur Pradel, chirurgien, s'est transporté au lieu nommé la *Petite-Vigne*, et a fait ouvrir les fosses où avaient été inhumés les corps des dames Elisabeth-Victoire Jacobsen, épouse de monsieur Mourain, et Duhoux de Hauterive, épouse de monsieur d'Elbée, décédées il y a quatorze ans, et qui, par le malheur des temps et la fatalité des circonstances, avaient été privées de la sépulture ecclésiastique. Et après avoir recueilli les cendres et les ossements qui s'y sont trouvés, et de suite les avoir fait mettre séparément dans un cercueil, ont été transportés à l'église de cette ville, où, après les cérémonies ordinaires, demandées par les dits sieurs Mourain de Fontordine et dame Adèle (?), épouse de monsieur Badereau, ses enfants, ont été inhumés au cimetière de cette paroisse par nous, curé soussigné, assisté de tout le clergé de cette ville, et en présence de monsieur le Maire et monsieur le Commissaire de police

Digitized by Google

et de monsieur Julien-Aimé Viaud, fabriqueur en charge de cette (ville) qui ont signé avec nous.

Folcher, commissaire de police, le Maire de Noirmoutier, Jacobsen, Moizeau, vicaire de Noirmoutier, Bouhier de la Davière, Goupilleau, prêtre, Aimé-Julien Viaud, H. Lebreton, Bousseau, curé de Noirmoutier.

Le 13 mars, M. le curé Bousseau écrivait à M. Mourain, au nom duquel il avait agi:

Monsieur,

Je n'ai rien négligé de tout ce qui a dépendu de moi pour me conformer à vos intentions et à celles de Madame Badereau, votre sœur. La sépulture de Madame Mourain a été faite à la grande satisfaction, et de sa famille, et du public qui y a assisté, et qui, dans cette circonstance, a donné à sa mémoire les témoignages les moins suspects de sa reconnaissance et de son respect.

J'ai invité à la cérémonie non seulement les prêtres de la paroisse, mais encore ceux de Barbâtre et de l'Epine. Ce dernier fut dans l'impossibilité de se rendre à mon invitation. Ma lettre, quoique envoyée deux jours auparavant, lui fut remise trop tard.

Les ossements, qui tous furent trouvés entiers, furent, en présence du commissaire de police, sur le champ renfermés dans un linceul, et mis dans un cercueil que j'avais eu la précaution d'y faire transporter. Le clergé en corps alla les chercher, les amena à l'église avec toutes les cérémonies prescrites. Là, on chanta les vêpres des morts, après lesquelles le clergé ainsi que le peuple, les conduisit au cimetière et les inhuma dans le lieu le plus distingué.

Le lendemain, on chanta à son intention, le service le plus solennel, que la localité de Noirmoutier puisse le permettre. Je l'annonçai la veille, au moment de la sépulture. Aussi s'y trouva-t-il une quantité de personnes de la ville, et plus encore de la campagne.

Je me ferai toujours, Monsieur, un devoir et un plaisir de me conformer autant qu'il pourra dépendre de moi, aux intentions qu'il vous plaira de me manifester, ainsi que Madame Badereau, à qui je vous prie de manifester mon respect quand vous en aurés l'occasion. Je prie Madame Mourain d'agréer l'assurance des mêmes sentiments, et vous de croire au respect et au dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

BOUSSEAU, *Curé de Noimoutier.*

P.-S. — Madame Doré et Théobald se portent au parfait. Cy inclus le mémoire des déboursés que j'ai faits.

Digitized by Google

***

Madame Mourain de l'Herbaudière (née Jacobsen) était cette énergique vendéenne qui se mit au service de Charette, avec d'autant plus d'ardeur qu'elle détestait les bourreaux de son mari. Réfugiée au marais de Saint-Gervais avec sa sœur Madame Doré, après l'occupation de l'île par les Républicains, elle écrivit à Charette que le moment était favorable pour la reprise de Noirmoutier. Cette lettre la perdit. Le 4 janvier 1794 l'île était de nouveau aux mains des Républicains. La lettre fut trouvée chez M. de Tinguy, gouverneur de l'île, et portée aux représentants. La courageuse vendéenne loin de désavouer son écriture, ne chercha même pas à se justifier. Ce fut son arrêt de mort et Madame Mourain fut enfermée au château de Noirmoutier.

Elle y retrouvait Madame d'Elbée qui comme elle devait y attendre le moment de l'exécution. Mme d'Elbée, née à Neufour dans le Clermontois, était fille de l'ancien gouverneur de l'île de Noirmoutier pour le prince de Condé: Jean du Hout d'Hauterive. Elle avait 4 ans quand elle vint habiter le château et la fille de Cornil Guislain Jacobsen fut son amie d'enfance. Son séjour à Noirmoutier n'avait été interrompu que par son admission à la maison royale de Saint-Cyr, mais elle habita encore le château après la mort de son frère Louis baron d'Hauterive qui succédait à son père comme gouverneur de l'île. Il existe de cette époque une lettre de M. Duhoux de Grandcourt à Necker qui demande au Ministre pour sa mère « affaissée sous le poids des années » la jouissance du logement en contribuant au paiement. » Mme d'Elbée ne quitta Noirmoutier qu'au moment de son mariage et c'est dans ce château où elle avait passé sa vie, que Mme d'Elbée retrouvait son amie pour marcher ensemble à la mort.

Madame Mourain avait entouré le généralissime de soins, lorsqu'il gisait sur son lit de douleurs, mourant de ses qua-

Digitized by Google

torze blessures, dans la chambre — « parva sed apta » — de la maison Jacobsen d'où l'on découvrait une partie de l'île. Quand on essaya de le cacher en le transportant à la Maduère, il disait à Madame Mourain: « Sauvez-vous, Madame, il est encore temps, sauvez-vous avec ma femme, laissez-moi mourir seul, c'est notre devoir à nous autres soldats. » Les deux femmes restèrent.

Les représentants retardèrent leur exécution pour un motif qu'on ignore. Elles furent fusillées huit jours après leur départ, le 29 janvier 1794. Avant de marcher au supplice, Mme d'Elbée donna à la jeune Masson qui avait soigné le généralissime et le distrayait par sa gaîté, son livre de l'Imitation de J.-C.; sur la page de garde est écrite une prière à la Sainte Vierge qui demande secours contre le malheur des temps, plus un médaillon de Sainte-Catherine peint par elle-même.

Les deux vendéennes, veuves et mères, « marchèrent à la mort « avec fermeté, dit Piet, demandant que leurs corps « après l'exécution, ne fussent point abandonnés aux ou« trages des soldats. » L'officier républicain ajouta: « ce fut « l'unique faveur qu'on leur accorda. »

René VALLETTE.

(1) Piet. — Recherches sur Noirmoutier, p. 600.

Digitized by Google

La Pierre de Nô

(Conte du Bocage Vendéen)

ONTEZ - moi, Madeline, contez-moi la Pierre de Nô ». Ma voix se faisait implorante devant le refus de la vieille femme dont les yeux s'allumaient de fugitifs éclairs, je m'écriais alors involontairement: « Oh! vous deviez jadis avoir des amoureux! — Pt-être ben », disait la fileuse, hochant sa tête dure comme le granit du Bocage et ridée comme l'écorce des chênes. Les mains fatiguées du labeur laissaient tomber le fuseau, les lèvres s'entr'ouvraient; allais-je vaincre l'obstination de la Vendéenne ? « Contez-moi, Madeline, contez-moi la Pierre de Nô ». Et, pendant que les aubépines neigeaient sur nos fronts, pendant que le clapotis de l'onde frissonnante berçait ma songerie, comme je redisais plus ardemment suppliante: « Madeline, la Pierre de Nô! », la vieille enfin conta ce que je conte.

C'était un beau gars, bien sûr, et les filles de chez nous, à la sortie de la grand'messe, le cherchaient entre tous les garçons de labour. François était rude à l'ouvrage, ardent à la danse, doux à l'amour, chacune se disait: « J'aimerais l'é-

Digitized by Google

pouser », et les filles de métairies, les servantes de ferme, la veuve du Logis n'avaient de regards que pour le laboureur aux yeux profonds comme un soir d'été, aux dents éblouissantes, au cou large et bruni, sous les cheveux drus. Mais le François, hélas! avait fait un beau rêve: la plus belle? peut-être! la plus riche? non pas, mais la plus ambitieuse, on n'en pouvait douter; l'Elue avait vraiment d'autres soucis en tête qu'un garçon sans argent.

Madeleine, un soir, sous les grands peupliers, redit à son galant pour la vingtième fois: « François, quand viendra la Noël, allez dans la grotte aux trésors, allez ouvrir la pierre de Nô ». Un grand frisson tombait sur les épaules des amoureux ce soir-là; les peupliers murmuraient: « Folie, folie!... » de toutes leurs feuilles dansantes; le ruisseau faisait entendre un rire moqueur et perlé, mais François, l'amoureux aux bras forts, s'écria: « Je t'aime, Madeleine, la pierre s'ouvrira pour tes yeux adorés, tu seras la plus riche, la plus belle, la plus aimée! »

Vous voyez d'ici, continua la fileuse, cette route droite et raide comme l'échelle de Jacob; elle mène juste au bourg de Saint-Pierre, dont les maisons roses semblent rire dans le soleil. A l'entrée du bourg, deux gouffres se creusent, carrières abandonnées où dort l'eau transparente; mais les hommes qui sortirent de là tant de gros blocs de pierre mauve et rose — la belle pelochère du Bocage — s'arrêtèrent impuissants devant un repaire mystérieux. Parmi les ajoncs, les lianes serpentines, les ronces redoutables, s'ouvre une caverne de damnation et de mort. Si les forces humaines échouent à cet endroit, une fois l'an, à l'heure où le Seigneur-Jésus fit autrefois son entrée dans le monde, la pierre s'ébranle à la voix de l'audacieux qui s'aventure là. Dans les flancs de la caverne, de formidables grilles roulent sans bruit sur d'énormes gonds. Quand le prêtre, à l'autel, célèbre du Sauveur la naissance bénie, tous les trésors du monde sont à celui qui les veut prendre; les diamants ruissellent, les gemmes

Digitized by Google

s'entassent près de l'or, en monceaux; une féerie, un éblouissement, un prodige!... Mais malheur à qui s'attarde, quand le dernier mot du saint Evangile s'éteint sur les lèvres du prêtre, voici venir le dernier instant de l'ambitieux qui n'a pu résister à la griserie dangereuse.

François était un brave, et, pour sa promise, il se sentait de force à vaincre l'enfer et l'effroi.

« Tu seras la plus riche, et la plus aimée! »

Noël! Noël! Les cloches vibrent dans l'éther constellé. De tous les villages, les paysans, en groupes recueillis, s'en vont fêter le grand mystère: les sabots claquent dur sur le sol congelé; les lanternes, feux-follets errants, guident les chrétiens pieux dans les sombres chemins du Bocage. Deux hommes seuls, François et son compagnon de travail, ne vont pas vers le lieu de prières; furtivement, cachant sous la blouse bleue un sac de grosse toile, ils montent vers le sommet de la carrière.

Depuis des siècles et des siècles, les nuits de Noël, fertiles en merveilles, voient s'entr'ouvrir le sol à cet endroit fatal...

Un grand frisson passa dans les branches: ailes d'anges venant annoncer l'aube de délivrance aux bonnes volontés, ou pas assourdis des korrigans et des fadets flairant la belle proie. En dépit de leur audace, les jeunes gens frémirent en voyant osciller la pierre obéissante, pendant que dans les cieux éperdus vibrait l'hosanna d'amour.

Eblouis, les audacieux pénétrèrent dans un monde inconnu. Un chien fantastique, au corps de jais, aux larges yeux d'émeraude, aux griffes de faucon, les regarda passer en poussant un grondement de tonnerre... instant d'effroi... alors apparut, dans un éblouissement de lumière, tout ce qui peut laisser la folie dans les yeux; le long des murs en cristal transparent, des sous, des gros sous par milliers, jonchaient le sol. François en remplit hâtivement un sac, mais il vit de l'argent en ruisseau répandu et vida son sac lourd pour l'emplir de blanc métal; puis l'or, en nappes rutilantes, attira ses

Digitized by Google

regards et François perdit la raison, malgré les appels de son ami: « François, François, l'Evangile s'achève! » Mais le garçon, ivre de désir, d'espoir et d'amour, puisait à pleines mains dans le tas séducteur: les diamants aux cent mille facettes l'attiraient encore: « François, François! » Et l'appel s'éteignit dans un cri inhumain; la lourde pierre venait de se fermer sur le malheureux amant... Celui qui revint, ayant laissé la raison au seuil du lieu maudit, conta dans sa folie l'effrayante aventure.

Jamais nul ne revit le grand gars de labour aux bras forts, aux yeux profonds. Madeleine l'attendit des mois et des années, et des années encore.

Il ne reparut jamais, et la Pierre de Nô a gardé son secret.

— Madeline aussi, pensais-je en regardant ma compagne; les vieilles mains tremblaient sur le fuseau, la bouche douloureuse se plissait davantage et les grands beaux yeux d'autrefois, les yeux de Madeleine tant aimés de François, s'éteignaient sous la rosée des souvenirs.

Pendant que les aubépines neigeaient sur nos fronts, pendant que le clapotis de l'onde frissonnante berçait nos songeries, je répétais doucement : « Je connais Madeline, je connais maintenant le secret de la Pierre de Nô. »

Mars 1924.

Charlotte Roy.

Digitized by Google

SOIR DE MOISSON

Parmi les épis lourds, au rivage Atlantique,
Le long du sillon d'or où tremble le blé mûr,
La Femme qui se courbe entonne un chant Celtique,
Puis se met à genoux afin qu'un geste sûr

⁂

Abatte d'un seul coup la Gerbe qu'Elle couche !
La faucille vivante, avide, d'acier clair
Court sur le sol meurtri comme une dent farouche
Et gourmande du blé qui nourrit l'Univers !

⁂

Les beaux épis dolents sont allongés à terre,
Les sillons dévêtus, un peu honteux, sont nus !
L'horizon élargi prend une ligne austère
Lorsqu'au clocher lointain résonne l'Angélus

⁂

Le jour est achevé ! Lasse de sa besogne
La Femme se relève et sent ses genoux lourds.
Près du panier d'osier, la cruche qu'elle empoigne
Contient l'eau, fraîche encor, qu'elle apporta du bourg.

⁂

Digitized by Google

A longs traits elle boit, et, sur sa lèvre humide
Erre un vague sourire, un semblant de baiser,
Sur son sein qui palpite, une goutte timide
Perle ronde, descend... et cherche à se poser....

⁂

Dans le ciel qui pâlit une alouette monte,
Elle trille, et son chant, dans la douceur du soir
Semble, sans se lasser, redire un ancien conte
Dont le refrain, toujours, serait un cri d'espoir !

⁂

Les yeux vers le couchant, la Femme s'achemine,
La route est d'or rougi, le soleil est de sang !
La femme pousse l'huis branlant de la chaumine
Où dans l'âtre joyeux brûle comme un encens !

⁂

Les marmots barbouillés regardent la fumée
Des fins sarments de vigne et du vieux pommier mort
Dont la braise tiédit la soupe parfumée
Dans le chaudron noirci, tout rempli jusqu'au bord !

Lucie MAYEN.

Digitized by Google

Notes de Voyage

Un Village lorrain

Pour qui veut connaître exactement les causes de la résistance alsacienne-lorraine à la guerre religieuse annoncée, mieux que les livres ou articles de journaux, un séjour en ces pays d'Est enseigne, éclaire et convainc.

Dans un village pittoresque, situé en assez haute altitude, sur le contrefort des Vosges qui sépare l'Alsace de la Lorraine, et non loin de Saverne, vit une population forestière, peu riche, mais travailleuse et probe: ce village se nomme *Dabo*, — en allemand *Dagsbourg*. La magnifique forêt de ce nom l'enserre de toutes parts: le village ne possède qu'un petit nombre de champs ou de prés, nécessaires à sa subsistance, quelque peu facilitée par les travaux qu'exécutent au foyer les femmes et les jeunes filles, pailletages, travaux sur tulle, dentelle de Lunéville, etc.

Au lendemain de la guerre, sa population parlait l'alsacien, et beaucoup d'habitants comprenaient mal notre langue; mais, façonnés par les religieuses admirables qui ont défendu contre tous les pièges prussiens le patriotisme et le souvenir français, et par des instituteurs laïques ou congréganistes, apôtres ardents de cette tâche sacrée, les âmes de ce coin de terre sont d'une trempe peu commune, et douées d'une vigueur de résistance incapable de faiblesse ou de capitulation.

Digitized by Google

Leur longue histoire en est témoin: les habitants de Dabo jouissent de privilèges séculaires maintes fois déniés, mais victorieusement confirmés toujours. La forêt immense dont ils occupent une faible éclaircie leur fournit chaque année, par feu, huit arbres bourgeois — c'est-à-dire sains à l'abattage et d'usage commercial; les veuves ont droit à quatre. Ils reçoivent en outre le bois de chauffage, les lattes nécessaires à leurs toitures, ou l'équivalent en espèces, les bois abattus par le vent; ils ont enfin le droit de pâturage et celui du ramassage des feuilles et branches mortes.

Une partie de leurs ressources provient donc de ces droits anciens qu'ils possèdent depuis le sixième siècle. Après avoir chassé les Celtes, les peuplades alémaniques occupèrent le pays et élurent des chefs, dont descendirent les comtes de Dagsbourg, qui construisirent, sur un rocher dominant le large horizon, un château-forteresse où naquit le saint Pape Léon IX, mort en 1054, et dont la statue vénérée, de la cîme du roc, bénit son peuple fidèle.

En 1226, Gertrude, dernière descendante des comtes de Dabo, épousa Sigismond de Linange — ou Leiningen — et les Linange demeurèrent seigneurs du pays jusqu'à la Révolution française.

Napoléon Ier s'empara de la forêt, la réunit au Domaine de l'Etat, et indemnisa, par des concessions territoriales au-delà du Rhin, les anciens possesseurs. A diverses reprises, les comtes de Linange voulurent réduire les privilèges de la population, mais ce fut en vain: en 1613, une transaction légale en amena la reconnaissance définitive. C'est inutilement encore que sous le Second Empire, et pendant la période de 1871 à 1914, les gouvernements français et allemand tentèrent, eux aussi, d'arracher aux villageois leurs droits douze fois séculaires: rien n'eut raison de la ténacité lorraine.

La foi catholique fleurit là en pleine vigueur; la bonne grâce, la politesse des habitants vis-à-vis de l'étranger,

Digitized by Google

rappellent de façon frappante ce qu'étaient nos paysans du Bocage vendéen, vers 1870; même réserve et même discrétion dans la tenue, si éloignées de cette vanité agressive, fille de l'envie démocratique, que soufflent aujourd'hui en France aux électeurs « conscients » mais souvent bien ridicules les mauvais prédicants de la presse et de la politique de gauche.

Que pense-t-on à Dabo, et dans toute la contrée, des menaces de guerre religieuse et de laïcisation?

« Nous voulons garder nos sœurs et nos instituteurs chrétiens; nous entendons que nos enfants reçoivent, avec l'instruction, l'éducation religieuse, sans laquelle on ne fait point d'honnêtes gens; nous ne céderons jamais, quoiqu'on tente... » et, ajoutait l'un des interlocuteurs, « ce n'est pas nous, qui depuis plus de mille ans avons défendu nos droits contre seigneurs, empereurs d'Allemagne ou de France, ce n'est pas nous qui nous laisserons tyranniser!... »

« Le roi Louis XIV, ajoutait un autre, a fait démolir la forteresse de Dabo, qu'il jugeait dangereuse après l'annexion française; du moins il a respecté nos droits, nos coutumes et nos libertés, et vous voudriez... »

Là dessus, un haussement d'épaules, plus éloquent dans son mépris que toutes les protestations du monde.

Ces sentiments ont été encore renforcés, s'il en était besoin, par la manifestation des Vendéens catholiques de la Roche-sur-Yon, et l'envoi de leur adhésion solennelle à la résistance des Alsaciens-Lorrains; la sensation en a été profonde: « Nous sommes les Vendéens de l'Est », disait, à la lecture des journaux, l'un des plus énergiques habitants du village, « et nous saurons le prouver, si cela devient nécessaire. »

Que ces braves gens reçoivent ici le salut affectueux et reconnaissant d'un étranger, d'un Vendéen qui vécut plusieurs semaines au milieu d'eux, et s'y est cru — il ne connaît pas de plus bel éloge — dans la vieille Vendée de son en-

Digitized by Google

fance, celle qui se souvenait des grands aïeux, se signait aux croix des chemins et bien au-dessus de l'argent plaçait la morale et l'honneur.

***

La Vendée Sancerroise

La ville de Bourges, si riche en monuments historiques, remplie de nobles hôtels aux arbres centenaires, et où de nombreuses rues pittoresques, aux logis à pignons, du XV^e^ et XVI^e^ siècles, évoquent éloquemment les temps d'autrefois, est célèbre par sa splendide cathédrale, l'une des plus géniales créations de l'art ogival; ces notes n'étant point un album de touriste, disons seulement que dans les beaux jardins de l'Archevêché, tracés par Le Nôtre, et que domine un sobre édifice du grand siècle, l'on a, avec la cathédrale comme fond de tableau, l'une des visions les mieux faites pour satisfaire des yeux et des cœurs français. L'histoire, ici, parle par la voix des pierres, des eaux et des fleurs, et évoque le grand passé de la vieille province si chère à nos rois.

Sait-on que le Berry, à l'époque révolutionnaire, se souleva et tenta de s'unir aux armées vendéennes, pour jeter bas la dictature abjecte léguée par la Convention?

C'est un épisode assez peu connu, mais dont les incidents vivent encore dans la mémoire des érudits et traditionnalistes berrichons; ils ont, en outre, été résumés, et fort bien, par un historien local, M. P. C., dans le « *Nouveau Berry* », organe du nationalisme intégral; en voici un court aperçu.

En 1796, au temps du méprisable Directoire, « quand Barras était roi, et Lange reine », la Vendée militaire, après tant de sanglantes batailles et de victoires, était écrasée par les armées de la République; Charette et ses maraîchins résistaient encore, à bout de souffle. Le prince de Condé tenta une diversion qui devait être conduite dans l'Indre par Du Prat, dans le Sancerrois par Phélippeau; cette diversion, en cas de succès, eût permis aux royalistes de

Digitized by Google

l'Ouest de reprendre haleine, et peut-être, par une jonction bien combinée, de marcher sur Paris avec le Centre insurgé.

Du Prat avait été le condisciple de Bonaparte à Brienne, ainsi que Le Picart de Phélippeau, ingénieur d'artillerie, et notre compatriote, puisqu'il était né en Poitou, à Angles. L'armée s'intitula, comme en Vendée, *catholique et royale*, et se composait de paysans armés de fusils de chasse, de fourches et de faulx.

L'état-major de Phélippeau comptait des notables de la noblesse et de la bourgeoisie; fin mars 1796, l'on réunirait les effectifs et le mouvement devait éclater simultanément, dans l'Indre et le Cher. Mais l'Indre se souleva dès janvier, alors que le Sancerrois n'était pas encore prêt, et les Orléanais, qui avaient promis leur concours, manquèrent aussi d'exactitude.

D'autre part, l'on craignit la démonstration qu'apporterait la nouvelle de l'exécution de Charette, qui venait d'être fusillé à Nantes, et l'armée de Phélippeau, sous l'impulsion comminatoire des « réfractaires », quatre cents déserteurs qui avaient été jadis enrôlés de force dans les rangs républicains, s'ébranla le 2 avril.

Elle prit, drapeau blanc en tête, Sancerre et les bourgs voisins; toutes les forces de la gendarmerie et de la garde nationale s'enfuirent avec les administrations civiles, et se réfugièrent à Bourges; là rejoignirent enfin les Orléanais, en nombre restreint. Phélippeau marchait sur Bourges, quand il fut surpris par les troupes régulières du général Desenfants, qui venait de soumettre les insurgés de l'Indre à la journée dite « des Sabots », 15 mars.

L'armée royaliste, en nombre très inférieur, put faire retraite, mais non sans laisser aux mains de l'ennemi de nombreux prisonniers, qui furent à peu près tous massacrés sur place.

Phélippeau, arrêté au passage de la Loire, et incarcéré, réussit à s'évader dans des conditions curieuses. L'ami qui le

Digitized by Google

recueillit à Bourges, Boisgirard, invita à déjeuner les membres du comité révolutionnaire, à l'heure ou l'on allait perquisitionner chez lui. Phélippeau, enfermé dans un placard de la salle à manger, seule pièce qui ne fut pas visitée, put échapper ainsi à ses ennemis, et, un peu plus tard, quitter la France. Bonaparte retrouva en face de lui son ancien condisciple, à Saint-Jean-d'Acre, dont il organisa si magistralement la défense contre le général français que ce dernier y subit un échec retentissant et dut lever le siège de la place.

« Si les résultats matériels furent nuls, conclut M. P. C., la petite Vendée sancerroise aura cependant servi à quelque chose. Son souvenir, qui doit rester gravé dans la mémoire des Berrichons, nous est un exemple de ce que fut la foi de nos frères et la religion monarchique: il faut que nos aïeux chouans et tous nos martyrs de la Révolution soient présents à notre esprit, qu'ils y vivent pour nous montrer le chemin de la vérité et du salut. »

Peut-on mieux terminer une visite au Berry qu'en citant cette profession de foi si nette, et qui n'est pas seulement, qu'on le croie bien, exercice de rhétorique, mais l'expression exacte des sentiments que professent encore à l'heure présente de nombreux Berrichons.

***

Les Martyrs de La Malène

Sur l'une des barques plates qui descendent à travers les gorges du Tarn, le maître batelier qui nous conduisait, en septembre dernier, aimait à faire aux voyageurs les honneurs de ces splendides paysages: il avait beaucoup vu, beaucoup retenu, et la nature l'avait doué en outre d'une éloquence naturelle et d'une mémoire remarquables.

Entre autres épisodes locaux, il nous raconta l'histoire des martyrs de La Malène (1), l'une des plus héroïques de la Ré-

(1) Cf. *Les Martyrs de la Malène*, par l'abbé C. Astruc (Mende 1893).

Digitized by Google

volution, et sa parole sonore, son geste énergique, étaient encore singulièrement renforcés par le site sauvage, les rochers menaçants, les jeux violents de lumière et d'ombre, la clameur des rapides et le bruissement des galets qu'effleurait la barque.

Ce pays sévère, altier et rude, est le berceau d'une race fière, encore aujourd'hui royaliste et chrétienne: et voici ce qui se passa dans ce pauvre hameau, au temps où la guillotine invitait les Français à cette fraternité que les « barbouilleurs de lois » inscrivaient en tête de leurs décrets hypocrites, et établissait l'égalité des têtes dans le panier du bourreau.

A la mort du roi Louis XVI, un montagnard nommé Charrier lança un appel aux Rouergats, et organisa rapidement une armée de deux mille hommes qui s'empara en suite d'une première victoire à Rieutort-d'Aubrac, de Marvejols, de Mende et de Chanac; après la prise d'Esclanèdes, le chef insurgé fit un nouvel appel auquel répondirent vingt et un Malénais, qui avaient déjà été précédés d'une quinzaine de braves de leur village.

Au nombre d'une cinquantaine d'hommes de la contrée, ils marchaient du camp de la Casalède, près de Laval-du-Tarn, vers l'armée de Charrier, qu'ils croyaient sur le Causse de Sauveterre: sans expérience de la guerre, ils vinrent donner dans un campement de quinze cents républicains en embuscade, accourus de l'Ardèche en toute hâte: ils apprenaient en même temps que Charrier, en l'absence des renforts qu'il attendait et qui ne pouvaient le rejoindre, venait de licencier sa petite armée.

Conduits à Florac, les Malénais passèrent le 2 juin devant le tribunal révolutionnaire: on leur offrit la liberté et la vie s'ils consentaient à apostasier, à renier leur foi catholique et royaliste: tous refusèrent et furent condamnés à mort « comme convaincus d'avoir provoqué le rétablissement de la royauté, de s'être armés et réunis pour opérer la contre-

Digitized by Google

révolution, d'avoir pris le prétexte de la religion et de Jésus-Christ pour se porter à de pareils excès ». Florac n'avait pas de guillotine, et il fallut attendre le 11 juin pour l'exécution.

Sur les cinquante condamnés trente-neuf furent appelés, les autres étaient réservés pour Mende. Ils allèrent au supplice en récitant à haute voix le chapelet, pendant qu'une ronde de femmes et d'hommes avinés dansait et hurlait autour de l'échafaud — aucun des martyrs ne fléchit, aucun ne se déjugea: plus torturé que tous les autres, Pierre-Jean Monginoux, de Cauquenas, arrière-grand-oncle de notre batelier, dut être achevé par un serrurier qui lui enfonça à coups de marteau le sanglant couperet, entré dans les épaules (1).

Ce ne fut pas tout: devant cet héroïsme contagieux, les délégués de la Convention à Mende décrétèrent l'anéantissement du village de La Malène. Le 20 octobre 1793, huit cents hommes parurent et, malgré les supplications d'Antoine Monginoux, du Moulin, qui demandait la paix pour un village peuplé seulement de vieillards, de femmes et d'enfants, annoncèrent l'incendie prochain et la venue de dix mille hommes chargés de son exécution.

Cette troupe, arrivée sous les ordres du général Gout, pilla et saccagea le pauvre hameau de 70 maisons; les 25 derniers hommes survivants furent envoyés aux prisons de Rodez et de Mende: le 31 octobre le village ne fut plus qu'un vaste brasier: une seule maison subsista, sauvée par une femme intrépide, une Persegol.

Le grand rocher de la Barre porte encore aux yeux du touriste les traces noires de cette journée de sauvagerie; la chute de Robespierre rendit à la liberté les prisonniers de Mende et de Rodez, dont plusieurs, de retour sur leurs ruines, succombèrent aux souffrances et aux maladies contagieuses contractées dans les prisons de la République.

(1) Détail donné dans la relation écrite à Florac, en fin de juin 1793, et intitulée *Ecrit des ombres de la mort*.

Digitized by Google

La comtesse de Montesquieu, âgée, et dont les enfants étaient morts jeunes, avait consacré sa vie et ses biens au soulagement des habitants de La Maléne: décrétée d'accusation pendant la Terreur, on la cacha dans une grotte où la population la nourrit et la protégea pendant deux années: ni les menaces ni les violences ne purent venir à bout de la volonté des montagnards de sauver leur bienfaitrice: aucun ne parla, et, jusqu'à son dernier jour, la châtelaine, dont les biens avaient été confisqués, le château incendié, les meubles volés, reçut des Malénais, devenus eux-mêmes bien misérables, des marques touchantes de leur généreuse reconnaissance...

Le 7 août 1850, fut inaugurée, en l'église de La Malène, une chapelle où sont recueillis les ossements des vingt et un Malénais, martyrs de leur foi catholique et royaliste. Elle est l'objet de la vénération générale de tout ce noble pays.

Si l'un de nos lecteurs va visiter quelque jour les célèbres gorges du Tarn, qu'il salue en passant et prie ces saintes victimes de la petite Vendée lozérienne et qu'il se fasse, s'il se peut, raconter leur sombre et pathétique histoire, par le maître-batelier Monginoux.

L. DE LA CHANONIE.

Digitized by Google

Le Vandalisme Révolutionnaire en Vendée

Le Cheval de Benet

ANS l'histoire et la légende il y eut autrefois des chevaux célèbres à divers titres: le *cheval de bois de Troie*, le *cheval ailé*, dit le *cheval Mallet*, le *palefroi* de Roland, la *Rossinante* de don Quichotte, le *cheval blanc* d'Henri IV et beaucoup d'autres, sans oublier le *bourriquet de la mère Grégoire*.

Toutes ces montures ont été chantées.

Le cheval de Benet mérite aussi d'entrer dans l'histoire, car il eut son heure de célébrité. Il n'était, lui, ni de bois, ni de chair, ni d'imagination; il était *de pierre* et figurait, depuis plusieurs siècles, sur la façade de l'église paroissiale, portant, sur ses flancs, un cavalier qui, au dire des meilleurs connaisseurs, n'était autre qu'un symbole du Christ triomphant.

Mais le comité de surveillance de la localité, constitué le 28 brumaire, an II (18 novembre 1793), y vit autre chose!

Digitized by Google

Horreur! il y découvrit « l'effigie de Charlemagne », l'image d'un empereur, d'un tyran! Et, à cette vue, il se voila la face!

Ce tyran avait disparu de la scène de ce monde, depuis plus de neuf siècles. Sa cendre refroidie devait, semble-t-il, inspirer peu d'effroi aux citoyens de la fin du XVIII[e] siècle. N'importe! De roi et d'empereur il ne fallait plus, même en image; et, pour fêter l'entrée en scène de la Révolution, on devait détruire, en France, tous les monuments qui, même de loin, pouvaient rappeler les temps lugubres où régnait la Tyrannie!

Le comité de surveillance de Benet, constitué, avons-nous dit, le 28 brumaire, tint sa première séance le 4 frimaire suivant, six jours après. Nombre de questions importantes sollicitaient son attention à une époque où tout était dans le plus complet désarroi. Du haut en bas de l'échelle sociale régnaient le désordre et la confusion. Ses soins, ses *premiers* soins devaient donc impérieusement être consacrés aux besoins les plus urgents, aux mesures les plus pressantes, en vue d'apporter quelque remède aux maux dont souffrait le peuple, plus malheureux alors qu'il ne l'avait jamais été.

Or, la *première* chose qui s'offrit aux regards du comité de surveillance, lors de sa *première* réunion, celle, par conséquent, regardée par lui comme la plus nécessaire, la plus urgente pour le bonheur des citoyens et l'affermissement de la Révolution, ce fut... (qui le croirait, si des documents officiels n'étaient là pour en témoigner?), ce fut le grattage et la disparition, « dans les 24 heures », du cheval aristocrate et du cavalier, son complice, qui « existaient sur la façade droite de l'église. » Cette motion, la *première* de la *première* réunion du comité de surveillance, nous marque la mentalité des hommes qui le composaient. C'étaient, on le voit, de purs sectaires, atteints de monomanie bête contre tout ce qui rappelait le passé de la France, en d'autres termes, des cerveaux détraqués.

Digitized by Google

Qu'on en juge par l'extrait de leur délibération que nous citons textuellement:

« Aujourd'hui quartidi, 4 frimaire de l'an 2 de la République française, une et indivisible, nous membres composant le comité de surveillance de cette commune, soussignés, étant réunis chez le citoyen Philippe B... (1) président dudit comité, sur les une heure après-midi, nous Louis B... membre et secrétaire du dit comité, ay *(sic)* sur la réquisition du citoyen président, fait l'appel des membres...

Le président a dit qu'il existait sur la façade droite de cette église, un monument qui, selon son opignon, devait aitre dans les 24 heures détruit, qui est un cheval en pierre sur lequel est l'effigie de Charlemagne, figure royalle que tout bon républiquain doit avoir en orreur (!) Et sur la motion du citoyen président, les citoyens Louis G..., Jacques T..., Louis B..., Pierre B..., Louis D... et Jean T... ont applodi et ont été du même avis. En conséquence, avons arresté que les citoyens maire et officiers municipaux de cette commune seroit invité à faire abatre ce monument dans le plus bref délai et y faire ériger, s'il le juge à propos, tel autre marque républiquain pour le remplacer; que, pour cet effet, il sera adressé aux officiers municipaux, en la personne de leurs greffiers, un extrait du présent arrêté (2).

Suivent les signatures.

A défaut d'orthographe et d'autres qualités, ce factum a, du moins, le caractère de la franchise: il nous apprend que le plus grand danger que courait le nouveau régime, à Benet, lui venait de cette « figure royalle que tout bon républiquain devoit avoir en orreur! »

Le maire et les officiers municipaux du lieu, auxquels, pour avoir leur assentiment, la proposition était renvoyée,

(1) Nous supprimons les noms propres pour ne froisser aucun des descendants des membres du comité.

(2) *Archiv. départem. de la Vendée.* L. 1245. — Même référence pour les citations qui suivent.

Digitized by Google

ne partageaient pas heureusement les idées avancées du comité. Ils jugèrent avec raison qu'il y avait des choses plus urgentes à traiter et laissèrent dormir la proposition. C'est, du moins, ce qui ressort assez clairement de ce qui va suivre. Mais le comité avait bonne mémoire; il tenait à son projet; aussi, le 25 frimaire suivant, n'ayant reçu aucune réponse, remit-il la question sur le tapis, à la fin de la séance.

Citons encore:

« Et sur l'observation qua fait le président que, malgré l'invitation par nous faitte aux citoyens maire et officiers municipaux de notre commune, à sa séance du 4 de ce mois, de faire abatre le cheval en pierre dont est question à ladite séance et, ce monument existant, nous avons arresté que le citoyen Pierre B... séroit député vers les susdits officiers municipaux pour savoir d'eux la raison de ce retard, pour, après son raport à la séance ci après indiquée, être statué entre nous ce que nous aviserons bon aitre. »

Suivent les signatures.

L'accueil, fait au député par la municipalité, fut, selon toute apparence, plutôt froid; car, à la réunion suivante du Comité, le mandataire Pierre B.. fit défaut, ennuyé évidemment d'avoir à rendre compte d'une mission qui n'avait pas réussi. D'ailleurs, bon nombre de membres, ayant eu vent sans doute de la déconvenue, brillaient par leur absence. Néanmoins, malgré l'opposition faite à leur patriotique proposition, les membres présents ne voulurent pas s'avouer vaincus et prirent, sur le même sujet, la délibération suivante:

« Et attendu que le citoyen Pierre B..., notre colègue, est absent; que, d'ailleurs, il ne peut nous rendre réponce sur sa mission, dont nous l'avions déléguée (*sic*), à notre séance du 25 frimaire, pour se transporter par devant les citoyens Maire et officiers municipaux de cette commune, à l'occasion de savoir pourquoi, ils n'ont pas fait abatre le cheval de pierre qui est devant le temple de vérité, sur lequel est

Digitized by Google

l'effigie d'un cy devant roy et que ledit cheval paroit foulé au pied la représentation d'une figure humaine; en conséquence avons député le citoyen Pierre G..., lequel se présentera dans le jour de demain pour réytérer aux citoyens Maire et officiers municipaux que, s'ils ne font pas abatre ledit cheval de pierre, que le commité de surveillance le fera faire. »

Suivent les signatures.

Cette nouvelle démarche eut-elle plus de succès que la précédente? Il est à croire que non. C'était vraiment à décourager les Argus vigilants du conseil de surveillance. Mais, on le sait, le fanatisme ne désarme jamais; aussi revenant à la charge, le 30 nivôse suivant (19 janvier 1794) ledit comité adressait-il au District de Fontenay la lettre qui suit, où il semble avoir quelque espoir de voir aboutir son projet:

« Nous nous concertons (?) avecq les officiers municipaux de notre commune, pour faire disparaître de notre commune tous les signes de l'infernalle royauté, exécrable féodalité et fléau abominable du fanatisme. Nous avons la satisfaction que tous nos frères de cette commune seront bientôt guéry de cette malladie. S'il se passe quelque chauze d'extraordinaire nous vous en donneron avis de suitte. »

Suivent les signatures.

Quel accueil reçut cette lettre auprès du District Départemental? Le manque complet de documents sur la suite donnée à cette affaire ne nous permet pas de préciser ce point. Cependant de ce fait très significatif que, dans les délibérations ultérieures du Comité, il n'est plus question du cheval de pierre, qu'il n'y est même fait aucune allusion, nous pouvons peut-être inférer que le projet ne fut pas agréé. L'opposition qui y avait été faite par la municipalité ne fut sans doute pas sans influencer la réponse du Département. D'ailleurs, s'il avait eu gain de cause, le comité n'eût pas manqué de chanter victoire et d'enregistrer son triomphe, en des phrases vibrantes de patriotisme, dans le procès-verbal de l'une de ses délibérations.

Digitized by Google

Le cheval et son cavalier ornent toujours le tympan de l'église de Benet, mais si affreusement mutilés qu'ils sont à peine reconnaissables. On peut, dès lors, se demander si les mutilations existantes, qui consistent dans l'amputation de la tête du cheval et d'une partie de ses pieds de derrière, de la tête du cavalier et de ses mains, ne sont pas le fait du comité de surveillance qui aurait donné libre cours à son fanatisme, ainsi qu'il l'avait fait pressentir. Pour nous la chose paraît hors de doute. Il lui était si facile, en profitant des ombres de la nuit, d'accomplir cet acte de vandalisme.

Quoi qu'il en soit, il est certain que lesdites mutilations datent de l'époque de la Révolution, et c'est une chose non moins certaine qu'elles furent faites avec un instrument à pointe aiguisée dont les coups sur la pierre du groupe sont encore très apparents. Ces détails témoignent hautement d'une intention hostile bien arrêtée et donnent à l'acte commis un véritable caractère de sauvagerie et d'imbécillité.

Les révolutionnaires d'alors, qui accusaient les catholiques d'être des fanatiques, l'étaient eux-mêmes dans toute la force et l'étendue de ce mot: fanatiques haineux et barbares, s'attaquant non seulement aux personnes qui n'avaient pas l'heur de leur plaire, mais jusqu'aux monuments inoffensifs qui rappelaient des faits de notre histoire et faisaient l'ornement de nos cités et de nos plus humbles hameaux.

On le voit, le cheval de Benet méritait de passer à la postérité!

Chan. BOUTIN.

Digitized by Google

CARNET DES BELLES-LETTRES

M. Eusèbe de Bremond d'Ars

V

M. Eusèbe de Bremond d'Ars termine son recueil par un hommage plein de filiale délicatesse, adressé à la *Virgini Parituræ*, de Chartres:

« Nulle part, comme à Chartres, écrit-il dans une prose admirable, « la Vierge n'apparaît dans le mystérieux éclat de son rôle maternel, « nulle part comme ici, l'âme ne se sent destinée et vouée à la for- « mation du Verbe. Les grâces spirituelles et intellectuelles y tra- « vaillent directement les puissances foncières de la vie, et pour con- « vertir l'idolâtre et le pécheur s'attaquent en eux à leur liberté, à « leur besoin du choix et de la création. Verbe divin et Verbe hu- « main y trouvent ensemble et chacun leur incarnation, y étant « sujets aux mêmes expériences. Ainsi, de même que la venue du « Fils de l'homme y paraît dépendre de notre fidélité aux conditions « qui nous sont normales, de même l'art semble-t-il comme une des « productions sincères de l'état de grâce. *La compénétration du ciel « et de la terre, l'unité de la vie, voilà ce qu'on doit toucher pour « que soit vraie l'initiation.* »

On admirera les litanies splendides que forment les finales de la suite de poèmes qui compose le dernier chant des « *Tilleuls de Juin* »:

....Notre-Dame du jour, veillez au ciel fleuri!
....Notre-Dame discrète, agissez notre sang!
....Notre-Dame très juste, enhardis notre vœu!
....Notre-Dame voilée, entrez en notre azur!
....Donne-nous patience, ô femme qui m'entends!
....Notre-Dame de paix, bâtis notre séjour!
....Reine des artisans, dirigez notre main!
....Reine de la cité, nous marchons dans vos pas! etc.

Digitized by Google

VI

Si nous avons publié la présente étude dans une revue exclusivement régionale, c'est que celui qui en fait l'objet, entré, par son mariage, dans une de nos familles vendéennes qui se sont le plus illustrées dans les Armées Catholiques et Royales, et résidant lui-même, une partie de l'année, dans l'un des plus aimables sites de notre pays, peut à bon droit s'honorer de la qualité de Vendéen. Son attachement profond à nos traditions, qui étaient déjà les siennes propres, le soin délicat qu'il met à les rappeler et à les défendre à l'occasion, l'intérêt que nous l'avons vu prendre aux récits de nos luttes pour la foi, dénotent suffisamment que rien ne lui est étranger chez nous.

....Pour le modeste signataire de ces lignes, l'un des plus doux souvenirs de l'année finissante est certainement celui des trop rapides semaines passées, en Vendée même, dans le voisinage du poète. Qu'il lui soit permis d'évoquer, en terminant cette étude, telle matinée où ce poète lui lut: «Rédemption»; «Quia pulvis es» et «Préface de la Croix », qui sont de splendides poèmes liturgiques; telles après-midi, devant la mer au brasillement éblouissant, où des pages de Claudel avaient pour nous des feux d'un plus riche et plus vif éclat; tel jour de départ enfin, au déclin de juillet, avec le regret des vacances finies, mais aussi avec la joie immense et trop rare d'avoir pu rencontrer un vrai poète et un vrai poète chrétien.

Louis CHAIGNE.

Talmont, Novembre 1923.

(1) *a)* Sous ce titre: *In Memoriam*, M. E. de Bremond d'Ars, a publié, dans la *Revue Hebdomadaire* (n° du 2 avril 1921), un poème profondément évocateur et qui se distingue par une heureuse variété rythmique. En voici les derniers vers:

Ah ! reviens ! Cet hiver, sans doute, te renomme
Candide ami du Dieu qui ces flocons répand,
Mais reviens à ce feu; causons comme deux hommes
Dont l'un ne saurait pas à quel point l'autre est grand.

b) Le n° de juillet de la *Revue critique des Idées et des Livres*, a recueilli de nouveaux poèmes de M. de Bremond d'Ars. Avec un luxe d'images qui dénote la rare acuité de sa vision, le poète met en saisissante opposition l'orgueil avec lequel l'homme s'attribue tout le mérite des créations de son esprit, et la puissante humilité du Verbe, qui se communique aux siens « tout plein de grâce et de vérité ».

Digitized by Google

L'homme s'adore dans ses œuvres; mais il est incapable de leur prêter cette *vérité* et cette *vie* dont seul le Verbe divin est le principe. On ne se lasse pas de se répéter des vers aussi substantiels et aussi harmonieux que ceux-ci, qui portent, d'ailleurs, la marque d'une sensibilité toute moderne:

Survis, toi que j'aime toujours,
Beauté de qui pourtant la face,
Se détournant de moi se passe
Du foyer que lui fut mon jour.

Ce faisceau de jeunes lumières,
Ces traits ardents et spécieux
Que sur toi j'allumai naguère,
Plonge-les vifs aux sombres cieux.

Survis! quelqu'Un sans doute est né
Contre qui ma puissance pèche:
Je ne décoche pas la flèche
Au fuyant de ton col tourné...

Les écrivains catholiques savent quelle incomparable source d'idées sont les premières pages de l'Evangile selon Saint Jean, devant lesquelles Bossuet lui-même, dit dom Hébrard, restait muet d'admiration et ne pouvait que balbutier; l'œuvre de M. de Bremond d'Ars les encouragera à y aller puiser.

Digitized by Google

Au Vieux Château de l'Ile d'Yeu

Il fut probablement le repaire
des pirates normands.
Les Historiens.

SONNET-APOSTROPHE

Le front dans la tempête et les pieds dans la mer,
Géant mystérieux, terrifiant et sombre
Tu dois encor la nuit rassembler dans ton ombre
Tes bandits que la Mort te vola pour l'Enfer.

Ce qui te plaît toujours, pirate, c'est l'hiver
La barque aux mâts brisés, impuissante et qui sombre,
Le naufrage sinistre aux épaves sans nombre,
Débris enchevêtrés de bois, grelins et fer.

Et quand sur tes rochers le flot montant t'apporte
Un cadavre sans nom que le jusant remporte
Tes êtres sont muets; rien ne tressaille en eux;

Aussi la lyre qui t'exalte m'exaspère,
Quand je pense surtout que tu fus le repaire
Où le crime cachait son butin monstrueux.

Août 1924.

Dr J. Gaston,
Mainteneur du Palinod de Lyre.

Digitized by Google

Documents Inédits sur le Bas-Poitou

Consultation donnée par la Mairie de Poitiers aux Habitants des Sables-d'Olonne

(Le 12 Septembre 1630)

« Monsieur le maire a proposé qu'il avait reçu lettres adroissantes à tout ce corps de ville, de la part du maire de Fontenay et des habitans des Sables d'Ollonne, par maistre Louis Barré l'un desdits habitans, député exprès, avec mémoires et créance sur le subjecte de nouveaux impôts qu'on veult establir aud. lieu des Sables et autres endroits de cette province de Poitou, sur toutes sortes de marchandises et denrées qui se débittent tant dedans que hors ce royaulme à la ruine entière de tout le pays et, de ce qui s'est passé en ceste occasion audit lieu des Sables entre Monsieur de la Tuillerie et lesd. habitants, le 17 du mois d'aoust dernier et autres suivans, des violences et hostilités dont il a usé jusques à faire tirer le canon sur eux les menasser à les faire tous pandre, et que autant que ses gens en trouveront à la campagne, ils seront destroussés par forme de représailles (1).

Et, estant arrivé à La Rochelle, il a faict arrester tous les navires, vaisseaux et barques duct. lieu des Sables et de la Chaulme, ensemble, les maistres desd. navires qu'il a faict mettre en prison, bien qu'ils ne fussent qu'arrivés de leurs voyages et ne feussent au pays lors de l'arrivée et départ dud. sieur de la Tuillerie, dud. lieu des Sables. Et encores, despuis et le vingt cinquiesme dud. mois d'aoust, auroit envoyé des navires de guerre jusques à la rade dud. lieu, avec commandement de prendre et enlever les navires et hommes quils trouveront estre dud. lieu; sortans du hâvre pour aller en leurs navires chargés de mollues quils alloient descharger à Marans

(1) Bibliothèque de Poitiers. Reg. dél. municip. n° 81, f° 55.

Digitized by Google

pour estre distribuées par la province, et lesquels habitans, ils auroient menez dans La Rochelle, se jactans, ceux qui les ont pris, que led. sieur de la Tuillerie leur feroit leur procès comme à des criminels. Sur lequel establissement de nouveaux impôts et autres viollentes rîgueurs qu'ils ont rapporté avoir esté faictes par les gens dud. sieur de la Tuillerie, ils ont requid advîs dud. corps de ville pour sçavoir le remède quils pourroient y apporter pour leur soulagement.

« Le dict mois et cent, après avoir mûrement concidéré l'importance de l'affaire, a esté d'advis que pour donner quelque ordre aux dictes impositions nouvelles dont on veult surcharger cette province, lesd. habitans des Sables d'Olonne doivent advertir les maires, échevins et magistrats des autres villes de ceste province pour députer avec ceux de ceste ville, telles personnes qu'ils adviseront par devers le Roy pour, par très humbles remontrances, obtenir de sa majesté et de nosseigneurs de son conseil, descharges desd. impositions, pour les grandes et importantes raisons qui seront représentées à sa majesté. Et cependant, les habitans des Sables se pourvoiront par devers M^rs^ les trésoriers de France de ceste généralité, pour faire surseoir l'établissement des bureaux que le s^r^ de la Tuillerie s'efforce de mettre, attendu que sa commission et charge n'a esté registrée en leur greffe et bureau. Et, pour les violences et actes d'hostilité et voies de faict dont a usé led. s^r^ de la Tuillerie, à l'encontre des habitans dud. lieu des Sables, led. corps de ville est d'advis qu'ils se pourvoient par devers Messieurs du Parlement de Paris par appel qui sera par eux interjeté de l'emprisonnement et détention de leurs personnes et de touste la procédure dud. sieur de la Tuillerie, et encores, par appel de l'arrest et saisie de leurs vaisseaux et, se pourvoiront pareillement au Conseil privé establis à Paris dont Monseigneur frère du roy est le chef, pour avoir surséance desd. impositions et poursuittes extraordinaires faites contre eux. Et, affin d'assister en tout ce qui sera possible, lesd. habitans des Sables, en leurs justes pleintes, monsieur le maire est prié d'en escrire à monsieur Lebeauclerc et à monsieur le procureur général et autres ministres de l'estat — signé Serizier, maire.

P. C C.

P. RAMBAUD.

Digitized by Google

L'Exposition
de la Société Vendéenne des Arts

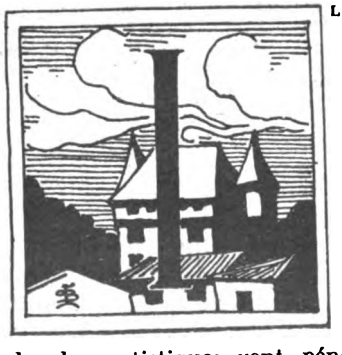

Il suffit, pour pressentir les efforts de cette société, d'un coup d'œil sur le catalogue.

Sa couverture, au lieu de la composition quelconque de l'an passé, présente un intéressant essai d'ensemble typographique où participe un bois (1), tiré d'un motif de vieille assiette vendéenne. Est-ce un symbole déjà que cette façon de vous accueillir ? Et sommes nous prévenus ainsi que les recherches artistiques vont pénétrer maintenant, même dans notre Vendée, toute les manifestations de la vie, et qu'elles se dirigeront dans sens nettement provincial ?

(1) Nous reproduisons en frontispice ce bois de E. Boutin.

Digitized by Google

Et puis cette troisième exposition de la S.V.A. a coïncidé exactement avec l'ouverture des premières salles du « *Musée Vendéen* », à laquelle nous conviait un carton qui, dénotant le même souci de recherches typographiques, s'ornait également d'un bois (2) tiré d'un de ces paysages familiers à nos yeux de Vendéens.

Ces coïncidences ne sont, sans doute, point le fait du hasard; il y a une volonté de ne point disperser les efforts, car l'on sait bien que semblable dispersion n'arrive le plus souvent qu'au néant; il y a le désir aussi de lier ces deux manifestations: l'une, le Musée Vendéen, devant assurer la garde des manifestations permanentes, en quelque sorte acquises, de notre régionalisme, l'autre la S.V.A. exposant périodiquement les recherches, les tatonnements, les essais d'un régionalisme qui avait perdu sa vitalité et qui, dans un mouvement général qui entraîne, d'ailleurs, toute la France, en est encore à sonder ses origines et à définir les règles inéluctables qui lui sont propres.

Le Musée reste; il sera encore temps demain d'exposer ses buts et de définir, pour lui aussi, les règles désormais admises, — car il ne vient pas le premier et n'a pas le mérite des initiateurs, — les règles admises, dis-je, hors desquelles, bien loin de prétendre à un développement harmonieux, il persisterait dans la médiocrité de tant de musées de petites villes. Nous exposerons un jour ce qui est comme le statut d'une telle œuvre

L'exposition de la S. V. A. n'est qu'une manifestation fugitive; essayons, au moins, de fixer le mouvement des esprits qu'elle révèle, et puisque cette manifestation revient à intervalles réguliers, tentons de dresser comme un état qui permette de comparer l'étape présente à l'étape passée et à l'étape qui suivra.

Deux-cent-quarante-sept numéros au lieu de cent-soixante-et-onze l'an passé, cela est déjà une preuve que l'œuvre est douée de vitalité et disons, de suite, qu'il n'y a pas là seulement un vain accroissement en nombre, mais un évident progrès dans la qualité des réalisations.

Mais la S. V. A. est-elle fidèle, à ses buts, aux règlements précis élaborés lors de sa fondation ? Dans tant d'œuvres ne s'est-il pas glissé des œuvres d'artistes non vendéens et qui n'ont pas travaillé sur la Vendée ? Il est deux ou trois noms que nous ne connaissons pas pour des noms vendéens et dont les productions ne se rattachent pourtant en rien à la Vendée. Est-ce étroitesse d'esprit que d'exiger

(2) Il a été reproduit in-*Revue du Bas-Poitou*, 1924, p. 204.

Digitized by Google

plus de sévérité ? C'est que la porte est vite grande ouverte quand elle s'entrebaille seulement un peu, et les manifestations de la S. V. A. où nous espérons prendre conscience de notre génie local ou du caractère de notre sol et de nos paysans, oublieront bien vite tout cela pour ne devenir plus qu'une foire où tout s'offre et se vend. Si encore il était possible de rivaliser avec les grands salons parisiens ! Mais il suffit d'émettre ce vœu pour en percevoir tout le côté facétieux.

Il reste, dieux merci, assez de ressources à l'intérieur même des cadres que la S. V. A. s'est fixés, et même si les artistes originaires de Vendée devaient manquer, notre sol a suffisamment attiré d'artistes étrangers pour que nous ne craignons pas que les divers aspect de ce sol, les jours et les saisons qui s'y déroulent manquent d'interprétations; c'est que c'est un rôle essentiel que celui de l'artiste qui, doué par nature et par une constante étude, d'une sensibilité plus aigue, nous aide nous-mêmes à ne pas rester indifférents devant l'infinie variété de ces jours et de ces sols.

Des Charentes, *Balande*, *Bron*, *Chrétien*, *Morvan*, *Rageade*, *Suire;* de Poitiers, *Grillon;* de Paris, *Bonnesseur*, *Burkhalter*, *Mlle Déringère*, *Fraye*, *Leleu-Bourgoin*, *Quimeso*, *Signac*, *Thomas*, sont venus explorer notre bocage ou nos côtes. Les toiles qu'ils ont exposées ont gardé pour nous le souvenir de la vision qui les a émus.

La ville de Fontenay a pu acheter parmi eux de très belles pièces comme ce Vieux Pouzauges de Gaston Balande, plein de verve et de brio, d'une parfaite harmonie où les lignes, dans leur balancement, rayonnent vers un nœud central, d'une évidente recherche décorative sans assujettissement à la couleur réelle; comme ces deux bois de Roger Grillon, dont l'un encore est de Pouzauges (1) et qui sont des modèles du genre et qui ont contribué, sans doute, pour leur part, à déterminer chez beaucoup d'exposants au moins le désir d'utiliser un tel moyen d'interprétation. Serions-nous à la veille d'avoir comme une école vendéenne de graveurs sur bois auxquels le président de la S. V. A., Boutin lui-même n'aura marchandé ni ses conseils, ni ses démonstrations ?

Et de Paris, beaucoup de ceux qui nous sont venus témoignent qu'ils ne connaissent plus seulement la Vendée par Lepère et par Milcendeau. Ils viennent maintenant explorer autre chose que la côte de Saint-Jean-de-Monts et son arrière-pays immédiat. Le bocage vendéen n'est plus maintenant classé parmi les *terra incognita*. On

(1) Achetés par le Musée Vendéen.

Digitized by Google

cherche à en dégager les paysages les plus classiques, comme on entoure d'une prédilection particulière les coins en quelque sorte illustres: Pouzauges, entre autres, a retenu à cette exposition quatre peintres; la forêt de Mervent commence à se livrer.

C'est un signe à retenir. L'attirance pour un point particulier que détermina seulement le prestige de deux grands noms comme ceux de Lepère ou de Milcendeau (1) ne peut être qu'une mode passagère qui épuise rapidement l'objet même de son engouement; il y a bien plus d'avenir, certes, à voir un monde d'artistes s'attaquer à toute une région, rechercher ses aspects variés, ses terres dissemblables, et, en corrélation avec elles, ses ciels divers. La complexité fait seule la vie et assure l'évasion loin des clichés usés.

Est-ce à dire que cette sorte d'exploration en tous sens ait déjà manifesté une grande divergence de buts? Sans poser comme des devoirs aux artistes, il faut bien avouer qu'il reste encore des régions inexplorées auxquelles il semble qu'on n'ait pas songé encore et pour lesquelles il semble tout aussi bien qu'il n'y ait pas de raison que l'art ne s'y appliqua pas.

Notez que nous ne parlons que de ce qui constitue en quelque sorte l'extérieur des choses; l'art a témoigné maintes fois qu'il pouvait davantage et qu'il parvenait à saisir ce qui constitue comme le résultat dernier d'un sol, l'homme, non pas l'homme tout simplement décrit comme un vieux chêne ou un roc moussu du pays, mais l'homme qui a ses traditions, ses passions, ses espoirs et ses jeux, l'homme dans sa vie intime et dans les actes solennels de son existence. Avouons-le, les recherches de cette nature sont à peu près absentes; voilà un champ immense et presque inexploré; les artistes devront bien pourtant ne plus l'ignorer si des manifestations comme les expositions de la S. V. A. ou si des œuvres de longue haleine comme le nouveau Musée Vendéen doivent être la représentation fidèle de la vie multiple d'un pays.

Rien pourtant ne pourrait davantage favoriser la représentation de cette vie multiple que l'adhésion maintenant unanime qui, de toute la Vendée, vient à la S. V. A. bien que cette société ait cru devoir établir son siège dans la vieille ville du pays, à Fontenay-le-Comte, que ses longues traditions intellectuelles imposaient.

La création napoléonienne de La Roche-sur-Yon ne peut prétendre y concentrer tout et désormais sont accourus à la 3e exposition de la S. V. A., les *Astoul*, *Coquet*, *Haudeville*, *Péchereau*, *Robin*, *Rabier*.

(1) Très bien représentés, d'ailleurs, au Musée Vendéen.

Digitized by Google

Rousseau-Decelle, Voyer, de talents dissemblables, et inégaux assurément, comme tous ceux qui sont venus, avec eux, jusqu'à Fontenay, d'autres coins de cette Vendée, les *Damour, Garnier, Mlle Ouvrard, Mlle Papin, Piard, Ravon, Texier*. Les talents sont innombrables qui peuvent s'émouvoir aux divers aspects du pays et traduire leurs émotions en conceptions durables.

Pourquoi n'aurions-nous pas ainsi, avec tant d'efforts, comme un inventaire de tout ce que recèle, plastiquement parlant, notre sol et ses habitants ? Nous en prendrions ainsi plus nettement conscience. Ce serait peut-être là l'œuvre première à accomplir par tous ces syndicats de tourisme qui, trop souvent, fonctionnent à vide et veulent forcer aux gestes avant de déterminer très clairement la conscience intime qui est leur raison d'être.

Pousser vers la vieille ville de Fontenay les touristes désœuvrés en quête de sensations neuves est vain si les artistes n'ont pas dégagé la structure fondamentale de ce sol vendéen, s'ils n'ont pas dégagé une âme qui se dissimule aux yeux non avertis ou non exercés, s'ils n'ont pas collaboré à ce long travail de compréhension, si essentiel qu'il semble le plus souvent une vraie création.

Prenez la vieille cité de Fontenay-le-Comte si variée, si fertile en surprises. Qu'en aperçoit donc le voyageur pressé lorsqu'il s'élance tout au long de cette rue de la République qui la coupe ainsi qu'un trait de canif au travers d'une broderie pleine d'imprévu ? Il ignorera toujours la joie du rayon de soleil surpris au tournant d'une ruelle montueuse.

C'est à la poursuite de ces charmes et de ces sortilèges que le président de la S.V.A., E. Boutin consacre pourtant beaucoup de ses loisirs: types d'habitation (1) et instants de lumière, instants rares parfois, voilà bien le programme d'une école régionale d'art et nombreux sont ceux de Fontenay, qui ont commencé cet inventaire nécessaire, dans toute la région, les *Cariat, Chaigneau, Claveau* (2), *Jaunet, Poudra, Renaux, Simonneau* et surtout le sérieux *Charlopeau* qui s'est laissé prendre par le charme discret des rues des villages de l'Ouest et qui n'a pas encore épuisé l'étude, hasarderai-je cette transposition, des murmures enchanteurs et à peine perceptibles qui s'élèvent de ces façades en apparences banales (3).

(1) Ou maison historique comme la maison natale du peintre fontenaisien Tissier (acquis par le Musée).

(2) Une caractéristique vue de la Sèvre à Marans, a été acquise pour le Musée.

(3) Notamment Marsilly, acheté pour le Musée Vendéen.

Digitized by Google

En voilà assez pour sentir ce que les peintres de la S.V.A. ont déjà accompli et ce qui leur reste à accomplir. Des recherches communes n'ont jamais bridé l'élan ni la fougue des talents sincères. Et si les programmes eux-mêmes de la S.V.A. et les conditions inéluctables de réussite des œuvres provinciales limitent le champ d'action, ces limites sont assez vastes pour laisser pleine de vie une immense variété de labeur.

La sculpture ne présente évidemment pas à la S.V.A., la même abondance, ni la même variété que la peinture. Les raisons de l'an passé subsistent; il y a de grosses difficultés de transport et puisque, suivant Diderot, la sculpture est un plaisir de prince, félicitons deux personnalités bien vendéennes, MM. René Vallette (1) et de la Chanonie, de figurer, grâce au sculpteur *Guéniot*, bien à leur place, dans une manifestation régionaliste. MM. *Martel* exposent quelques fragments d'une grande œuvre, à laquelle ils se sont depuis très longtemps attachés avec l'architecte *Burkhalter*, le monument à Debussy, et qui représente pour eux une somme considérable de laborieuses recherches.

Le régionalisme n'inspire-t-il pas nos sculpteurs? Manque-t-il dans nos bocages brumeux, de lumière pour faire jouer les ombres et les reflets? Nos marais sont-ils plus proches de la Hollande que de la Grèce? Il semble, en tous cas, ainsi que chez les maîtres néerlandais, qu'il y ait chez nos artistes une recherche bien plus passionnée de l'instant de lumière rare, enchassé sur la toile comme un bijou précieux, qu'un franc étalage de muscles, taillés dans le marbre, pour soutenir un clair soleil sans mystère. Constantin Meunier, pourtant, homme du Nord, sut s'inspirer du travailleur de la Belgique brumeuse, et le fixer dans ses vêtements et ses gestes quotidiens en de puissantes réalisations

Il y a quelques jours, en décembre, une note brève de la presse donnait, à la suite de la cloture de l'Exposition régionale du travail à Rennes, la liste des œuvres retenues pour l'Exposition nationale des arts décoratifs de Paris, en 1925. Pour la Vendée, ne figurait qu'un nom: il faut le donner, *René Pellerin*, sabotier aux Sables d'Olonne.

Faut-il croire que de tant d'artisans, de bons artisans, œuvrant par toute la Vendée, un seul mérita de représenter notre région à une grande manifestation d'art décoratif? Assurément non! Mais n'est-ce pas déjà un signe, un mauvais signe, qu'il manque chez ces

(1) Grâce au geste généreux de Vallette, ce buste demeurera au Musée Vendéen.

Digitized by Google

artisans comme la conscience de la personnalité de leur art et comme le légitime orgueil de représenter une tradition très vivante qui aspire à prolonger dans l'avenir, en renouvellements incessants, les lointaines racines qui plongent dans un passé très ancien.

Nous avons signalé, l'an passé, ce péril. Si l'on s'en tient à la vieille distinction, un peu désuète, des arts majeurs et des arts mineurs, il faudra bien avouer que les premiers ne s'adresseront jamais qu'à une élite. Il faut, à côté d'eux, pousser au développement des arts industriels parce que ceux-là s'adressent à tous et que ce sont ceux-là qui font presque tout le décor de la vie. Ne faut-il pas jouer sa vie comme une belle pièce et dans un beau décor ?

La S.V.A. ne remplira complètement son rôle que lorsque le mouvement qu'elle a déjà déterminé soulèvera les masses, même et avant tout les masses rurales. Il faut que les bons artisans provinciaux ne prennent plus à Paris un mot d'ordre qui n'est pas fait pour eux, et, il faut bien l'avouer, qu'ils interprètent fort mal.

Il y a beau temps, d'ailleurs, que l'on s'est aperçu que l'art rustique, l'art provincial avaient leurs saveurs propres. Les études s'en sont multipliées. Une revue de vulgarisation, «*La Vie à la Campagne*» vient de consacrer à nos meubles vendéens un copieux numéro, après tant d'autres consacrés aux meubles d'autres régions. Malgré ses imperfections, il aidera à prendre conscience d'une personnalité que nos artisans veulent encore ignorer, et nous ne cesserons jamais de dire à ces artisans que leur sauvegarde est dans ce régionalisme et que le principal devoir de la S.V.A., si c'en est peut-être le plus lourd, est d'aider à cette fertile décentralisation.

Jean GUINEFOLLE.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Un Vendéen à l'Académie Goncourt. — La Vendée, fertile en artistes et en lettrés, vïent d'entrer à l'Académie Goncourt en la personne de Raoul Ponchon, le gai poète, le chantre inspiré de nos clairs vins de France, dont la muse, par sa fraîcheur et ses coloris, rappelle la belle époque de du Bellay et de Ronsard.

Raoul Ponchon, dont le père, capitaine au 46e d'infanterie, s'y trouvait alors en garnison, est, en effet né à Napoléon (Vendée), aujourd'hui La Roche-sur-Yon, le 30 décembre 1848, ainsi qu'en fait foi l'acte d'état civil, dont l'aimable et érudit archiviste de la Vendée, M. Pascal Lanco, a bien voulu nous adresser la copie:

« *L'an mil-huit-cent-quarante-huit, le trente-un décembre à Onze heures du matin, par devant Nous Constant MERLAND, quatrième Conseiller municipal, remplissant à défaut de Maire et d'adjoint et pour les premier, deuxième et troisième Conseillers Municipaux empêchés, les fonctions d'Officier de l'Etat civil de la Commune de Napoléon, chef-lieu du département de la Vendée, est comparu le sieur Jean-Jacques Ponchon, âgé de trente-huit ans, Capitaine-Trésorier au quarante-sixième Régiment d'Infanterie de ligne, en garnison en cette ville, y demeurant rue des Jardins, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né le jour d'hier à quatre heures du soir, de lui déclarant en sa maison et de Marie-Henriette-Julienne BIRCK, son épouse en légitime mariage et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de JOSEPH-RAOUL, les dites déclarations et présentations faites en présence des sieurs Jean-Joseph-*

Digitized by Google

Jacques BUISSON, âgé de trente-quatre ans, lieutenant au quarante-sixième Régiment d'infanterie de ligne, et Charles-Georges MERTZ, âgé de trente-six ans, lieutenant au dit quarante-sixième Régiment d'Infanterie de ligne, demeurant les deux en cette ville.

Et ont le père et les Témoins signé avec Nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite.

Suivent les signatures:

PONCHON — BUISSON — MERTZ — MERLAND. »

Ronsard et sa descendance. — Au moment des fêtes célébrées en Vendômois en l'honneur de Ronsard, certains journaux ont dit que le Prince des Poêtes avait laissé dans son pays des descendants collatéraux et que l'un d'eux s'était allié à une famille de Vendée.

Il ressort, en effet de l'examen de l'acte généalogique qui nous a été confié, que Pierre de Ronsard serait mort sans postérité, mais qu'un de ses frères Claude eut trois enfants, dont l'un d'eux Gilles, fit souche. Son unique fille, Geneviève de Ronsard, qui fut la dernière du nom, épousa Benoît II de Marescot et leur arrière petite-fille, Sophie de Marescot se maria en 1827 avec Emile-Auguste, comte de Querhoënt. De ce mariage naquirent trois filles, dont l'une d'elles Pauline-Sydonie-Félicie, épousa Ernest, comte de Tarragon. Et l'un des enfants nés de cette union, le comte Christian de Tarragon s'est marié à Fontenay-le-Comte en 1899 avec Mlle Yvonne Millochin, petite-fille de M. et Mme Vallette, et nièce du Directeur de cette Revue.

L'Inauguration du Musée Vendéen de Fontenay. — Le 13 octobre 1924, à Fontenay, tous les amis des Arts se sont donné rendez-vous pour l'inauguration du nouveau Musée, le Musée Vendéen, où des œuvres du plus haut intérêt ont pris place. Le passé, dans notre histoire vendéenne, s'y trouve largement représenté.

Comme l'étendard de Jehanne la Lorraine qui fut à l'honneur après avoir été à la peine, il semble que, mûs par une noble pensée, ceux qui ont procédé à ce premier aménagement du Musée de Fontenay-le-Comte aient tenu à associer étroitement à cette cérémonie inaugurale, leurs prédécesseurs à l'échevinage, à l'administration municipale, et ceux qui ont préparé les voies à l'entreprise enfin réalisée.

Voici Nicolas Rapin et Barnabé Brisson (de Thomas-de-Leu) — voici (de T. Couture), Eugène de Mouillebert et son fils Louis.

L'ancien intendant de la généralité du Poitou, Paul-Esprit-Marie de la Bourdonnaye, comte de Blossac (d'A. Besse) est présent à la fête, comme aussi bien Mercier du Rocher, l'ancêtre de M. Ernest Brisson (de Giraudin), comme Clément Vallette, maire de 1863 à 1867) —

Digitized by Google

comme Benjamin Fillon (de Birotheau), et son père Joseph Fillon, l'adjoint au Maire, comme Arsène Charrier (de Bonnin)... et nous en oublions.

Le présent n'y fait pas moins bonne figure. Et nous avons notamment remarqué les envois de nos deux excellents artistes MM. Astoul et Guéniot, l'un pour la sculpture, l'autre pour la peinture.

M. Guéniot a mis à l'exposition de la Fraternelle des Artistes Vendéens, le buste de notre Directeur, M. René Vallette et une tête délicieuse d'enfant qui sommeille; ces deux œuvres étaient au dernier Salon où, certes, elles ont eu les marques les plus grandes de l'approbation des visiteurs.

Les deux autres pièces envoyées par M. Guéniot sont la statuette de François Viète et le buste très beau, très viril de M. de la Chanonie.

Après M. Guéniot nous voyons l'art admirablement représenté par M. André Astoul, dont les tableaux ont réuni tous les suffrages d'admiration des visiteurs.

Félicitons les nombreux exposants qui ont si bien contribué, par leurs œuvres, à faire de l'exposition et du Musée Vendéen, des centres d'art intéressants.

Nos Artistes. — M. l'abbé Richoux, curé de la paroisse Saint-Maurice de La Rochelle, vient de doter le cimetière de cette paroisse, d'une œuvre remarquable due au talent de notre excellent ami le statuaire Arthur Guéniot. Sculptée dans une pierre au grain fin et dur comme du marbre, cette œuvre d'une facture très sobre mais inspirée par une profonde foi chrétienne, représente le Christ soutenant de son bras gauche le signe de la Rédemption et montrant de sa main droite, le Ciel promis à ses élus.

Les Conférences Fontenaisiennes. — La Société des Conférences fontenaisiennes, encouragée par le légitime succès des réunions précédentes a repris la série de ses Conférences à l'issue des vacances. C'est ainsi que nous avons pu successivement écouter et applaudir sur la scène du théâtre de Fontenay: M. le Dr Chabaneix, dans une très vivante étude de *La littérature coloniale;* M. le docteur Drouineau qui nous a entretenus du spirituel gastronome, de l'anecdotier charmant que fut *Brillat-Savarin;* M. Mémain qui nous a parlé de la *Corvée royale en Bas-Poitou;* puis M. Béraud, architecte, qui a fait défiler devant nos yeux la merveille d'harmonie et de mesure que fut l'*Acropole d'Athènes.* Ajoutons que le 25 janvier prochain, M. Roger Guillemet nous parlera du *Séjour de Rabelais à Fontenay-le-Comte.*

Le Monument des Morts de la Guerre à Luçon. — Le

Digitized by Google

23 novembre 1924 a eu lieu à Luçon l'inauguration du monument des Morts de la guerre, œuvre de M. Garraud, grande médaille d'or des Artistes Français. Il porte gravé dans le granit les noms des vaillants enfants de Luçon tombés pour la Patrie en 1914-1918.

Plusieurs discours ont été prononcés, par M. Lafontaine, maire de Luçon, MM. Biré et de Tinguy du Pouët, députés; et par M. Bovier-Lapierre, ministre des Pensions, qui présida la cérémonie d'inauguration.

Note d'Art. — Notre distingué compatriote, M. Louis Maingueneau, le compositeur si apprécié de « Mélusine » et de « Manon », vient de voir deux de ses compositions figurer, les 13 et 14 décembre, au programme des Concerts Colonne.

Il s'agit de deux chants lyriques qu'il a su délicieusement orchestrer: une ballade française de Paul Fort: « La Mort du Roi » et un poème de F. Hérold: « L'Amour de Krishna ». L'un et l'autre ont été très goûtés des amateurs de choix qu'attirent les Concerts Colonne, et dont le verdict est de ceux qui établissent la renommée.

C'est un nouveau succès pour le talentueux musicien et nous l'en félicitons vivement.

Les Buttes d'Huîtres de Saint-Michel-en-l'Herm. — La destruction de la principale butte d'huîtres de Saint-Michel-en-l'Herm se poursuit activement pour le compte d'un industriel parisien. Les découvertes faites depuis le début des travaux prouvent d'une manière irréfutable le caractère archéologique de ces buttes.

Il serait profondément regrettable que disparût ce monument absolument unique en Europe et nous nous permettons de demander son classement immédiat au titre de monument historique.

— Au sujet de ces buttes, notre éminent collaborateur, M. le comte Bégouen, qui les a visitées naguère avec M. le docteur Thomas de la Pintière, de Vouvant, a publié dans la *Revue Anthropologique* (septembre-décembre 1924), une très précieuse étude qui lui a permis de conclure qu'on est en présence de *simples déchets de nourriture amoncelés par les âges*, qui d'après les objets trouvés dans la tranchée, et signalés par MM. Baudouin et Morel, remonteraient à l'époque romaine, pour se continuer peu à peu jusque vers le x^e^ ou le xi^e^ siècle.

Découvertes Archéologiques. — Des travaux récents exécutés dans le bourg de Sallertaine ont amené la découverte de sépultures anciennes où ont été trouvés des débris de poteries intéressantes et dont l'une d'elles présente en outre d'une série de trous, un graphite en forme de croix paraissant remonter au x^e^ ou xi^e^ siècle.

Digitized by Google

— A la Garnache, M. le Docteur Marcel Baudouin a découvert à la porte d'une ancienne maison du bourg une très belle *pierre à cupules* en schiste argileux.

— M. le Docteur Boismoreau nous annonce également de précieuses trouvailles préhistoriques, faites récemment par lui aux environs de la Pommeraie.

Le « Feu du Souvenir » au Monument de Bel-Air. — Dans sa réunion de samedi soir 22 novembre, la Commission administrative des Anciens Combattants de 1870-1871, réunie sous la présidence du sympathique Docteur Chevallereau, a pris l'initiative de faire établir le « feu du Souvenir » au monument de Bel-Air. Ce feu (alimenté par l'Electricité) serait allumé lors des fêtes nationales et patriotiques.

Nos Collaboratrices. — Nous sommes très heureux d'apprendre que notre distinguée collaboratrice, Mademoiselle Charlotte Roy, vient de remporter à l'unanimité du Jury, au concours des Belles Lettres et Arts de La Rochelle le premier et second prix pour une poésie intitulée *A. Loti*, et nous la prions d'agréer nos plus vives félicitations.

Au Cinéma. — Le nouveau moyen d'expression qu'est le cinéma ne devait pas laisser indifférent un homme d'un esprit aussi moderne que M. Pierre l'Ermite(M. l'abbé Loutil) aussi vient-il d'autoriser un de nos meilleurs metteurs en scène à tirer un film d'un de ses romans, *L'Enfant que j'ai tué*, dont l'action repose sur un cas de conscience extrêmement angoissant.

Pierre l'Ermite n'a pas hésité à se familiariser avec l'appareil de prises de vues, afin de pouvoir surveiller l'adaptation fidèle de son roman, et nous avons sous les yeux une amusante photographie qui le représente, à côté de l'opérateur, assistant à l'exécution d'une scène sur la côte de Noirmoutier, où ont été tournés les extérieurs du film.

— Rappelons de même que la *Brière*, l'œuvre magistrale de notre éminent ami M. Alphonse de Châteaubriant, a été filmée avec un particulier talent, et qu'elle sera certainement un des plus merveilleux triomphes de l'écran.

Nos Compatriotes. — A la séance du 10 novembre de l'Académie de La Rochelle, notre savant compatriote, M. Roy a donné lecture d'une notice très détaillée sur l'emploi du sceau à travers les différentes époques de notre histoire, évoquant notamment les sceaux régionaux, les bulles et les lettres de cachet.

— Nous apprenons avec plaisir que par décret du Président de la

Digitized by Google

République, en date du 9 décembre 1924, M. Pierre Gaudin, précédemment avocat à la Cour d'appel de Paris, a été nommé avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation.

M. Pierre Gaudin appartient à l'une des plus honorables maisons de la bourgeoisie bas-poitevine, et nous lui adressons nos plus sincères félicitations.

Le Prix Cognacq-Jay. — L'Académie Française, dans sa séance du 3 décembre 1924, a décerné à la Vendée les prix suivants:

Prix de 25.000 francs, à *M. Eugène Chaillot*, cultivateur à l'Aiguillon-sur-Mer, (13 enfants dont 12 vivants).

Prix de 10.000 francs: Aimé Calliau, ouvrier agricole (7 enfants vivants, au logis de Chaon-Girouard).

Constant Chabot, ouvrier maraîcher, à Saint-André-d'Ornay (7 enfants vivants).

Paul Joly, métayer à Martinet (7 enfants vivants).

Les « Amis de Pascal ». — Sous ce titre vient de se fonder à Paris une nouvelle Association, qui a pour président d'honneur M. P. Bourget, dont le Comité directeur se compose de MM. Fortunat Strowski, Henri Massis, le R. P. Petitot, Jacques Chevalier et dont le secrétaire-trésorier est notre jeune et très distingué compatriote M. Jacques de Maupeou. (9, rue Victor Considérant, Paris XIVe).

La direction, nettement catholique, se propose de restituer à Pascal, d'une façon inébranlable, sa fonction véritable, défigurée par quelques Sorbonnards.

C'est donc là une œuvre excellente à laquelle nous souhaitons un plein succès.

A nos Abonnés. — A partir de 1925, l'abonnement à la *Revue du Bas-Poitou* sera porté à *18 francs* sur papier ordinaire et à *28 francs* sur papier de luxe; malgré cette hausse, que nécessite la vie chère, nous osons espérer que tous nos Abonnés nous resteront fidèles. Nos efforts tendront à nous montrer digne de cette fidélité et l'intérêt toujours grandissant de la Revue en est une preuve.

Dans notre prochain numéro, le 1er de 1925, nous commencerons la publication des très émouvants *Mémoires inédits de Mademoiselle Sophie de Sapinaud*, dite *La Belle Vendéenne;* d'une très judicieuse étude sur *Monsieur de Charette* de G. Lenôtre et de très intéressants souvenirs sur le Poitou, sous ce titre plein de promesses excellement tenues: *La Chanson du Bon temps*

— Ce même numéro sera illustré de charmantes têtes de pages inédites, dues à la plume exquise du commandant Boutet-Lagrée, le mari de notre excellente collaboratrice, et de fort jolis bois, gravés avec son

Digitized by Google

accoutumé talent par M. E. Boutin, le très habile architecte fontenaisien.

Une Figure « Hippique » Vendéenne. — M. Henri de Moussac, directeur de l'Ecole départementale de Dressage de La Roche-sur-Yon, est trop connu des Vendéens pour qu'il soit besoin de le leur présenter.

Sous le titre « *Silhouettes de Vincennes* », un de nos confrères, M. L. Chass, lui a consacré un article trop intéressant pour que nous le passions sous silence. Cette biographie rend hommage aux qualités de notre sympathique compatriote; elle charmera tous ceux que les choses du turf ne sauraient laisser indifférents.

« Ardent, nerveux, plein de race et d'allure, aussi mince et plus long que la plus longue des chambrières en usage dans les manèges, tel apparaît M. Henri de Moussac, parfait gentlemen-driver et « comingman » des trotting.

» Descendant d'une très ancienne famille vendéenne, il vit le jour il y a une quarantaine de printemps à Brizay, en Touraine, pays d'origine de sa mère.

» Neveu d'un grand éleveur, dont les souches de poulains remontent à la fameuse jument Sunset, mère d'Urbaine par Prince-Noir, et provenant des haras du comte de Lagrange, le jeune Henri, destiné par ses origines et sa naissance à devenir « homme de cheval », se passionna dès l'enfance... pour le trotting. Le décès de son père, qui remplissait depuis dix-sept ans les fonctions de Directeur de l'Ecole départementale de la Roche-sur-Yon, le plaça très jeune à la tête de l'Administration de cette délicate entreprise. Il s'est donné à cette œuvre depuis quinze ans.

Il était naturel que la carrière hippique tentât ce cavalier émérite. La haute qualité d'une jument confiée à ses soins l'incita à risquer l'aventure sur l'hippodrome de Saint-Gervais. C'est dans ce petit coin de Vendée que le jeune Henri de Moussac gagna sa première course, en faisant trotter Dinah, en 1' 36''. Puis il eut la chance d'avoir une grande jument, Fantaisie, par Mars et Urbaine, avec laquelle il réussit, avant guerre, l'exploit inégalé de 14 victoires successives dont deux dans la même journée, enlevant la première en 1' 32'', la seconde en 1' 34'' sur 4.500 mètres, battant le grand trotteur Casier.

Les habitués de la pelouse de Vincennes sont paraît-il, toujours heureux d'applaudir à ses victoires, en le désignant familièrement sous le sobriquet de « Double-Mitre. »

Rappelons qu'il fut naguère excellement crayonné par le parfait caricaturiste Let (M. Louis Esgonnière du Thibeuf).

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

FIANÇAILLES

Nous sommes heureux d'apprendre les fiançailles de M. BERNARD MARSAC, fils de notre excellent confrère et ami Emile Marsac, directeur de la *Vendée*, avec Mademoiselle MAGDELEINE HOURDELLIER, fille de M. Hourdellier, employé retraité de la marine, à Rochefort.

MARIAGES

Récemment a été célébré, en la chapelle du château d'Epied, le mariage de M. LOUIS D'AREXY, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de Guerre, avec Mademoiselle PAULE D'EPIED, fille de M. d'Epied et de Madame, née Merveilleux du Vignaux. La bénédiction nuptiale a été donnée par l'abbé de Bazelaire, cousin du marié.

— On annonce également le mariage prochain de Mademoiselle GENEVIÈVE DE SAIRIGNÉ, fille de la baronne de Sairigné, avec M. HENRI COTTEZ, pilote aviateur au Maroc, fils du général de division Cottez et de Madame, née Chavani.

— En l'église Saint-Léger de Cognac a été célébré le mariage de Mademoiselle SIMONE PAJAUD, fille du docteur Pajaud et de Madame, avec M. GEORGES FESTY, administrateur de la *Gazette d'Aunis*, fils de M. Festy, contrôleur des postes et télégraphes en retraite, et de Madame.

Les témoins étaient pour la mariée, Me Gallet, du barreau de La Roche-sur-Yon, son cousin, et, pour le marié, le colonel Aury, directeur du génie du 5e corps d'armée, son cousin.

— Le 5 janvier 1925, sera béni dans l'église Saint-Sulpice à Paris, le mariage de M. le docteur JULIEN ROUSSEAU, de Beauvoir-sur-Mer, avec Mademoiselle ANNE-MARIE PERROT.

Digitized by Google

NAISSANCES

— Madame Roger de BREM, née Albert-Salle, a heureusement mis au monde, à Paris, une fille: Véronique.

— Madame Roger GUILLEMET a de même mis au monde, le 21 décembre 1924, une fille, qui a reçu les prénoms de Monique-France.

— Nous apprenons également d'Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise), que Madame Jean BUSSON, née Victorine de Brandois, vient de donner le jour à un fils qui a reçu au baptême le prénom d'Olivier.

Nos félicitations et vœux les meilleurs.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

Madame Eugénie LESPINE, mère de notre execellent confrère Victor Lespine, directeur du *Journal de Toulouse* et de la *Gazette du Tarn*, au deuil duquel nous prenons la plus vive part, est décédée à Toulouse, à l'âge de 79 ans.

— M. Joseph-Jean SIRAUDEAU, imprimeur à Angers, fondateur de la Revue *L'Anjou Historique*, que dirige avec sa grande érudition, notre distingué collaborateur, M. le chanoine Uzureau, décédé, le 24 juin 1923, au Val d'Hyrome, à l'âge de 64 ans.

— Le R. P. ALEXANDRE, capucin du couvent de Cognac, né Louis de GOUÊ de la CHABOTTERIE, décédé le 15 août 1924, en célébrant la messe.

A ses obsèques, qui ont eu lieu le 18 août, en l'église Saint-Antoine de Padoue, M. l'archiprêtre de Cognac, prononça un éloquent éloge de l'excellent religieux qui voulut bien nous honorer de son amitié.

— Madame Marthe-Marie-Alexandrine GAULY, veuve de M. Eugène Pihoué, ancien président du conseil d'arrondissement de Bressuire, décédée pieusement en son hôtel à Bressuire, le 18 septembre 1924, dans sa 73e année.

La cérémonie religieuse a été présidée par sa Grandeur Monseigneur de Durfort de Civrac de Lorges, évêque de Poitiers, qui avait tenu par sa présence à honorer la mémoire de l'insigne bienfaitrice des œuvres catholiques qu'était la regrettée défunte.

— M. Henri PONCET, beau-frère de notre excellent imprimeur, M. Pierre Lussaud, décédé à Gand (Belgique), le 23 octobre 1924, dans sa 37e année et dont l'inhumation a eu lieu le 30 au cimetière Notre-Dame de Fontenay, après la cérémonie religieuse célébrée à Gand.

Digitized by Google

— Madame la vicomtesse ARTHUR DE FRANCE, née Alice Robain, fille de notre excellent ami Paul Robain, décédée à Maubeuge le 13 novembre 1924, à l'âge de 22 ans et dont les obsèques ont été célébrées en l'église de Quéaux (Vienne), le 20 novembre.

— M. ALAIN DE GOUÉ, décédé aux Sables-d'Olonne, le 15 novembre 1924, à l'âge de 80 ans, et dont les obsèques ont été célébrées le 18, en l'église du Givre (Vendée).

M. Alain de Goué, oncle de notre regretté collaborateur, était le fils de Louis-Adolphe de Goué qui possédait en 1853, le domaine de la Brunière, en la commune du Givre, et de Charlotte-Lydie-Avice de Mougon, décédée en 1888. Il était le frère de Madame de la Bouralière, veuve du distingué lettré et archéologue, décédé à Poitiers en 1923.

— M. l'abbé JOSEPH BAROTIN, ancien professeur au collège Saint-Joseph de Poitiers, ancien curé de Faymoreau, prêtre habitué, pieusement décédé à Vouvant, le 15 novembre 1924.

— Madame JOUSSAUME, mère de M. l'archiprêtre de Notre-Dame de Fontenay, pieusement décédée à la Chaize-le-Vicomte, le 16 novembre 1924, à l'âge de 80 ans, et dont la sépulture a eu lieu à Saint-Florent-des-Bois.

— M. l'abbé MARIE MESNARD, chanoine honoraire, curé doyen des Herbiers, pieusement décédé le 17 novembre 1924.

Lors de ses obsèques, au cimetière, M. le comte de Bermond, maire des Herbiers, fit un éloquent éloge du regretté défunt.

— M. HENRI PUIROUX, docteur en droit, principal clerc de notaire, décédé à la Roche-sur-Yon, le 23 novembre 1924, dans sa 49e année, et dont les obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Louis de cette ville, le 26 novembre.

M. Puiroux qui s'intéressait vivement à l'histoire vendéenne, avait publié plusieurs études historiques sur le pays de Vairé, qui témoignent d'une sérieuse érudition.

On lui doit également un curieux volume de philosophie historique *De Romulus à Guillaume II.*

— Madame PAUL PERREAU DE LAUNAY, née Chevallereau, décédée en sa demeure de Launay, le 30 novembre 1924, dans sa 74e année, et dont les obsèques ont été célébrées le 4 décembre, en l'église de Sigournais sa paroisse.

— M. EDGARD PHELIPPEAU, ancien avoué, sous-chef de contentieux à la Société Générale, décédé le 15 décembre 1924 à Paris, à l'âge de

Digitized by Google

61 ans, et dont les obsèques ont été célébrées le 20, en l'église Saint-Louis de la Roche-sur-Yon.

— Mademoiselle EUGÉNIE SÉGUIN, tante de M. Marcel Gibaud, notaire honoraire, décédée à Pouzauges, le 18 décembre 1924, dans sa 95e année.

— Le R. P. CHARLES FORGEAU, chanoine honoraire, supérieur des missionnaires diocésains de la résidence de Martinet et curé de cette paroisse, décédé le 20 décembre 1924 à l'âge de 64 ans.

Nous tenons à déposer sur sa tombe un tout particulier hommage en souvenir de l'éloquent concours qu'il voulut bien nous accorder lors de la fête de la Croix de Charette, en l'église de Saint-Sulpice le Verdon. Nous saluons donc très respectueusement la mémoire du pieux religieux, du brillant orateur et du grand cœur qui disparaît.

— M. l'abbé LÉON MOISNARD, missionnaire diocésain, décédé aux Lucs-sur-Boulogne, victime d'un douloureux accident, le 25 décembre 1924, et dont les obsèques ont été célébrées, le 29 en l'église de Maillezais, sa paroisse natale.

— M. LOUIS-MAURICE GUÉRINEAU, ancien magistrat et publiciste très distingué, dont les obsèques ont été célébrées le 27 décembre 1924, en l'église de Sainte-Pezenne (Deux-Sèvres).

Nos bien sincères condoléances aux différentes familles que ces morts ont mis en deuil.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Le Littoral Bas-Poitevin.— Le commandant Derancourt vient de publier, dans le « Bulletin de la Société d'Océanographie », un travail où il démontre que jadis, à l'époque romaine, l'île d'Yeu était réunie au continent, ainsi que Noirmoutier.

Ce travail est tout d'actualité, en présence des désastres qu'en novembre dernier la mer a causés sur la plage même de Saint-Gilles-sur-Vie.

Rappelons, à ce propos, qu'un marin disait récemment qu'on se souvient, à Saint-Gilles, d'avoir connu des buissons sur « Pilours » et même sur « Rochebonneau », rocher actuellement submergé en plein océan.

Il semble que les modifications du sol de cette contrée sont très récentes et que le sol s'est effondré de près de 15 à 20 mètres en profondeur depuis 1500 ans seulement, ce qui fait un mètre en 100 ans ou à peu près. Ainsi, non seulement, les vagues grignotent les dunes, mais la plage elle-même s'enfonce.

Cela devrait donner à réfléchir aux ingénieurs qui ne veulent entendre parler que d' « épis » pour protéger un sol en train de descendre peu à peu sous les flots, car il est clair que les épis ne pourront que suivre le mouvement.

Un Poète de Chez Nous. — Ce poète est M. Marc.Adolphe Guégan, originaire de l'Ile d'Yeu, dont les premiers poèmes parurent de 1911 à 1914, dans diverses revues de l'Ouest, — qui collabora au *Phare de la Loire* et au *Correspondant* et qui après avoir vaillamment fait son devoir pendant la guerre, nous donna en 1921 *L'Invitation à la fête primitive* et en 1923 *Oya Insula* ou *l'Enfant à la Conque:* deux œuvres magistrales où il a admirablement su, comme on l'a écrit, « monnayer le génie grec en vers français » et redonner au sonnet tout son prestige ancien.

Et voilà, qu'il vient aujourd'hui de tenter avec beaucoup de grâce et d'esprit une résurrection du tercet par le moyen du Haï-Kaï Nippon dans un exquis petit volume nouveau — *Trois Petits tours et puis s'en vont* — que nous avons lu avec infiniment d'intérêt. (Paris, Albert Messein, 7 fr.).

Digitized by Google

En voici quelques-uns:

ROSÉE

Quelle procession matinale
Traversa le champ
Pour qu'il scintille d'eau bénite?

LA VIOLETTE

On a dû marcher sur elle
Car toute sa chair
N'est qu'une tendre ecchymose.

LA GIRAFE

Giraje. Grand escargot
Qui a perdu sa coquille
Et la cherche à l'horizon.

TRAIN

Le train suit le rail.
Il passe.
Le rail suit le train.

LES RIDEAUX

Ne regardez pas dehors.
La vie est commune.
Ne regardez que mes fleurs.

LA TABLE

Je suis prudente.
Tout en les unissant
Je les sépare.

Les Chroniques Paroissiales. — La publication des Chroniques paroissiales, interrompue par la guerre, va reprendre son cours, avec quelques modifications que l'autorité diocésaine a cru devoir apporter à la conception de la revue. Celle-ci deviendra, sous le titre d'Archives du Diocèse de Luçon, un bulletin d'histoire ecclésiastique, d'archéologie religieuse. Elle paraîtra tous les deux mois, et comprendra trois fascicules de seize pages chacun, consacrés à une triple série d'études: 1° Chroniques Paroissiales; 2° Biographies Vendéennes; 3° Mélanges et Documents. La revue gagnera ainsi en variété et en intérêt.

La revue diocésaine des Chroniques fut toujours intéressante, sous la direction successive de feu MM. les abbés Pondevie et Hyppolyte Boutin. Elle le fut également sous M. l'abbé Huet, curé doyen de

Digitized by Google

Maillezais; et elle promet de l'être encore, sous la plume de son nouveau directeur, M. l'abbé Ad. Poirier, professeur au Petit Séminaire de Chavagnes qui, dans de nombreuses et savantes publications, et ici même, nous a donné tant de preuves de son érudition et de sa compétence en matière historique.

— De notre savant et infatigable collaborateur M. A. Vélasque, un nouveau et très curieux chapitre sur la Terreur à Nantes: *Le Procès de Carrier et du Comité révolutionnaire de Nantes* (Reims, 1924, Extrait des *Annales historiques de la Révolution française*).

— Extrait du *Courrier des Lettres* du *Figaro* du 12 décembre 1924: La correspondance de Chateaubriand.

A propos des lettres inédites de Châteaubriand que publie le *Figaro*, notre confrère, M. René Vallette, directeur de la *Revue du Bas-Poitou*, nous en signale une, qui faisait partie de la collection de feu M. Benjamin Fillon, le savant historien de Fontenay-le-Comte, et est relative à l'affaire de son discours de réception à l'Académie.

Dans cette lettre, adressée le 29 septembre 1815 à M. Abel, il était dit notamment:

»... J'avais reçu l'ordre du duc de Rovigo de me présenter pour candidat à l'Institut, sous peine d'être renfermé pour le reste de mes jours à Vincennes. Ne voulant occuper aucune place sous l'assassin du duc d'Enghien, et forcé de me présenter pour demander celle de Chénier, je fis mon discours de manière qu'on serait obligé de me défendre de le prononcer, malgré l'éloge de droit dont chaque récipiendaire était obligé de couronner son discours. Je réussis dans ce dessein, mais je pensai y perdre la vie... »

— En souscription à la librairie Pijollet, à la Rochelle (20 francs, port en sus): Recueil de pièces et documents concernant les *Faïenceries de Marans*, par feu M. P. Cappon, publié par M. G. Musset. (1 vol. in-8 de 120 p. avec planches coloriées).

Ouvrages nouveaux offerts à la Revue, et dont il sera ultérieurement rendu compte:

M. de Charette, le roi de Vendée, par G. Lenôtre. (Librairie Hachette).

Le Roi Perdu. — Louis XVII retrouvé. Mémoires inédits du Comte de Vaisons, publiée par Octave Aubry.

(Paris, Arthème Fayard).

Les Cinq Vendées. Précis des opérations militaires sur l'échiquier vendéen de 1793 à 1832, d'après des documents inédits extraits des archives de la Guerre, par le lieutenant-colonel Henri de Malleray.

Digitized by Google

Angers, Siraudeau; Paris, Plon-Nourrit, 1924, gr. in-8 de 216 p., avec un tableau chronologique et cartographique et 2 cartes. — Prix: 15 fr.

L'Alsace et Emile Keller (1828-1909), par Gustave Gautherot. (Paris, Plon-Nourrit).

Maisons et Meubles Aunisiens. Poitevins, Vendéens, Saintongeais. — La forme vieillotte et savoureuse des Meubles rustiques vous a conquis, et vous rêvez d'en posséder et de composer un de ces Intérieurs, dans un esprit traditionnel, tout en lui donnant une note très personnelle. Mais, pour cela, il vous faut les connaître, savoir quels Meubles chaque province recèle, quels sont leurs caractères, par quoi ils se différencient de ceux des provinces voisines, par quoi ils s'apparentent et s'harmonisent avec d'autres.

Or, la *Vie à la Campagne* a entrepris ces études et ces recherches pour vous. Son Directeur, M. Albert Maumené, parcourt à fond, chaque année, une province dans ce but; il y est aidé et guidé par des connaisseurs passionnés: Amateurs, Décorateurs, Antiquaires.

Il vous apporte cette année, par le texte et par l'Image, l'Inventaire prestigieux de tous les Meubles de Vendée, Poitou, Aunis et Saintonge, qu'il fait défiler sous vos yeux: de la massive Armoire maraîchine au Vaisselier naïvement marqueté et polychromé de Saintonge. Il vous montre ces Meubles dans les Intérieurs paysans, encore disposés comme des soldats à la parade, à la mode d'autrefois: vous les trouvez mis en œuvre, avec esprit et avec goût, en de suggestifs Intérieurs d'aujourd'hui ou par des exemples qui les situent fort à propos, parmi les Meubles d'autre caractère. Révélation et merveille d'illustration ne coûtent que 6 fr., franco 6 fr. 60 (7 fr. et 7 fr. 70 à partir du 15 janvier), tout en réunissant la matière d'un Volume de 40 fr. Librairie Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, Paris (VI^e).

Dans notre prochain numéro, nous nous ferons un plaisir de consacrer à cette remarquable publication un article spécial accompagné de nombreuses illustrations.

— Nous devons à la délicate attention de notre excellent confrère, M. Jean Robuchon, avocat, l'hommage du très intéressant *Annuaire 1924-1925*, récemment édité avec beaucoup de soins par l'imprimerie Lussaud, pour l'*Association Amicale des Anciens élèves du Collège et de l'Ecole primaire supérieure de Fontenay-le-Comte.*

Cette élégante brochure renferme un précis *Historique du Collège*, depuis 1637 jusqu'à nos jours, par M. Th. Laurent, ancien professeur, et actuellement principal au Collège de Sainte-Claude

Digitized by Google

(Jura), un fort joli bois gravé de M. Emile Boutin — *Une Bourrine Maratchine* — et, une charmante pièce de vers — *Vendée* — du bon poète Francis Eon.

Découverte de dessins préhistoriques. — Le dernier numéro de la *Revue de Saintonge et d'Aunis* — bulletin de la *Société des Archives historiques*, qui vient de célébrer avec éclat, à Saintes, sous la présidence de M. Charles Dangibeau, son cinquantième anniversaire, — donne une nouvelle qui intéressera les amateurs de préhistoire.

Dans une des grottes de la Roche-Courbon, près Saint-Porchaire (entre Saintes et Marennes), M. Marcel Clouet a trouvé une pierre plate qui avait été préalablement utilisée à malaxer de la couleur rouge. Cette pierre, qui est de roche calcaire du pays, d'un grain assez fin, porte plusieurs dessins entremêlés par endroits. Le plus grand représente un mammouth, et un petit animal est figuré en bas-relief près d'un pied du pachyderme. Cet objet a été envoyé à Paris et soumis à l'examen de M. l'abbé Breuil, professeur d'etnographie préhistorique à l'Institut de paléontologie humaine.

— Pour paraître prochainement: le Tome V des *Chroniques de Bas-Poitou* (1923-1924), avec préface de M. Edmond Béraud, vice-président de la Presse Monarchique. (Prix: 6 francs).

R. DE THIVERÇAY.

La *REVUE DU BAS-POITOU*

OFFRE SES MEILLEURS VŒUX DE NOUVEL AN

A SES COLLABORATEURS ET FIDÈLES ABONNÉS

31 Décembre 1924.

Le Directeur-Gérant : RENÉ VALLETTE

Fontenay-le-Comte. — Imp. HENRI LUSSAUD, Téléph. 1-62

Digitized by Google

REVUE DU BAS-POITOU

ANNÉE 1924

TABLE DES MATIÈRES

I

TEXTE

I. — *Le Séjour de Rabelais à Fontenay-le-Comte*, par M. Jean PLATTARD 1

II. — *La Vendée de 1832. — L' « Héroïque Comtesse ». — Correspondance inédite de la Comtesse A. de La Rochejaquelein avec le Maréchal de Bourmont* (suite), par M. G. GAUTHEROT. 11

III. — *Archéologie Bas-Poitevine. — Les Fresques de l'Eglise de l'Absie*, par M. BRILLAUD, Membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest.. 20

IV. — *Prière sous les Châtaigniers, poésie*, par Mlle Charlotte ROY..... 29

V. — *Un Officier de l'Armée Vendéenne du Marais. — Benjamin Dubois de la Guignardière et sa Famille*, (suite), par M. A.-J. MULOT, prêtre. 31

VI. — *Notes d'Art. — In Mémoriam*, par M. René VALLETTE 39

VII. — *De Vendée, poésie*, par M. Francis EON..... 42

VIII. — *Un Hommage Mérité. — Remise d'un Souvenir à M. Paul Aulneau, Chevalier de la Légion d'honneur*, par UN TÉMOIN..... 45

IX. — *Nos Morts — Le Commandant Louis de Virsay*, par M. René VALLETTE 50

X. — *Livres Nouveaux*, par LECTOR..... 54

XI. — *Chronique*, par R. DE THIVERÇAY..... 56

XII. — *Carnet Mondain*, id. 62

XIII. — *Nécrologie*, id. 64

XIV. — *Bibliographie*, id. 67

XV. — *Par les Routes et les Sentiers Poitevins. — Saint-Savin*, par M. Robert DELAGRANGE.... 73

XVI. — *La Vendée de 1832. — L' « Héroïque Comtesse ». — Correspondance inédite de la Comtesse A. de La Rochejaquelein avec le Maréchal de Bourmont* (suite), par M. G. GAUTHEROT.... 80

Digitized by Google

XVII. — *Le Séjour de Rabelais à Fontenay-le-Comte*, (fin) par M. Jean PLATTARD 87
XVIII. — *Les Larmes de la Fontaine, poésie*, par Mme S. BOUTET-LAGRÉE 99
XIX. — *Etude d'histoire Vendéenne. — Notice sur la Comtesse de la Rochefoucault-Bayers*, par M. WAITZENEGGER 102
XX. — *Les Forêts sous l'Ancien Régime*, par M. Edmond BÉRAUD 107
XXI. — *Héros et Martyrs de la Grande Guerre. — Le Lieutenant Louis Deligné*, par M. R. VALLETTE 116
XXII. — *Le Vieux Château de l'Ile d'Yeu, poésie*, par Mlle Emma PELLERIN 122
XXIII. — *Carnet des Belles Lettres. — M. Eusèbe de Bremond d'Ars*, par M. Louis CHAIGNE 123
XXIV. — *La Vendée au Salon*, par M. L. DE LA CHANONIE 126
XXV. — *Le Pèlerinage d'un Vendéen au pays de Pierre Loti*, par M. Marcel BERTRAND 129
XXVI. — *Vignes en fleurs, poésie*, par M. Léon PHILOUZE 131
XXVII. — *Livres Nouveaux*, par M. Henri COLINS 132
XXVIII. — *Chronique*, par R. DE THIVERÇAY 134
XXIX. — *Carnet mondain*, id. 138
XXX. — *Nécrologie*, id. 140
XXXI. — *Bibliographie*, id. 142
XXXII. — *La Révolution et la Vendée. — La Vendée Militaire : Le Pays et les Hommes*, par M. E. GABORY 147
XXXIII. — *La Vendée de 1832. — L'« Héroïque Comtesse. » — Correspondance inédite de la Comtesse A. de La Rochejaquelein avec le Maréchal de Bourmont*, par M. G. GAUTHEROT 155
XXXIV. — *Un Soldat Archéologue. — Les Découvertes archéologiques, méconnues, du Général Collineau (1844-1849), d'après une Correspondance inédite*, par M. le Dr Marcel BAUDOUIN 163
XXXV. — *Roma. — La Mort d'Antar, poésies*, par Mme S. BOUTET-LAGRÉE 176
XXXVI. — *Les Blasons Poitevins des Papiers et Parchemins timbrés*, M. E. RAISON 178
XXXVII. — *Une Figure Vendéenne. — Notice biographique sur Jean-Joseph de Rorthays de la Roche (1746-1820)*, par M. E. GAUVRIT 183

Digitized by Google

XXXVIII. — *Ecrin Poétique. — Matin d'Avril aux Sables-d'Olonne. – Aux Bords de l'Ocean. — Litanies sur le Bleu, poésies*, par Mlle Mireille DULONG 188
XXXIX. — *Carnet des Belles-Lettres. — M. Eusèbe de Brémond d'Ars* (suite), par M. Louis CHAIGNE 190
XL. — *Nos Morts. – M. Clémentin Chartron*, par M. L. BALLEREAU. – *Le Comte Raoul de Rochebrune*, par M. R. VALLETTE 196
XLI. — *Chronique*, par R. DE THIVERÇAY 205
XLII. — *Carnet Mondain*, id. 213
XLIII. — *Nécrologie*, id. 215
XLIV. — *Bibliographie*, id. 217
XLV. — *Hommage du Bas-Poitou à la Mémoire de Ronsard*, par M. Jean PLATTARD 221
XLVI. — *La Plate-Tombe de Jehan de Grimouart en l'Eglise d'Oyron*, par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY 226
XLVII. — *Deux Héroïques Victimes de la Révolution à Noirmoutier. — Mesdames d'Elbée et Mourain de l'Herbaudière*, par M. René VALLETTE 232
XLVIII. — *La Pierre de Nô. — Conte du Bocage Vendéen*, par Mlle Charlotte ROY 240
XLIX. — *Soir de Moisson*, poésie, par Mme Lucie MAYEN 244
L. — *Notes de Voyage*, par M. L. DE LA CHANONIE. 246
LI. — *Le Vandalisme Révolutionnaire en Vendée. — Le Cheval de Benet*, par M. le Chan. BOUTIN 255
LII. — *Carnet des Belles-Lettres. — M. Eusèbe de Brémond d'Ars* (fin), par M. Louis CHAIGNE. 261
LIII. — *Au Vieux Château de l'Ile d'Yeu*, par M. le Dr J. GASTON, Mainteneur du Palinod de Lyre. 264
LIV. — *Documents inédits sur le Bas-Poitou. — Consultation donnée par la Mairie de Poitiers aux Habitants des Sables-d'Olonne (le 12 septembre 1630)*, par M. P. RAMBAUD 265
LV. — *L'Exposition de la Société Vendéenne des Arts*, par M. Jean GUINEFOLLE 267
LVI. — *Chronique*, par R. DE THIVERÇAY 274
LVII. — *Carnet Mondain*, id. 281
LVIII. — *Nécrologie*, id. 283
LIX. — *Bibliographie*, id. 286

Digitized by Google

II

GRAVURES

I. — *Le Pont Mardou du Vieux Fontenay et l'Avenue actuelle de la Gare*, bois gravés par M. Marcel FLEURY..... 1, 10

II. — *Maquette du Monument de l'Eglise Saint-Louis de La Roche-sur-Yon*, exécutée par M. André ASTOUL (cliché du *Nouveau Publicateur*)... 40

III. — *Le Souvenir* offert par les Maires du Canton de La Châtaigneraie, à M. Paul Aulneau, (cliché ARTHUS BERTRAND)..... 44

IV. — *Une Vieille Rue d'Angers (d'après une eau forte* de M. Marcel FLEURY, (cliché de l'*Illustration)* 67

V. — *Lettres Ornées*, dessins inédits de M. BOUTET-LAGRÉE..... 20, 31

VI. — *Portrait du Lieutenant Louis Deligné*..... 116

VII. — *Lettres Ornées*, dessins inédits de M. BOUTET-LAGRÉE..... 73, 102, 107

VIII. — *Blasons Poitevins des Papiers et Parchemins timbrés*..... 181, 182

IX. — *Lettres Ornées*, dessins inédits de M. BOUTET-LAGRÉE..... 147, 163, 183

X. — *Le Mauléon, près Fontenay, bois gravé*, par M. Emile BOUTIN..... 205

XI. — *Portrait de M. le Comte Raoul de Rochebrune*.....

XII. — *La Plate-Tombe de Jehan de Grimouart en l'Eglise d'Oyron*, bois gravé par L. CHARBONNEAU-LASSAY..... 230

XIII. — *Gravures sur bois* de M. E. BOUTIN..... 267 et 274

XIV. — *Lettres Ornées*, dessins inédits de M. BOUTET-LAGRÉE..... 226, 232, 240, 255, 267

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PERIODICAL

Digitized by Google

Digitized by Google